

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 14ème année - Janvier 1962

EDITORIAL

Nous savons tous le tourment que subit ce continent et chaque jour nous apprenons de nouvelles épreuves qui s'abattent sur ces peuples en train d'édifier leurs jeunes Etats. D'autres luttent encore pour leur indépendance, d'autres ne sont libres que de nom. Nul n'est besoin de citer des exemples — il semble qu'on n'en parle que trop... Serait-il superflu dès lors qu'un journal étudiant se charge d'enchaîner dans le chœur de ceux qui crient au colonialisme et à l'exploitation de peuples par d'autres peuples? Non! on ne dit jamais assez la vérité.

Aussi le présent numéro sert-il à exposer la situation des étudiants noirs en cette «partie du Portugal» qui s'appelle l'Angola, telle qu'elle se présente aux yeux des Angolais. Loin de nous le dessein d'en arriver à une condamnation sans appel de nos voisins européens. Nous ne rapportons pas sur l'Algérie pour nuire à la France et il n'est nullement notre intention de contribuer à la ruine du Portugal! Nous ne sommes pas juges. Nous voulons simplement participer à cette pression morale qui s'exerce sur certaines puissances coloniales afin qu'elles reconsidèrent le problème et adoptent une attitude plus juste, plus réaliste aussi envers ces peuples d'Afrique. Soulignons que nous

◆ Nos amis d'Afrique

le faisons dans leur intérêt, mais dans le nôtre aussi, car n'oublions jamais que nous sommes solidaires du sort de toute l'Europe! Et malheur à elle si elle condamne les Africains à ronger leur frein...

Le temps défait ce que l'on fait sans lui; on n'improvise pas la démocratie et la justice sociale. Il faut que ces notions reposent sur des faits. L'Europe a mis des siècles à accomplir son évolution; le destin accorde des lustres à l'Afrique. Le temps presse, nos amis ne peuvent attendre. Et voici que se révèle la véritable mission de l'Europe, de cette vieille Europe à l'histoire trois fois millénaire, et si jeune malgré tout. L'Europe n'est pas seulement un potentiel économique, elle n'est pas uniquement un fonds d'aide financière, mais elle est encore un foyer de culture et de tradition humaniste, que bien des peuples nous envient.

Ouvrons donc nos portes à ceux qui n'attendent qu'un geste. L'Europe se doit de leur faire part de ses expériences du passé, acquises au prix de trop de sang pour qu'elles ne servent qu'à éviter d'en verser de nouveau. Faisons découvrir à ces Africains, épris de justice et de progrès, les richesses spirituelles de notre civilisation, dont la pérennité fait à jamais la grandeur de l'Europe! Nous disons bien «spirituelles» et non «idéologiques», car l'Afrique n'a pas besoin d'idéologies d'exportation. Aux Africains de forger, le temps et l'expérience aidant, une idéologie à la mesure de leur pays!

Si les conquêtes spirituelles d'une civilisation ne se copient pas, elles ne s'inventent pas non plus. L'Afrique, continent en plein bouleversement, a besoin de repères, d'une mesure. Elle a besoin de tout et à l'instant. Surtout, il lui faut des cadres, des cadres qui demain lui feront don de ce que l'humanité aura mis entre leurs mains. Aidons à former ces cadres, sous peine de voir l'Afrique chercher sa pâture intellectuelle où nous ne le souhaitons guère. Que l'Europe fasse prendre racine dans l'âme africaine de ces deux vérités centrales de la civilisation européenne, la dignité humaine et la justice sociale, et toutes ses souffrances n'auront pas été vaines. Mais qu'elle s'empresse aussi d'assurer sur tout son territoire le respect de ces deux impératifs qu'encore et encore on foule des pieds! En Europe...

Malte Giovanoli

Grand Bal de l'Entraide Universitaire

Samedi 27 janvier, dès 21 h.
dans les salons du Palais de
Beaulieu

PIERRE SELLIN

sa grande formation de danse, avec
FLORENCE PASSY

LOS MATECOCO

ensemble typique

JEAN-CLAUDE JUVET

et son trio

Bars à whisky, à champagne, à vodka. Grand bar de l'Association des Intérêts de Lausanne
Bar « Whisky à flots » : Fr. 2.50 le scotch.

Prix des entrées : Simple, Fr. 12.— Couples, Fr. 18.—

Professeurs de l'Université et étudiants (Carte AGE) : Simple, Fr. 7.— Couple, Fr. 10.—

Tarif des consommations modéré. — Tenue de soirée ou foncée.

Une fois de plus, l'Union des Etudiants Lausannois organise en faveur de l'Entraide un Grand Bal qui aura lieu le 27 janvier dans les salons du Palais de Beaulieu.

Vous connaissez le but de cette manifestation : apporter aux étudiants dans le besoin les ressources financières nécessaires. L'an dernier 20 000 francs ont pu être répartis. Il faut pouvoir disposer pour cette nouvelle année d'une somme identique.

Depuis plusieurs semaines, quelques-uns de vos camarades se sont chargés des premières démarches : salle, orchestres, appui des autorités et des milieux lausannois, publicité. Il s'agit maintenant d'assurer la réussite matérielle et morale de la soirée.

Nous avons besoin de votre aide pour l'organisation de la tombola et des bars, pour la décoration (étudiants de l'EPUL), pour le service des consommations, pour les transports, etc. Sans tarder, annoncez-vous aux bureaux de l'AGEPUL et de l'AGECITE. C'est de vous maintenant que dépend le succès du Bal et l'avenir de l'Entraide.

Lé Recteur : Gilbert Guisan

Le président du Bal : Jenő Pusztaszeri. Le vice-prés. : Yves Guisan

Vous lirez dans ce numéro :

- p. 2 La Confédération et les bourses d'études.
- p. 3 Pierre Gaudet à Lausanne.
- pp. 4-5 L'Angola, crépuscule du colonialisme.
- p. 6 Coopération culturelle Est-Ouest.
- p. 7 La vie dans les AGE.
- p. 8 Deux Conseillers nationaux défendent nos revendications

Le Sana Universitaire est fermé

Depuis quatre mois, c'est chose faite. L'UNES est parvenue, grâce à une étude approfondie, à la conviction que cette fermeture se justifiait. Nombre de questions restent cependant ouvertes.

En 1961, la baisse de fréquentation du Sanatorium Universitaire (SU) s'est accrue à tel point que la fermeture de l'institution a dû être envisagée. Décidée provisoirement en juin par le Conseil de fondation, elle est devenue définitive en novembre. Entretemps

l'UNES avait mené une étude assez complète sur la morbidité de la tuberculose et avait abouti à la conclusion que sa régression justifiait la fermeture du SU de Leysin. L'avenir de la Fondation du SU doit être examiné sous trois aspects qui touchent di-

rectement les étudiants.

Si l'aspect médical doit être abandonné, il serait néanmoins faux de vendre les bâtiments du SU, car cette institution a eu un rayonnement intellectuel particulièrement brillant. Le Congrès de l'UNES a suggéré sa transformation en centre intellectuel et sportif. En effet, le pays ne possède pas encore de centre commun à

(Suite en page 2)

FONDATION SANA:

Vers une assurance-maladie véritable

l'ensemble de la communauté universitaire. Il est certainement possible d'assurer une occupation suffisante des lieux par la tenue de colloques scientifiques, de camps d'entraînement sportif, de centre de vacances étudiant, par l'organisation du cours propédeutique pour les boursiers étrangers de la Confédération...

Il n'y a presque plus d'étudiants tuberculeux, mais ce n'est pas une raison pour cesser toute action de solidarité. Au contraire. En l'état actuel des caisses-maladie universitaires, bien peu d'entre elles

sont en mesure de couvrir les frais d'une hospitalisation prolongée et onéreuse. Ainsi la Fondation du SU devrait continuer de percevoir une modeste contribution de chaque étudiant et professeur, afin d'assurer la couverture totale de ces frais. Des accords devraient aussi être passés avec quelques sanatoria pour que les étudiants y soient reçus dans les meilleures conditions possibles et qu'ils bénéficient des avantages éventuels qui leur permettent de poursuivre leurs études, comme c'était le cas au SU.

Les prestations accordées par les caisses-maladie de la plupart des Universités sont insuffisantes. Seule, celle de l'EPF remplit les conditions nécessaires à sa reconnaissance par la Confédération. Partout ailleurs, les étudiants sont enclins à s'affilier en outre à une caisse privée et ceux qui ne prennent pas cette précaution risquent de se trouver démunis de secours en cas de maladie grave. Contre cette situation anormale, la Fondation devrait prendre l'initiative de la centralisation ou de la coordination des cais-

ses-maladie universitaires et de l'amélioration sensible de leurs prestations. Celles-ci devraient au moins atteindre le minimum imposé par la Confédération pour accorder ses subventions.

Verra-t-on certaines Universités arguer du fédéralisme et de leur autonomie pour s'opposer à cette rationalisation que le bon sens indique? L'intérêt de chacun fait espérer le contraire.

M. R.

La Motion du Congrès de l'UNES

Considérant que les prestations fournies par les caisses-maladies de la plupart des Universités suisses sont insuffisantes,

Considérant que de ce fait les étudiants sont enclins à s'affilier en outre à une caisse-maladie privée,

Considérant que ceux qui ne prennent pas cette précaution risquent de se trouver démunis de secours en cas de maladies graves,

Considérant que la fondation du Sanatorium Universitaire pourrait servir de cadre juridique à la coordination des caisses-maladies universitaires et à l'amélioration sensible de leurs prestations,

Considérant que les prestations minimales satisfaisantes sont celles imposées par la Confédération pour le subventionnement des caisses-maladies,

le 42^e Congrès de l'UNES, mandate le Bureau de l'UNES

- d'étudier la création d'une caisse-maladie universitaire nationale ou la coordination des caisses-maladies existantes,
- de prendre contact en ce sens avec les Universités et le Conseil de Fondation du SU.

Démocratisation de l'accès aux études:

UNE MODIFICATION DE LA CONSTITUTION?

Lorsqu'en mars 1961, l'Union nationale des Etudiants de Suisse présente au Conseil fédéral son «Mémoire en vue de faciliter l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle», elle est la première à demander formellement l'introduction d'un complément à l'article 27 de la Constitution fédérale afin de rendre possible une aide fédérale.

En effet, les juristes consultés, en particulier M. Aubert, professeur à l'Université de Neuchâtel, avaient été unanimes à déclarer qu'en l'état actuel de la Constitution aucune intervention de la Confédération n'était possible. Aussi l'UNES, réunie en Assemblée générale extraordinaire, avait-elle revendiqué la modification de la Constitution à une large majorité; seules les AGE de Fribourg et de St-Gall s'y étaient opposées et Bâle avait préféré l'abstention.

A contre-courant

Le mémoire de l'UNES bien accueilli par toute la presse romande, se heurte dans certains milieux alémaniques à des critiques violentes.

Ainsi encouragée, l'opposition de l'UNES prépare en toute hâte un autre projet qu'elle remet en août au Conseil fédéral. La question constitutionnelle y est passée sous silence, bien que chacun sache pertinemment qu'elle doit trouver une solution avant toute autre question. Ce fait est révélateur de l'esprit du projet: il faut tenir compte des données sociales, économiques et culturelles, ainsi que des lois en vigueur, dans une mesure telle qu'on peut honnêtement se demander si les auteurs du projet désirent véritablement faire un pas en avant.

En dépit de ces réactions conservatrices, la demande de l'UNES fait son chemin. Après avoir sollicité l'avis des cantons et des grandes associa-

Le dynamisme de M. Tschudi permet de l'espérer

Lors de la dernière session des Chambres fédérales, MM. Borel, radical genevois, et Graber, socialiste vaudois, ont développé des motions tendant l'une et l'autre à faciliter l'accès de tous les jeunes gens doués aux études secondaires et supérieures. Le chef du Département fédéral de l'Intérieur, M. Tschudi, leur a répondu favorablement.

Ce débat marque le début d'une évolution que les étudiants romands attendent depuis longtemps. Il est nécessaire aujourd'hui de faire le point et de voir quelle direction devra prendre le mouvement étudiant pour obtenir une réalisation véritable de cette démocratisation de l'accès aux études que nous postulons depuis plusieurs années.

tions, le Chef du Département fédéral de l'Intérieur réunit une conférence le 23 novembre où l'immense majorité des avis exprimés s'accordent sur la nécessité de reviser la Constitution sous peine de devoir se contenter de palliatifs perpétuels. Malheureusement de profondes divergences existent quant à l'application qu'il faudra donner à cette nouvelle compétence de la Confédération.

Et finalement, dans sa réponse aux deux motionnaires, M. Tschudi annonce publiquement pour la première fois que son département élabore un projet d'article constitutionnel que le Conseil fédéral soumettra sans doute aux Chambres dans leur session d'été 1962.

La bataille n'est pas encore gagnée

Il serait cependant vain et prétentieux de chanter victoire et de se couronner de laurier. Si le Conseil fédéral est favorable à cette modification de la Constitution, nous ne pouvons être absolument certains que le Conseil national le suivra dans cette voie, et encore moins le Conseil des Etats.

Toutefois, si nos représentants se contentent d'examiner les faits et se refusent à des querelles de mots, de grands

principes ou de partis, et si élit des cantons qui ont déjà fait l'expérience de systèmes efficaces de bourses, mettent leur éloquence au service de cette cause, une large majorité est possible.

En vue de la votation populaire qui aura nécessairement lieu dans une dizaine de mois, l'UNES doit conformément au mandat qui lui a été confié, chercher à rallier toutes les organisations et les personnalités acquises à la démocratisation de l'enseignement pour former un large front qui emporte les préjugés encore fortement enracinés et vainque les îlots de résistance.

Un marché de dupes?

Mais ce n'est pas tout. La situation évolue rapidement: M. Tschudi a déclaré que simultanément à cette réforme constitutionnelle, il étudie déjà les arrêtés d'exécution, afin de gagner du temps. Quant aux mesures pratiques, il envisage l'institution d'une caisse de prêts pour étudiants (selon le projet zuricois de la GESA que les VU ont précédemment exposé) et une contribution aux bourses accordées par les cantons, ce que demande l'UNES.

A première vue, ce programme peut paraître mirifique. La connaissance des

intérêts en présence nous oblige toutefois à plus de circonspection. En effet, cette caisse de prêts à laquelle les étudiants romands n'ont souscrit que du bout des lèvres et par esprit confédéral vis-à-vis de leurs camarades issus de cantons rétrogrades en matière d'aide financière aux étudiants, ne saurait en aucun cas profiter aux jeunes des cantons romands. Si les systèmes de bourses neuchâtois, vaudois ou genevois ne sont pas parfaits, ils ont néanmoins dépassé de loin le stade du prêt. Pour nous, seules les bourses à fonds perdu, ou plutôt à fonds d'investissement, entrent en considération.

Si cette caisse de prêts se réalise, il faut souhaiter que de nombreux députés romands interviennent pour souligner le caractère très limité de cette mesure. Ils ne seront certainement pas seuls de leur avis, puisqu'à notre connaissance le Conseil d'Etat zuricois qui attribue des bourses dont le montant annuel peut atteindre 5000 francs, considère cette caisse de prêts comme un coup d'épée dans l'eau.

Le Département fédéral de l'Intérieur est certainement conscient de cette situation, puisqu'il prévoit aussi d'accorder des subventions aux bourses cantonales. La conviction que nous avons que le Chef du Département est tout acquis à la démocratisation de l'accès aux études, et cette simultanéité de deux mesures — caisse de prêts et subvention pour les bourses — sont les seules raisons qui nous permettent de ne pas prendre position contre la caisse de prêts.

Mais comme personne n'a jamais vu la Confédération accorder des subventions substantielles sans édicter certaines conditions, nous risquons bien de voir des divergences d'opinion sur ces conditions, telles que le travail du Dépar-



Banque Cantonale Vaudoise

tement fédéral s'en trouve considérablement ralenti. Certains parmi les plus pessimistes prédisent même que cette nouvelle compétence fédérale pourrait rester lettre morte en matière de bourses. Sans partager cette opinion, nous devons cependant craindre que de vigoureux combats d'arrière-garde ne se livrent.

Ne créons pas du vieux

L'UNES, ni les étudiants romands, n'ont jamais été partisans de bourses fédérales directes, mais ils jugent que la Confédération doit assortir l'octroi de ses subventions de certaines conditions qui en assurent l'efficacité. Celles-ci sont exposées dans le projet de l'UNES d'attribution généralisée de bourses. Mentionnons pour mémoire que les principales sont: le respect du libre choix de l'orientation d'études et de l'Université; l'attribution de bourses sans discrimination due à la faculté choisie; le calcul du montant de la bourse par référence à des normes préalablement établies; l'examen automatique de tous les cas et une information très largement répandue.

Ces conditions sont à nos yeux nécessaires à l'efficacité profonde d'un système de bourses. Si la Confédération ne les fait pas siennes, son aide court le risque de contribuer en partie au maintien de système de bourses désuètes et inopérants, et la montagne d'accoucher d'une souris.

H. Ph. Cart

*) Voir également les interviews de MM. Borel et Graber en page 8.

Le Syndicalisme étudiant français

Pierre Gaudez était l'un des orateurs inscrits à l'affiche de la conférence sur le syndicalisme étudiant organisé par le comité des S.S.P. à la fin de l'année passée. Pierre Gaudez fut Président de l'UNEF de 1960 à 1961, actuellement président d'honneur.

Nous avons profité de son passage en nos murs pour lui poser quelques questions à l'intention des lecteurs des « Voix Universitaires ». Cet entretien est d'autant plus intéressant que Pierre Gaudez vient de publier un essai « Les Etudiants » (aux éditions Juillard). Cet essai a eu un grand retentissement en France et dans les milieux au courant du mouvement étudiant ; il est aussi susceptible de passionner celui qui suit la politique française ces dernières années.

Pierre Gaudez répond à nos questions :

VU : Pierre Gaudez, quelles sont les raisons qui t'ont poussé à te transformer en essayiste, même en historien et à publier « Les Etudiants » ?

Gaudez : Ces raisons sont multiples, mais sont toutes du même ordre. La première c'est la grande audience qu'a acquis l'UNEF, souvent on en parle dans divers milieux sans la connaître ; on se réclame de son action sans la pénétrer exactement ; il fallait éviter ainsi une admiration ou une crainte irraisonnée devant l'UNEF, phénomène comparable à celui qu'on éprouve face aux étudiants révolutionnaires de Turquie, Corée ou enfin les « barbudos » de Cuba.

Il devenait urgent de rétablir la vérité, aussi ai-je tenté le faire. Mon essai est aussi un instrument de combat, c'est un plaidoyer pour l'UNEF, dont certains cherchent à saboter l'action et veulent même sa perte. J'ai aussi poussé à la relance de certaines actions qu'entreprendront mes camarades qui dirigent actuellement l'UNEF. Il s'agit, avant tout, de la question de l'enseignement, c'est pour cela que je

consacre dans mon bouquin une place importante à une analyse critique de l'enseignement français d'aujourd'hui, à tous les degrés.

VU : Il apparaît en effet clairement que ton essai est une défense de l'UNEF, une explication destinée à éclairer ceux qui ne comprennent pas telle ou telle position prise. On remarque un passage consacré à la position « politique » de l'UNEF et défendant l'abandon de l'apolitisme prôné par certains.

VU : La création de la FNES menace-t-elle l'UNEF ?

Gaudez : La FNES est une création artificielle qui n'a jusqu'à présent pas réussi à se faire jour d'une façon réellement menaçante pour nous, la majorité vote toujours pour l'UNEF ; les étudiants comprennent facilement où est leur intérêt. Mon essai illustre les réussites et les actions de l'UNEF face à l'insistance de la FNES.

VU : La FNES reçoit-elle des appuis officiels ?

Gaudez : La division reflète celle du monde en deux blocs hostiles ; l'espoir viendra peut-être des jeunes Unions nationales des pays neufs qui sont souvent affiliées et à la CIE et à l'UIE. Nous sommes nous-mêmes observateurs à l'UIE, il y a une certaine pression interne pour y adhérer, je pense qu'il serait malheureux, notre influence baisserait à la CIE qui ne peut, elle, toujours espérer diriger dans une direction nouvelle.

VU : Pierre Gaudez, que penses-tu du mouvement étudiant suisse ?

Gaudez : Il me semble très en retard. Je ne suis pas très au courant des derniers événements, mais je crois qu'une prise de conscience est en train de se faire et que vous êtes à l'aube d'une ère nouvelle. Dans le domaine international, le crédit de l'UNES est en hausse.

Sur le plan interne, votre climat politique serein, l'apparente prospérité helvétique a endormi ses étudiants et les a empêchés de prendre conscience de certains problèmes. Nous n'avons aucun mérite à les avoir vu avant vous. Nous n'avons eu aucun effort de réflexion à faire, ces problèmes étaient tellement évidents, les insuffisances si criantes, que nous n'avions qu'à essayer de les résoudre.

VU : Merci Pierre Gaudez d'avoir répondu si gentiment à nos questions ; nous sommes

persuadés que nos lecteurs se ront saisis de l'envie de lire ton essai pour en savoir davantage sur l'UNEF.

(Recueilli par J.-L. Perret).

Un nouveau bouquin Les Etudiants

Les étudiants ont acquis par leur action revendicative ces dernières années une place exceptionnelle dans la vie politique française, reconnue par le Gouvernement comme par l'opinion publique. Pierre Gaudez qui, en tant que président de l'UNEF, donna à l'action de ce mouvement syndical un retentissement considérable, a entrepris, dans cet essai vigoureux, de retracer l'histoire du mouvement étudiant depuis la Libération et d'étudier les missions que celui-ci s'assigne face à ses problèmes particuliers et à ceux de la société contemporaine. Il ressort de ce livre que l'UNEF ne pourra atteindre ses objectifs sans le rétablissement de la Paix et l'établissement d'une démocratie véritable. La lecture de cet essai n'intéressera pas seulement tous les étudiants, mais aussi tous ceux que l'avenir de la France et de la démocratie préoccupe.

L'Union nationale des Etudiants de France
L'UNEF
résiste victorieusement
à l'émanation du gouvernement à la FNEF
(Fédération nationale des Etudiants de France.)

Gaudez : On a beaucoup reproché cette politisation de l'UNEF, c'était donc l'occasion de redresser certaines opinions erronées. L'UNEF ne veut pas se lancer dans la lutte politique, se ranger au côté de tel ou tel parti, mais il faut bien réaliser qu'il est impossible de trouver la solution de certains problèmes en négligeant leur aspect politique. Nous ne prenons pas de position partisane, mais dès qu'un problème touchant les étudiants a des implications politiques, nous ne pouvons pas les ignorer. Il en est allé ainsi avec la bataille des sursis, les relations avec l'UGEMA qui nous ont amenés à prendre position sur la guerre d'Algérie.

Il faut remarquer qu'il y a deux sortes de défenseurs de l'apolitisme : ceux qui le défendent sincèrement mais ce faisant enlèvent toute sa force et sa puissance à l'action du mouvement étudiant, les autres, hypocrites, cachent sous leur apolitisme un certain engagement, celui qui consiste à être du côté des gouvernants et des milieux conservateurs.

Gaudez : La FNEF créée par le ministère de l'Education nationale reçoit une subvention de 3 000 000 de NF, tandis que l'UNEF s'est vu retirer la sienne. L'UNEF est aussi en butte à l'hostilité du Premier Ministre qui ne lui pardonne pas les positions qu'elle a prises dans la guerre d'Algérie.

VU : Ton essai consacre une part assez large aux relations extérieures de l'UNEF, celles avec l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens) sont longuement décrites.

Gaudez : Le problème algérien et celui de nos relations avec nos camarades musulmans algériens est un des plus pénibles que l'UNEF ait eu à surmonter. Tout d'abord, l'UNEF n'entretient aucune relation avec l'UGEMA, cela jusqu'en 1960, date de la reprise des relations après une déclaration commune signée, ici, à Lausanne, le 6 juin 1960.

VU : Quelle est la position de l'UNEF vis-à-vis de la CIE, UIE et de l'unité mondiale des étudiants.

AGECITE polycopiés

LISTE DES COURS

SOC	Sociologie générale Année 60-61	Fr. 13.—
MG	Marché commun	Fr. 5.—
EPH	Economie politique Hiver 61-62	Fr. 10.—
GBCB	La Grande Bretagne et le Commonwealth (Institutions politiques comparées), texte établi par M. le Prof. Bridel, Hiver 61-62	Fr. 9.—
INTB	Introduction aux études juridiques, texte revu et corrigé par M. le Prof. Gilliard, année 61-62	Fr. 10.—
DIPRH	Droit international privé, Hiver 61-62	Fr. 9.—
ECFH	Economie financière, Hiver 61-62	Fr. 9.—
DP	Droit pénal, Année 61-62	Fr. 12.—
FDE	Faits et doctrines économiques, Hiver 61-62	Fr. 9.—

Moyens de commander un cours polycopié :

1. Verser le prix au Ccp. II 23 119 en indiquant au verso du coupon la cote du cours désiré, ainsi que le nom et l'adresse exacte.
2. Commander et payer le cours au secrétariat de l'AGECITE, 1er étage du FRU. Heures d'ouverture : 12 h. 30 à 16 h.

Le cours vous sera envoyé à domicile au fur et à mesure de sa parution.

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THEATRE 1

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

VOIX UNIVERSITAIRES

LAUSANNE 1, rue de la Barre CCP II 14 677 - Tél. (021) 22 35 40
NEUCHÂTEL 41, fbg de l'Hôpital CCP IV 23 01 - Tél. (038) 5 77 12

Comité de rédaction :

AGECITE Malte Giovanoli (a.i.)
AGEPUL Tristan Juillerat
FEN Henri-Philippe Cart

Imprimerie des Affaires S.A. 25, av. Vinet, Lausanne

Tirage : 4000 ex.

Abonnement : 1 an ; ordinaire Fr. 4.— ; de soutien : Fr. 10.—

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÈL. 230871

En finir avec la faim,



Une motion de l'UNES :

Les Colonies portugaises d'Afrique

Considérant que la domination coloniale portugaise en Afrique ne permet pas aux jeunes noirs de recevoir l'éducation à laquelle ils ont droit,

considérant que les étudiants des colonies portugaises d'Afrique ne peuvent poursuivre leurs études régulièrement et librement,

considérant que les lois portugaises créent dans leurs application une véritable discrimination raciale et empêchent le fonctionnement de la démocratie,

le 42^e Congrès de l'UNES, réuni à Berne du 30 novembre au 3 décembre 1961,

SE FELICITE de la création de l'Union générale des Etudiants d'Afrique noire sous domination coloniale portugaise (UGEAN),

SOUHAITE qu'une étroite collaboration s'établisse entre l'UNES et l'UGEAN sur la base des principes énoncés dans la motion d'orientation générale de l'UNES,

DECIDE : a) de consacrer une partie du produit de sa Semaine de Solidarité internationale 1962 aux étudiants de l'Angola,

b) de largement diffuser des informations parmi les étudiants suisses sur la situation des peuples et des étudiants des colonies portugaises d'Afrique noire,

c) de mandater le Bureau de l'UNES de prendre, en collaboration avec l'UGEAN, toutes mesures utiles nécessaires à l'amélioration de la condition des étudiants subissant le régime colonial portugais.

Acceptée par 8 AGE et 4 absentions (St-Gall, EPF, Bâle, Fribourg).

L'ÉDUCATION. Quelques chiffres:

Le système colonial portugais est fondé sur la notion d'assimilation. En principe, aucune discrimination raciale n'est possible. Toutefois, les droits reconnus à la personne humaine se développent en fonction de ses aptitudes. Les "élites", sont seules à être mises au bénéfice de la plénitude des droits de l'homme. Or, une partie infime seulement de la population noire des territoires portugais dispose de la possibilité de s'instruire. Les statistiques officielles ne se dissimulent pas: selon l'"Anuario Estatístico de Angola", 99,6% de la population noire de cette "province" était en 1958 illettrée. Une enquête de l'UNESCO, en 1954, a montré que le Portugal était, de tous les pays coloniaux, celui qui dépensait proportionnellement le moins pour instruire la population africaine dépendant de lui. En voici les résultats:

Enseignement primaire :

Population africaine d'âge scolaire	1 342 027
Ecoles rudimentaires	37 628 élèves 4 0/0
Ecoles primaires officielles	9 372 élèves "
Population blanche d'âge scolaire	30 231
	presque tous scolarisés

Enseignement secondaire :

5 lycées d'Etat: 1954 élèves, dont une soixantaine d'Africains
4 instituts d'enseignement technique et professionnel :
2057 élèves, dont une cinquantaine d'Africains
38 instituts privés (p. ex. tenus par les Missions religieuses).

Enseignement supérieur :

Une cinquantaine de diplômés
300 étudiants environ, la plupart encore au Portugal.

« Civilisés » et « non-civilisés » :

« Civilisés » :	blancs	78 826	
	métis	26 333	
	noirs		135 248 = 3 0/0
« Non-civilisés » ou illettrés	assimilés	30 089	
			4 009 911 = 97 0/0

La capitale de l'Angola est Loanda, mais Nova Lisboa au centre du pays est destinée à la remplacer. Les moyens de transport sont réduits : trois lignes de chemin de fer, dont l'une relie la côte à la province congolaise du Katanga.

En 1482, Diogo Cao reconnaît la côte angolaise et la place sous la souveraineté du Portugal. Le roi de l'Angola se fait baptiser en 1529 et le roi de Portugal devient son suzerain. En 1574, P. Dias arrive de Lisbonne pour saluer le roi noir N'gola, et c'est son nom que prend le territoire administré par le Portugal. Dias fonde sur la côte quelques comptoirs, dont Loanda. Le marché des esclaves sera la principale « industrie » jusqu'en 1830 où il est interdit. Il continuera néanmoins jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Actuellement et en théorie, les blancs et les noirs ont les mêmes droits politiques. Une distinction basée sur la race n'est pas faite. On ne distingue que des « civilisés » qui jouissent des droits politiques, et des « non-civilisés » qui n'ont aucun droit. Les premiers sont 135 000, et les seconds 4 millions.

Sortis de l'oubli

En l'année 1959, l'inertie des Angolais est vaincue, et la voix de ceux qui souffrent depuis cinq siècles, commence à se faire entendre dans les grandes réunions internationales. Les radios n'arrêtent pas de propager le reflet des souffrances de ces peuples sous le joug du colonialisme qui, par son effort de politique raciale et économique, a pu s'enraciner dans le cœur humain. Malgré la censure policière exercée sur les représentants de la radio, de la télévision et du cinéma, la voix de ceux qui sont assoiffés de liberté et qui se reconnaissent « hommes », n'est pas étouffée.

1961, l'année des réfugiés angolais, l'année pour laquelle les étudiants doivent sacrifier leurs études faites au Portugal pour aller dans les pays où la dignité humaine est reconnue, où l'aide au prochain est réelle.

Instruction degré zéro

Le manque d'écoles et le désir de ne pas aider le peuple à s'élever au niveau supérieur des études fut le programme de la colonisation portugaise, d'où une proportion d'illettrés atteignant 99 %. C'est dans cet esprit que nous voyons l'Angola, 14 1/2 fois plus grand que le Portugal, n'avoir aucune université.

L'Angola possède à Luanda, la capitale, une école commerciale, une école industrielle et deux lycées. Dans les deux lycées, il y a 21 professeurs pour 500 élèves (350 garçons et 150 filles). Il y a encore trois lycées dans les autres villes angolaises, et quelques écoles privées. Dans l'enseignement primaire et rudimentaire, il y a 524 professeurs pour 20710 élèves. Le manque d'écoles, de maîtres (institutrices et institutrices) et une politique qui a pour but d'empêcher la formation d'une élite intellectuelle angolaise, obligent le 99 % de la population à se consacrer à l'agriculture pour laquelle les colons ont reçu des terres. Ils se consacrent à la monoculture du café, du coton, du sucre, du maïs, du cisaal, obligeant le peuple à travailler pour un patron qui a soif de richesses et qui profite à 90 % des efforts de ses esclaves.

L'Angola a une superficie de 1,2 millions de km², mais est relativement peu peuplée : 4,2 millions d'habitants, dont quelques 80 000 blancs. Plus de la moitié de ceux-ci se sont établis depuis 1940. La population autochtone est de race bantoue, sauf quelques tribus de Bochimans qui habitent le sud du pays.

L'agriculture est l'activité essentielle de l'Angola, cependant les produits alimentaires doivent être importés en grande quantité ! Le café, le sucre, les arachides, le maïs, le coton, le tabac, le cacao sont les principaux produits agricoles. Les ressources minières semblent assez importantes, mais sont peu exploitées (cuivre, manganèse, diamants, pétrole). L'industrie est très primaire : sucreries, pêcheries, salaisons, conserveries, industrie cotonnière à Loanda.

Il y a quelques mois, les journaux du monde entier ont fait état de la naissance du nationalisme angolais et d'une révolte dans le nord du pays, réprimée dans des flots de sang. Depuis, ce territoire africain a disparu de la une des quotidiens. Mais ce n'est que momentané. Les régimes coloniaux disparaîtront, que le Portugal le veuille ou non, qu'il y contribue ou qu'il renforce l'encadrement policier et militaire.

De l'information de la situation en Angola qu'auront les Européens, de la compréhension et du soutien qu'il accorderont à ces aspirations des Angolais, des pressions qu'ils

Dignité pour

Mortalité infantile : 60 0/0

Le nombre des individus sous-alimentés commence à augmenter. L'initiative individuelle n'existe point et la ségrégation raciale, économique et sociale augmente de jour en jour. La vie de misère s'accroît avec la faim. On manque d'hôpitaux. La mortalité infantile atteint 60 % ; la mortalité parmi les ouvriers est de 45 %, achevant de ruiner la capacité physique du peuple angolais. Ce fait a été d'ailleurs explicitement reconnu par le professeur Marcelo Caetano dans son ouvrage intitulé « Les nations dans l'économie africaine », publié en 1954.

Province d'Outre mer ou colonie ?

1960—61 : malgré les répressions, malgré les prisons qui se sont remplies de jour en jour, le mouvement de libération existe et va augmentant. Les représentants du Portugal dans le concert des nations commencent à s'inquiéter, mais répètent toujours les mêmes mots : « Les Angolais sont Portugais. Ils sont tellement contents de leur situation que tout ce qui se passe dans les autres pays africains les laisse indifférents. Notre politique d'intégration les rend aussi Portugais que nous. » Or ce que le gouvernement portugais appelle « intégration », c'est une opération qui consiste d'un côté, à transformer l'Angola en une colonie de peuplement, et d'un autre côté, à déporter les noirs et à les exterminer. En un mot, il n'existe pas de politique d'intégration, mais une politique de spoliation masquée et maintenue par la force et la répression. Il n'y a pas non plus de politique de valorisation économique, sociale et spirituelle de l'Angola, mais bien une politique purement et simplement d'intérêts portugais et étrangers.

Tortures et bagnes

Depuis 1959, pour lutter contre le vent de libération qui déferle sur l'Angola, le Portugal procède à des assassinats, à des arrestations massives et à des déportations de patriotes angolais. Actuellement, plus de 8000 patriotes sont torturés dans

la misère et l'oppression...

exerceront à l'égard du Portugal, dépendra une transition pacifique et rapide de l'Angola vers la dignité humaine et l'indépendance. Sinon toutes les violences risquent de se produire.

Comme partout où les peuples souffrent, les étudiants des colonies portugaises sont à la pointe du combat contre l'oppression et la misère. Ils se sont récemment unis à cet effet au sein de l'União Geral dos Estudantes da África negra sob Dominação colonial Portuguesa (Angola, Mozambique, Guinée et Cap Vert). Cette double page leur est consacrée.

humaine l'Angola

les bagnes en Angola : dans les camps de concentration de Baía Dos Tigres, de Damba et de Porto Alexandre. La venue des renforts militaires, la distribution d'armes aux colons autorisés à ouvrir le feu sur les éléments « suspects », sont choses courantes. Les patriotes sont en butte aux pires sévices et tortures.

C'est la guerre

Si la résistance des Angolais à leurs tyrans existait depuis longtemps dans les esprits et dans les cœurs, on peut dire que les sanglants événements qui se déroulent actuellement en Angola ont pris naissance dans une ferme appelée Primavera, située à quelques cent kilomètres de la frontière Congo-Angola, dans les circonstances suivantes :

Le 14 mars 1961 dans la soirée, les travailleurs forcés de la plantation exigèrent de leur patron un salaire et un traitement plus humain. Le patron de la ferme, M. Reis, ne l'entendit pas de cette oreille, et sans tenir compte des revendications des travailleurs, se mit à les injurier, puis, s'étant emparé de son arme, abattit quelques-uns d'entre eux. Des scènes de ce genre se produisirent encore, dans le nord du pays particulièrement. Les chasseurs portugais mitraillaient village après village, usant aussi du napalm. Le bilan des morts s'est élevé à 57 000. Les Portugais ont compté 5 000 morts environ. Les survivants n'avaient d'autre ressource que la fuite. La frontière passée, les hommes mettaient en sécurité les femmes et les enfants. Puis le patriotisme s'organisa et les hommes rentrèrent en Angola pour lutter ouvertement contre les colons.

C'est la guerre ! C'est la fuite, toujours plus accentuée des civils devant les militaires. Les réfugiés se mettent à affluer vers le Congo particulièrement. On en compte 127 000 environ. Leur nombre augmente encore de jour en jour. Selon les renseignements fournis par M. Jorgen Norredam, délégué en chef de la Ligue des sociétés de la Croix-rouge pour l'opération au Congo, 70 % de ces réfugiés sont des femmes et des enfants. Ils arrivent fatigués et affamés après avoir traversé la jungle.

Estado Novo et Apartheid

Pour renforcer le pouvoir militaire portugais, le ministre sud-africain de la défense, M. J. Fouché, a dû se rendre à Lisbonne en visite officielle.

En février 1961, les étudiants d'Afrique qui étudiaient au Portugal, lançaient un appel au peuple portugais après les débats que l'ONU avait consacrés aux colonies portugaises d'Afrique. Ce document, qui a dû être diffusé sous le manteau au Portugal, a été publié par le COSEC et adressé à toutes les Unions nationales d'é-

tudiants. Après avoir donné confirmation des événements cités à la tribune de l'ONU et s'être ralliés aux accusations portées contre le Portugal, les étudiants signataires de ce message présentaient un certain nombre d'autres exactions commises et concluaient en ces termes :

Peuple portugais,

NOTRE SOUHAIT MAJEUR EST D'ETABLIR DES LIENS D'AMITIE

Peuple Portugais,

Notre souhait majeur est d'établir des liens d'amitié avec tous les peuples qui manifestent le désir de collaborer avec nous dans l'édification démocratique de nos pays. Cependant, nous nous sentons une inclination particulière pour le peuple portugais, dont nous avons eu l'occasion d'apprécier les qualités de compréhension et de tolérance tout le long de notre contact séculaire.

Pour que notre espoir dans un avenir de collaboration étroite avec le Portugal ne soit pas déçu, il faut mettre un terme aux actuels préparatifs d'une nouvelle guerre coloniale pendant laquelle coulera notre sang et le sang de votre jeunesse vainement sacrifiée.

Nous nous rallions aux revendications constantes du Mouvement Populaire de Libération de l'Angola et nous considérons comme un signe de la bonne foi du Gouvernement portugais l'exécution des mesures suivantes :

- Reconnaissance solennelle et immédiate du droit à l'autodétermination des peuples des colonies portugaises d'Afrique ;
- Amnistie totale et inconditionnelle, et libération immédiate de tous les prisonniers politiques ;

Il s'est entretenu, le 11 juillet 1961, avec le Dr Salazar pendant deux heures, après quoi il a conféré avec des ministres pour étudier les mesures communes qui pourraient être prises pour défendre l'Angola et le Mozambique contre la subversion nationaliste africaine. Voilà l'appui que reçoivent les Portugais dont l'Estado Novo se dit le continuateur de la civilisation occidentale et de christianisme en Afrique. Quelle flagrante contradiction : Christianisme et Apartheid !

Dernières ressources :

la fuite et la force

Selon un communiqué paru dans la presse portugaise : 41 étudiants noirs originaires des territoires portugais d'outre-mer et qui faisaient leurs études au Portugal, sont partis clandestinement en juin dernier pour l'étranger. Le communiqué ajoute que « les étudiants se seraient réfugiés en France, grâce à de faux documents délivrés par l'Ambassade à Paris d'un pays africain. »

Les étudiants, fatigués de l'oppression et de la suppression de la liberté, avaient comme seule espérance de sortir clandestinement pour dénoncer la propagande dictatoriale du gouvernement Salazar qui, ces derniers mois, a payé un million de dollars à une agence américaine d'information pour que soient contrôlés les touristes, les journalistes, les cinéastes se rendant en Angola et pour empêcher la diffusion de la vérité. Le gouvernement portugais accuse ceux qui fuient d'être financés par des organisations subversives. C'est faux ! La politique d'extermination ne permet pas une vie digne et l'esprit de panafricanisme défendu par Silvester Williams B. du Bois. Presque tous les hommes politiques d'Afrique de nos jours ne voient pas d'autre chemin que la force pour un peuple opprimé et asservi qui revendique le droit à la liberté, puisque par des moyens pacifiques il n'arrive à rien.

Cette force, qui est appuyée par tous les hommes de bonne volonté dans le désir d'en finir avec la misère, la faim et l'oppression d'un peuple par un autre, cette force est placée sous l'égide de « l'Union des Populations d'Angola » qui lutte pour le peuple angolais et pour une Angola libérée de toutes les réminiscences de l'esclavage, du colonialisme et de l'impérialisme.

Un groupe d'étudiants angolais

- Etablissement des libertés civiles, notamment celle de constituer légalement des partis politiques, et garanties concrètes pour l'exercice effectif de ces libertés ;
- Retrait immédiat des forces armées et liquidation immédiate des bases militaires existant dans les colonies portugaises d'Afrique ;
- Convocation de tables rondes comprenant les représentants du Gouvernement portugais et de tous les partis politiques des colonies, en vue de trouver une solution pacifique au problème colonial portugais dans le cadre des intérêts des parties en présence.

Peuple Portugais,

Nous venons d'exposer le point de vue des étudiants universitaires des colonies portugaises d'Afrique, dans le but de contribuer à une solution pacifique du conflit qui nous oppose, non pas au peuple portugais, mais à la dictature de Salazar, à celle qui défend les intérêts des monopolisateurs, qui pillent nos richesses naturelles et appauvrissent nos peuples par un travail d'esclave. Ces monopoles exploitent nos pays mettent en danger le bonheur et la paix de nos peuples et entraînent le peuple portugais vers une guerre inutile et autodestructrice.

Etudiants universitaires représentant les colonies d'Angola, du Cap Vert, de Guinée et du Mozambique.

LA SITUATION AU PORTUGAL

Les étudiants d'Outre-Mer sont groupés au Portugal au sein de la Casa dos Estudantes do Império (CEI), association dont le but premier est la protection et la défense des étudiants d'Outre-Mer. Organisée démocratiquement, de façon à représenter tous les territoires sous domination coloniale portugaise, la CEI a son siège à Lisbonne et maintient des délégations dans les villes universitaires de Porto et de Coimbra. La CEI a déployé son action en défendant d'un côté les intérêts des étudiants d'Outre-Mer et en cherchant des solutions à leurs problèmes spécifiques, et d'un autre côté, en étudiant les incidences du racisme et de l'« acculturation » chez les peuples sous domination portugaise. L'étude entreprise par la CEI des littératures coloniales modernes d'expression portugaise est déjà une réalité, concrétisée par la publication de plusieurs recueils de poésie et de prose et d'une collection d'auteurs d'Outre-Mer.

La vie de la CEI a toujours souffert, en dépit de la stricte neutralité politique observée par cette association, des limitations imposées par l'oppression d'un régime dictatorial et par la situation coloniale. Les lois portugaises l'empêchaient en plus d'avoir des relations avec l'étranger.

Le 30 décembre 1960, un décret portugais a placé la CEI sous la direction de trois fonctionnaires qui ont interdit toute activité et toute réunion, à l'exception du fonctionnement du foyer et du restaurant universitaire. Cette mesure n'a jamais été justifiée légalement. Les étudiants portugais se sont solidarisés avec les membres de la CEI pour protester auprès du gouvernement contre cette violation de la liberté d'association.

Depuis, les étudiants d'Outre-Mer au Portugal se réfugient en nombre toujours plus grand dans les autres pays d'Europe, et la fondation de l'Union générale des étudiants d'Afrique noire sous domination coloniale portugaise (UGEAN) dont le siège est à Rabat, permet enfin aux étudiants des colonies portugaises de s'exprimer à l'abri de la répression de la police portugaise.

Cette page a été réalisée grâce à des documents émanant des étudiants des colonies portugaises.

Le Théâtre Populaire Romand

joue « Les Murs de la Ville »

Jouée jusqu'à présent dans quelques vingt villes et grands villages, la pièce de Bernard Liège « Les Murs de la Ville » dans l'interprétation qu'en donne le TPR, a reçu un accueil chaleureux de la presse unanime. Si les foules ne sont pas accourues, le public a pris un plaisir évident au spectacle. Lausanne, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds recevront la visite du TPR fin février ou début mars.

Le TPR « première mouture » a, voici deux ans, fait couler beaucoup d'encre et pas toujours en sa faveur. La troupe actuelle, dont les membres n'ont pas fait partie du premier TPR, vit dans une vieille ferme à Chézard au Val-de-Ruz et cherche par une vie communautaire à créer une équipe homogène tout entière vouée au culte du théâtre. Il faut reconnaître aux jeunes acteurs du TPR une sérieuse dose d'idéal et de volonté pour affronter une situation matérielle et financière qui ne vaut même pas celle que l'étudiant simple soldat connaît au ser-

vice militaire. Ce qui n'est pas peu dire.

C'est peut-être cet idéal précisément qui leur a fait choisir « Les Murs de la Ville ». En effet, le fil conducteur de cette pièce est une description à travers la réalité suisse de l'engourdissement dans le confort. Les habitants de Kabburg, qu'ils soient industriels, commerçants ou ouvriers, ne songent qu'à rentrer leurs capitaux, et sont totalement incapables de réagir face à la menace que fait peser sur eux l'ennemi. Plus que d'une œuvre proprement dramatique, il s'agit d'un spectacle dont M. Yves Velan parle en ces termes dans la « Tribune de Lausanne » :

« L'œuvre est d'une nouveauté, d'une invention et d'une richesse tout à fait réjouissantes. D'abord elle n'est pas suspendue au ciel du baroque... : cette vie fragmentée, ouatée, ritualisée, repliée, c'est bien la nôtre, et la Fête de la liberté, la chanson de la bonne devant les vitrines de luxe, la fin de nuit d'étudiants, le travail à la chaîne sont autant de tableaux dont

le ridicule ou la drôlerie tirent leur force de la réalité. L'écriture scénique (celle d'un récit, avec retours en arrière, chansons, simultanéités) nous capture d'entrée de jeu, même si la relative importance des parties n'est pas toujours équilibrée. Peut-être les dernières scènes apparaîtront-elles moins bonnes, les oppositions trop caricaturales. Pièce directe de toute façon, vraiment populaire, comme veut l'être le Théâtre qui la joue... » Quelques réserves qu'on puisse

faire, je ne vois pas, depuis longtemps, qu'on ait rien créé d'aussi autonome et d'aussi méritoire.

Méritoire en effet. Les comédiens du TPR acceptent, au départ, l'handicap de l'expérience peu heureuse du premier TPR. Et, au lieu de s'assurer déjà, par le choix d'une pièce reconnue, un peu de la complicité du public, ils courent la chance de proposer une pièce en création et d'un auteur suisse.

Autant de raisons, en plus du spectacle lui-même, de voir jouer le TPR. Les étudiants sauront-ils sortir de l'engourdissement du confort (intellectuel bien sûr) pour aller goûter cette image grossie d'une certaine Suisse ? Nous l'espérons, quitte à ce qu'ensuite quelque furieux désavoue le chroniqueur.

C.

JULIEN BENDA

Nous traitons brièvement du problème de la cléricature. Pour Benda, le clerc ne doit point se mêler aux « affaires de ce monde », entendez par là, ne pas éprouver et encore moins pratiquer les passions politiques. En état de cons-

Nous vous présentons ici un écrivain dont les œuvres sont relativement peu connues, quoi qu'il soit de notre époque et qu'il ait joui, de son vivant, d'un excellent renom.

Julien Benda est né à Paris le 26 décembre 1867. Il est mort le 7 juin 1956, à Fontenay-aux-Roses. Après être passé par l'École Centrale, puis à la Faculté des Lettres, il débuta dans la littérature en publiant à la *Revue blanche* et, plus tard, aux *Cahiers de la Quinzaine*, de Ch. Péguy.

Longtemps, Julien Benda passe pour le premier essayiste de son époque. (Cf. L. Lefèvre ; *Entretiens avec J. Benda*).

Et voici quelques réflexions :

tante servitude aux causes de l'esprit, il doit s'opposer par une attitude peu contingente, à toutes les formes de l'esclavage temporel. Les grands de ce monde, affirme Benda, apercevront sans peine que quelque chose domine leurs ap-

pétits terrestres, non par la force, mais par le fait d'une transcendance. Le clerc trahira lorsqu'il se mettra à flétrir le sentiment de l'universel, au profit de la nation, d'une classe ou tout autre objet se prêtant à une exaltation du temporel. Le monde complètement despiritualisé aura l'aspect suivant « et dès lors, unifié en une immense armée, en une immense usine, ne connaissant plus que des héroïsmes, des disciplines, des inventions, flétrissant toute activité libre et désintéressée, bien revenu de placer le bien au delà du monde réel, et n'ayant plus pour dieu qu'elle-même et ses vœux, l'humanité atteindra de grandes choses, je veux dire à une mainmise vraiment grandiose sur la matière qui l'environne, à une conscience vraiment joyeuse de sa puissance et de sa grandeur ». Utopie ? En fait, c'est l'état du monde dans lequel nous poussent toutes les sortes de fascismes et de communismes. Une exaltation grandiose de nous-mêmes ou peut-être de l'humanité, une exaltation conçue comme infinie et pour laquelle tous les moyens utilisés sont bons et éminemment valables.

Le philosophe.

« L'idée du cercle n'est pas un objet ayant un centre, et une périphérie comme le cercle, et pareillement l'idée d'un corps n'est pas ce corps. Cet axiome de Spinoza est le point de départ de la critique philosophique de Benda. Le début de sa carrière commença par de violentes attaques contre Bergson. Si l'intellect ne peut saisir le mouvement en tant que pure mouvement, c'est que l'idée du mouvement n'est pas le mouvement lui-même. Le produit réel de l'intellect est statique, même si l'objet de l'idée est dynamique. Bergson a peut-être raison de proclamer que l'intelligence est infirme face au mobilisme, mais il a sûrement tort de prétendre que nous pouvons connaître le mouvement par d'autres voies que les trop stratiques résul-

Catherine Piaget

Le premier Festival international de ZADAR :

UNE HEUREUSE INITIATIVE POUR RAPPROCHER ÉTUDIANTS DE L'EST ET DE L'OUEST

Les festivals internationaux de théâtre universitaire étaient déjà fort nombreux jusqu'à cet automne : il en est organisé chaque année à Erlangen (c'est le plus important), Venise, Parme, Messine, Istanbul. Mais si le genre et le but de ces festivals ne sont pas toujours les mêmes, tous ont presque exclusivement des Occidentaux pour participants. Or l'un des buts essentiels du festival de Zadar, organisé pour la première fois du 16 au 24 septembre 1961, c'est de réunir des étudiants des pays de l'Est et de l'Ouest, pour favoriser les échanges culturels et le travail en commun. Pour une tentative de cette sorte, la Yougoslavie est évidemment fort bien placée.

Il faut dire cependant tout de suite que les résultats obtenus à ce sujet par ce premier festival sont encore loin d'être satisfaisants : en effet, parmi les pays communistes, seule la Pologne (Teatr 38, Cracovie) a participé au festival. Les étudiants russes n'ont même pas répondu à l'invitation, et il n'y avait pas de représentant officiel de l'U.I.E. (communiste). Parmi les pays occidentaux, seules l'Angleterre (Theatre Group, London), l'Allemagne fédérale (Studiobühne der Universität Erlangen), l'Italie (Centro universitario teatrale di Parma) étaient représentées, ainsi que le COSEC. En revanche, les étudiants yougoslaves nous ont

fait entendre cinq de leurs théâtres, et beaucoup ont joué deux, si ce n'est trois fois. Enfin, quelques membres de théâtres universitaires ont été invités à titre personnel, sans l'obligation de présenter une pièce ; c'est avec l'un d'eux que j'ai fait le voyage. Il n'y avait pas d'Africains (Tunis a dû refuser à cause des événements de Bizerte), ni d'Américains. Mais la distance, bien sûr, jouait un rôle ! Car si la pension nous était offerte par les Yougoslaves, le voyage restait naturellement à nos frais ! Espérons qu'à l'avenir les universités de chaque pays invité comprendront l'importance de ce festival et le soutiendront par l'octroi d'un subside à leurs délégués !

L'accueil que nous ont réservé les étudiants yougoslaves a été très chaleureux ; il témoignait en outre d'un énorme effort financier et d'une excellente organisation. Nous étions répartis dans deux grands hôtels au bord de la mer et nous voyions tous nos désirs personnels exaucés (guides pour nous faire connaître la ville, magnétophones pour interviews, photos prises pendant les représentations, etc., et tout cela gratuitement !). Les réceptions, fortement arrosées de slivovica ne manquaient pas non plus et le recteur de l'université de Zagreb est venu tout exprès nous serrer la main et faire la connais-

sance de chacun d'entre nous (Zagreb est à plus de deux cents kilomètres de Zadar !)

La ville de Zadar (25 000 habitants) était extrêmement bien choisie : elle se trouve sur la côte adriatique, à la latitude de Venise et contient une quantité de monuments historiques de très grande beauté et d'époques extrêmement variées. Certaines représentations étaient données en plein air, les autres au théâtre de la ville. Toutes étaient publiques. Chaque soir nous assistions à une ou deux représentations, et chaque matin nous discutions la pièce entendue la veille et son interprétation.

Souvent nous ne comprenions pas la langue dans laquelle ces pièces étaient jouées, aussi est-il difficile de porter un jugement précis sur elles. Seul le résumé en anglais du programme pouvait nous aider à suivre ! Cependant, on peut dire que, d'une manière générale, les Yougoslaves ont fait preuve d'une certaine supériorité, tant par le choix des pièces — datant d'époques très différentes — que par leurs dons de mise en scène et leur talent comique. Quant aux Polonais, ils se sont vu obligés de changer de programme à la dernière minute et ont joué « Draussen vor der Tür », une pièce anti-militariste de Borchert, leurs costumes ayant été retenus à la frontière. Ils ont obtenu un grand succès. Je signale en

passant le répertoire fort intéressant de cette troupe fondée en 1957 : en plus d'auteurs polonais, elle a joué Adamov, Beckett, Lorca, Audiberti, Genêt, Ionesco. Il semblerait donc qu'il existe chez les étudiants polonais un très grand intérêt pour les auteurs dramatiques occidentaux. Il faut espérer qu'il en sera bientôt de même chez nous pour les auteurs de l'Europe orientale, et que l'on trouvera chaque année plus de traductions ! Le « 60 Theatre Group » a présenté une pièce assez faible d'un de leurs membres, les Allemands une des premières pièces de Brecht, sans grand intérêt non plus. Les Italiens, eux, ont été excellents, mais grâce à un metteur en scène yougoslave surtout. Ils ont joué une pièce de l'auteur russe Majakowski.

On ne peut donc pas dire que le choix des pièces des invités ait toujours répondu au désir des Yougoslaves, mais le contact est établi, l'entreprise va pouvoir être renouvelée. Pour cette première fois, c'était bien l'essentiel. Souhaitons que les efforts des organisateurs obtiennent chaque année une réalisation plus féconde de leur but : le rétablissement d'un contact entre étudiants de pays idéologiquement séparés.

LA VIE DANS LES AGE

VENTE DE DISQUES

TOUS LES JEUDIS DE 12 H. 30 A 14 H.
(Bureau AGECEITE)

Machines à écrire „OLIVETTI”

en vente dans les bureaux
de l'AGECEITE, de l'AGEPUL et de la FEN
— Fortes réductions —

Le bureau du STU et des POLYCOPIES se trouve dorénavant au 2^e étage du FRU.

Permanences: Tous les jours de 14 à 16 h., ainsi que le mardi et le mercredi de 12 h. 30 à 13 h. 30.

SPORTS

SKI

WEEK-END à LEYSIN les 3 et 4 février

Prix Fr. 24.— comprenant: voyage collectif aller-retour, souper, logement en chambre, petit-déjeuner, leçons de ski, réduction sur les télé-cabines et les 4 skilifts.

Supplément Fr. 3.— pour les personnes n'ayant pas la carte d'étudiant 61-62.

Assurance Fr. 5.— à verser au c. c. p. II 72 25.

Horaire dép. 07.12 Lausanne arr. 18.53
arr. 08.31 Leysin dép. 17.14

Rendez-vous 06.50 dans le hall central de la gare.

Logement Grand Hôtel de Leysin.

Paielements-inscriptions jusqu'au lundi 29 janvier.

WEEK-END aux MARÉCOTTES, 24 et 25 février

Prix Fr. 24.— comprenant: voyage collectif aller-retour, souper, logement en chambre, petit déjeuner, leçons de ski, réductions sur le télésiège et 2 skilifts.

Supplément Fr. 3.— pour les personnes n'ayant pas la carte d'étudiant 61-62.

Assurance Fr. 5.— à verser au c. c. p. II 72 25.

Horaire dép. 08.09 Lausanne arr. 18.53
arr. 09.53 Marécottes dép. 17.02

Rendez-vous 07.50 dans le hall central de la gare.

Logement Hôte du Mont-Blanc.

Paielements-inscriptions jusqu'au 19 février.

Divers Ceux qui ne savent pas utiliser le skilift sont priés de s'abstenir.

JULIEN BENDA

tats de l'intelligence. Il faut donc absolument se contenter de notre plus puissant outil de connaissance, l'intelligence. L'intuition de Bergson, si elle devient conséquente avec elle-même, se résoud en un inexprimable, ce qui assurément n'est pas le but de la philosophie, du moins dans sa variété occidentale (conférer le bergsonisme ou une philosophie de la mobilité). A l'existentialisme, Benda reproche d'exalter la vie au détriment d'un jugement sur la vie. « Philosophie d'une époque de décadence, dit-il, marquée par son stoïcisme moral et son indigence intellectuelle ». Les reproches qu'il adresse au matérialisme dialectique sont du même ordre. Il conteste le besoin de faire coïncider la dialectique avec le sens de l'histoire alors que la dialectique, si elle est l'expression d'un rationalisme sérieux, ne saurait se prévaloir que de vues intellectuelles sur le sens de l'histoire. Ce qui ne suffit en aucun cas aux penseurs marxistes.

Le critique littéraire.

Prônant avant tout le culte de l'idée, Benda est opposé, souvent de façon violente, à toute littérature affective.

Dans son livre, *La France byzantine*, il s'en prend surtout à Va'éry, Proust et Gide. Il leur reproche à tous trois un intellectualisme fin, masquant un sensualisme littéraire. Cette sensibilité littéraire se détache d'ailleurs du sort de l'ensemble des humains « les ouvrages des grands représentants de la littérature ici en cause, des Mallarmé, des Proust, des Gide sont remarquables par l'absence de tout sentiment franchement humain. » A Valéry, Benda fait un procès très serré. L'intellectualisme du doctrinaire de mauvaise pensée, analysé et soupesé et finalement rejeté sous la catégorie du mysticisme. En plus, Benda ne peut pardonner à Valéry son nihilisme sous-jacent et sa logomachie dans le sens primitif du mot.

Les livres de Benda forment avant tout un témoignage contre les valeurs intellectuelles admises par notre époque. Leur ensemble constitue assez exactement le contrepiéd de la littérature à la mode, phénoménologique, existentialiste ou mobiliste.

Pierre Katz

LAUSANNE

Club Universitaire International

Deux conférences ont déjà été faites sur l'Espagne et l'Angola.

Sont prévues: deux conférences sur l'évolution de l'homme, vue par un marxiste, puis par un chrétien, et une autre sur les effets radiologiques des explosions nucléaires et leurs conséquences.

Et maintenant...

Musique I

En veux-tu? En voilà!

Dans le cadre du CUI, l'AGEPUL a formé deux orchestres de jazz qui, dès février, joueront une fois par semaine dans la cave du FRU. Avis aux exigeants: s'abstenir!

Dans cette même cave, pour les éclairés, les exigeants, pour ceux qui ne le sont pas et ceux qui le seront... des auditions stéréophoniques de musique variée, jazz et classique, auront lieu tous les jeudis dès 19 h. Si un disque vous a plu, filez en droite ligne à l'AGEPUL. Vox populi vox dei.

Art et culture

Un coup d'œil en passant...

Dès le début du semestre, la note a été mise sur l'art. Exposition quotidienne de reproductions, la collection entière étant mise à la disposition des étudiants tous les jours au bureau de l'AGEPUL.

Bientôt des cours d'échecs pour étudiants débutants et moyens, et comme il se doit, des tournois.

Musique: jazz, classique dans le cadre du CUI.

Photographie: c'est beau la tradition... encore un concours cette année.

NEUCHÂTEL

Il ne s'agit pas tant de parler que de communiquer

La réception des nouveaux étudiants devient une cérémonie vénérable de l'Université. Elle a eu lieu cette année en même temps que la fête de fin d'année. Robes académiques, collier de recteur, huisserie en uniforme, allocutions, le cadre était parfait à souhait sous l'œil vigilant des défunts maîtres de la Maison pendus à la cimaise. Les néophytes ont serré la main du recteur et de leur doyen, inscrit leur nom dans le livre d'or de l'Université.

M. le recteur s'est adressé aux nouveaux en définissant entre autre le sens du travail universitaire: l'Université est le lieu de la recherche libre, capable de respecter l'objet auquel elle s'applique. Cette liberté s'accompagne du langage, moyen d'expression et de communication de la connaissance. Il ne s'agit pas tant de parler que de communiquer.

Signalons que, pour la première fois, le président de la FEN participait à cette cérémonie. Son allocution s'est attachée à préciser le rôle de l'étudiant, ce jeune travailleur intellectuel.

Si le sérieux était de mise à l'Aula, la Fête de fin d'année à la Rotonde était d'ambiance joyeuse, même sans production! Si le twist a encore peu d'adeptes, le petit blanc de Neuchâtel n'a pas manqué de faire certains ravages.

Deux initiatives très heureuses ont marqué les vacances d'hiver. A

la demande des autorités universitaires, un grand nombre de professeurs ont invité des étudiants étrangers à passer une soirée dans leur famille. Et le 4 janvier, M. le Recteur avait convié professeurs et étudiants non-européens à une réception fort sympathique. Une collation mit les esprits en verve. Dans l'hilarité générale, on vit, spectacle rare s'il en est, un historien jouer le rag-time, un théologien se prendre pour Don Quichotte, et un Diderot converser avec un sosie de BB qui révélait des dons indéniables.

Initiatives couronnées de succès. Il est maintenant temps que les étudiants, tous les étudiants neuchâtelois suivant l'exemple de leurs professeurs.

Sports

A la suite des débats de l'Assemblée générale de la FEN, le commissaire aux sports a présenté devant l'Assemblée des délégués un rapport détaillé sur l'activité et la situation financière de la Commission sportive universitaire. L'Assemblée des délégués s'est déclarée satisfaite du rapport et a exprimé le vœu que le sport tienne une place plus grande dans la vie universitaire.

Camp de ski:

Le Comité de la FEN a décidé en principe d'organiser une semaine de ski dans la région de St-Moritz. Ce camp aurait lieu fin mars et son prix serait des plus raisonnables.

QUAND ON POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO
+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

Démocratisation de l'accès aux études

Un grand pas en avant

1874

Instruction primaire gratuite

1962

Instruction complète généralisée ?



M. ALFRED BOREL

Conseiller national
radical genevois

(Cliché obligeamment prêté par „Le Genevois”)



M. PIERRE GRABER

Conseiller national
socialiste vaudois

(Cliché obligeamment prêté par „Le Peuple”)

Sommes-nous à la veille d'une révolution ?
Les „Voix Universitaires” ont rendu visite à
deux Députés qui se sont fait les porte-
parole de la jeunesse

Interviews recueillis
par Henri-Philippe Cart

Voix Universitaires : — Les députés, les conseillers nationaux déposent régulièrement des motions. Mais quel fait, quelle préoccupation vous ont incités à intervenir en 1961 et à demander l'intervention de la Confédération en faveur de l'aide financière aux étudiants ?

M. Graber : — Depuis trois ans le parti socialiste s'est penché sur cette question. Ces études ont fait l'objet d'un rapport à notre dernier congrès. Il existe également une pression de l'opinion publique que les enquêtes menées par le mouvement étudiant ont accentuée. C'était donc le moment de faire entendre notre voix, d'autant plus que nous sommes convaincus de la volonté d'agir rapidement du chef du Département fédéral de l'Intérieur, M. Tschudi.

M. Borel : — L'expérience que j'ai acquise à la tête du Département de l'Instruction publique de Genève, m'a montré que les mesures tendant à la démocratisation de l'enseignement ne déploient que très lentement leurs effets. Et pourtant, le canton de Genève distribue pour 1 1/2 million de bourses par an. Je me suis rendu compte du danger qu'il y a à accentuer le décalage entre les cantons, car les réserves de cadres se trouvent surtout dans les cantons qui ne prendront ou ne pourront pas prendre des mesures semblables aux nôtres. Dans la situation actuelle, il y a en quelque sorte des étudiants favorisés à cause du domicile de leurs parents.

V. U. : — On parle de « droit aux études », et M. Graber vous avez repris cette notion dans votre motion. Que faut-il entendre exactement par là ?

M. Graber : — Si le XIX^e a été le siècle de la généralisation de l'enseignement élémentaire, le XX^e doit être celui où l'enseignement la plus complète, quel que soit son degré, sera garantie à chacun en fonction de ses capacités. Tout enfant, quels que soient son milieu et son domicile, doit recevoir gratuitement l'enseignement pour laquelle il révèle des aptitudes suffisantes. Ce droit doit être garanti par la Constitution. La gratuité doit comprendre non seulement l'écolage et les manuels, mais aussi l'indemnisation des frais de transport ou d'entretien hors du domicile familial.

M. Borel : — Mon collègue a fait l'inventaire du problème dans sa motion. Personnellement, j'ai limité mon intervention à des mesures d'urgence, car si on peut généralement souscrire aux thèses de M. Graber, les divergences sont cependant nombreuses concernant le droit aux études. Cette notion provoquerait aux Chambres fédérales une discussion philosophique interminable, c'est pourquoi je préfère une disposition plus simple, plus technique. Mais il va sans dire qu'à mes yeux également la notion d'équité passe bien avant celle du besoin des cadres.

V. U. : — La Constitution fédérale devra être modifiée, le Conseiller fédéral M. Tschudi l'a annoncé. Pensez-vous qu'elle se heurtera à de fortes oppositions ?

M. Borel : — Si cette modification tient compte d'une péréquation financière entre les

cantons, si elle est technique, elle ne créera aucune difficulté. Ma motion a d'ailleurs été soutenue par des députés de presque tous les partis. Je ne crois pas que les organisations qui, en novembre, s'étaient opposées aux vues de M. Tschudi, continuent de mettre le bâton dans les roues.

M. Graber : — Lorsque M. Tschudi a annoncé aux Chambres fédérales son intention de donner suite à nos demandes de modification de la Constitution, c'était pour beaucoup une surprise. Néanmoins cette déclaration n'a pas paru soulever beaucoup de murmures. En effet, le nouvel article sera large et n'imposera rien aux cantons ; il donnera simplement la possibilité à ceux qui le voudront, de recevoir des subsides fédéraux. Je suis très satisfait de la tournure que prennent les événements.

V. U. : — Sous quelle forme la Confédération va-t-elle agir ? Par des bourses fédérales, par des subsides fédéraux aux bourses cantonales, ou par l'institution d'une caisse nationale de prêts d'études ?

M. Borel : — Les prêts ne sont qu'une solution tout à fait subsidiaire, tout au plus une mesure d'urgence pour les scrupuleux, pour les étudiants aux vocations tardives, pour certaines études faites à l'étranger. Elle sera certainement réalisée sur le plan fédéral, mais elle perdra rapidement de son importance. Ce qui est plus intéressant, c'est que dans le même temps la Confédération subventionnera les régimes cantonaux de bourses.

M. Graber : — Il n'y aura pas de bourses directement fédérales. La caisse de prêts sera instituée, mais c'est un emplâtre sur une jambe de bois. Par un soutien des régimes cantonaux de bourses d'études, la Confédération permettra aux cantons qui sont conscients du problème de la démocratisation de l'accès aux études, d'ouvrir la voie. Et c'est là l'essentiel, car leur exemple entraînera forcément les autres cantons. Ce phénomène s'est déjà produit pour la plupart des questions sociales. On est assez loin de notre objectif idéal, le droit aux études, mais c'est la seule façon de progresser.

V. U. : — Croyez-vous que la Confédération accordera ses subventions sans conditions ? et alors sous quelles conditions ? C'est là tout le problème de la loi d'exécution de la nouvelle disposition constitutionnelle.

M. Graber : — Les cantons ne seront pas obligés de prendre certaines mesures. La Confédération aura la possibilité d'assurer des subsides aux régimes de bourses modernes. Pour être moderne, un régime de bourses doit remplir certaines conditions, en particulier le caractère automatique de l'examen de la situation de chaque élève. Il est nécessaire que l'Etat, par

l'intermédiaire de l'école, offre les bourses. Il faut rechercher les candidats. D'ailleurs les bourses ne doivent pas être l'unique moyen de démocratisation de l'enseignement. L'enseignement doit notamment tendre à l'orientation des élèves, et non pas à leur sélection. Le milieu familial joue aussi un rôle considérable : l'élève a besoin de l'appui de sa famille. Celle-ci n'est pas toujours en mesure de le lui accorder : il faut donc suppléer aux carences involontaires de la famille. Cet appui intellectuel est aussi important que l'appui financier.

M. Borel : — La Confédération imposera des exigences minimum. Pour moi, je les vois un peu en retrait de l'usage genevois. La régularité de l'octroi est une des articulations-maîtresses qui doit être respectée : à 15 ans, l'élève doit être sûr de recevoir une bourse s'il en a besoin. Les dossiers doivent donc passer sans formalité du degré secondaire au supérieur.

J'aimerais souligner également l'importance des relations entre le corps enseignant et les parents. A Genève, elles ont tendance à s'améliorer lentement. Pour remédier à l'handicap que représentent certaines situations familiales, le canton de Genève vient de créer des classes d'études pour les élèves de 12 à 18 ans. Parfois, il faut presque se demander si l'internat ne serait pas une solution. Pour l'instant, je n'en suis pas partisan. Il faut également constater que l'enseignement est lié à tout un contexte social : les logements trop exigus, la mauvaise insonorisation ont par exemple une influence considérable sur la réussite scolaire.

Concernant la façon d'attribuer les bourses, je dois mentionner qu'il nous est arrivé à Genève d'accorder une bourse complète à des enfants contre la volonté des parents, lorsque ceux-ci, pour des raisons qui n'en étaient pas, s'opposaient à l'épanouissement intellectuel de leurs enfants. De même les conseillers en matière de bourses se rendent régulièrement dans les familles pour leur expliquer les buts que nous poursuivons et les convaincre de leur bien-fondé.

V. U. : — Pour terminer, comment jugez-vous le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution des esprits vers une démocratisation de l'accès aux études ?

M. Borel : — Il est regrettable que les étudiants suisses ne soient pas unis. Cependant certains milieux ont nettement exagéré ces divisions et s'en sont servis.

M. Graber : — Le rôle de l'UNES et des AGE a été à peu près décisif. L'action des étudiants a fait considérablement avancer l'opinion. Bien sûr, si vous étiez unis, votre force de persuasion serait encore plus grande. Il vous faut continuer vos efforts dans la voie que l'UNES et les AGE romandes ont marquée.

V. U. : — Evidemment ! Mais nous pouvons dire que vos deux interventions devant les Chambres fédérales représentent un grand pas en avant vers la réalisation des revendications des étudiants. Soyez assurés qu'ils vous en savent gré.



VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 14ème année - Février 1962

EDITORIAL

La liberté de pensée compte parmi l'une des grandes acquisitions de l'humanité. Elle est le fait d'une société adulte au vrai sens du terme, d'une humanité capable de tolérer en son sein des individus suivant une pensée propre, parfois opposée à celle approuvée en haut lieu — ne serait-ce que par l'opinion publique. Cette opinion publique, disons-le franchement, n'est, bien souvent, ni celle de la majorité et encore moins celle des plus capables, mais simplement celle des gens qui crient le plus fort, le plus publiquement. Aussi revendiquent-ils que leur opinion soit consacrée «publique», en d'autres mots officielle. C'est la seule que l'homme de la rue doit connaître et c'est aussi celle qu'il adopte. Faute de mieux, bien entendu. Il est important de noter que ces faiseurs de la pluie et du beau temps ne manquent pas de souffle pour clamer leur vertu ou leur indignation, d'autres moyens appropriés se trouvant toujours à portée de main quand les cris ne suffisent pas pour alarmer «les inconscients» devant l'imminence du danger. Ce danger, c'est une opinion originale qui se fait jour, une

LE DELIT D'OPINION

vérité douloureuse à s'avouer, et voilà la paresse intellectuelle qui se rebiffe sous toutes ses formes contre l'évidence! Elle revêt tous les déguisements imaginables, cette fâcheuse tendance à penser que tout va très bien puisqu'on a toujours fait ainsi ou qu'il suffit de faire le contraire pour que tout aille mieux encore. Cet état d'esprit sévit dans toutes les couches sociales; il se reconnaît à ce que son contraire rôde toujours dans les parages, le montrant du doigt et l'accusant des pires méfaits. Toujours est-il que les deux forment un couple inséparable, faux et intolérants, chacun à sa manière: conformisme-anticonformisme, bienséance-amoralité, gouvernants-gouvernés. Cette antinomie est naturelle et fait partie du patrimoine humain, dont elle constitue une des hypothèques. Elle est naturelle mais elle n'est point fatale. L'humanité est appelée à évoluer, à atteindre cette maturité qui la rend capable de supporter, sinon de méditer une pensée discordante, importune.

Et c'est là où cette maturité fait défaut que naît le fameux «délit d'opinion» tant abhorré chez nous parce qu'il fait partie intégrante de tout système totalitaire, parce qu'il engendre la suspicion générale, le droit et la justice cédant le pas à la dénonciation et à l'arbitraire. Déjà certains remous en Suisse nous font réfléchir: quand des êtres tout à fait inoffensifs se trouvent en butte à des vexations pour l'unique raison qu'ils refusent d'adopter la «vérité» des autres, quand l'ambiance résonne de «crypto» et de «fasciste», il est temps que nous, étudiants, levions la tête pour prendre la défense de cette valeur sans laquelle il n'y a plus de science possible: la liberté, qui est le droit à une recherche objective, sans a priori et au seul service du bien de l'humanité. Combattons murs et barbelés, symboles de l'oppression, mais gardons-nous de les installer chez nous à notre tour.

Malte Giovanoli,

Une mission sacrée

Pour la première fois depuis 1956

ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS (AGECITE)

La dernière assemblée des délégués a décidé de réunir tous les étudiants pour connaître leur avis sur l'initiative contre l'armement atomique de l'armée suisse.

Les délégués estiment ce problème controversé trop grave pour être de leur seule compétence. Il appartient à tous les étudiants de se prononcer en venant à la

Salle des XXII cantons

LUNDI 26 FEVRIER

à 20 h. 30

La manifestation se déroulera en deux temps: séance d'information suivie d'un débat entre les participants, puis,

Ordre du jour

1. Constatation du quorum 30 % des membres
2. Entrée en matière
3. Vote

Seuls les étudiants suisses peuvent participer à cette assemblée

Contrôle des cartes AGE (timbrées pour le semestre d'hiver 61-62)

Si le quorum n'est pas réuni, une seconde assemblée sera convoquée dans les huit jours; elle délibérera sans exigence du quorum.

On devrait relire plus souvent la Charte de Grenoble. L'article 6 par exemple: En tant qu'intellectuel, l'étudiant a droit à la recherche de la vérité et à la liberté qui en est la condition première. Ou la fin de l'article 7: l'étudiant a le devoir: De défendre la liberté contre toute oppression, ce qui pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.

Le passage à l'Université ne devrait plus se limiter à ces quel-

ques années d'apprentissage professionnel, dans une agréable atmosphère d'irresponsabilité, qu'il est encore trop souvent.

Il faut y prendre le goût de la liberté et de la vérité. Une habitude assez forte pour résister aux efforts qu'on fera ensuite pour nous en «guérir». C'est cela aussi, le métier d'intellectuel!

Raymond Spira

*

N. de la R. — Il conviendrait à cette occasion de reviser l'article 3 des sta-

tuts de l'AGECITE: «...L'AGECITE est neutre en matière politique...». En respectant cet article à la lettre, nous ne pourrions entreprendre aucune action d'envergure, contacter les autorités par exemple, ni proposer des solutions. Aussi serait-il souhaitable de remplacer ce terme de «neutralité politique» par «indépendance en matière politique». Comme exemple citons l'art. 5 de la FEN (Neuchâtel): «La FEN ne prend aucune position entre partis politiques».

Une telle modification des statuts consacrerait un état de fait; autant être réaliste et ne pas s'occuper du faux problème de l'apolitisme.

SOMMES-NOUS DE FUTURS MALADES MENTAUX ?

En août 1961, l'Entraide universitaire mondiale a réuni à Villars-les-Moines une Conférence européenne sur la santé mentale des étudiants. D'éminents spécialistes, médecins, psychiatres, psychologues, professeurs de presque tous les pays d'Europe y prirent part. Comme les « Voix Universitaires » l'avaient annoncé précédemment, cette réunion a abordé un sujet qui, jusqu'à présent, est resté méconnu par beaucoup. C'est pourquoi il convient d'y revenir, en précisant d'emblée que la santé mentale chez les étudiants ne se limite pas à l'étude des rares cas de schizophrénie ou d'affections aiguës, mais comprend tous les aspects de l'évolution psychique chez l'étudiant. La communication que M. le prof. Renzo Canestrari, de Bologne, a faite à la Conférence, donne un aperçu général de cette évolution. Cet article en fait le résumé.

H. Ph. Cart

Le jeune étudiant qui fait son entrée à l'Université n'est en réalité pas encore sorti de l'adolescence : les problèmes ayant trait à la constitution de son identité personnelle, à son rôle professionnel et social, à son rôle sexuel sont encore à résoudre. La maturation psycho-physiologique et les transformations sexuelles qu'elle entraîne, provoquent une fracture dans le développement du sujet qui se trouve fort mal à l'aise dans sa vieille personnalité enfantine et ne possède pas encore une personnalité adulte. Tous les équilibres d'adaptation préexistants sont remis en jeu et la conquête d'une nouvelle identité personnelle semble être devenue la tâche essentielle de cet âge.

Le rôle étudiant

On a donné à cette période le nom de « moratoire psycho-social » : l'individu, en adoptant une série de « rôles » librement expérimentés, cherche à déterminer quelle est sa fonction professionnelle et à atteindre une insertion harmonieuse dans le groupe social. Les chances de succès de ces « répétitions générales » dépendent en grande partie de l'ambiance et du type de structure de la société à laquelle l'adolescent appartient.

L'état social d'un étudiant universitaire est une de ces structures. Pour des raisons variées et difficilement analysables, cet état n'offre à la plupart des jeunes gens aucun rôle stable et concret ; il leur réserve au contraire un rôle ambigu et contradictoire qui ne contribue certes pas à la réalisation d'une synthèse personnelle harmonieuse.

L'Université hostile à la personnalité ?

Lorsque l'adaptation ne se fait pas du tout, l'étudiant, devenu étranger au milieu universitaire, court le risque d'une faillite totale de ses projets professionnels et s'abandonne dangereusement à des rêveries où la rationalisation de son incapacité et les prévisions irréelles occupent la plus grande place. Dans la plupart des cas, ce sont des étudiants dans cette situation qui s'adressent aux services médico-psychologiques (quand ils existent).

L'étude de ces cas fournit des données du plus grand intérêt sur la façon dont est vécu le « rôle » d'étudiant. Elle devrait permettre d'établir s'il y a dans la vie de l'Université un facteur ou une condition hostile au développement de la personnalité et de rechercher, en cas de réponse affirmative, le meilleur moyen d'éliminer cette condition négative.

tive.

Difficultés financières

Très souvent, ce sont des difficultés financières que nous trouvons au premier plan : l'obligation de travailler pour faire face aux frais d'études contraint l'étudiant à une dispersion de forces dont les répercussions négatives n'atteignent pas seulement le rendement scolaire, mais provoquent également un état d'anxiété et d'incertitude, puis une incapacité de supporter les programmes à longue échéance de la carrière universitaire.

Dépendance de la famille

Il est fréquent de trouver un état d'âme analogue chez les étudiants dont les études sont financées par les familles, en particulier quand il s'agit de familles peu aisées ou pauvres. Il se manifeste chez ces jeunes gens des sentiments ambivalents vis-à-vis de la sujétion qui les lie à leur famille. Dans ces situations, le détachement émotif envers la famille est progressif et pratiquement inévitable. L'obligation d'accepter le soutien matériel et moral de la famille finit par susciter un sentiment de culpabilité auquel l'étudiant réagit agressivement tout en devant naturellement faire bonne mine à ce qu'il reçoit.

L'isolement de l'étudiant

L'organisation des études contribue de son côté dans une large mesure à cet état d'isolement. Il s'agit d'une part de la grande difficulté, parfois de l'impossibilité, de s'adresser directement au professeur en raison soit du grand nombre d'étudiants qui transforme automatiquement le professeur en conférencier, soit de la distance psychologique créée par une méthode d'enseignement d'où est exclu tout travail de groupe. Et d'autre part, il s'agit de l'absence de contrôle officiel périodique de l'état de préparation de l'étudiant pendant la durée des cours, de sorte que tout est renvoyé au jour fatidique de l'examen.

Cet état accentue l'isolement de l'étudiant déjà prédisposé par son âge et par sa structure psychologique et sociale, et la préparation de l'examen devient une épreuve solitaire et personnelle, affrontée sans aide, sans conseils et sans guide.

La tradition estudiantine

Nous avons ensuite un autre aspect très particulier de l'ambiguïté du « rôle » universitaire, aspect qui pose des problèmes malaisés à résoudre. Il s'agit du cliché traditionnel de l'étudiant, nécessairement libre, bohème et grand coureur de jupons. Ce personnage

est au fond absolument anachronique : aujourd'hui les étudiants ne forment plus l'aile jeune d'une classe privilégiée. Les études sont coûteuses et imposent aux familles de lourds sacrifices. Elles sont devenues une opération économique : la carrière étudiante est un investissement humain et technique. L'image de l'étudiant traditionnel a toutefois la vie dure et en impose encore à bon nombre de jeunes qui entrent à l'Université.

L'ambiguïté de la vie mondaine.

Nous avons ainsi passé en revue quelques aspects essentiels de l'état d'ambiguïté et de la précarité d'identification du rôle universitaire. Au fait, nous trouvons l'ambiguïté dominante : la vie universitaire en tant que période transitoire entre le travail subordonné de l'école secondaire et le risque du choix professionnel.

En fait, la structure objective de la vie universitaire ne provoque un « breakdown » névrotique que chez les jeunes gens dont la tolérance à l'ambiguïté et la capacité de résoudre des problèmes ont été affaiblies par une prédisposition caractérologique ou par des antécédents personnels particuliers. Il n'en reste pas moins qu'à côté des névroses préconstituées auxquelles la vie universitaire offre un terrain fertile de développement, certaines conditions objectives conduisent à des situations de désadaptation aiguë.

Le conflit études-travail

En outre, les possibilités d'emploi immédiat qui parfois se présentent aux étudiants peu aisés ou auxquelles ils aspirent par moment, s'opposent à la poursuite des études et créent des conflits intérieurs dont leur énergie psychique sort affaiblie.

Des tensions tout aussi graves pèsent sur les jeunes gens qui ont résolu leurs problèmes en acceptant une occupation retribulée, grâce à laquelle ils peuvent faire face aux frais de leurs études. Pour ne rien dire des qualités intellectuelles nécessaires et de la résistance à l'effort imposé par un travail double, seule une personnalité bien intégrée peut résister efficacement à un semblable compromis. Il y a un conflit ouvert entre le travail et l'étude. D'une part, le travail peut être considéré comme l'obligation avilissante qui empêche les plus nobles aspirations de se réaliser et dont le potentiel se disperse ; d'autre part, les études peuvent être considérées comme le « non-travail » improductif et illusoire. Ces notions objective-

ment erronées font néanmoins partie de la communis opinio.

L'élévation sociale par l'Université

De plus, les tensions réservées à l'étudiant pauvre partagé entre son travail et ses études sont grandement accrues là où la hiérarchie des classes sociales est fortement marquée. En effet, ces jeunes gens d'origine ouvrière ou paysanne, quels que soient les motifs officiellement déclarés de leurs études, considèrent avant tout le diplôme universitaire comme un affranchissement social. Dans une structure sociale où la qualité d'intellectuel ou de licencié équivaut de droit à un titre social, obtenir un diplôme universitaire ne signifie plus simplement réalisation et accomplissement d'un potentiel intellectuel ou opération économique, mais surtout l'acquisition d'une condition sociale de prestige.

C'est là une ambiguïté de plus de la vie universitaire : il y a en effet affaiblissement de la solidarité avec le groupe social originaire et hostilité latente ou indifférence du groupe dans lequel le diplômé devra entrer. Ce conflit est parfois résolu, du moins temporairement, par l'attribution au changement de classe d'un caractère de revanche sur la classe dominante. Mais cela ne fait que radicaliser l'aspiration au succès et augmenter l'anxiété des années d'études.

Cet ensemble de conflits et l'ambiguïté du rôle universitaire forment ainsi l'état de fonds sans la connaissance duquel il est impossible de bien

comprendre et d'évaluer clairement les troubles mentaux chez les étudiants. En effet, ces troubles existent toujours en fonction du mécanisme précis de défense contre ce qui est considéré comme une menace de l'identité personnelle et de l'estime de soi.

Une réforme s'impose

Un bilan documenté des résultats d'un service de consultations médico-psychologiques sera possible. D'ores et déjà, il est possible d'affirmer que l'expérience acquise (dans le cas présent en Italie, mais la situation suisse n'est certainement pas très différente), a doublement confirmé son utilité :

- en démontrant que le service médico-psychologique est pour les étudiants universitaires une nécessité urgente dont il convient de tenir le plus grand compte aussi bien pour le traitement des affections psychiques que pour leur prévention au moyen de services de conseil et d'orientation universitaire ;
- en démontrant que la santé mentale des étudiants n'est pas exclusivement du ressort des services d'orientation et de psychothérapie. Un programme sérieux d'hygiène mentale chez les étudiants exige une réorganisation des études universitaires : abolition de toute discrimination socio-économique pour l'admission aux études supérieures, fréquentation des cours pour tous, réforme de l'enseignement et adoption du travail en groupe, contrôle périodique et individuel des notions acquises.

AGECITE polycopiés

LISTE DES COURS

SOC	Sociologie générale	Fr. 13.—
	Année 60-61	
MC	Marché commun	Fr. 5.—
EPH	Economie politique	
	Hiver 61-62	Fr. 10.—
GBC H	La Grande Bretagne et le Commonwealth (Institutions politiques comparées), texte établi par M. le Prof. Bridel, Hiver 61-62	Fr. 9.—
INT H	Introduction aux études juridiques, abrégé du cours de M. le Prof. Gilliard, année 61-62	Fr. 10.—
DIPR H	Droit international privé, Hiver 61-62	Fr. 9.—
ECF H	Economie financière, Hiver 61-62	Fr. 9.—
DP	Droit pénal, Année 61-62	Fr. 12.—
FDE	Faits et doctrines économiques, Hiver 61-62	Fr. 9.—
DL	Deutsche Literatur, Win.sem. 61-62	Fr. 9.—

Moyens de commander un cours polycopié

- Verser le prix au Ccp. II 23 119 en indiquant au verso du coupon la cote du cours désiré, ainsi que le nom et l'adresse exacte.
- Commander et payer le cours au Bureau des Polycopiés de l'AGECITE, 2^e étage du FRU. Heures d'ouverture : de 10 à 12 h.

Le cours vous sera envoyé à domicile au fur et à mesure de sa parution.

LA VIE DANS LES AGE

Lors d'un entretien avec le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef présentants de la FEN, M. le Condu Département de l'Instruction publique leur a demandé de préciser la position de la FEN face à son intention d'améliorer le régime des bourses d'études. Le 20 janvier, le comité de la FEN lui a fait tenir un memorandum à ce sujet. Après une discussion approfondie, l'Assemblée des délégués a ratifié ces propositions à l'unanimité. Souhaitons que celles-ci aboutissent rapidement, afin de déployer leurs effets dès la prochaine année scolaire. Les VU ne manqueront pas de tenir leurs lecteurs au courant de l'évolution des pourparlers.

Neuchâtel

CAMP DE SKI FEN - ACE

Lieu: Randolins s. St-Moritz
Date: du 24 mars au 1. avril
Prix: Fr. 90.—

comprenant voyage aller et retour; pension complète; assur. accidents; leçons de ski.

Inscriptions: Bureau de la FEN.

Renseignements: 41, Fbg de l'Hôpital, jusqu'au 1. mars

Le Service du Tourisme Universitaire (STU), dont le programme de printemps vient d'être distribué aux étudiants, a vu son chiffre d'affaires annuel dépasser le million de francs. Cette expansion nécessite une nouvelle structure. En effet, le Bureau de l'UNES n'a matériellement plus le temps de superviser une activité aussi débordante. C'est pourquoi, le STU deviendra sous peu une société coopérative. L'Assemblée des délégués de la FEN a accepté que la FEN devienne membre coopérateur. Ainsi on peut espérer que le slogan du STU « par les étudiants, pour les étudiants », prendra une signification toujours plus réelle.

En présence de M. Oguey

Le comité de SSP organise une série de conférences d'informations pour les étudiants. La première, traitant du syndicalisme, a eu lieu en décembre. Nous en avons déjà parlé et vous avez pu lire dans le dernier numéro des VU l'interview de Pierre Gaudez par J.-L. Perret à ce sujet. Une seconde réunion s'est tenue au Foyer universitaire le 30 janvier; 70 étudiants environ étaient présents pour entendre parler de la « démocratisation » des études; il s'agit de permettre à chaque enfant, quelle que soit la situation financière de ses parents, de les achever, s'il en a les moyens d'accéder aux études supérieures et intellectuelles.

Tout d'abord A. Korf, (assistant en SSP) fit un exposé des problèmes multiples qui se posent aux étudiants quant à leurs conditions de vie et de travail. Il insista particulièrement sur la solidarité, l'unité nécessaires à toute action, dans le cadre de chaque faculté d'abord, puis à l'AGE, par l'intermédiaire des comités.

Parmi les problèmes relatifs aux conditions de travail il distingua les affaires strictement universitaires (par exemple les photocopies), de celles qui dépendent d'une intervention de l'Etat (la création d'un système de bourses); dans ces cas-là une collaboration des étudiants aux efforts des autorités est vivement souhaitable et certainement profitable! En 1957, le Manifeste de Grenet, appuyé par une enquête très sérieuse sur la situation sociale et matérielle des étudiants lausannois, a joué un rôle déterminant dans la création du Fonds cantonal des études supérieures.

Dans ce domaine nous devons jouer le rôle d'un accélérateur nous a dit Korf en guise de conclusion.

Michel Renaud, président de l'UNES, parla ensuite de la démocratisation des études sur le plan de la Confédération. Jusqu'en 1960, le manque de coordination entre les différentes universités suisses n'a pas permis d'entreprendre une action efficace. Mais depuis, l'UNES s'est prononcée en faveur d'un système de bourses fédérales dont les critères d'attribution seraient les suivants:

— Critère financier: examen automatique de la situation de chaque étudiant, attribution sans formalités d'une bourse à fonds perdu à tout étudiant suisse dont la situation financière justifierait une telle mesure; le montant de la bourse serait calculé d'après un système de normes préalablement établi (tenant compte du revenu et des charges des parents).

— Critère intellectuel: capacité de faire des études supérieures; liberté dans le choix des études. Juridiquement, il est nécessaire de modifier l'article 27 de la Constitution fédérale pour que la Confédération acquière la compétence en la matière.

Lors de la session de décembre des Chambres fédérales, les Conseillers Borel et Graber ont déposé une motion demandant une intervention fédérale; le Conseiller fédéral Tschudi a annoncé qu'un projet de modification de l'article 27 est à l'étude.

Cette modification sera probablement acceptée par les Chambres et par le peuple suisse. Elle permettra à la Confédération de soutenir les régimes cantonaux existants. La question qui se pose maintenant est de savoir quelles conditions devront remplir les bourses cantonales pour avoir droit au remboursement fédéral.

Il importait enfin de dire ce qui a été réalisé dans le canton de Vaud. M. le Conseiller d'Etat Oguey s'en chargea.

A la suite du manifeste de Grenet qui demandait, je le rappelle, pour les études supérieures, la création d'un système de bourses à fonds perdus, l'examen automatique de la situation financière de chaque étudiant vaudois (suivi de l'attribution d'une bourse, si elle se révélait nécessaire), le Département de l'Instruction publique a élaboré un projet. Il s'est prononcé pour un système mixte (prêt d'honneur-bourse): l'étudiant qui en bénéficie doit rendre, dans un délai de 15 ans à partir de la fin de ses études la moitié du montant obtenu; il ne paie pas d'intérêts et bénéficie d'un taux d'escompte élevé pour les sommes qu'il rembourse avant

terme. Ce sont des raisons d'équité qui ont incité M. Oguey à demander un tel système: si les bénéficiaires ne prenaient pas leur part, ils seraient trop avantagés par rapport à ceux qui ne reçoivent aucune aide.

Les étudiants s'ireux d'obtenir une bourse en font la demande; ils sont convoqués devant une commission paritaire comprenant un étudiant et un professeur. (Il y a une telle commission dans chaque groupe de facultés — fac. morales, fac. scientifiques, EPUL) — Chaque cas particulier est ainsi étudié; si la commission est favorable, elle propose un certain montant (maximum 2500 francs par semestre) qui sera attribué après ratification par une commission tripartite comprenant les trois étudiants des commissions paritaires, les trois professeurs, le président de la Société académique vaudoise et un représentant de l'Etat. Trois cent mille francs alimentent annuellement le fonds; environ cent cinquante étudiants en bénéficient actuellement.

Monsieur Oguey se montra satisfait des objectifs atteints. Il est vrai que parallèlement à cette aide financière aux étudiants, il a obtenu la gratuité complète de l'enseignement secondaire.

Vous répétez des faits connus, diront certains en lisant ces lignes. Mais ce n'est pas inutile, car trop d'étudiants ignorent en ore ce dont il s'agit et ce qui a été fait. Ils devraient se sentir concernés, même s'ils ne sont pas les bénéficiaires directs de ces bourses. Si le Fonds cantonal des études supérieures est un compromis, ce n'est qu'en partie par la nécessité d'obtenir la majorité des suffrages au Grand Conseil. Pour résoudre de façon satisfaisante les autres problèmes qui se posent à nous — le statut de l'étudiant, les entraves au développement de l'enseignement créées par le «Cantonalisme», le cloisonnement des facultés pour n'en citer que quelques-uns — une solidarité plus marquée est indispensable parmi les étudiants.

J. M. Payot

SPORTS

BASKETBALL

Tournoi universitaire suisse 1961

- Genève
- Lausanne
- EPF

Championnat universitaire lausannois intersociétés 1961

- | | |
|-------------------|--------------|
| Groupe A | Groupe B |
| 1. Belles-Lettres | 1. Ifrikyia |
| 2. Iraniens | 2. Ticitalia |
| 3. Français | 3. Germania |

Promotion au groupe A: Ifrikyia
Relégation en groupe B: Arabia

SKI

Championnat universitaire lausannois

- | | |
|---------------------|---------------------|
| Slalom principal | Slalom géant |
| 1. Thonney HEC, SAS | 1. Thonney HEC, SAS |
| 2. Heinzmann HEC | 2. Inedjan Méd. SAS |

- | | |
|----------------------|-----------------|
| Combiné | Dames |
| 1. Thonney HEC, SAS | Slalom spécial |
| 2. Conquelet R. EPUL | Slalom géant |
| | Combiné |
| | 1. Mlle du Bois |

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| Classement interfaculté: | Classement intersociété: |
| 1. EPUL | 1. S.A.S. |
| 2. HEC | 2. Français |
| 3. Médecine | 3. Stella |

Concours de sélection pour l'équipe suisse universitaire pour les Universiades de Villars:

- | | |
|------------------|---------------|
| Slalom spécial: | Descente: |
| 1. Jaeger ETH | 1. Jaeger ETH |
| 2. Christen BE | 2. Widmer ZH |
| 3. Stucki BE | 3. Thonney LA |
| Slalom géant: | Combiné: |
| 1. Jaeger ETH | 1. Jaeger ETH |
| 2. Herwig K. ETH | 2. Widmer ZH |
| 3. Widmer ZH | 3. Thonney LA |

PING-PONG

Championnat inter-société 1961

- | |
|---------------|
| Individuel: |
| 1. Iraniens |
| 2. Ticitalia |
| 3. S.A.S. |
| 1. Maghen |
| 2. Barnermann |
| 3. Asa. |

HOCKEY SUR GLACE

Villars II—Uni Lausanne 1-3
Uni-Berne—Uni Lausanne 5-5



L'étudiant est un boursier qui s'ignore

L'OCCIDENT ET LES PAYS SOUS-DEVELOPPES

Croissance démographique

Il est nécessaire de rappeler tout d'abord les données essentielles du problème. Le taux probable de croissance de l'humanité dans les prochaines décades sera de 1,6 %; les spécialistes estiment que la population mondiale dépassera 5 milliards d'habitants en l'an 2000. La ligne de gravité de la population mondiale va rapidement descendre vers le Sud dans les Amériques et l'ensemble Euro-Africain et pousser vers l'Est dans l'ensemble Asio-Océanien. Les pays développés aujourd'hui vont compter de moins en moins, en fait de population, dans l'ensemble du monde et les masses asiatiques vont devenir de plus en plus prépondérantes.

Jamais l'humanité ne s'est trouvée devant une série de problèmes aussi difficiles à résoudre que ceux qui résultent de ses succès contre la mortalité infantile et dans l'élévation de la longévité!

Sous-alimentation

Les trois quarts environ de l'humanité sont ou nettement sous-alimentés (plus de la moitié de la population mondiale) ou mal nourris du fait d'importantes carences en aliments protecteurs. Pour atteindre un régime général strictement satisfaisant, il faudrait au moins, dans l'hypothèse minima de croissance de la population mondiale, tripler la production agricole globale en quelque quarante-trois années et la répartir de telle sorte que chacun en ait une part suffisante. Ce triplement global, possible dans un grand effort coordonné, est loin d'être réalisé.

La plupart des peuples resteront probablement dans l'endécà du strict nécessaire, sauf pour leurs couches très minoritaires de populations privilégiées. La distance entre couches sociales s'accroîtra dans un grand nombre de pays sous-développés.

Interdépendance croissante

Si démographiquement le monde est en croissance, géographiquement il s'est considérablement rétréci! On mesure encore mal l'intensité de la perturbation provoquée dans le monde par l'avènement des nouveaux modes de transport et de communication. On mesure moins encore les conséquences éthiques de la solidarité ainsi universalisée et resserrée. Les peuples continuent à penser « nation » au lieu de penser « monde »; les peuples riches continuent de croire que le monde entier est à leur disposition pour leur permettre d'accroître à un rythme régulier leurs niveaux de vie déjà si élevés; les peuples pauvres n'ont pas conscience de la gravité de leurs désordres internes, de leurs ambitions irréalisables, de leurs appels contradictoires.

Réaction contre l'Occident

Un fait majeur attire l'attention.

L'exemple de l'Occident a provoqué la contagion du désir de savoir. Il n'est aucun peuple, si peu développé qu'il soit, qui ne cherche à multiplier ses écoles primaires, à fonder des écoles secondaires, à créer des écoles supérieures. Par le savoir, pour la première fois, l'humanité prend conscience de sa réalité totale, et cela constitue une révolution aussi importante que celle des communications et des transports.

En apprenant à lire, à comparer, à conclure, les peuples pauvres apprennent aussi à réagir. Les couches de population à bas niveau de vie entrent en réaction contre les couches de population dominantes dont l'égoïsme ou l'intelligence de l'évolution mondiale sont par trop perceptibles. Les peuples sous-développés s'aperçoivent de la distance qui les sépare, en fait de satisfaction des besoins, des peuples développés, qui ont été à l'excès méprisés et exploités. En conséquence, ils entrent en réaction contre l'Occident tout entier.

Mais habitués que sont les Occidentaux à interpréter toute situation dans leurs perspectives, ils accordent trop peu d'importance à l'agressivité qui s'exprime aujourd'hui contre leurs errements. Quand, par exemple, Mamadou Dia analyse l'économie africaine sous l'influence de l'Europe, son interprétation parfois excessive choque les gens d'Europe. Elle est cependant plus objective que l'interprétation naïvement conservatrice à laquelle se raccrochent encore trop d'Européens. Nous pouvons résumer ainsi la position de Mamadou Dia* contre le régime économique de l'Occident.

Préoccupés de la recherche des débouchés pour ses produits manufacturés, investissant seulement ses excédents de capitaux dans les territoires d'Outre-Mer, soucieux de s'assurer ces marchés d'approvisionnement en matières premières, le capitalisme impérialiste tourne le dos à l'industrialisation des pays dominés. Pendant la période de libéralisme, les capitaux, qui sont surtout en cette phase les capitaux privés, s'investissent dans les secteurs où tous les bénéfices sont acquis d'avance aux actionnaires extra-asiatiques ayant pris des participations dans les exploitations agricoles, l'exportation et les mines.

Le fait, pour un Noir africain, de s'exprimer ainsi dans le langage et avec les formules de l'Occident témoigne aussi bien de ce qu'il lui doit que de ce qu'il lui reproche.

L'indifférence n'est plus possible

La situation des pays sous-développés les plus peuplés tend à empirer à l'heure actuelle, tout au moins en ce qui concerne l'indice du niveau de vie qui a une importance dominante. Ces pays sont généralement incapables de se développer sans aide étrangère.

Les pays développés peuvent, et doivent, dans leur propre intérêt, leur apporter cette aide. En effet, la coexistence entre populations inégalement développées ne pourra probablement pas se prolonger sans troubles; il faut signaler d'autre part la dépendance des pays développés à l'égard des pays sous-développés, fournisseurs de matières premières et énergétiques, auteurs de produits fabriqués; la terre est devenue trop petite pour que les cloisons puissent rester hermétiques! Personne n'arrêtera désormais la préoccupation, calculatrice ou généreuse, hypocrite ou sincère, du développement! En fournissant un lieu de rencontre aux peuples riches et aux peuples pauvres, les organismes internationaux ont rendu impossible la totale « isolation » ou l'indifférence.

Ce qui a été fait

Après la seconde guerre mondiale, les métropoles européennes ont entrepris un grand effort de développement systématiquement conduit dans leurs territoires d'outre-mer. En moyenne, 750 millions de dollars par an pour l'aide financière pendant la période 1946 - 1955. (Les territoires d'outre-mer considérés vont de la Mauritanie à Madagascar, en laissant au nord le Rio de Oro, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et, au sud, l'Union Sud-Africaine, le Sud-Ouest africain et la Rhodésie du sud).

Il convient aussi de souligner l'importance de l'assistance accordée à certains pays de l'Extrême-Orient, sur une initiative de l'Angleterre, par le plan Colombo. Ce plan concerne les pays suivants: Birmanie, Cambodge, Ceylan, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie et Bornéo anglais, Népal, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Viet-Nam.

En 1955, une notable élévation du revenu national fut obtenue dans plusieurs de ces pays et dans un certain nombre, le taux de cette élévation dépassa le taux d'accroissement de la population! L'effort annuel des pays développés du Commonwealth pour les pays assistés du Plan de Colombo atteint environ 140 millions de dollars en dons et prêts bilatéraux. Le Japon et les Etats-Unis participent aussi à ce plan.

Si les dons et les prêts constituent un aspect de l'assistance aux pays sous-développés, il ne faut pas oublier que l'assistance technique y joue un rôle primordial, bien que son coût n'intervienne que faiblement dans les dépenses totales d'assistance. Il est pratiquement impossible de fixer le nombre des assistants et des experts étrangers actuellement présents au monde considéré comme sous-développé, soit environ 70 nations. L'assistance technique a un domaine fort étendu: communications,

transports ferroviaires, mines, production d'énergie, régulation des cours d'eau, aéroports, industries de base, industries de transformation, banque, assurance, administration publique, etc... Cette liste incomplète suffit à donner une idée du personnel étranger qui serait au total nécessaire pour la mise en valeur du monde sous-développé. Il faut considérer que l'assistance technique n'en est encore qu'à son début. Les besoins réels pourraient sans doute être estimés au centuple de ce qui est maintenant satisfait!

Ce qu'il reste à faire

Le montant global de l'assistance aux pays sous-développés est très insuffisant par rapport aux besoins. Une enquête de l'ONU en 1951 a fixé à 10 milliards de dollars le minimum de l'aide que les pays développés devraient accorder par année à l'ensemble des pays sous-développés. Or leurs dons couvrent à peu près le cinquième de ce minimum, et si l'on estime à 300 milliards le revenu national américain, l'effort consenti par les Etats-Unis pour l'exercice 1957-1958 à titre d'aide économique, un milliard environ de dollars, ne représentera que 1/300 du revenu des Etats-Unis!

Or l'objectif des enquêteurs de l'ONU était des plus modestes: une augmentation de 2% du revenu national des pays sous-développés. Pour les pays à revenu par habitant de 40 à 100 dollars, cela fait une élévation de 80 cents à 2 dollars. Les critères habituellement employés par les organismes nationaux et internationaux en ce qui concerne le développement sont peu adéquats. C'est une erreur, par exemple, d'employer le terme « investissement » quand il s'agit d'obtenir non un profit capitaliste, mais ce que l'on désigne par élévation du revenu ou lutte contre les fléaux sociaux.

Ainsi les discussions nord-américaines pour le développement des pays sous-développés portent souvent sur les avantages, pour assurer le plein emploi aux Etats-Unis et les

exportations américaines, de l'investissement à l'étranger, sans spécification de son application. L'administration du capital disponible pour le développement est aussi défailante. La croissance est recherchée avant qu'on ait acquis des aptitudes à grandir et qu'on ait établi les institutions qui le permettraient.

Les dépenses militaires

Un obstacle majeur:

Avant de conclure, il convient de considérer l'importance des dépenses militaires dans les pays développés. Aux Etats-Unis, en 1952-53, celles-ci représentaient le 17,5% du revenu national brut; en France le 13,1%, en Angleterre, le 12,6% et en URSS le 15%.

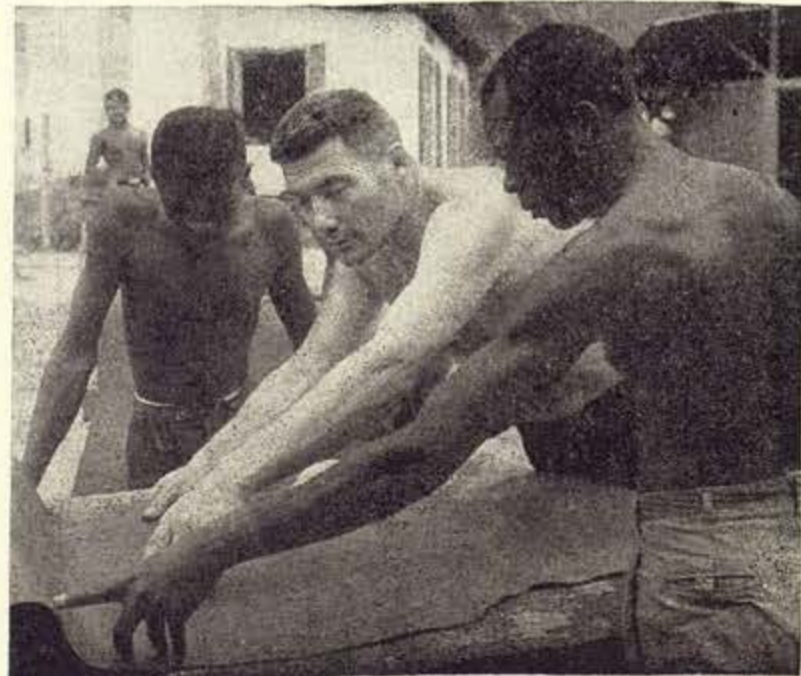
« Si les pays industrialisés se sentaient suffisamment en sécurité pour économiser 10% seulement de leurs dépenses d'armements actuelles et si elles étaient disposées à consacrer cette économie à l'équipement des régions insuffisamment développées en capital de production, cela seul suffirait pour couvrir la dépense nécessaire, d'après les calculs des experts des Nations Unies, pour mettre fin à l'appauvrissement continu des régions insuffisamment développées et permettre un accroissement annuel de leur revenu national de l'ordre de 2% par habitant. »**

L'Occident pense seulement à sa défense quand il faudrait penser à la montée humaine universelle. L'Occident n'est plus créateur de civilisation au moment où s'imposerait l'avènement d'un nouveau type de civilisation qui ne peut être qu'un humanisme universel dont la Déclaration des Droits de l'Homme a d'ailleurs esquissé les principes.

* Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire. — Ed. Africaines, Paris.

** Gunnar Myrdal: An International Economy. — Harper Bros, New-York.

Ouvrage de base: Lebrét: Suicide ou Survie de l'Occident. — Ed. ouvrières, Paris.



LIBRES OPINIONS

LES ETUDIANTS ET L'INITIATIVE CONTRE L'ARMEMENT ATOMIQUE DE LA SUISSE

Les 31 mars et 1er avril prochains, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'initiative lancée en 1958 par le Mouvement suisse contre l'arme atomique. Cette initiative, rappelons-le, propose d'insérer dans la Constitution un nouvel article 20 bis, ainsi conçu :

La fabrication, l'importation, le transit, l'entrepôt et l'emploi des armes atomiques de toute nature, ainsi que de leurs parties intégrantes, sont interdits sur le territoire de la Confédération.

POUR L'INITIATIVE

Cette initiative présente pour les organisations étudiantes un double problème : doivent-elles se prononcer et en quel sens ?

Le propos de cet article est de démontrer que les AGE doivent donner leur avis en appelant leurs membres à accepter le texte de cette initiative.

Pouquoi les étudiants doivent-ils prendre position ?

En un premier point, relevons qu'il est nécessaire d'en finir avec le paternalisme exercé par nos autorités et même par l'opinion publique en général. La jeunesse que l'on n'attribue que trop souvent aux étudiants a un caractère pour le moins particulier : l'étudiant pris individuellement est un citoyen comme tous les autres qui a le droit de voter, d'être élu et d'être élu, et cela sans aucune restriction quant à sa maturité. Cependant, lorsque l'AGE décide de faire une grève de protestation pour le FRU, les autorités universitaires compétentes se hâtent de demander un pardon public pour ce qu'ils considèrent comme un « péché de jeunesse » de leurs chers étudiants ! Doit-on en conclure que l'étudiant pris comme individu est un citoyen respectable, mais que, hélas, dès qu'il se groupe en Association pour défendre ses intérêts, il retombe en enfance ?

Cependant, l'argument le plus généralement employé pour enrayer l'action des étudiants est l'apolitisme traditionnel de l'Université. Il est permis à l'étudiant de fonder une AGE pour s'occuper de culture, de sports, éventuellement pour tirer des photocopies, mais en aucune manière pour défendre ses intérêts directs. Cette restriction très habilement faite par nos pères ou grand-pères, a eu l'effet escompté : après quarante ans d'existence, le mouvement étudiant suisse se trouve être un des plus retardés du monde entier.

Cet apolitisme peut-il exister ? Il nous apparaît plutôt comme une formule destinée à cacher dans le meilleur des cas beaucoup de naïveté, dans le pire des cas une mauvaise foi des plus conscientes : n'est-il pas tentant de neutraliser, grâce à l'apolitisme, la force que représente un syndicat d'étudiants conscient de ses responsabilités. C'est dans ce sens qu'a œuvré la plupart du temps l'apolitisme étudiant en Suisse. Refuser de donner son avis sur un problème précis revient à donner pratiquement raison à la majorité du moment. Et il n'y a guère de différence entre une approbation formelle et l'approbation réservée que peut être en certaines occasions le silence. Dans le cas qui nous préoccupe, l'armement atomique de la Suisse,

la question est trop importante pour que même une minorité de citoyens s'abstienne de donner son avis : le problème nous concerne nous, étudiants suisses, comme il concerne tous les citoyens de notre pays ; jusqu'à avis contraire, une bombe atomique a tout de même comme but premier de détruire des populations. Nous faisons partie de ces populations. A celui qui prétend que le problème ne nous concerne pas, je me permets de demander si les étudiants d'Hiroshima ont bénéficié de conditions spéciales pour cause de non-engagement politique lors de l'explosion du 6 août 1945 !

L'UNES et les AGE doivent s'opposer à l'armement atomique de la Suisse.

Ces organisations sont représentatives des étudiants de Suisse. Il est de leur devoir de défendre les intérêts de leurs membres. Or l'armement atomique de notre pays est funeste pour les étudiants comme pour n'importe quel citoyen.

Le principe de l'introduction des armes atomiques dans notre armée est admis par le Conseil fédéral et par nos autorités militaires depuis longtemps déjà ; si la décision n'a pas encore été prise, c'est uniquement parce que, comme l'admet le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'initiative populaire pour l'interdiction des armes atomiques du 7 juillet 1961, « l'équipement en armes atomiques exige des délais assez longs ». Dans ce rapport, le Conseil fédéral développe un certain nombre d'arguments pour défendre sa position. Il essaie notamment de nous montrer que, en fait, les effets de la bombe atomique ne sont pas aussi affreux que l'on veut bien le croire et nous pouvons lire ces lignes : « on peut s'en protéger (de la radioactivité) et en atténuer fortement les effets en demeurant de quelques heures à quelques jours dans les maisons, les caves et les abris et, vers la fin de l'intensité du rayonnement, en ne sortant, pour un temps, que pendant quelques instants des abris » !

Le rapport s'attarde aussi longuement sur l'aspect purement défensif des armes nucléaires qui ne seraient qu'une force de dissuasion : « le fait que l'adversaire présumé soit en mesure d'employer des armes atomiques peut dissuader un agresseur en puissance d'ouvrir les hostilités ». Il passe sous silence le fait que la présence de telles armes sur notre territoire ne ferait que transformer notre pays en cible nucléaire. En page 18, nous trouvons même cette affirmation : « les armes atomiques nous rendraient moins dépendants d'autres États »... à l'exception près, qu'il ne s'agirait même plus de dépen-

dance, mais de tutelle : celle de l'Etat étranger qui nous livrerait de telles armes !

Avant de laisser ce rapport, citons encore ces lignes qui nous montrent le soin que nos autorités mettent à la défense du peuple suisse : « ...la révolution causée dans la conduite de la guerre par l'arme atomique ne doit pas être surestimée sur le plan moral. Il y eut de tous temps des guerres totales qui aboutirent à l'anéantissement de peuples entiers. Les civilisations antiques ne faisaient en général aucune différence entre l'armée et la population civile. De telles guerres n'étaient pas plus justifiées moralement que les bombardements sur zones (habitées) ou une guerre atomique ». En d'autres termes, les hommes se sont de tous temps entre-tués, pourquoi arrêter ?

Nous n'avons abordé dans ces lignes que quelques aspects de l'introduction de l'armement nucléaire, pour notre armée. Retenons surtout les points principaux qui s'imposent à nous. Une telle décision ne ferait qu'augmenter la tension internationale, consacrerait de façon définitive la disparition de notre neutralité, placerait directement la Suisse dans la course aux armements avec les conséquences que l'on sait pour nos finances et montrerait finalement que notre pays, malgré ses traditions de paix, n'est pas plus pacifique qu'un autre.

Nous ne pouvons pas, nous qui représentons une partie de la jeunesse, de cette jeunesse qui aura demain la charge du pays, approuver une telle décision dont les conséquences catastrophiques hypothéqueraient aussi lourdement notre avenir.

Essayons plutôt d'imaginer le retentissement international et le prestige qui serait le nôtre, si, d'une seule voix, nous refusions pour toujours ces armes maudites.

Gérard Delaloye



CONTRE L'INITIATIVE

D'aucuns crieront au scandale pour cette opinion. Si j'essaie de l'exposer ici, ce n'est pas pour lutter contre des contradicteurs (il y'en a!) mais pour donner ici, puisqu'on me l'a demandé, ma conviction personnelle. J'invite tous ceux qui ne partageraient pas mon point de vue à me le faire savoir et à m'opposer des arguments valables. Avis aux amateurs !

Défense

Il ressort de notre histoire nationale que depuis Marignan, les Suisses ont compris que l'esprit de conquête pouvait avoir des désavantages et qu'il était plus conforme à notre nature de rester chez nous

sans chercher des poux sur la tête du voisin. Nous avons ainsi élaboré une armée défensive et active. Nous n'avons plus l'esprit de conquête, car il serait contraire à notre esprit de neutralité. Se voulant défensive, notre armée se doit de l'être. La Constitution prévoit que la Confédération devra maintenir l'intégrité du territoire national. Encore faut-il qu'elle puisse défendre cette intégrité. Il faut donc lui en donner les moyens. La défense doit être efficace (à quoi servirait-elle autrement ?) et pour cela elle nécessite des moyens proportionnés à l'attaque.

Neutralité

D'aucuns prétendent qu'un armement atomique serait contraire à notre neutralité. Pourquoi cet argument n'intervient-il pas quand il s'agit d'armes ordinaires ? En quoi une bombe atomique (il n'en est pas question en Suisse) est-elle plus anti-neutre qu'un fusil ? Le critère de neutralité ne se fonde pas sur l'efficacité d'un armement.

Le fait de disposer d'un armement plus puissant ne saurait atteindre en rien notre neutralité. Car nous ne sommes pas neutres par nécessité mais par conviction.

On met en balance les horreurs d'Hiroshima. C'est un argument valable, mais qui n'a que faire ici. D'après les spécialistes de la question, il ne s'agit d'acquiescer que de petites armes défensives et le fait qu'elles utilisent l'énergie atomique n'a rien à voir : au contraire, cette énergie pourrait à la longue nous rendre indépendants d'autres énergies, tel le pétrole. De plus, ces armes ne seraient employées qu'en cas de conflit nucléaire afin de détourner le plus possible de notre pays les horreurs dans le genre d'Hiroshima.

Le fait que cet armement soit acheté à l'un des deux blocs (si c'était le cas) n'altérerait en rien notre neutralité. Car une acquisition ne me force pas à partager les opinions du vendeur, ni à prendre parti pour lui. Le fait d'avoir acheté des « Mystère IV » à la France ne nous engage absolument pas politiquement. Pourquoi en serait-il autrement pour les armes atomiques ?

Proportion

Partant du principe de la légitime défense, nous constatons que la défense doit être proportionnée à l'attaque. Avec nos armes nucléaires, nous ne cherchons et ne pouvons pas devenir une puissance plus grande que les deux blocs actuels. Mais cherchons au moins à être en mesure de nous défendre nous-mêmes et de nous défendre proportionnés à une attaque éventuelle. Une attaque ne se fera pas avec des massues et des pierres

style Morgarten, mais avec toutes les ressources dont disposent les pays actuellement. Si on les a, « pourquoi ne pas s'en servir » ? Quant au danger de telles armes, je me permets d'affirmer qu'un fusil peut être aussi nuisible pour la santé que l'atome. Partant de ce point de vue : éliminer les armes dangereuses, rien ne nous empêcherait d'avoir recours aux arbalètes de nos aïeux afin d'atteindre toutes les pommes assez poires pour se risquer dans le champ d'action. L'armement serait moins coûteux, mais qui ramasserait les pépins ?

Il faut marcher avec son temps. On ne peut revenir en arrière. Petit pays au centre de l'Europe, nous pouvons être l'objet de convoitises. Ne restons pas à la traîne, les risques sont trop grands.

Equilibre

Une guerre ne peut être évitée que si les armements et les forces en opposition sont équilibrées de part et d'autres. La crainte mutuelle empêchera un conflit éventuel. Il ne faut pas se faire d'illusion, si guerre il y a, elle sera totale. La course aux armements ne peut être freinée que si les concurrents restent sur le même pied. Des accords sur l'armement paraissent peu sûrs, car la possibilité de tricher est à la portée de tous. L'Europe a assez servi de champ de bataille au cours de l'histoire. Elle en a assez souffert, et en cas de conflit, c'est certainement elle qui sera la plus atteinte. Or l'Europe, c'est aussi nous.

Pendant la guerre 14-18, les gaz de guerre firent d'effroyables victimes. Ils ne furent guère employés pendant la seconde guerre mondiale. Pourquoi ? Parce que les deux camps en disposaient.

Dissuasion

Cet armement ne cherche pas seulement à être efficace matériellement, mais aussi psychologiquement. On craint toujours de s'attaquer à quelqu'un si on le sent apte à se défendre. Tandis que sans cela, pourquoi se gêner ? En temps de guerre le sens moral s'effondre et adieu neutralité. La Belgique l'a bien vu pendant la dernière guerre. Malgré une défense héroïque, elle fut vaincue faute de moyens. Pourtant elle s'était déclarée neutre ! Si la Suisse a échappé à l'assujettissement, c'est que sa conquête menaçait de coûter cher en matériel et en hommes, car elle était prête.

Indépendance

Cet armement nous permettra de conserver notre neutralité telle que nous la concevons. Car si nous ne sommes pas en mesure de nous défendre seuls, nous n'aurons plus

(Suite et fin en page 7).

A PROPOS DE L'IRAN

Nous avons appris que l'Université de Téhéran a été fermée le 21 janvier 1962, après une manifestation d'étudiants sévèrement réprimée. Désirant en savoir davantage, nous avons d'une part interrogé le président de l'Union des étudiants iraniens de Lausanne, d'autre part nous nous sommes adressés au Consulat général d'Iran à Genève.

Le Consul général nous a déclaré n'être pas autorisé à faire des déclarations à ce sujet, tandis qu'un fonctionnaire du consulat nous a dit au téléphone que « tout est fini » et que l'Université de Téhéran est de nouveau ouverte.

Il y a à Téhéran deux Universités : l'Université d'Etat qui existe depuis 25 ans environ, qui compte 15 000 étudiants et comprend toutes les facultés. Pour y entrer, il faut passer un concours et dans certaines facultés, la médecine et les sciences, seul un étudiant sur 15 est admis. Les autres entrent à l'Université populaire, fondation privée qui existe depuis peu de temps, et ceux qui en ont les moyens partent à l'étranger pour faire des études supérieures.

Selon Cha Keri, président de l'Union lausannoise des étudiants iraniens, la manifestation du 21 janvier ne s'explique que si l'on connaît certains faits. Depuis la chute de Mossadegh en 1953, le pays

traverse des temps difficiles : les libertés de presse et d'association sont supprimées parce que le gouvernement en veut sauver la situation. Depuis lors, les étudiants ont à plusieurs reprises protesté contre cet état de fait, en 1960 notamment ; il y a eu alors une réaction violente des forces de l'ordre. En mars 1961, les étudiants partisans du front national qui participèrent à la propagande électorale furent assiégés dans l'Université par la police. Le gouvernement exigea la réinscription de tous les étudiants ! Mais celle-ci n'eut pas lieu car les étudiants furent tous solidaires. Au début de cette année, il y eut de nouvelles manifestations contre la suppression des bourses d'études pour certains lycéens. La suite est connue : réaction brutale, des morts, plusieurs centaines de blessés, fermeture de l'Université.

Il est important de noter, pour finir, que le gouvernement Amini se trouve dans une situation anormale par rapport à la Constitution. L'article 48 prévoit en effet que le souverain doit annoncer la date des prochaines élections dans le décret de dissolution du parlement. Or, ceci n'a pas été fait et depuis dix mois le pays attend des élections.

V. U.

Résolution de l'Assemblée des Délégués en faveur des étudiants iraniens :

L'Assemblée des Délégués de l'Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne exprime sa solidarité et sa sympathie aux étudiants iraniens de Lausanne profondément atteints par les mesures arbitraires qui frappent leurs camarades et leurs professeurs à la suite de la fermeture de l'Université de Téhéran.

En date du 30 janvier 1962, le président de la FEN (Neuchâtel) a envoyé le télégramme suivant à la Confédération des étudiants iraniens à Londres et à l'Association des étudiants iraniens à Lausanne :

« A la suite arrestation nombreux étudiants iraniens et fermeture Université — stop — Fédération étudiants Neuchâtel vous exprime entière solidarité. »

Le Cercle des Libraires Lausannoises vous convie à visiter la

FOIRE AUX LIVRES

3, Rue Neuve, Lausanne

ouverte de 10 à 21 h. jusqu'au 28 février.

35 000 volumes en tous genres, dont de nombreux ouvrages universitaires
Médecine, science, livres techniques
PRIX EXCEPTIONNELS

En texte intégral,

les maîtres-livres
de la culture
et du savoir modernes.



PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

parus en février :

1. A. SCHWEITZER. Les grands penseurs de l'Inde, 224 p. 3.60
2. E. WOOD. La pratique du yoga, 224 p. 3.50
3. E. AEPPLI. Les rêves, 320 p. 4.80
4. L. L. B. ANGAS. Placements et spéculations en bourse, 320 p. 4.80
5. J. HATZFELD. Histoire de la Grèce ancienne, 384 p. 6. —
6. S. FREUD. Introduction à la psychanalyse, 448 p. 6. —

à paraître en mars :

7. I. BOCHENSKI. La philosophie contemporaine en Europe.
8. R. GROUSSET. La face de l'Asie.
9. J. LORTZ. Histoire de l'Eglise.
10. J. C. RISLER. La civilisation arabe.
11. F. ALEXANDER. La médecine psychosomatique.
12. B. RUSSEL. La conquête du bonheur.

ÉDITIONS PAYOT

PARIS - LAUSANNE

L'aide financière aux étudiants au Danemark et en Suède

A l'occasion de l'inauguration du nouvel institut de chimie de l'Université d'Aarhus, le ministre danois de l'Instruction publique, M. Petersen, a annoncé que l'Etat accorderait aux Universités et aux établissements d'enseignement supérieur d'importantes subventions. Ce projet est motivé par la nécessité, au cours des dix prochaines années, de doubler le nombre des étudiants, si l'on désire que le pays remplisse les tâches qui lui incombent. Pour cette raison, il faudra investir au cours de cette période plus de capitaux dans le secteur de l'enseignement que dans n'importe quel autre domaine. L'Etat mettra 8 milliards de couronnes (= 5 milliards de francs suisses) à la disposition de l'Instruction publique. On pourra ainsi atteindre le nombre de 20 000 étudiants en 1970. Une réforme de l'enseignement supérieur sera effectuée parallèlement. Le ministre a déclaré que ces mesures étaient d'autant plus nécessaires que, par l'adhésion

du Danemark au Marché commun, les cadres devront faire face à des exigences supérieures dans tous les domaines de la vie publique et privée.

(Studenterbladet, Copenhague).

Les principes d'attribution de bourses sont constamment critiqués dans les milieux étudiants suédois. On blâme surtout le fait que seuls les étudiants dont les parents ont un revenu inférieur à 20 000 couronnes peuvent jouir d'une bourse. Les étudiants pensent que ce critère est arbitraire et qu'il ne correspond pas aux besoins économiques de chaque famille. On ne tient pas compte en effet des charges (par exemple le nombre d'enfants) qui diffèrent dans chaque famille. C'est pourquoi les étudiants suédois demandent que l'on renonce entièrement à examiner si l'étudiant est nécessaire, et s'il est digne de recevoir une bourse ; le revenu des parents ne doit jouer aucun rôle dans l'attribution des bourses ; tout étudiant doit avoir droit à une

bourse. Le montant total attribué devrait être fixé seulement d'après la durée des études.

(Medicinska Föreningens Tidskrift, Stockholm).

Comment saboter une bonne association

- 1) Ne venez pas aux réunions.
- 2) Si vous y venez, arrivez en retard.
- 3) Si le temps ne vous convient pas, ne pensez même pas à venir.
- 4) Si vous assistez à une réunion, critiquez toujours le travail du Comité et des autres membres.
- 5) N'acceptez jamais de charges. Il est plus facile de critiquer que d'agir.
- 6) Si votre opinion vous est demandée sur une question, dites que vous n'avez rien à dire. Mais aussitôt après la réunion, dites à tout le monde comment on aurait dû faire.
- 7) Ne faites rien de plus que ce qui est nécessaire. Mais si vos collègues retroussent leurs manches et mettent toute leur bonne volonté pour dire que tout marche bien,

empressez-vous de dire que l'association est menée par une « clique ».

8) Ne vous préoccupez pas de recruter de nouveaux adhérents, le secrétaire s'en chargera.

9) Si on donne un banquet, empressez-vous de dire que son prix est trop élevé, mais à son issue, dites que le menu était insuffisant et qu'après tout ce n'est pas une chose bien utile.

10) Si on ne donne pas de banquet, empressez-vous de colporter que l'organisation est morte et a

besoin qu'on la reprenne en mains.

11) Soyez d'accord avec tout ce que l'on dit dans une réunion et désapprouvez-le ensuite.

12) Prenez tout ce que l'organisation vous donne, mais ne lui donnez rien.

13) Ne vous inscrivez dans une Association que pour en tirer un avantage matériel.

14) Ne payez pas vos cotisations, attendez qu'on vous les réclame et ensuite dites que les fonds sont mal employés.

(L'étudiant en médecine, France).

VOIX UNIVERSITAIRES

NEUCHÂTEL 41, bld de l'Hôpital CCP IV 23 01 - Tél. (038) 5 77 12
LAUSANNE 1, rue de la Barre CCP II 14677 - Tél. (021) 22 35 40

COMITE DE REDACTION :

AGECITE :

Malte Giovanoli

AGEPUL :

Jean-Marc Payot, assesseur

FEN :

Tristan Juillerat

Jean-Charles Testut, assesseur

Henri-Philippe Cart

Imprimerie des Affaires S.A. 25, Av. Vinet, Lausanne

Tirage : 4000 ex.

Abonnement 1 an : ordinaire, Fr. 4.— de soutien, Fr. 10.—

Publicité : Mme M. Gueissaz, 25, av. Montchoisi. - Tél. 26 93 57.

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25

Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

Banque
Cantonale
Vaudoise

Fondée en 1845
Siège central à Lausanne
40 Agences et bureaux

Concours

Concours de photographie organisé par les offices culturels des A.G.E. romandes

Ce concours est ouvert à tous les étudiants des Universités romandes.

1. Echéance : 28 avril 1962
2. Sujet : un instantané et une nature morte illustrant un même thème. (Sujet au choix).
3. Conditions : nombre maximum de photos : 3 de chaque type, soit en tout 6 photos illustrant 3 thèmes différents ou 3 fois le même thème.
Format minimum 18x24, blanc brillant, sans bord blanc.

Au dos de chaque photographie, l'étudiant doit indiquer clairement son nom, section, adresse, catégorie de la photo et sa légende (sujet, moyens techniques employés). Remarque : La présentation de photos déjà primées à d'autres concours est interdite.

4. Les photos présentées deviennent la propriété des offices culturels romands qui se réservent tous droits de reproduction.
5. La décision du jury sera sans appel. Le jury sera composé de deux professionnels, d'un professeur et de deux étudiants.
6. Les 10 meilleurs thèmes participeront au concours universitaire romand et seront exposés alternativement pendant une semaine dans chaque université ayant participé au concours.

FORMULE D'INSCRIPTION

A retourner à l'AGECITE, à l'AGEPUL ou à la FEN

Nom :

Adresse :

Section :

Thèmes choisis :

I.

II.

III.

LIBRES OPINIONS: contre l'initiative (suite)

qu'à faire appel à une grande puissance pour qu'elle nous protège. Ce pays, il faudra le choisir, donc prendre parti, ce qui est contraire à notre position. Nous dépendrions de notre « ami » et serions obligés à certaines redevances, tels les serfs envers leur suzerain.

Coût

Les arguments précédents sont de l'ordre théorique. En pratique, c'est le prix de cet armement qui s'impose. Celui qui est atteint, c'est le contribuable. Mais pour faire face au danger, même si nous n'achetons pas d'armement atomique, nous serons de toute manière obligés de nous armer, afin de parer à toute surprise. Le prix en sera tout aussi élevé. Il ne faut pas seulement considérer son portefeuille, mais chercher où se trouve l'intérêt public. Sans cela tout se ramène à un problème de gros sous. Il faut savoir faire certains sacrifices et il faut le faire tant que nous sommes dans une période de prospérité, car plus tard il sera peut-être trop tard. Protéger les autres, c'est aussi se protéger. Tous y trouvent donc leur compte. Et la sécurité, ça se paye!

J.-J. Thurneysen

Les étudiants groupés sous le signe

G.E.I.A.L.

sont priés de se faire connaître.

AGECITE

Le Théâtre Populaire Romand

jouera

"Les Murs de la ville"

de

BERNARD LIEGME

Musique

d'EMILE de CEUNIENCK

à Neuchâtel, le 16 février, au Restaurant de la Paix
le 6 et le 7 mars au Théâtre

à Fribourg, le 21 février au Théâtre Livo

à Lausanne, le 28 février et le 1er mars au Théâtre municipal

Fonds cantonal des études supérieures

Aux boursiers actuels, pour le renouvellement de leur bourse; aux étudiants ou bacheliers qui envisagent de faire une demande de bourse pour le semestre d'été 1962:

remplissez la formule rose « demande de bourse » avant le 1er avril.

(Formules ou renseignements en tous genres à disposition aux secrétariats de l'Université, de l'AGECITE ou de l'AGEPUL).

Accord entre les Jeunesses Musicales et Art et Culture

Les Jeunesses Musicales et le délégué d'Art et Culture s'engagent à faire bénéficier les membres des deux organismes qu'ils représentent de tarifs préférentiels lors des manifestations qu'ils organisent.

Ces tarifs seront accordés sur présentation de la carte de membre. (Carte AGE).

★ SKI

SEMAINE DE St-MORITZ Ire du 16 au 22 mars IIme du 22 au 28 mars

Prix Fr. 220.— comprenant: voyage collectif aller-retour, logement et pension en hôtel, abonnement à courses illimitées sur 2 funiculaires, 2 téléféériques et 3 skilifts, leçons de ski, etc.

Suppléments Fr. 5.— pour les étudiants qui ne sont pas inscrits au semestre d'hiver.

Fr. 10.— pour les anciens étudiants jusqu'à 30 ans — autres universités suisses et les élèves de l'Ecole de français moderne n'ayant pas la carte intern. d'étudiant.

Fr. 20.— pour les auditeurs sans carte d'étudiant et autres personnes, s'il y a de la place.

Assurance Fr. 14.— à verser au c.e.p. II 72 25.

Horaire dép. 07.24 Lausanne arr. 22.28.

arr. 14.59 St-Moritz dép. 14.50.

Rendez-vous 07.00 dans le hall central de la gare.

Logement Hôtel Victoria

Paiements-inscriptions jusqu'au mardi 27 février.

Convocation Dès que le paiement aura été effectué et une photo-passeport envoyée, les participants recevront un programme détaillé.

CAMP D'EXCURSION A ANZEINDAZ du 2 au 5 avril

Prix: Fr. 55.— comprenant: voyage collectif aller-retour, logement et pension en cabane (dortoirs séparés), classes d'excursions.

Suppléments Voir semaine de St. Moritz.

Assurance Fr. 10.— à verser au c.e.p. II 72 25.

Horaire dép. 08.09 Lausanne arr. 20.25

arr. 09.39 Barbôleuse dép. 18.46.

Logement Cabane-refuge Giacomini.

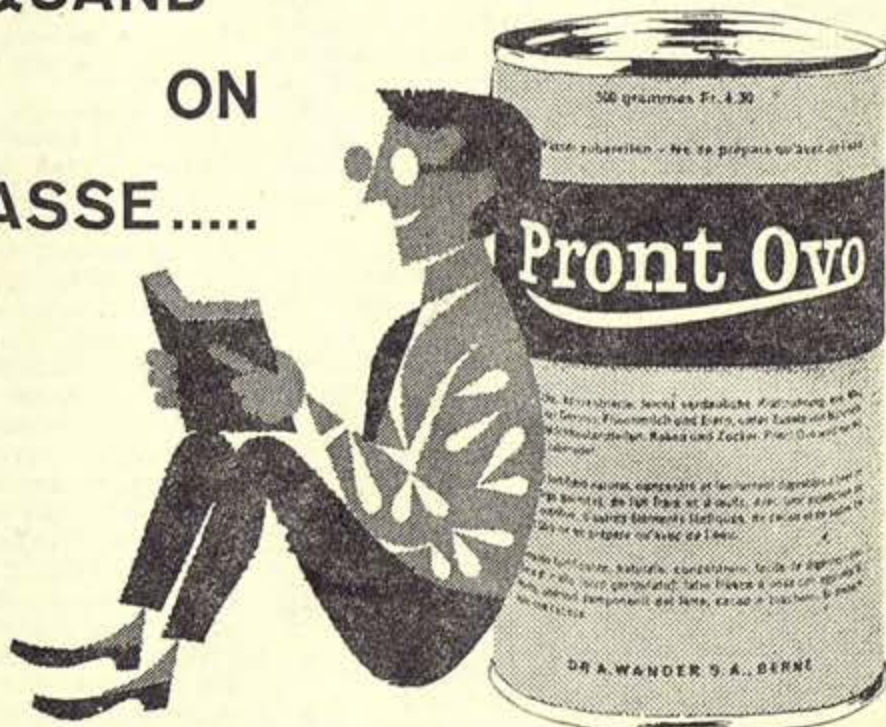
Paiements-inscriptions jusqu'au mardi 27 février.

Convocation et programme détaillé à réception du versement.

Divers Réserve aux skieurs pratiquant le tourisme à peaux de phoque. Aucun skilift.



QUAND ON POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO
+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

Le doigt dans une plaie

MENS SANA?

Dans un précédent numéro les V.U. avaient promis à ses lecteurs une plus ample information au sujet de ce problème très sérieux que constitue la santé mentale des étudiants. A cet effet, nous nous sommes adressés à l'un des participants à la conférence de Villars-les-Moines, le docteur Jean-Louis Villa, chef de Clinique de la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne. Il a d'ailleurs été l'unique participant de Suisse romande!

Interview recueillie par
Malte Giovanoli

Voix Universitaires : Avant tout, il nous intéresserait de connaître les raisons qui sont à l'origine de la Conférence européenne des experts sur la santé mentale des étudiants qui a eu lieu à Villars-les-Moines. Nous pensons que le problème de l'hygiène mentale à l'Université n'est pas tellement nouveau. Cette conférence est-elle la première du genre ou y a-t-il déjà eu des conférences s'occupant du même sujet?

Dr Villa : La conférence de Villars-les-Moines est le deuxième du genre. La première a eu lieu en 1957, à Princetown, à l'échelle mondiale alors. Elle aussi était organisée par le W.U.S. (World University Service).

V. U. : Existe-t-il un véritable problème de santé mentale, spécifiquement lié à la condition d'étudiant?

Dr Villa : Je crois personnellement qu'il existe un problème d'hygiène mentale, lié à la situation effective et sociale particulière, propre à la situation de l'étudiant, et ceci pratiquement dans tous les pays de culture occidentale.

Le problème le plus important a trait aux difficultés que rencontre l'étudiant universitaire à s'insérer dans le cadre d'une société dominée avant tout par le souci du rendement sur le plan économique. L'étudiant est souvent considéré comme un individu qui représente une charge pour la famille et pour la société. Ceci est souvent à la base des réactions d'hostilité et d'incompréhension à leur égard.

V. U. : Avez-vous l'impression que les milieux responsables, mais aussi les étudiants eux-mêmes, se rendent compte de l'existence du problème? Est-ce que la question se pose sur un plan strictement individuel ou revêt-elle un aspect essentiellement social? Les troubles psychiques qui se déclarent chez les étudiants, sont-ils dus à la vie universitaire?

Dr Villa : Personnellement, j'estime que l'existence du problème est admise tout aussi bien par les cadres universitaires que par les étudiants, mais qu'on ne donne pas au problème l'importance qu'il mériterait.

Je pense qu'il existe avant tout un problème individuel, mais il est certain que, dès que nous avons affaire à un étudiant, les problèmes inhérents à sa condition même entrent toujours dans une plus ou moins grande proportion en ligne de compte comme facteur de décompensation psy-

chique. Nous pensons en particulier aux troubles de l'adaptation que l'on rencontre souvent chez les étudiants étrangers en Suisse.

V. U. : Quels sont les principaux problèmes psychologiques qui se posent dans le milieu étudiant?

Dr Villa : A côté des problèmes psychologiques propres à chaque individu (et qui ne sont pas du tout spécifiques à la condition d'étudiant!) il existe des problèmes qui se réfèrent — comme j'ai dit plus haut — à l'insertion de l'étudiant dans la vie sociale du milieu dans lequel il vit, à son état de dépendance du fait même des études qui l'empêchent d'avoir un travail rémunéré et les difficultés qu'il rencontre souvent de ce fait à prendre des décisions comportant une certaine responsabilité (par ex. le problème du mariage de l'étudiant, de sa dépendance matérielle vis-à-vis de sa famille, etc.). En outre, on rencontre souvent des problèmes psychologiques soulevés par l'isolement de certains étudiants dans le cadre de l'Université et la carence de contacts suivis avec le corps enseignant.

V. U. : La conférence de Villars-les-Moines a sans doute abouti à certaines conclusions. Préconise-t-on déjà des solutions précises?

Dr Villa : Les différents groupes de travail qui se sont formés parmi les participants à cette conférence, ont abordé un nombre considérable de problèmes allant, p. ex. de la Cité universitaire jusqu'aux éventuelles rémunérations dont pourraient faire l'objet les étudiants de la part de l'Etat. Les conclusions auxquelles est arrivé, chaque groupe de travail feront l'objet d'un rapport détaillé qui sera publié prochainement par le W.U.S. Je peux dire d'ores et déjà que le groupe de travail auquel j'ai participé avec des représentants d'universités italiennes et françaises, préconise principalement une amélioration des contacts des étudiants entre eux, et d'autre part, entre étudiants et professeurs. Il propose également d'étudier, sur le plan européen, la possibilité d'élever le niveau de vie de l'étudiant, en vue d'une interdépendance accrue de ce dernier sur le plan économique et social.

Il ressort du travail de ces groupes qu'il existe des relations très étroites entre une meilleure organisation universitaires et la santé mentale des étudiants en général.

V. U. : Quelles constatations avez-vous pu faire dans le domaine du contact entre étudiants? Avez-

vous l'impression que les étudiants se sentent vraiment camarades?

Dr Villa : Mes expériences personnelles à la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne, confirmées par celles de mes confrères de Suisse allemande et ceux des autres nations européennes, m'incitent à insister sur le fait que le contact entre les étudiants est, d'une façon générale, beaucoup trop superficiel et que les organisations universitaires (sociétés d'étudiants, association) des étudiants d'une même faculté, ne remplissent pas entièrement ce rôle de catalyseur du contact affectif entre les différents membres.

V. U. : Dans ce contexte, quelle est la situation des étudiants étrangers en Suisse?

Dr Villa : Par rapport à ce qui se passe en dehors de nos frontières, et spécialement en France, il semblerait que les étudiants étrangers, surtout les non-européens, ne jouissent pas chez nous de conditions particulièrement favorables du point de vue affectif. Soit qu'ils s'isolent, soit qu'ils soient mis à l'écart par les Suisses, on en arrive le plus souvent à la constatation que rien ne leur permet de parfaire leur adaptation au sein de leur université. Entre les différents groupes nationaux (surtout les Orientaux, les Américains et les Ibériques), on constate l'existence d'une rivalité assez prononcée, allant souvent jusqu'à l'absence, voire au refus de collaborer dans la préparation d'examen, la rédaction de cours polycopiés, etc. Cet état de choses détermine parfois, surtout chez nos étudiants d'origine orientale, des idées interprétatives à fond paranoïde, qui compliquent le traitement.

V. U. : Pour finir, nous aimerions encore vous demander si l'on a déjà pris des mesures pour porter remède, ou si toute la question de la santé mentale des étudiants en est encore au stade de l'étude?

Dr Villa : Malheureusement on n'est pas sorti de la phase qui consiste à faire le point de la situation et à étudier les modalités d'une action commune de toutes les Universités européennes visant à améliorer l'hygiène mentale de l'étudiant. Il serait souhaitable que les Universités suisses-romandes entretiennent des contacts plus suivis avec le W. U. S. et que les représentants des étudiants participent aux prochaines conférences.

...IN CORPORE SANO?

Voir les annonces de la Commission sportive en page 6

L'UNES adhère au Cartel Suisse des Associations de Jeunesse

J. A. Lausanne

VOIX UNIVERSITAIRES

B9523

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 14ème année - Avril 1962 - No 5

EDITORIAL

Certains événements récents n'ont pas manqué de susciter des remous dans le corps étudiant, même parmi ceux qui d'ordinaire ne manifestent jamais d'opinion. La rédaction des V.U. se félicite d'avoir reçu — pour la première fois cette année — des articles écrits spontanément par des étudiants. Elle s'en félicite, mais déplore en même temps qu'il s'en faut d'autant pour faire sortir de sa coquille la « future élite ».

A la suite des critiques qui nous ont été adressées, nous croyons opportun de préciser une nouvelle fois la position de l'AGE en matière d'engagement politique. Ne jouons pas sur les mots et répétons tout haut : l'AGE représente TOUS les étudiants ! Elle les représente comme l'Etat représente l'ensemble des citoyens. Là aussi, ne point voter c'est désertier. Chacun est libre de participer ou non au travail de l'AGE ; qu'il ne vienne pas, après coup, se plaindre de ce que cette organisation soit devenue le fief d'une certaine clientèle.

Ce qui prime à l'AGE, c'est l'efficacité, et personne d'autre ne ressent plus que nous, membres du bureau, combien il est difficile d'y arriver, sans autre appui que l'approbation tacite d'une masse étudiante inerte, amorphe, contente de ce que d'autres fassent le « boulot ». Alors, dans de telles conditions, il s'agit de savoir ce que l'on veut. Il faut choisir ses objectifs, les moyens de les atteindre. C'est ça, la politique étudiante.

UN CHOIX QUI S'IMPOSE

Elle ne se veut ni de droite, ni de gauche, cette politique, mais au service des étudiants. Est-ce de la partialité si l'on refuse de s'attarder en de vaines discussions avec certains esprits brouillons, pour s'attaquer aux problèmes là où ils se trouvent ? Le monde ne finit pas aux portes de notre « alma mater », la politique de l'autruche n'a jamais réussi à changer les faits.

Dans le numéro de la rentrée d'automne, nous avons remarqué que le bureau de l'AGE ne se compose que d'êtres humains, qui n'opèrent point de miracles et qui peuvent se tromper. Et pourtant, si nos censeurs nous ont parfois dit ce qu'il ne faut pas faire, jamais ils ne nous ont montré le chemin.

Une AGE « neutre » n'existe pas. Tôt ou tard il faut choisir, s'engager dans la voie qui paraît être la bonne. Même ceux qui se déclarent « apolitiques » ont déjà fait un choix fondamental, celui de faire leur option politique, soit qu'ils l'ignorent eux-mêmes, soit qu'ils trouvent qu'elle est indifférente, tels que les problèmes se posent. Mais ils ont fait une option : en définitive, on se rapproche toujours plus ou moins d'une position politique déterminée. Le fait de vouloir conserver son indépendance d'esprit n'y change rien.

Bon gré, mal gré on va quelque part. Si une prise de conscience des nécessités de l'époque fait défaut, le monde ne s'arrête pas pour autant. Quelle que soit la conception que l'on se fait du syndicalisme étudiant, ce choix est inéluctable : savoir où l'on va, ou tâtonner à l'aveuglette. Quant à nous, le temps n'est plus aux spéculations académiques, somme toute oiseuses, mais aux actes réfléchis et conséquents. C'est à partir des problèmes de l'enseignement et du bien-être des étudiants que l'AGE en arrive à prendre des positions fondamentales. Il appartient aux étudiants de déterminer lesquelles.

Malte Giovanoli.

Une Cité Universitaire à Neuchâtel ?

CE PROBLÈME CONCERNE AUSSI LES LAUSANNOIS

Le problème du logement est très aigu en Europe depuis la fin de la guerre. Aujourd'hui encore, le taux d'occupation des logements atteint un chiffre record. Etant en marge du marché ordinaire du logement, les étudiants sont particulièrement touchés par cet état de fait. A Neuchâtel, la situation n'est pas encore grave, mais si l'on observe l'évolution qu'ont suivie en ce domaine les autres villes universitaires suisses, la leçon est claire : il faut agir et vite.

A Lausanne, la pénurie de chambres se répercute directement sur les prix : les loyers atteignent couramment 100 à 120 francs par mois. A Genève, le problème est tel qu'aux débuts des semestres, les étudiants ne trouvent pas à se loger malgré les efforts déployés par l'AGE qui met en œuvre des moyens considérables (campagne à la radio, etc.). A Neuchâtel, le problème existe aussi, quoiqu'à l'état latent, nous nous en sommes aperçus cette année.

Pourquoi cette pénurie ?

Les exigences de l'étudiant en matière de logement sont essentiellement au nombre de trois : la chambre doit être indépendante, au centre de la ville, et le loyer ne doit pas être trop élevé. Les autres considérations (chauffage, confort, etc...) sont souvent secondaires. L'évolution actuelle va à l'encontre de ces exigences. Les immeubles modernes connaissent de moins en moins

les chambres de bonnes, havres traditionnels des étudiants. De ce fait, le marché des chambres indépendantes se trouve considérablement réduit. De plus, la sous-location est de plus en plus fréquemment interdite par les gérants ou propriétaires d'immeubles. Les chambres deviennent de plus en plus rares, donc de plus en plus chères.

Une solution définitive

Mais la cause la plus importante de cette pénurie est que l'accès aux études est ouvert à un nombre toujours plus grand de personnes qui ont des moyens financiers limités. Dans ce domaine, nous ne sommes qu'au début d'une évolution qui, dans l'avenir, sera de plus en plus rapide. Le problème du logement des étudiants est complémentaire à celui de la démocratisation de l'accès aux études et il doit maintenant être étudié en soi et globalement.

Dès lors, il s'agit de trouver une solution définitive au problème. Par solution définitive nous entendons une solution qui contient en elle-même les éléments capables de faire face automatiquement (et sans

complication de procédure) à tout accroissement de la demande.

Les solutions sont nombreuses (appartements réservés par l'Etat, construction d'une cité universitaire), mais avant d'en choisir une, il convient de connaître la situation exacte actuelle pour l'Université de Neuchâtel et de faire des prévisions quant à cette situation dans 5 et dans 10 ans.

Un problème à long terme

Dans ce but, le comité de la FEN a décidé d'entreprendre une enquête sur le logement des étudiants à Neuchâtel. Il s'agira de connaître les goûts des étudiants en matière de logement et combien d'étudiants seraient en 1965 et en 1970 intéressés par des logements à loyers modérés. Cette enquête reposera principalement sur un questionnaire qui sera distribué à tous les étudiants au début du semestre d'été. Sur la base des résultats de l'enquête, il nous sera possible de faire aux autorités des propositions, qui se concrétiseront, espérons-le, avant que la situation ne l'exige trop impérieusement.

Jacques Forster

Vous lisez dans ce numéro :

- p. 2 L'AGE et la neutralité politique.
- p. 3 L'UNES adhère au Cartel suisse des associations de jeunesse. La situation dans l'enseignement supérieur en Allemagne orientale. Le théâtre à Neuchâtel : des projets intéressants soumis au jury.
- p. 4 Echanges internationaux de délégations d'étudiants. Dilettantisme et études.
- p. 5 La conscience de Sartre. Denise Bidal au Conservatoire.
- p. 6 Le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

UN VIBRANT HOMAGE AU SYNDICALISME ÉTUDIANT

« CHOISIR » est une revue catholique paraissant à Genève. Pierre-Henri Simon y publie régulièrement son « Billet », sorte de commentaire des événements du mois. Nous en rendons ici un extrait, hommage à ceux d'entre les étudiants de France qui ont eu le courage de leurs opinions et l'ont prouvé par des actes. Puissent leurs détracteurs en faire autant !

« Après les « Parachutistes » de Perrault, je lis « Les Etudiants » de Pierre Gaudet. Cela, bien sûr, a moins de panache, mais ne mérite pas moins l'estime. Il faut même admirer le courage et la méthode avec lesquels les étudiants français, depuis une dizaine d'années, ont pris en mains leurs intérêts et leurs responsabilités, passant du corporatisme folklorique et inefficace à un syndicalisme organique

et vivant, étendant et gérant leurs services sociaux, s'intégrant dans la vie de la nation, mettant leur force au service de la paix en Algérie et de la défense des institutions. La foi de ces garçons dans ce qu'ils font et la vue claire qu'ils ont prise de ce qu'il faut faire reposent et rassurent quand, de tous côtés, et spécialement dans la littérature d'aujourd'hui, s'étale le poncif d'une jeunesse désespérée

et révoltée qui n'aurait plus d'autres recours contre le dégoût de vivre que le twist, l'érotisme, l'anarchie des mœurs et la névrose. Cela quand il y a, dans notre vieille Europe menacée et toujours nécessaire, tant de choses qui peuvent et doivent être sauvées ; dans le monde livré à la faim et à la peur tant de causes dignes d'être servies et de donner un sens au destin des hommes ! »

(CHOISIR, No 28, février 1962)

REFLEXIONS SUR L'ENGAGEMENT POLITIQUE

L'époque que nous traversons est marquée par un foisonnement politique, une accentuation sociale, économique, idéologique. Rares sont ceux qui, au sein de l'Université, sont dépourvus d'opinion. Quelques-uns se groupent sous la même bannière, « s'engagent », agissent. Ils sont comme autant de catalyseurs qui favorisent la cristallisation incohérente : l'Université prend une forme accentuée d'Etat dans l'Etat, avec ses partis, ses organes directeurs, son « peuple » enfin, ce peuple que l'on voudrait déterminer à agir. Cette évolution est regrettable, non seulement parce qu'elle divise la masse estudiantine, tendant déjà par essence à se scinder en plusieurs spécialités d'étude, mais encore parce qu'elle relègue au second plan l'intellectualisme commun à chacun d'entre nous.

J'entends bon nombre d'objections. Cet idéal d'intellectualisme est stérile. Il favorise le désintéressement des étudiants de la « chose publique » (internationale parfois) Mais n'avons-nous pas des pouvoirs publics, des organes législatifs et exécutifs, judiciaires ? Ne sommes-nous pas tous citoyens et par ce fait même, ne nous est-il pas loisible de nous manifester face à l'action gouvernementale — car les partis politiques sont divers pour accueillir toutes les tendances ? Et leur action est plus efficace que ne pourrait l'être celle des étudiants : parce que soutenu par des moyens financiers plus importants, une audience plus large, une expérience plus grande. Mais nous regardons aussi avec quelque

envie les pays qui nous entourent et le développement des idées politiques chez les étudiants. Nous regrettons cette force syndicale. Nous nous estimons en retard, « les plus retardés du monde entier ». Faut-il être rouge, vert, noir ou blanc, pour être « avancé » ? Faut-il être politique pour être de bonne foi ou dépourvu de naïveté ? Un tel déploiement d'arguments ne peut que semer le doute quant au bien fondé d'une action politique (action qui ne serait nécessaire que dans la seule hypothèse où l'étudiant se verrait privé de son statut de citoyen).

L'Université ne doit pas être une fête foraine, où les attractions ne seraient constituées que par la « Noce à Thomas » : l'on s'amuserait à ébranler les pyramides, sans songer à les reconstituer ; j'en prends pour témoin l'attitude des têtes de file actuelles. Suis-je dans le faux lorsque je fais de l'Université une entité où l'intellect doit primer — plutôt que les campagnes politiques — où l'individu peut acquiescer plus que ce qu'un simple parti est à même de lui donner ?

La politique divise l'humanité tout entière : ce fractionnement va du « bloc » à la « cellule ». Mais pourquoi vouloir à tout prix ajouter notre filet d'eau à ce moulin détestable ? Notre réprobation d'un acte gouvernemental, quel qu'il soit, est sans poids. Une joute politique est stérile : bien plus, elle sépare irrémédiablement. Un dialogue, aussi passionné soit-il, doit apporter un élément positif ; il doit être conduit avec intelligence et largesse d'esprit : la politique ne peut nous

offrir cette latitude, mais bien l'intellectualisme.

Nous sommes évidemment des êtres politiques, mais en gestation : combien nombreux sont ceux qui reviennent sur leur adhésion prématurée à une faction ! Il faudrait avoir la sagesse, la clairvoyance de saisir qu'une action estudiantine autre qu'intellectuelle est malvenue ! Elle nous enlèverait le peu de cohésion qui nous lie encore. Elle contribuerait à la multiplicité des « organes représentatifs » qui sont, par leur multiplicité, en passe de cesser d'être représentatifs.

Loin de moi l'idée, que l'on m'en prêtera, de censurer, de bannir la politique. Il faut en faire non pas un moyen d'agir, mais un but de recherche : une documentation objective (est-ce réalisable ?) permettrait à l'étudiant de se manifester civilement avec plus d'autorité. Mais nous ne devons pas prendre une position politico-universitaire, qui ne saurait être qu'un hybride non viable. Toute action contraire ne ferait que doubler, alourdir, le droit conféré à chaque étudiant de se manifester en citoyen.

Le bon sens doit nous conseiller de profiter de ce statut, sans vouloir de réaction artificielle, motivée par un esprit d'imitation, ni de modification qui nous serait préjudiciable. Le désir d'action légitime qui nous anime doit nous réunir sur un terrain plus élevé que celui des luttes intestines auxquelles conduirait la « politisation » de l'Université.

Jean-Luc Strohm.

LE SYNDICALISME A L'ECHELLE DE LA FAC

Après une période critique et de discussions sans fin, un nouveau comité s'est constitué en SSP pour tenter un nettoyage et une reconstruction. Sachant que les paroles ne servent à rien — si ce n'est à masquer l'incapacité de prétendues élites — qu'elles ont toujours perdu les dirigeants estudiantins, dont les louables intentions se sont souvent avérées plus proches de l'idéalisme platonicien que d'une vision objective de la réalité, il veut prouver que l'on peut arriver à des résultats pour autant que l'on rejette certains mythes.

Le problème du « syndicalisme » estudiantin, par exemple, sujet délicat entre tous, n'a et ne trouvera pas de solution tant que l'on fera de cette question une sorte d'enjeu des débats idéologiques et politiques. La masse des étudiants repousse les prises de position dogmatiques ; ils se méfient des grands mots dont le sens imprécis permet toutes les interprétations. Mais les améliorations de leur statut dans la société, la gratuité des études ou un système généralisé de bourses, l'octroi de logements à prix réduits, tout cela les concerne directement

et doit les intéresser.

Donc, avant tout, le nouveau comité des SSP veut proposer des faits. L'action sera sa propagande et son seul mot d'ordre. Il y a beaucoup à faire, même à l'échelle de l'école des SSP, par exemple : une cave à installer, des statuts à refondre, tout ce qui peut contribuer à créer un esprit de corps parmi nos étudiants. Pour réaliser ces projets, nous désirons faire appel à tous les membres de notre Ecole, les associer à notre travail, établir une collaboration efficace. C'est ainsi que nous espérons liquider les vieux, mais toujours aussi vivaces résidus de la passivité universitaire, qui n'est que trop souvent le reflet du conformisme étroit de notre pays, et tenter de démontrer que les étudiants sont une force dont on doit tenir compte dans la société.

Jean Meylan

LU

dans le dernier numéro des VU

... ; il s'agit de permettre à chaque enfant, quelle que soit la situation financière de ses parents, de les achever, s'il en a les moyens...

La neutralité politique de l'AGECITE

Réponse aux VU

Dans votre numéro 4 paru au mois de février, un article publié sous le titre « Une mission sacrée », et suivi d'une note de la rédaction, n'a pas été sans surprendre quelques-uns de vos lecteurs ; vous n'hésitez pas, en effet, à y condamner la neutralité politique de l'AGECITE, au nom du réalisme et sous prétexte de sanctionner ainsi un état de fait — moins établi sans doute que vous ne le pensiez, ainsi que l'a prouvé notre dernière Assemblée générale. Il convient, pensons-nous, après votre affirmation fort péremptoire, d'examiner dans quelle mesure l'apolitisme estudiantin crée vraiment un « faux problème ».

Avons pour commencer que l'on peut souscrire pleinement aux deux extraits de la Charte de Grenoble cités en tête d'article ; ajoutons même que l'on verrait mal l'Université et le Corps des étudiants « rester sans réagir devant une restriction grave de la liberté d'expression, par exemple. Nous admettons qu'en de tels cas, AGE intervienne dans la vie de la cité en protestant de toutes ses forces. Mais est-ce à dire que toute intervention politique lui est permise ? Certes non, et seule une violation

des libertés fondamentales ou de la liberté académique peut, à notre avis, l'engager dans la politique.

Mais en dehors de la protection de ces principes qui, d'ailleurs, dépassent le plan de la seule politique, puisqu'ils sont les fondements d'un humanisme et d'une culture et qu'ils relèvent du Droit naturel, l'AGE n'a pas à s'immiscer dans les affaires de l'Etat ; elle n'a pas à prendre position sur l'armement nucléaire (problème stratégique) ni sur le suffrage féminin ; si elle le faisait, pourquoi pas alors sur le statut horloger ou le prix de l'essence ? et pourquoi ne pas adopter un beau jour, par hasard, la même résolution que tel parti politique « sans prendre aucune position entre les partis », bien sûr, mais il y a des coïncidences, n'est-ce pas ? et pourquoi enfin ne pas consacrer un état de fait, comme vous le proposez aujourd'hui et s'inféoder à un parti ? Evolution schématiquement tracée, bien entendu, mais qui montre un danger réel ; rendons-nous compte qu'en politisant son action, l'AGE risque fort de perdre la liberté que vous invoquez pour fonder vos revendications.

D'autres objections s'opposent à

une AGE engagée politiquement : pourra-t-elle jamais se prétendre représentative des étudiants qui la composent ? On peut être certain que toute prise de position serait combattue par une forte minorité ; la diversité même de nos origines et nos tendances le laisse prévoir. Et si cette minorité se désolidarise de chaque décision, à quoi bon décider de quoi que ce soit ? L'unanimité des étudiants est un mythe.

Ce qui nous conduit à une dernière objection : comment concilier l'adhésion obligatoire de tout étudiant à l'AGECITE avec cet engagement politique ? Peut-être désirez-vous une adhésion obligatoire de tout étudiant à la politique de l'AGECITE ? Est-ce bien là, encore une fois, la liberté à laquelle vous tenez tant ?

Pour conclure, si nous admettons, le cas échéant, un engagement politique de l'AGE pour la défense des libertés essentielles, nous le limitons à ce seul cas. Les nouvelles rédactions de l'art. 3 de nos statuts que vous proposez sont dangereuses ; en outre, la formule actuelle ne saurait empêcher personne, ainsi que vous voulez nous le faire croire, de prendre contact avec les autorités ou de leur proposer des

solutions ; et si l'on souhaite une nouvelle rédaction de cet article, que le projet précise les cas où une action politique serait possible.

...Et finalement, pourquoi brûler ainsi de s'engager ? L'Université n'est-elle pas un peu l'endroit où l'on discute gratuitement toute opinion qui se fait jour et où l'on a, quelques années encore, la possibilité de penser pour le plaisir, académiquement si vous voulez, mais sans être obsédé par la nécessité de l'action immédiate ? (Cela n'est pas un argument : tout au plus un avis personnel, la réaction intime d'un étudiant qui n'est pas assez conscient de ses responsabilités).

Jean-François Cavin
stud. jur.

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE



Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
St-Pierre. — Tél. 22 20 17

EXPORTATION
HORLOGERE

VENEZIA

avise sa fidèle clientèle d'étudiants qu'il continue de lui accorder 10 % de rabais sur tous les articles
Expéditions et renseignements pour l'étranger
TUNNEL 11 - LAUSANNE
Tél. 23 75 08

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

La situation des étudiants en R.D.A.

PAS BRILLANTE NON PLUS!

Dans l'organe communiste «Neues Deutschland», le ministre de l'Instruction publique de l'Allemagne orientale, Alfred Lemnitz, se plaint que les gymnasiens et leurs parents soient inquiets et mécontents face à la situation précaire dans l'enseignement supérieur: on ne disposerait que de 18 600 places par année pour 36 000 ayants droit à l'enseignement universitaire.

Afin de freiner l'affluence, on envisage de remplacer par des examens d'admission le système actuel d'immatriculation préalable. Ce système permet d'acquiescer le droit de s'inscrire aux cours un an après, à condition de passer l'année en stage «dans la production». Les réservistes de l'armée populaire, ainsi que les ouvriers jouissent de la priorité à l'accès aux études supérieures, à condition d'avoir les qualifications nécessaires.

Selon le ministre Lemnitz, 5 à 6000 étudiants quitteraient annuellement les universités

de la RDA après 2 à 4 semestres seulement, ce qui coûte à l'Etat entre 30 et 36 millions de marks. Actuellement, quelque 9000 apprentis se préparent à la maturité dans les écoles professionnelles, 75 900 étudiants sont inscrits à l'université. En plus, 57 400 étudiants suivent des cours aux technicums, relate le ministre qui, pour terminer, définit ainsi le but des études supérieures, qui est «d'augmenter la production socialiste dans l'industrie et l'agriculture, d'arriver à des performances dans le secteur du bâtiment, des transports et du commerce».

(Selon une dépêche de l'agence D.P.A., parue dans la presse suisse.)

N. d. I. R. : Rappelons que le 42^e Congrès annuel de l'UNES a voté, entre autres, une motion sur la situation des étudiants en Allemagne orientale et aux termes de laquelle l'UNES considère qu'il est gravement porté atteinte dans ce pays aux libertés académiques.

A NOS ABONNES

Nous nous réjouissons de l'intérêt que vous portez aux problèmes universitaires. Vous n'ignorez certainement pas que la publication d'un journal représente un grand effort financier. Aussi vous saurions-nous gré si vous vouliez bien verser le montant de votre abonnement à notre C.C.P. 14677.

Abonnement ordinaire Fr. 4.-

Abonnement de soutien Fr. 10.-

Au cas où vous vous en seriez déjà acquitté, nous vous prions d'excuser ce rappel.

VOIX UNIVERSITAIRES

Les 24 et 25 mars dernier, le Cartel Suisse des Associations de Jeunesse s'est réuni en Assemblée générale à Gersau. Les différents points de l'ordre du jour ont été discutés par les représentants de plus de quarante mouvements de jeunesse de Suisse. Il a été constaté que :

- La relève et la formation des cadres est un problème qui se pose actuellement à tous les mouvements de jeunesse,
- l'éducation au sens de la responsabilité dans la commune et l'Etat se heurte actuellement à l'indifférence politique de la jeunesse.

— la propagande destinée à mieux faire connaître le travail des jeunes est nécessaire: «La propagande défend toujours une idée déterminée, les idées ont besoin de la propagande».

Le comité exécutif du Cartel, dont fait d'ailleurs partie un membre du Bureau de l'UNES, sera chargé d'intervenir, afin que ces différentes constatations ne puissent être faites, à l'avenir, que positivement.

Les participants à cette Assemblée générale avaient aussi à se prononcer sur l'utilité et l'efficacité d'une éventuelle adhésion du Cartel à l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (WAY). Par une majorité suisse alémanique, l'adhésion du Cartel à la WAY fut jugée inutile.

Au nombre des associations demandant une adhésion définitive au Cartel, figurait le nom de l'UNES. Ainsi une

question insidieuse se pose: l'Union Nationale des Etudiants de Suisse peut-elle être considérée comme un mouvement de Jeunesse?

Il faudrait ici rappeler les termes d'une motion votée par les représentants des étudiants de Suisse lors du dernier Congrès de l'UNES à Berne: «Constatant que la jeunesse prend conscience du besoin de son unité, source d'efficacité, et de la similitude des problèmes qui se posent aux différents mouvements de jeunesse, considérant que les étudiants

L'UNES ADHÈRE AU CARTEL SUISSE des Associations de Jeunesse

doivent s'intéresser activement et pratiquement aux problèmes touchant les jeunes par un engagement personnel dans les mouvements de jeunesse,

considérant que l'UNES ne doit plus rechercher des solutions aux problèmes des étudiants dans une optique particulière, mais qu'au contraire elle doit préconiser, lorsque les problèmes traités le permettent, des solutions d'ensemble à toute la jeunesse.»

Les considérants de cette motion, l'activité pratique de nos AGE permettent maintenant de dire que nos étudiants entendent faire partie de la Jeunesse organisée de notre pays. Les problèmes du logement ne sont-ils pas communs à l'apprenti et à l'étudiant? Les activités culturelles, telles que théâtre, ciné-club, chœur, n'occupent-elles pas les loisirs de toute la jeunesse manuelle et intellectuelle de notre pays?

Il se pose une autre question tout aussi tendancieuse: l'étudiant est-il un privilégié,

au bénéfice d'un statut d'exceptionnalité ou est-il un jeune qui fait partie de la société au même titre que n'importe quel autre jeune qui se prépare à augmenter les rangs de la population active de notre pays? S'il fallait répondre oui à cette question, il serait utile d'émettre la réserve suivante: une différence existe dans le fait que la participation à la population active de notre pays est retardée par une formation professionnelle plus longue et plus détaillée.

Mais l'étudiant ne pourrait-il profiter, au cours de ces quelques années d'études universitaires, de se préparer à se départir de certains

préjugés sociaux? La compréhension mutuelle s'apprend au contact de jeunes de différents milieux. Seul un engagement personnel de l'étudiant peut faciliter cette intégration sociale. A l'époque de la facilité d'accès aux études supérieures, l'étudiant ne peut plus se permettre de rechercher une solution à ses problèmes dans une optique particulière.

Voici pourquoi l'UNES se devait d'adhérer au Cartel Suisse des Associations de Jeunesse, plateforme représentant toute la jeunesse organisée de notre pays.

Ph. Delay

MANQUE DE PLACE

Le No 3 des VU avait consacré une large place à l'évocation de la situation en Angola. Notre prochain numéro reviendra sur cette question, en publiant notamment un article d'étudiants portugais.

LES PROJETS DU THÉÂTRE A NEUCHÂTEL

Au mois de septembre 1961 s'ouvrait le concours pour la construction d'un théâtre et d'une salle de manifestations à Neuchâtel. Les concurrents devaient concevoir, à l'emplacement du Casino de la Rotonde, un bâtiment complexe, comprenant un théâtre de 950 places environ, une salle de congrès de 450 places, un grand restaurant et un bar-dancing. Séduits par la nouveauté du problème posé, de nombreux architectes se mirent à la tâche et livrèrent au mois de février 1962 48 projets.

Le Jury du concours était formé de deux représentants de Palma, de deux représentants de la ville et de 5 architectes. Le représentant de la FEN était membre suppléant. M. Apothéoz était expert pour toutes les questions d'ordre scénique. Notons d'emblée l'atmosphère cordiale, ainsi que la rigueur et l'honnêteté qui régnaient sur les séances, souvent épuisantes, du Jury.

Il fallait considérer tout

d'abord l'allure générale et l'implantation de chaque projet, puis la valeur intrinsèque de chacune de ses parties (voies d'accès, salle, scène, foyer, bar-dancing, restaurant, cuisine, etc.), enfin les relations entre celles-ci. Aucun point de fut négligé: aspect, coût, possibilités d'exploitation rationnelle, valeur architecturale et surtout qualités scéniques. Aucun point ne fut privilégié aux dépens des autres.

Aucun des projets présentés n'était une réussite totale, mais chacun des onze projets primés ou achetés présente de réelles qualités architecturales et des innovations remarquables sur le plan scénique. Finalement, quatre projets ont été retenus pour une nouvelle étude. En voici une description rapide. Premier prix: La Barque, construction très solide et fonctionnelle, occupe une surface limitée, innovation: son toit est conçu pour la représentation de spectacles en plein air, la

salle doit être modifiée. 2ème prix: Brigitte, aspect plus séduisant que le projet précédent, moins élevé mais plus étalé, organisation rationnelle, qualités scéniques moyennes. 3ème prix: Moby Dick, projet élégant dont les différentes parties, théâtre compris, sont bien conçues, présente le défaut capital d'être orienté vers le sud-est. 4ème prix: Godot, le plus réussi dans ses différentes parties, principalement dans sa conception du théâtre, offre d'excellentes possibilités scéniques, mais grave défaut: son apparence extérieure. Le Jury a convoqué les auteurs de ces quatre projets et leur a présenté une critique détaillée. Les architectes enverront avant le 2 juillet une nouvelle étude de leur projet, conçue en fonction des remarques du Jury et accompagnée d'une maquette du théâtre (intérieur scène-salle). Notons que les auteurs de ces quatre premiers projets sont des architectes renommés qui sauront certainement parfaire leur

étude initiale. Palma a volontairement laissé de côté jusqu'à maintenant le problème financier afin de ne pas limiter les recherches des architectes. Les projets sont presque terminés, l'étude du financement peut commencer. Une commission financière, présidée par M. J.-P. Porchat, président de Palma, a été nommée. Dès que le projet définitif aura été retenu, elle prendra contact avec la Ville, puis avec les communes du littoral. Elle s'adressera aux responsables de la vie économique et industrielle neuchâteloise. Elle envisage enfin l'ouverture d'une souscription publique. Au total, 7 à 8 millions doivent être réunis, si possible dès la fin de cette année. C'est une tâche considérable, mais réalisable. Nous autres étudiants, malgré nos maigres ressources financières, pouvons jouer un rôle important dans la campagne qui se prépare. Nous pouvons organiser cet automne des manifestations capables de créer un

mouvement en faveur du théâtre et de récolter de l'argent.

Une étape importante vient d'être franchie. A notre grande satisfaction, quelques architectes suisses ont présenté d'excellents projets de théâtre. Nous ne saurons jamais si certains concurrents auront lu le mémoire de la FEN consacré au théâtre, mais plusieurs études se rapprochent beaucoup de la solution que nous avions esquissée en 1960. C'est une satisfaction pour nous et pour les amateurs de théâtre.

Eddy Roulet



GEORGES KRIEG

 ORGANISATION DE BUREAU

 IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE

 PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

COMITE D'HELVETIA, été 62

Président :
Didier Schumacher, EPUL
Caissier :
Christian Golay, HEC
Secrétaire :
Etienne Renaud, EPUL
Fuchs-Major :
Jörg Schiebler, HEC

Neuchâtel

CHRONIQUE LOCALE FEN

L'enseignement universitaire se développe sans cesse. La prolifération des cours, jointe à l'accroissement des effectifs étudiants, pose de sérieux problèmes d'organisation des études. Dans presque toutes les Facultés, les étudiants prennent conscience de cette situation. Les VU se proposent aussi d'accorder une large place à la discussion de ces questions.

Les étudiants s'interrogent...

Dilettantisme et Etudes

Le 14 février 1962, le cours d'allemand consacré à Rilke fut honoré, comme chaque semaine, de la présence d'une pittoresque ci-devant.

Cinq minutes après le début du cours, Madame entre, fait sa révérence, puis se dirige ostensiblement vers sa place réservée, elle s'assied, prend ses aises et entame alors son rituel : elle étale ses achats devant elle et se met à fouiller dans son sac à la recherche laborieuse de :

1. Son calepin ; durée de l'effort et du bruit : cinq minutes.
2. Son crayon ; durée de l'effort et du bruit : 2 minutes.
3. Son porte-monnaie où elle fait généreusement tinter la monnaie du bus ! (qui part à moins 2) : quatre minutes.

Et pendant ces onze minutes d'émission pirate, Rilke se retourne dans sa tombe et grince des dents.

On parle beaucoup, actuellement, du problème de la santé mentale de l'étudiant. Jusqu'à quand exposera-t-on nos nerfs à de tels agacements ? Nous faisons nos études et n'entendons pas être dérangés par la présence de certains éléments perturbateurs inconscients ou irrespectueux. Il serait temps que les cours mondains soient nettement distingués des cours universitaires, réservés aux seuls étudiants.

Les représentants de la faculté des Lettres à l'Ass. des délégués de la FEN

DU NOUVEAU ?

La vie théâtrale, à Neuchâtel, est un peu anarchique : les mauvais spectacles font souvent salle comble alors que le public dédaigne ou ignore, les représentations de qualité. C'est pour y remédier qu'a été créé l'Association neuchâteloise

LA VIE DANS LES AGE

des Amis du Théâtre (ANAT). Son comité, où siège le responsable culturel de la FEN, développera tous les aspects de l'art dramatique dans notre ville, coordonnera les efforts des diverses troupes, favorisera la venue de bons spectacles et s'efforcera d'éveiller l'intérêt de la population pour le théâtre. — Naissance de PANAT, développement imposant de PALMA : il deviendra possible d'aimer le théâtre à Neuchâtel !

Lausanne

L'UEL A DIJON

Au début de ce mois, les bureaux de l'AGECITE et de PAGEPUL ont été les hôtes de PAGE de Dijon. Cette visite a permis de faire d'utiles comparaisons ; on a visité le nouveau bâtiment de la Faculté des sciences, ceux des Facs de droit et des lettres sont en voie de construction. On a également prévu un nouveau restaurant universitaire,

suffisant à une université de 5000 étudiants, ainsi que de vastes terrains de sports — sans oublier les logements ! Bref, on semble ne pas craindre les investissements qui s'imposent.

Mais surtout, cette visite a permis de faire la connaissance de nos amis de l'AGED et d'élargir notre horizon.

LES YUGOSLAVES A LAUSANNE

Venant de Neuchâtel, la délégation de l'Union Nationale des Etudiants yougoslaves est arrivée le 12 avril à Lausanne. Nos camarades ont pu visiter différentes entreprises, assister à un spectacle, etc. Vendredi 13 a eu lieu un colloque ouvert à tous les étudiants, ceci pour permettre à un nombre plus grand d'étudiants de prendre contact avec nos amis étrangers. Souhaitons que ce genre d'échanges continue : rien de mieux qu'une discussion franche pour mieux se connaître et pour rapprocher ses vues de la réalité.

COMITE DE VALDESIA, été 1962

Président : François Baud, Sciences
Secrétaire : Martial Guex, EPUL
Caissier : Jacques-Alain Déverin, EPUL
Archiviste : Tristan Juillerat, EPUL
Fuchs-major : Jean-Pierre Vuille, EPUL

Sports - FEN

Le tournoi de basket-ball de l'Université de Neuchâtel a donné les résultats suivants :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| 1. USI (étudiants étrangers) | 4 matchs 6 pts |
| 2. Foyer des Etudiants | 4 matchs 6 pts |
| 3. Belles-Lettres | 4 matchs 4 pts |
| 4. Stella | 4 matchs 4 pts |
| 5. Zofingue | 4 matchs 0 pt |

AGECITE polycopiés

LISTE DES COURS

MC	Marché commun	Fr. 5.—
EPH	Economie politique / Hiver 61-62	Fr. 10.—
GBCH	La Grande Bretagne et le Commonwealth (Institutions politiques comparées), texte établi par M. le Prof. Bridel, Hiver 61-62	Fr. 9.—
INTH	Introduction aux études juridiques, abrégé du cours de M. le Prof. Gilliard, année 61-62	Fr. 10.—
DIPRH	Droit international privé, Hiver 61-62	Fr. 9.—
ECFH	Economie financière, Hiver 61-62	Fr. 9.—
DP	Droit pénal, Année 61-62	Fr. 12.—
FDE	Faits et doctrines économiques, Hiver 61-62	Fr. 9.—
DL	Deutsche Litteratur, Wintersem. 61-62	Fr. 9.—

Moyens de commander un cours polycopié

1. Verser le prix au Ccp. II 23 119 en indiquant au verso du coupon la cote du cours désiré, ainsi que le nom et l'adresse exacte.

2. Commander et payer le cours au Bureau des Polycopiés de l'AGECITE, 2e étage du FRU. Heures d'ouverture : de 10 à 12 h.

Le cours vous sera envoyé à domicile au fur et à mesure de sa parution.

Voyages Lavanchy S.A.

15, rue de Bourg, Lausanne

Voyages par avion, 2 semaines :

Palma	dès Fr. 406.—
Ibiza	dès Fr. 498.—
Costa Brava	dès Fr. 477.—
Costa des Sol	dès Fr. 627.—
Costa Blanca	dès Fr. 534.—

Déménagements, Transports Internationaux :

88, route de Genève, Lausanne



SPORTS

Résultats de la Coupe Mercure, championnat d'Europe de ski des grandes Ecoles et Facultés Economiques., Chamonix, 16 et 17 mars 1962.

Slalom géant :

1. Michel Thonney, HEC, Lausanne
2. Peter Kassel, HEC, Vienne
3. Sigmund Amann, HEC Vienne
4. Cesare Cesesia, Milan
13. Pieter Kerdel, HEC, Lausanne
16. Heidebert Heinzmann, HEC Lausanne
19. Christian Pühr, HEC Lausanne
48. Philippe Delay, HEC Lausanne

Slalom spécial :

1. Wanzenbock Sepp, HEC Vienne
2. Kassel Peter, Vienne
3. Holzhammer Günther, Vienne
4. Kerdel Pieter, HEC Lausanne
5. Nowakowski Christophe, Paris
13. Pühr Christian, HEC Lausanne
20. Hildebert Heinzmann, Lausanne

Les Lausannois Thonney et Delay ont été disqualifiés.

A remarquer que Michel Thonney avait réalisé le meilleur temps dans les deux manches, mais il n'a pas eu la présence d'esprit de passer la dernière porte du slalom.

Classement par équipes :

1. HEC Vienne
2. Lycée Bocconi Milan
3. HEC Lausanne

Il y avait 80 concurrents représentant 17 universités de 7 nations différentes.

Quel que soit
votre pays d'origine

notre **SUPER MARCHÉ**

vous offre

les spécialités de votre pays

aux meilleures conditions.



Grands Magasins
INNOVATION
tel. 23 11 11 LAUSANNE S.A.

VOIX UNIVERSITAIRES

LAUSANNE 1, rue de la Barre CCP II 14 677 - Tél. (021) 22 35 40
NEUCHÂTEL 41, fbg de l'Hôpital CCP IV 23 01 - Tél. (038) 5 77 12

Comité de rédaction :

AGECITE Malte Giovanoli
AGEPUL Jean-Marc Payot, assesseur
FEN Tristan Juillerat
Jean-Charles Testut, assesseur
Henri-Philippe Cart

Imprimerie des Affaires S.A. 25, Av. Vinet, Lausanne

Tirage : 4000 ex.

Abonnement : 1 an ; ordinaire Fr. 4.— ; de soutien : Fr. 10.—

Administration : J.-J. Borgeaud

Publicité : M. Guéissaz, 25, av. Montchoisi. - Tél. 26 93 57

LA CONSCIENCE DE SARTRE:

Dehors parmi les dehors

Il faudrait être un confesseur de tout premier ordre pour savoir ce qu'il en est de la conscience de Sartre. Cet homme si tourmenté, a trouvé un moyen qu'il proclame efficace de «nettoyer» sa conscience.

Voici la méthode :

Dans un article très bref publié en janvier 1931, l'élève Jean-Paul Sartre reçoit le «secret phénoménologique» des mains du Grand-Maître Edmund Husserl. Ce sacre, car c'en est un, n'est d'ailleurs que partiel. D'autres instruments devront être réunis afin de pouvoir constituer la panoplie du parfait phénoménologue : mise entre parenthèses, contemplation des essences, etc... Mais ceci sera pour une autre fois. D'ailleurs, Sartre ne sera jamais considéré comme un «vrai» phénoménologue, ou du moins un Pur. Il aura la véritable témérité d'introduire la Réflexion de Descartes, procédé si visiblement intellectualiste et qui lui attirera de vertes critiques.

Quelle est donc cette fameuse définition de la conscience, de laquelle sortira pour le moins une révolution absolument complète de la philosophie ? Tout d'abord, la conscience n'accepte aucune dissolution en elle. Elle est Trou, Vide, Néant. «C'est que Husserl voit dans la conscience un fait irréductible, qu'aucune

image physique ne peut rendre». Reposez-vous et relisez cette phrase, car la moitié de l'initiation est faite. Maintenant, vous saurez enfin ce qu'est la Connaissance. Et vient cette phrase, qui eût fort surpris Leibniz et Kant : «Connaître, c'est «s'éclater vers», s'arracher à la moite intimité gastrique...» C'est le début d'une réfutation en règle du vieux sensualisme. Mais pas pour aboutir à la non moins vieille règle de la primauté intellectuelle. Non ; si on s'éclate, s'arrache, file vers etc., on obtiendra des résultats assurément nouveaux. A tel point que l'on oublie de les nommer. Mais cette omission est fort secondaire. Continuons notre définition de la conscience. Il n'y a donc rien dans la conscience, «la conscience s'est purifiée, elle est claire comme un grand vent», etc., etc. La conscience n'a pas de «dedans». Ce qui peut se traduire : «Tout est dehors». Que le lecteur ne s'effraie pas de ces jongleries, nous arrivons bientôt au but. La conscience ne peut être que conscience de quelque chose, mais pas d'elle-même. On complète l'initiation en apprenant à l'élève ravi que cette «propriété» là de la conscience est nommée par Husserl : «l'intentionnalité». Et, fait assez curieux, à la fin de cet article, Sartre sort toute une éthique. Ce refus de la conscience d'être

elle-même signifie que la retraite en soi doit être blâmée, puisque le dedans n'existe pas. Les tenants de la vie intérieure vivent donc dans une triste illusion. Il faut absolument être «homme parmi les hommes», et dehors parmi les dehors ! Ce retour à l'idéalisme est d'ailleurs fréquent chez Sartre. On n'étouffe pas toujours ce que l'on a de meilleur.

Résumons la définition de la conscience à la suite de notre intronisation :

1) la conscience est VIDE.
2) Elle s'exprime par des verbes de mouvement.

On pourrait dire que c'est là beaucoup de bruit pour un si maigre résultat. Mais, heureusement, ce n'est pas ici l'ensemble des vues de Sartre. Loin de là. Il devient grand philosophe en abandonnant les procédés de la phénoménologie, amusements d'un matin de sacre.

Pierre Katz

PAPETERIE
ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77



En texte intégral,
les maîtres-livres
de la culture
et du savoir moderne

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

1. A. SCHWEITZER. Les grands penseurs de l'Inde, 224 p. 3.60
2. E. WOOD. La pratique du yoga, 224 p. 3.60
3. E. AEPPLI. Les rêves, 320 p. 4.80
4. L.L.B. ANGAS. Placements et spéculations en bourse, 320 p. 4.80
5. J. HATZFELD. Histoire de la Grèce ancienne, 384 p. 6.—
6. S. FREUD. Introduction à la psychanalyse, 448 p. 6.—
7. I. BOCHENSKI. La philosophie contemporaine en Europe, 222 p. 3.60
8. R. GROUSSET. La face de l'Asie, 448 p. 6.—
9. J. LORTZ. Histoire de l'Eglise, 384 p. 6.—
10. J.C. RISLER. La civilisation arabe, 256 p. 3.60
11. F. ALEXANDER. La médecine psychosomatique, 256 p. 3.60
12. B. RUSSEL. La conquête du bonheur, 192 p. 3.60

ÉDITIONS
PAYOT

PARIS - LAUSANNE

Denise Bidal au Conservatoire

Le 16 février, Denise Bidal donnait pour les étudiants et les Jeunesses musicales un récital de piano. Au programme : les Préludes de Frank Martin et le Tombeau de Couperin, de Maurice Ravel. Denise Bidal, avant de nous interpréter ces œuvres, les commenta avec beaucoup de naturel et de simplicité, ce qui créa rapidement entre son public et elle-même une atmosphère d'intimité que l'on ne rencontre pas dans nos concerts habituels. En outre, ces commentaires, dont Denise Bidal ne chercha pas à nous cacher la subjectivité, nous permirent sans aucun doute de mieux saisir toutes les finesses constituant ces deux œuvres que la pianiste considère, certainement à juste titre, comme deux chefs-d'œuvre du répertoire pianistique.

Quant à l'interprétation, elle fut d'une qualité exceptionnelle. Denise Bidal double en effet sa grande intelligence musicale d'une technique irréprochable, deux qualités qui ne vont pas souvent de pair et qui sont l'apanage de tout grands artistes.

Ainsi ces pages de Frank Martin, comparables en beauté au «Clavecin bien tempéré», ou aux «variations Haendel» de Brahms, nous furent

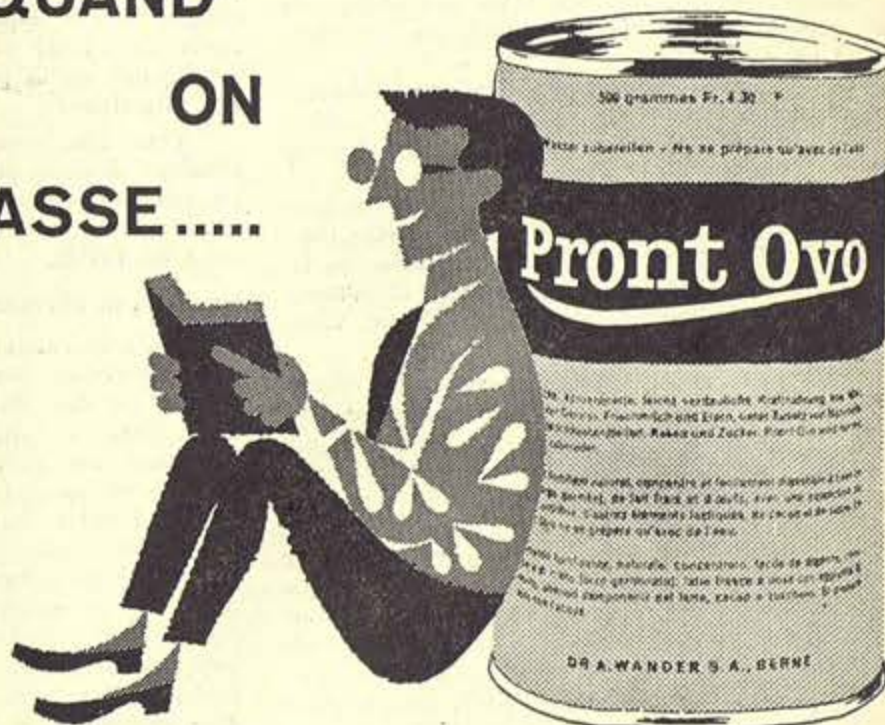
admirablement restituées. Bien qu'étant contemporaines, elles n'ont rien d'hermétique, et point n'est besoin d'être un «cérébral» pour en être profondément touché.

Il n'est plus nécessaire de faire l'éloge ici du Tombeau de Couperin dont Denise Bidal nous donna une interprétation très nuancée.

Relevons cependant une tâche sombre à cette soirée : la salle, qui n'était qu'à moitié pleine, comptait peut-être une vingtaine de jeunes gens. Le reste du public était surtout composé de dames d'un certain âge. Pour un concert qui nous était spécialement destiné, nous n'avons pas lieu d'être fiers ! Cela n'engagera pas d'autres artistes à nous donner des spectacles à bon compte ; et Dieu sait si les étudiants se plaignent de la cherté des spectacles lausannois ! Evidemment, le nom de Bidal sonne avec moins de mystère que celui de Goldstein ou de Backhaus, et les planchers du Conservatoire ont moins d'éclat que les parquets du palais de Beaulieu, ce qui qui n'empêche qu'on y fait de l'aussi bonne sinon meilleure musique ; Denise Bidal nous l'a prouvé et nous l'en remercions.

Rodolphe Ruffy

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide :

PRONT OVO
+ **EAU** (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

LE FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Au sein de nos richesses, de nos satisfactions, nous ne voyons pas — ou nous refusons de voir — que nous sommes en train de nous aligner sur la constatation fameuse que „la République n'a pas besoin de savants!“. Notre pays, sur le plan strict de la recherche scientifique, est dans une situation vraiment dramatique et notre retard dépasse de beaucoup celui existant en matière d'autoroutes.

C'est par cette constatation que débutait, dans la Gazette de Lausanne, le compte-rendu de la conférence faite dernièrement devant le Club de Publicité par le Dr Serge Neukomm, chef du Centre romand de lutte contre le cancer. Mais avant de poser un diagnostic et d'envisager l'avenir de la recherche scientifique en Suisse, il est nécessaire de passer en revue l'activité du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS), ceci d'autant plus que les «Voix Universitaires» ont jusqu'à présent consacré fort peu de place à cette question.

Encourager la recherche

Si dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord la création d'organismes nationaux chargés de faire avancer la recherche scientifique remonte aux années qui ont suivi la première guerre mondiale, il fallut attendre 1952 pour voir la mise en place du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Son départ fut d'ailleurs des plus modestes : une subvention fédérale de 2 millions devait permettre d'encourager le travail des savants suisses, à une époque où déjà le retard de notre pays se faisait cruellement sentir. Cette subvention fut rapidement portée à 4 millions.

En 1958, la Commission pour la science atomique (CSA) vit le jour, et elle reçoit chaque année une subvention spéciale. Actuellement, les crédits pour le FNRS et la CSA se montent à 17 millions.

L'activité du FNRS se manifeste de quatre façons :

- par une subvention pour la relève scientifique de 50 000 fr. à chaque Université. Celle-ci a pour but de former de nouveaux chercheurs et sert souvent au financement de travaux de doctorat.
- par des subventions de recherche accordées à des chercheurs, très souvent des professeurs d'université, sur la base d'un programme de recherches personnelles établi par le chercheur requérant.
- par des subventions de publication qui doivent permettre d'éditionner des ouvrages, de publier des travaux dans des périodiques et de soutenir des revues scientifiques.
- par des subventions personnelles qui ont pour but de créer, en plus de ce qui existe déjà, de meilleures conditions de recherche en faveur de personnalités déterminées et particulièrement qualifiées du point de vue scientifique.

Ce dernier mode de subvention est récent. Il répond en partie à une intervention de M. Alfred Borel, conseiller national genevois, qui demandait que le FNRS crée «aussi rapidement que possible 100 postes de maîtres de recherches à plein temps capables en particulier de fournir, respectivement de diriger un travail d'équipe stable». Pour l'instant, il n'a été accordé que du degré universitaire, et encore toutes n'ont pas été utilisées.

En résumé, l'activité du FNRS, dont il serait malveillant de négliger l'heureuse influence sur l'avancement des sciences en Suisse, donne les moyens nécessaires aux chercheurs chevronnés comme aux débutants de mener à bien leurs études. Cependant, le FNRS ne prend aucune initiative de susciter des vocations, de coordonner ou d'orienter les recherches, il se contente de répondre dans la mesure de ses crédits aux demandes qui lui ont été adressées.

Sciences exactes ou morales ?

De larges cercles partagent l'opinion que les sciences exactes se taillent la part du lion dans les subventions à la recherche, et que les sciences morales en sont le parent pauvre. Si cette opinion est justifiée par l'attitude des milieux économiques et industriels qui financent les re-

cherches dans les domaines qui leur sont d'une utilité immédiate, soit la recherche exacte appliquée, l'attitude des pouvoirs publics est tout autre.

Dans un message à l'assemblée fédérale du 27 avril 1959, le Conseil fédéral soulignait que «l'activité des intellectuels voués aux créations de l'esprit, importe autant à la culture et au crédit d'un peuple que les découvertes qui améliorent sa situation matérielle. L'histoire de la science montre clairement que le progrès technique et scientifique est lié lui aussi, en dernière analyse, à la culture générale».

Le FNRS applique d'ailleurs de tels principes. Pour les subsides de recherches et de publication accordés aux chercheurs chevronnés, la manne fédérale a été attribuée entre 1952 et 1960 pour 72 % au groupe de la médecine, des sciences physiques et naturelles, des sciences techniques et de l'ingénieur, à l'agronomie et à la science forestière, et pour 28 % aux lettres, à la théologie, au droit, à l'économie et à la sociologie. Ce rapport d'un tiers à deux-tiers s'explique aisément par le coût des appareils dont les sciences exactes ont souvent besoin, et n'a en aucune façon le sens d'une préférence. D'ailleurs la répartition des subsides versés aux chercheurs débutants prouve ce souci de non-discrimination : les crédits ont été attribués pour la même période à raison de 52 % aux sciences exactes et de 48 % aux sciences morales, car en ce domaine tous les secteurs ont les mêmes besoins. Comme M. Hahnloser, président du Conseil de fondation du FNRS, l'a nettement déclaré, «il s'agit le plus souvent de bourses d'entretien ou de voyage, accordées aux chercheurs débutants dans la «période critique» de leur formation scientifique, qui se situe entre la fin des études universitaires proprement dites, et l'entrée dans la vie professionnelle. Cette période est décisive pour favoriser la relève scientifique. Or, il apparaît clairement que, dans le cadre du Fonds national, les deux orientations principales de la recherche jouissent d'une égalité effective».

Pour être complet, il faut encore citer les subsides délivrés par la CSA qui, par définition, ne peuvent s'adresser qu'aux sciences exactes. Leur montant est quelque peu plus élevé que celui du FNRS.

Le statut de chercheur

Malgré l'activité qui vient d'être décrite, de nombreuses personnalités du monde de la science ou des affaires se montrent insatisfaits de la situation faite au chercheur suisse. Toutes proposent une réforme du FNRS dans un sens ou dans un autre. Le problème crucial, sur lequel les opinions se divisent fondamentalement, nous paraît être celui du statut du chercheur. M. Alexandre de Muralt, président du Conseil national de la recherche, s'exprime à ce sujet en ces termes : «Avant tout, le chercheur doit être indépendant ; l'intelligence, l'expérience, la personnalité lui sont également nécessaires, mais sans indépendance, aucune activité directrice n'est concevable».

Autrefois, la classe bourgeoise, consciente de sa valeur et patrimoniallement bien assise, fournissait la grande majorité des professeurs universitaires : chaque famille tenait à l'honneur d'en avoir un parmi ses membres. L'estime générale, le rang dans la société, une confortable situation de fortune créaient autour de ces serviteurs de la science l'atmosphère qui les libérait des soucis matériels et leur permettait de se vouer intensément à leurs recherches et à la formation de leurs disciples.

Aujourd'hui, et surtout en Suisse, les choses ont malheureusement (sic) changé. La bourgeoisie, d'où sortaient jadis tant de professeurs, n'est plus en mesure d'entretenir ses fils candidats à

l'enseignement supérieur jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une chaire universitaire. Quant aux couches sociales favorisées par la conjoncture, elles ignorent la belle tradition que nous venons de rappeler. La conséquence se devine : la jeune génération exerce une pression grandissante sur ses aînés, à qui elle demande des places rémunérées et sûres de chercheurs, avec la possibilité de fonder rapidement un foyer indépendant affranchi de la tutelle pécuniaire des parents. Si les universités ne tiennent pas compte de ce désir, elles perdront les meilleures recrues, qui s'enrôleront dans l'industrie et les carrières pratiques.»

Si l'indépendance, relative d'ailleurs, est certainement une des conditions d'une recherche fructueuse, nous comprenons moins ces regrets d'une époque révolue. Les situations sociales, tout comme les impératifs de la science, sont aujourd'hui autres, et rien ne sert de s'en lamenter. Dans un rapport sur la Suisse, l'OECE remarquait qu'il était grave pour notre pays que les fonds manquent pour permettre «aux professeurs de disposer d'assistants compétents afin que l'enseignement représente pour eux une tâche moins lourde et que la surveillance des travaux de recherche puisse être mieux répartie. Cette difficulté semble provenir de ce que l'on n'a pas vraiment reconnu le fait que peu d'hommes dans les milieux universitaires ont encore actuellement une fortune personnelle et que la conception du «privat docent» n'est plus valable. La création d'une nouvelle catégorie de personnel enseignant, comparable au «lecturer» anglais, nous semble être capitale pour l'avenir des Universités.»

C'est très certainement à cet état qu'avait pensé M. Borel en demandant la création de 100 postes de maîtres de recherches. Entre 1952 et 1960, le FNRS a attribué 749 bourses de chercheurs débutants. Une partie de ceux-ci sont devenus assistants d'université (souvent à l'étranger), mais la majorité a très certainement passé à l'industrie. Si l'économie y a trouvé son compte, la recherche s'en est appauvrie d'autant.

C'est l'évidence même : la recherche exige qu'on établisse un véritable statut national de la recherche scientifique, afin que les jeunes savants puissent faire carrière en dehors de l'enseignement ou parallèlement à celui-ci et réaliser des plans à longue échéance.

Une certaine planification

Si un accroissement sensible du nombre des assistants et la création d'un statut de chercheur devenaient réalités, le problème de l'organisation de la recherche, de sa coordination sur le plan suisse, devrait d'autant plus trouver une solution. Pour cela il faudrait que le FNRS modifié sorte de son rôle «passif» et planifie en quelque sorte les programmes de recherches, lui ou un organisme à créer.

C'est dans ce sens que M. Roger Bonvin, conseiller national et maire de Sion, a récemment développé une motion devant le Conseil national, en demandant la création d'un Centre national de la recherche scientifique qui coordonne les efforts privés, qui les complète en poussant plus loin ou en exécutant les travaux dont ne veulent ou ne peuvent se charger les institutions existantes, qui assure la collecte, l'analyse et la synthèse des informations sur les recherches réalisées en Suisse et à l'étranger, qui diffuse cette documentation afin d'encourager l'utilisation rationnelle des succès de chacun.

Les «Voix Universitaires» auront d'ailleurs l'occasion de revenir sous peu sur cette question où le fédéralisme ne doit plus servir de prétexte à une dispersion des efforts.

Henri-Philippe Cart



VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 14ème année - Mai 1962 - No 6

EDITORIAL

Lorsqu'il y a quinze mois, l'UNES a demandé au Conseil fédéral de modifier la Constitution, certains m. Leux cr.èrent au scandale. A croire que nous voulions porter atteinte à l'essence même du pays.

Après une consultation des cantons et des associations faitières, le Chef du Département fédéral de l'Intérieur réunit une conférence au sommet en novembre 1962 au cours de laquelle une quasi-unanimité se dégagait pour souhaiter l'intervention fédérale dans le domaine de laide financière aux étudiants. Les conseillers nationaux Borel et Graber étaient d'ailleurs intervenus dans le même sens devant les Chambres.

Aujourd'hui, le Département fédéral de l'Intérieur soumet aux cantons et aux milieux intéressés un avant-projet d'article constitutionnel. Cet article, qui portera le n° 27 quater, est essentiellement technique. Il délimite les compétences entre la Confédération et les cantons. On pourra regretter que l'occasion n'ait pas été saisie d'affirmer le principe du droit à l'instruction; mais une telle démarche aurait suscité d'interminables querelles idéologiques et des oppositions irréductibles qui auraient retardé considérablement des mesures pratiques qui ne peuvent plus se faire attendre.

Cette nouvelle disposition constitutionnelle permettra à la Confédération de subventionner les régimes cantonaux de bourses et d'intervenir elle-même directement. Cette seconde voie d'intervention concerne, par exemple, le financement des études des Suisses de l'étranger, des études faites à l'étranger, et peut-être cette caisse fédérale de prêts d'études à laquelle nos camarades suisses allemands semblaient particulièrement tenir et que l'UNES, dans un souci de paix intérieure, avait fait sien comme solution transitoire. Les derniers développements de la situation semblent indiquer qu'il sera possible de faire l'économie de cette mesure transitoire — ce qui n'est pas pour nous déplaire.

La diligence dont fait preuve le Conseiller fédéral M. Tschudi nous cause une grande satisfaction et nous laisse espérer que le peuple et les cantons seront appelés à se prononcer sur ce nouvel article au début de 1963. Car malgré les réticences du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie qui pense que le recrutement des cadres n'a pas besoin d'une telle intervention, nous sommes persuadés avec tous ceux qui ont sérieusement étudié cette question qu'il s'agit là au contraire d'un devoir impérieux de l'Etat.

Le mouvement étudiant doit soutenir sans réserve l'actuel avant-projet et s'efforcer de faire qu'il ne soit pas dénaturé par des manœuvres rétrogrades.

Lorsque cet article aura été incorporé dans la Constitution, une première revendication de l'UNES sera satisfaite. Il sera temps alors de faire preuve de la plus grande vigilance pour que les lois d'exécution tiennent compte des propositions de l'UNES et qu'elles ne servent pas à perpétuer le système anachronique actuel, mais qu'au contraire elles innovent profondément en faveur d'une démocratisation véritable de l'accès aux études supérieures, en conditionnant le versement des subventions fédérales au respect par les cantons d'exigences minimales d'efficacité dans l'octroi des bourses d'études. Sinon nous aurions remporté une victoire à la Pyrrhus.

Henri-Philippe Cart.

Le chant du cygne d'un rédacteur:

Syndicalisme vivant

Une rétrospective peut revêtir différents aspects. Elle peut être optimiste, sceptique, présenter tout en noir ou, au contraire, elle peut éveiller le soupçon que l'auteur s'est bien cassé l'encensoir sur le nez, à force de chanter ses propres louanges.

De notre avis, il est malaisé d'apprécier l'œuvre d'un bureau sortant de charge, à plus forte raison quand on en fait partie. Aussi renonçons-nous à soumettre ici un rapport d'activité de l'AGECITE « à l'intention du public ». En revanche, nous profitons de l'occasion pour présenter un dernier tour d'horizon des problèmes étudiants avant que la nouvelle équipe se mette au travail. Bien souvent, un regard en arrière peut révéler plus que des réflexions savantes. Les yeux servent à voir et les oreilles à entendre...

« Des chambres, des chambres », gémit notre office du logement, « indiquez-nous des adresses de chambres ! ». Le problème du logement prend des proportions alarmantes. Il est impossible de satisfaire à la demande, et, chaque jour, nous sommes obligés de renvoyer des étudiants cherchant désespérément une chambre. La situation actuelle est une honte: si au moins il se trouvait des logements en nombre suffisant, nous ne discuterions même plus du prix! Que penser de tel étudiant qui dispose de Fr. 500.— par mois et qui dépense Fr. 130.— à 150.— pour la chambre (s'il en trouve une), ou Fr. 450.— pour la pension complète? Certes, des chambres à meilleur marché se trouvent, mais de moins

en moins. Et il serait fin fou, celui qui change alors de « piaule ». Ceux qui ont osé écrire aux étudiants allemands qu'il est relativement facile à Lausanne de trouver des chambres nous font douter de leur sens des réalités. Dans notre dernier numéro, Jacques Forster a examiné les principales données du problème en parlant d'un projet de Cité universitaire à Neuchâtel. Il serait absolument nécessaire que l'on effectue à Lausanne une étude plus approfondie sur les besoins réels, les causes de la pénurie de logements et les solutions possibles. Ceci s'impose d'autant plus que le problème déborde largement le cadre étudiant et qu'il sera opportun de s'adresser en haut lieu pour que cesse cette calamité. Afin de dissiper d'éventuelles illusions, prévenons les étudiants que les autorités ne pourront accueillir utilement les émissaires de l'AGE que si ces derniers disposent au moins d'une documentation précise. Les membres du bureau comptent sur les étudiants qui s'intéressent à un tel travail de recherche! Ce serait peut-être un moyen de prouver que la solidarité étudiante ne se limite pas aux résolutions bien sonnantes.

Nous sommes revenus longuement sur la question du logement, parce que ce problème nous tient énormément à cœur. Mais sur bien d'autres points, il faudra continuer à veiller au grain. Certaines attitudes assez déplaisantes à l'égard de nos camarades étrangers nous causent du souci: il ne faudrait pas trop prendre à la légère certaines

exclusives lancées, par des logeuses pour citer un exemple, contre certains groupes ethniques bien déterminés. (Certainement, Madame, vous êtes libre de loger chez vous qui vous voulez!...)

Rappelons pour mémoire le supplément de Fr. 100.— aux taxes de cours exigé des étrangers, la question du FRU (solution en lente voie de maturation) et nombre d'autres tracasseries qu'il serait inutile d'énumérer, et nous voyons que les préoccupations ne manquent pas.

A tout cela, il n'y a pas de solution-type. Le passe-partout n'existe que pour le démagogue, qui excelle en général dans l'art d'esquiver les vrais problèmes. En misant sur le manque de sens critique des gens, on a vite acquis une certaine popularité, auprès des uns ou des autres. Il suffit d'être beau parleur et l'on passe pour « calé ». Des succès suivront sans doute; il reste à savoir si réellement tout cela change quelque chose à la condition des étudiants.

Restons prosaïques. Le syndicalisme étudiant ne défend pas une idéologie, mais des êtres humains: les étudiants. Il est temps que ceux-ci se rendent enfin compte que tant qu'ils ne s'unissent pas, on ne les prendra pas au sérieux: voilà le sens profond du syndicalisme. Ce n'est pas à droite ou à gauche qu'il faut se trouver pour être un bon syndicaliste, mais en avant, sur la brèche. Que chacun prenne ses responsabilités, que tous se serrent les coudes et nous serons une force dont on tiendra compte. Malte Giovanoli

Suppression des taxes de cours ?

En février déjà, l'Assemblée des délégués de la FEN avait voté le principe d'une demande de suppression des taxes de cours et des finances d'exams. Le 8 mai, l'Assemblée générale extraordinaire de la FEN adoptait à l'unanimité (moins une voix) une motion demandant cette suppression.

Il est utile de rappeler ce que sont ces taxes et finances. Pour l'examen de licence, pas-

sé en une ou plusieurs fois, l'étudiant paye Fr. 120.—. Les taxes de cours sont calculées sur la base de Fr. 6.— par heure semestrielle. Lors de l'enquête sur la situation sociale de l'étudiant neuchâtelois en 1958, il était apparu que ces taxes et finances représentaient en une année l'équivalent d'un mois d'entretien et grevaient ainsi lourdement le budget de l'étudiant.

Le produit des taxes de cours est réparti pour moitié entre l'Etat et les professeurs qui dispensent le cours suivi par l'étudiant. Ce gain supplémentaire des professeurs est appelé techniquement part afférente ou royauté. Il va sans

(Suite en page 2).

ALLIANCE CULTURELLE ROMANDE

Pour peu qu'il lise quelquefois l'un de nos distingués journaux romands, ou que sa position sociale lui vaille l'insigne honneur de figurer sur les tablettes de tout ce qui chez nous organise mouvements, associations, congrès, débats, le lecteur ne saurait légitimement ignorer que, les 3 et 4 mars passés, s'est constituée à Lausanne, l'Alliance culturelle romande, née de l'infatigable bonne volonté de quelques esprits férus de culture, et d'un Congrès orchestré selon les formules les mieux éprouvées. Près de 500 personnes même, à en croire la presse quotidienne, doivent conserver le souvenir d'heures fastidieuses (la longue discussion des statuts, sans quoi nul-

le société ne pourrait exister, et qui fut semble-t-il le plat de résistance offert aux congressistes), ou celui d'instants de fous-rires un peu contraints (devant les vitrines de la ridicule exposition de la Bibliothèque cantonale, pompeusement baptisée l'Apport vaudois à la littérature romande), ou celui, surtout, de cet indéfinissable mais pâteux goût de cendres que laisse sur la langue la mastication prolongée de denrées vieilles et poussiéreuses...

Car, que nous proposaient les organisateurs de ce Congrès, les promoteurs de cette Alliance? un *Risorgimento* romand, ni plus ni moins, et on allait voir ce qu'on allait voir: enfin des gens qui s'avisèrent que « dans une époque de ci-

vilisation planétaire » ils ne pouvaient plus cogiter genevois, vaudois, neuchâtois, fribourgeois, valaisans ou jurassiens, mais qu'à défaut d'une pensée helvétique définie — le fédéralisme y laisserait sa peau de chagrin — ils devaient du moins être les prophètes d'une culture romande réelle et cohérente. Bref, on nous conviait, en toute simplicité mais non sans grandeur, à une tardive et toutefois salvatrice prise de conscience.

— Fort bien, direz-vous, mais quoi de neuf à cela ?

Rien, hélas! sinon cependant que c'est la première fois, à notre connaissance du moins, qu'une entreprise de ce genre bénéficie d'appuis aussi nombreux et aussi officiels. Et, s'a-

gissant de culture, cela constitue évidemment déjà une nouveauté et une manière de réussite...

Fort bien encore; mais quoi donc alors de condamnable, qui justifie peu ou prou l'ironie de ces propos? N'avons-nous pas eu le privilège d'entendre l'Orchestre de chambre de Lausanne interpréter admirablement des œuvres de François Olivier et de J.-F. Zbinden? Celui d'écouter un exposé de G. de Reynold et d'apprécier une analyse pénétrante due à Denis de Rougemont? Ne sommes-nous pas, finalement, persuadés avec Weber-Perret de la nécessité d'améliorer les conditions de la culture, et n'admettons-nous pas, avec J.-R. Fiechter, que l'existence d'une revue de Suisse française contribuerait, peut-être, à la diffusion de cette culture?

Assurément! L'ennui, c'est que rien ne ressemble plus à une déclaration qu'une déclaration, et celles qui nous furent servies les 3 et 4 mars n'échappaient point à la tradition; l'ennui, c'est qu'un im-

pératif catégorique, en l'occurrence: il faut une collaboration culturelle romande, ne constitue guère un acte en soi; l'ennui, c'est que faire appel à des hommes éminents et dont l'œuvre ne se conteste pas, c'est d'abord une solution de facilité, qui rassure et dispense de créer; l'ennui, c'est qu'à se montrer si complaisamment satisfait d'un héritage, c'est déjà s'y enliser; l'ennui, c'est qu'à refuser les œuvres actuelles ou naissantes, pis, à enterrer celles qui ne cessent de se manifester comme authentiquement vivantes, on ne fait pas même besogne de conservateur de musée; l'ennui, c'est qu'à tant prononcer le mot culture en ignorant systématiquement ce qui lui donnerait un sens, on se gargarise de lettres mortes; l'ennui, c'est qu'au lieu de préparer un avenir de création, de faire œuvre de biologiste, on se contente du rôle si officiel et peut-être bien si romand, après tout, de nécrologue!

Jean Pache.

(Paru dans la Revue de Belles-Lettres 1962/2.)

Suppression des taxes de cours ?

(Suite de la page 1)

dire que ces parts dont le montant varie en fonction du nombre d'heures et d'étudiants, créent de grandes différences de traitement entre les professeurs, sans qu'elles correspondent forcément dans une même échelle à des différences de travail.

On peut également noter que ce système impose, lors du dépouillement, un travail

de Bénédictins au personnel du secrétariat de l'Université et qu'ainsi le rendement de ces taxes est faible.

Jusqu'à présent, le FEN n'avait pas demandé la suppression de ces taxes et finances pour une seule raison: les traitements alors très bas des professeurs s'en seraient ressentis trop fortement. Aujourd'hui la situation est différente: récem-

ment le peuple a accepté une loi sur la réadaptation des traitements du personnel de l'Etat. Un article de cette loi stipule expressément qu'en cas de suppression des parts afférentes, les traitements professoraux seront augmentés de Fr. 1000.—. Cette disposition bienvenue lève la seule objection fondée à la suppression de ces taxes et finances.

D'autre part, comme le montrent les tableaux ci-contre, les exonérations touchent déjà 1/5 de tous les étudiants. Si cette statistique n'avait tenu compte que des étudiants suisses qui, quasi seuls, peuvent actuellement bénéficier d'exonération, cette proportion eût été d'un tiers. Il est donc temps d'étendre cette mesure à tous les étudiants. Cet acte devrait avoir pour corollaire la gratuité totale des études gymnasiales où la proportion d'exonérations est encore plus forte qu'à l'Université.

Cela s'impose d'autant plus que la part que représentent ces recettes dans le budget de l'Université à charge du canton, est des plus réduites. Un manque à gagner de quelque Fr. 100 000 ne mettrait pas en péril les finances cantonales, et représenterait un allègement considérable des charges de l'étudiant.

La motion suivante a été présentée au Chef du Département de l'Instruction publique de Neuchâtel:

« Considérant la part importante que représentent les taxes de cours dans le budget de l'étudiant, et l'apport minime des dites taxes au budget de l'Université, vu l'art. 11 de la loi sur les traitements du personnel de l'Etat,

L'Assemblée générale de la FEN, réunie en séance extraordinaire le 8 mai 1962, CHARGE le Comité de la FEN d'entreprendre toutes démarches utiles en vue de la suppression des taxes de cours et des finances d'examens dans les plus brefs délais. »

Le Comité de la FEN.

Gymnase de Neuchâtel	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61
Nombre d'élèves	319	394	481	535
Nombre d'exonérations (totales ou partielles)	137	162	149	198
En % du nombre d'élèves	43 %	41 %	31 %	37 %

Université de Neuchâtel	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61
Nombre d'étudiants (sans les doctorats)	351	428	458	476
Nombre d'exonérations (totales ou partielles)	55	77	100	97
En % du nombre d'étudiants	16 %	18 %	22 %	20 %
Valeur des exonérations	14 935	17 771.—	22 324.—	21 989.—
Exonération moyenne	271.55	230.80	223.25	226.65
Taxes et finances de cours et d'examens encaissés	76 825.—	81 739.—	86 714.—	94 125.—
% de la valeur des exonérations par rapport aux encaissements	16 %	20 %	26 %	23 %

Répartition des taxes et finances de cours et d'examens

	1958	1959	1960	1961
Montants encaissés	76 825.—	84 739.—	86 714.—	94 125.—
Valeur en % du budget de l'Université à charge du canton	5,1 %	4,7 %	5,2 %	5,1 %
dont versés aux professeurs	35 000.—	33 695.—	36 613.—	43 152.—
Solde à l'Etat	41 825.—	51 044.—	50 101.—	50 973.—
Valeur du solde en % du budget de l'Université à charge du canton	2,8 %	2,9 %	3,0 %	2,8 %

A TRAVERS L'EUROPE

Espagne

Il ne se passe pas d'année sans manifestations étudiantes à Barcelone ou à Madrid. En effet, depuis bientôt une décennie, trois forces supportent mal les atteintes continuelles à la liberté pratiquées par le franquisme: c'est le bas clergé dont 339 prêtres basques écrivaient en 1959: « Il n'est pas légitime de torturer, ni de laver les cerveaux... Il n'y a en Espagne ni un authentique Parlement, ni liberté politique, ni liberté syndicale. » Ce sont aussi les ouvriers poussés par la misère; et finalement les étudiants.

Le Sindicato Espanol Universitario (SEU) est le syndicat étudiant unique dont les délégués sont élus selon des listes soigneusement établies par le régime. Il n'y a pas non plus de liberté d'association. Tout est contrôlé.

En octobre 1955, les étudiants déposent une couronne sur la tombe d'Ortega y Gasset, avec cette inscription: « Grand philosophe libéral espagnol ». On les punit. Et chaque année apporte ses grèves, ses démonstrations et ses revendications universitaires. Et chaque année la répression s'abat et étouffe le mouvement.

La dernière en date des manifestations a eu pour objet de protester contre l'octroi de diplômes universitaires par l'école catholique de Navarre, aux mains de l'Opus Dei, et qui refuse l'inspection de l'Etat. Les théoriciens de l'Opus Dei, qui a pris une tournure de plus en plus « intégraliste »,

affirment que des individus qui se permettent de poser des questions sont des gens douteux et éminemment suspects. Cependant, l'Opus Dei n'est pas l'Eglise d'Espagne. En effet, d'importantes organisations catholiques, dont l'Action catholique, appuyées par une partie notable de l'épiscopat, se sont distancées du régime et ont ouvertement soutenu le récent mouvement de grèves. Mais Navarre est un centre extrémiste où la docilité au catholicisme prime les qualifications universitaires. Les étudiants pensent qu'une inégalité flagrante est ainsi créée et ils ont manifesté aux cris de « Opus non, Mineurs oui! » Ils rejoignent ainsi les ouvriers dans leurs luttes pour la liberté syndicale, la liberté d'association et d'opinion.

Prague

La manifestation traditionnelle de la jeunesse tchécoslovaque qui s'est tenue l'après-midi du 1er mai, devant le monument du poète Karel Macha, a servi de prétexte, cette année, aux étudiants pour manifester contre les difficultés du ravitaillement.

Plusieurs centaines de jeunes gens s'étaient donné rendez-vous; des slogans tels que: « Nous en sommes arrivés au point d'être contents en recevant trois pommes de terre chaque dimanche », ou « Nous avons Gagarine et Titov, mais nous n'avons pas de viande » se firent entendre dans la foule. La police, prévenue du tour que prenait la manifestation,

Le point de vue de Pro Juventute

Dans un mémoire sur le problème des bourses et prêts à la formation scolaire et professionnelle en Suisse, le secrétariat général de PRO JUVENTUTE a mis en lumière l'anachronisme de ces 1400 fonds de bourses :

«...Environ 1400 institutions de notre pays octroyent des subsides pour la formation et le perfectionnement professionnels, dont l'immense majorité sont privées. Cependant, le montant total de l'aide financière provenant du secteur privé ne semble pas avoir dépassé en 1960 2 millions de francs, auxquels il faut ajouter deux autres millions de francs de crédits alloués par des entreprises privées, alors que les cantons et les communes ont accordé environ 10 millions en subsides au courant de cette même année 1960. De plus, 77 seulement des fonds et fondations privés existant actuellement en Suisse disposent d'un capital excédant 20 000 francs, d'où l'on peut tirer un revenu annuel de 600 francs au moins, somme qui doit être considérée comme une allocation minima. Enfin, pour comble de malheur, un grand nombre de capitaux privés demeurent inutilisés, soit par ignorance des milieux intéressés, soit à cause de leur règlement trop restrictif: une étude faite en 1940 par H.R. Gnehm sur la moitié environ des bourses et prêts privés a révélé un revenu annuel inutilisé de 360 000 francs, et il y a peu de chances pour que cette somme ait été beaucoup réduite depuis lors. Quant à la coordination si souvent recommandée des disponibilités du secteur privé qui devrait apporter, à ce qu'il paraît, un remède radical à toutes les difficultés en cette matière, elle est quasiment impossible à réaliser. Le répertoire à lui seul n'y suffit pas, il faudrait en plus une institution unique et centralisée qui administre les revenus et procède à leur répartition. Il est en effet difficile de demander à un particulier de s'adresser lui-même aux 10 à 12 institutions, dont les secours cumulés, qui se feront peut-être attendre longtemps, lui permettront de subsister. Or l'adaptation des statuts et règlements à des conceptions plus modernes en matière d'attribution de subsides nécessite des pourparlers personnels, qui sont lents et n'aboutissent pas toujours. Enfin, cette institution centralisée, qui est encore à créer, rencontrerait sans doute une vive opposition dans notre pays aux tendances fédéralistes et individualistes encore fortes.

Pour ces raisons, nous ne pouvons pas partager l'optimisme et la confiance placée exclusivement dans l'initiative privée en ce qui concerne l'aide financière à la formation professionnelle...»

Et les étudiants ne le peuvent pas non plus.

encercla aussitôt les manifestants dont un grand nombre furent emmenés dans des cars vers les commissariats pour y être interrogés.

De telles manifestations n'avaient pas été enregistrées dans le pays depuis le mois de mai 1956. A cette époque, les étudiants de Prague avaient organisé dans les rues de la capitale un cortège humoristique ridiculisant certains aspects du régime.

Portugal

Le régime Salazar empêche tout développement des activités du mouvement étudiant. Les quelques associations existantes sont soumises à un contrôle très sévère de la part des autorités.

Début mars, la police de sûreté publique interdit la première Rencontre nationale des Etudiants à Coimbra. En dépit de cette interdiction, la réunion a lieu. Les représentants des étudiants de Lisbonne, de Porto et de Coimbra créent le Secrétariat national des étudiants portugais et approuvent les principes suivants :

— urgente démocratisation de l'enseignement grâce à des mesures efficaces ;

— suppression d'une discrimination économique qui atrophie l'élite nationale ;

— extension de l'enseignement universitaire à tous les étudiants portugais indépendamment de toute considération politique, religieuse ou raciale.

A la fin du même mois, la « Journée de l'étudiant », réunion de fraternisation qui a lieu tous les ans à Lisbonne, a été interdite, bien que les étudiants aient pris toutes les dispositions imposées par le régime. Les étudiants décidèrent de passer outre à cette interdiction. La police chargea à plusieurs reprises les manifestants et occupa les locaux universitaires. La résistance des étudiants fit hésiter le ministre de l'éducation qui, après avoir rapporté sa décision, la maintint.

Cette attitude entraîne la démission du recteur de l'Université de Lisbonne, des doyens des facultés de médecine, de droit, de lettres, du recteur de l'Université technique, du président de l'Académie portugaise, du directeur de l'école supérieure des Beaux-Arts, qui se solidarisent avec les étudiants qui font grève et portent le deuil académique.

REPertoire SUISSE DES BOURSES

1400 façons

d'obtenir une bourse d'études

Les « Voix Universitaires » ont fait à maintes reprises allusion à la multitude innombrable de fonds de bourses qui ont été créés dans notre pays, et à leur efficacité parfois très douteuse. Aujourd'hui, il est possible d'y voir plus clair grâce au travail de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis. Celle-ci a procédé à un recensement systématique de tous les fonds privés ou publics qui ont pour but de venir en aide aux jeunes gens et jeunes filles qui poursuivent un apprentissage ou des études.

Au terme d'un travail de cinq ans, elle a publié le résultat de ses investigations : Le répertoire offre un aperçu détaillé des quelques 1400 institutions octroyant des subsides. 1026 de celles-ci sont des fonds constitués par des capitaux (fondations et fonds ayant surtout un caractère privé) dont le plus souvent seuls les intérêts peuvent être utilisés ; 211 proviennent de collectes périodiques et 156 sont des crédits officiels (fédéraux, cantonaux et communaux) et privés (p. ex. d'entreprises et d'associations professionnelles) qui, dans la règle, sont fixés dans le budget selon les besoins. Les fondations de famille et de tous petits fonds de moins de 2000 francs ne figurent pas dans ce répertoire.

Les brimades, les violences, les emprisonnements dont sont victimes nombre d'étudiants, ne font que renforcer la détermination du mouvement étudiant qui élargit le champ de ses revendications : autorisation de créer une Union nationale des étudiants, abrogation du décret limitant la liberté des associations d'étudiants, libération des étudiants prisonniers et amnistie totale.

A une suspension de la grève pour permettre à une délégation d'étudiants d'avoir audience avec le ministre de l'éducation, le gouvernement répond en suspendant les organes directeurs des associations. La grève reprend et les étudiants y participent à 100 %. Devant cette unanimité, le gouvernement interdit à la mi-avril toute activité aux associations d'étudiants.

Les difficultés toujours plus grandes que doivent surmonter les étudiants portugais ont accéléré leur prise de conscience, et leur cahier de doléances s'étoffe. Ce n'est pas en les taxant de suppôts du communisme et en empêchant leurs activités que le gouvernement Salazar les fera taire. D'autres dictateurs, Mendérès, Batista, Trujillo, en savent quelque chose.

Pour une meilleure utilisation des fonds.

Nous ne voulons pas ici citer quelques fonds curieux, mais plutôt souligner l'importance que revêt ce répertoire dans la situation actuelle : il permettra certainement une meilleure utilisation de fonds même modestes qui étaient connus de quelques initiés seulement. La situation des cantons romands apparaît d'emblée différente du reste de la Suisse. Les fonds publics l'emportent largement sur les initiatives privées, ce qui, dans la pratique, a conduit à une démocratisation de l'accès aux études plus rapide, encore qu'insuffisante, que dans la plupart des autres cantons suisses.

Optique traditionnelle...

Une longue préface expose les vues de plusieurs personnalités sur l'évolution du régime des bourses. Si l'opinion romande n'y est pas représentée, les commentateurs viennent de tous les horizons : conseillers de profession, un chef de section de l'OFIANT, le secrétaire du Conseil de l'EPF, un secrétaire d'Association patronale, un autre de l'Union suisse des Arts et métiers, un syndicaliste.

Si chacun s'applique à démontrer l'importance et la nécessité d'une aide plus large aux étudiants et aux apprentis, presque aucun ne s'écarte de la politique traditionnelle : justification grâce à un fédéralisme de l'éparpillement des fonds, glorification de l'aide privée, peur de l'intervention étatique et surtout fédérale, apologie de la volonté de s'affirmer sans l'aide d'autrui et du sens des responsabilités. Cette phrase est symptomatique : « Il importe de mettre expressément en garde contre l'introduction d'un présalaire pour les étudiants des universités d'après le modèle français. Les expériences faites en France avec le présalaire sont en partie très peu réjouissantes. En outre, dans notre démocratie basée sur l'individualisme et la valeur de chacun, l'étudiant ne doit pas devenir presque un fonctionnaire de l'Etat dès son entrée à l'université. »

A notre connaissance, le présalaire n'a même pas connu un début d'application en France (ni nulle part ailleurs), et reste une des principales revendications du mouvement étudiant français. Et ceux qui sont partisans du présalaire ou d'une aide étatique généralisée, ont toujours clairement affirmé qu'ils ne voulaient pas du fonctionariat étudiant et

qu'il existait des méthodes efficaces pour l'éviter. Le seul pays qui connaisse une aide généralisée est l'Angleterre où 90 % des étudiants reçoivent des bourses officielles, et personne n'a décelé de traces de fonctionariat étudiant.

...ou résolument moderne.

Si le peu d'efficacité des prêts d'études est à juste titre largement mis en évidence, nous devons regretter que la parution de ce répertoire n'ait pas été l'occasion d'affirmer hautement la nécessité de créer un régime complet des bourses et subsides, c'est-à-dire conçu de manière à faire face à tous les besoins (ce qui n'a pas le sens d'une centralisation forcée).

Le seul à s'engager dans cette voie est le représentant des syndicats qui dit pertinemment que « si l'on négligeait de rechercher d'emblée une solution fédérale, on risquerait que l'expansion économique demeure limitée pour l'essentiel aux quelques cantons déjà fortement industrialisés — avec toutes les conséquences financières et démographiques que cela implique... Si les éléments les plus actifs de la population passent ailleurs, on a lieu de se demander quel profit nombre de cantons peuvent retirer de leur autonomie en matière d'enseignement. Nous ne pouvons tolérer qu'un garçon intelligent de l'Appenzell fasse l'objet d'une discrimination parce qu'il n'a pas la chance d'être domicilié à Genève, à Bâle ou à Zurich. » Sous condition de capacité, « l'aide financière doit constituer un droit au même titre que les rentes AVS. »

Cette optique est généralement celle que les associations d'étudiants romandes défendent depuis plusieurs années et que l'UNES a faite sienne non sans peine. Bien que souvent combattue, elle n'en acquiert pas moins une audience toujours plus étendue.

Si les idées générales émises en préface à ce répertoire des bourses suisses appellent souvent la critique, il faut cependant rendre hommage aux auteurs de cette publication dont l'inventaire systématique des fonds de bourses rendra grand service à maints étudiants aussi longtemps que la démocratisation de l'accès aux études n'aura pas sensiblement progressé. Ce fort volume est d'ailleurs à la disposition des étudiants dans les bureaux de leurs associations.

H.-Ph. Cart

* « Répertoire des bourses suisses », paru chez Sauerländer & Cie, Aarau.

LUSOTROPICALISME

OUI OU NON ?

Sous l'égide du Club International des étudiants et en coopération avec les jeunes typographes, les étudiants tunisiens ont organisé une Quinzaine tunisienne du 2 au 12 mai.

Cette Quinzaine a débuté par une conférence sur le syndicalisme étudiant en Tunisie, donnée au FRU par Mohammed Abdelkafi, étudiant à l'Epul et ancien membre de l'exécutif de l'Union générale des Etudiants de Tunisie (UGET). En voici quelques extraits :

A LA RECHERCHE D'UNE COHÉRENCE

En lisant dans le numéro de janvier des « V.U. », l'article « Dignité humaine pour l'Angola », écrit par un « Groupe d'étudiants angolais », nous avons été surpris tout d'abord par l'anonymat des auteurs. De même pour les autres articles et statistiques concernant l'Angola. Ce faisant, ils ont par leurs propos, sans s'en rendre compte peut-être, engagé la « Feuille universitaire ». Personne n'ayant pris la responsabilité des chiffres et des graves accusations formulées, toutes les hypothèses sont possibles, même celle la moins plaisante à notre imagination, que derrière cette campagne subversive incitant le peuple portugais à la révolte se place une organisation internationale déterminée.

...Qu'on nous permette de dire que l'Angola fait partie intégrante du Portugal. Ses populations sont indépendantes et ont sauvé leur dignité humaine au même titre que les autres Portugais, de n'importe quelle couleur ou religion, blancs, noirs ou jaunes, nés sur les territoires lusitaniens de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie, car tous ont les mêmes droits politiques, raciaux et économiques. C'est la seule manière d'expliquer que dans les professions et hiérarchies les plus variées existent des Portugais de différentes races et provenances, notamment dans la magistrature et l'enseignement où on voit des Blancs être jugés et enseignés par des Portugais de couleur. Ceci est une réalité qui peut paraître singulière sans doute, mais c'est à la lumière de cette réalité qu'on doit analyser les problèmes et les motifs pour lesquels les Portugais ont toujours été et sont les premiers anti-colonialistes, dans l'acception péjorative aujourd'hui donnée au mot colonial.

...On peut lire en substance que le programme du gouvernement portugais en Angola a consisté à priver systématiquement le pays d'écoles et à empêcher le peuple d'accéder à un niveau supérieur de culture. Seules les personnes touchées par le délire pourraient tenir pour vraie une telle monstruosité. Nos autorités ont déjà beaucoup fait dans ce domaine, mais reconnaissons-le, tout n'est pas encore parfait. C'est pourquoi le budget de l'Etat prévoit un accroissement intensif de l'enseignement, ce qui est précisément visé par le Plan de développement 1959-64. Ils oublient de dire quels sont les critères d'admission aux études appliquées aux indigènes. Ils oublient encore que dans les écoles africaines, Noirs et Blancs fréquentent les mêmes classes sans aucune discrimination raciale. La preuve qu'une telle politique de discrimination ne fut pas suivie, c'est qu'il y a quelques années encore, même au Portugal continental, le nombre d'analphabètes était toujours considérable. A ceux qui estiment qu'un tel état de chose implique l'interdiction au pays de gouverner de si vastes ensembles, nous leur répondons que si tel était le cas, il au-

rait fallu alors condamner d'office l'indépendance des nations qui, à l'heure actuelle, représentent plus d'un milliard et demi d'hommes, soit les deux-tiers du monde encore sous-développé où le niveau d'instruction est souvent plus bas que le nôtre.

Il est question ensuite de condamner le régime économique de la monoculture. Qu'on veuille bien se rappeler qu'en 1847 Ricardo, qui représentait en son temps l'actualité de la science économique, exposait dans ses « Principes » la théorie des coûts comparatifs qui amena le Portugal à conclure le traité de « Metween » avec l'Angleterre. C'est cette théorie même qu'appliqua la Métropole dans ses relations économiques avec l'Angola. Le régime capitaliste impliquait dans ces territoires peu peuplés, inexploités, cette solution considérée comme la plus rentable. En effet, toute entreprise humaine doit, pour subsister, reposer sur une base économique. L'Eglise même l'a senti... Nous avons réalisé déjà en partie la création complémentaire d'industries de transformation locale, bien que nous ayons adopté le régime de la monoculture. Ces industries ne sont pas encore proportionnées aux buts à atteindre, c'est pourquoi l'actuel programme de développement prévoit une accélération considérable dans leur installation, ce qui permettra une croissance équilibrée telle que l'économie moderne la préconise.

En ce qui concerne l'agriculture, l'article mentionné insinue que le droit à la possession des terres n'est pas accordé aux indigènes. Ceci est faux, car chaque fois qu'une concession de terrain est donnée à un élément plus évolué, blanc ou noir, des zones de réserve sont fixées pour les cultures indigènes de façon que l'exploitation et la mise en valeur leur soit permises. Ils affirment ensuite que les populations sont contraintes de travailler comme esclaves pour l'enrichissement du patron, quand en fait les autorités obligent le patron à garantir des conditions minima pour l'habitation, l'alimentation et l'assistance médicale, conditions beaucoup plus avantageuses pour les travailleurs d'Outre-mer que celles dont jouissent les travailleurs ruraux de certaines provinces métropolitaines.

...Les chiffres indiqués pour les victimes de l'« oppression » et pour les morts de la prétendue guerre sont des chiffres lancés au hasard. Ces procédés sont déjà beaucoup trop connus pour qu'on puisse douter de leur origine. Quand ils se réfèrent à la fuite des populations, il est nécessaire d'indiquer que ce fait est dû à l'action des terroristes et non pas à celles de l'ordre. En vérité, après l'élimination des terroristes, plus de 90 % des populations qui ont pris la fuite sont retournées et ont repris leur vie normale. Un des rares chiffres indiqués qui soit vrai est celui de 5000 morts provoqués par les terroristes.

Mais ils oublient de dire que parmi ces morts on comptait aussi bien des noirs que des blancs et que la plupart des blancs étaient des femmes et des enfants.

...Le groupe d'étudiants angolais vient déclarer que l'Angola manque d'hôpitaux et qu'il existe un taux de mortalité très élevé. Par les chiffres fantaisistes indiqués, il semble que les auteurs ont oublié, ce qui nous étonne, la grande œuvre d'assistance médicale réalisée en Angola.

...Quand ils parlent de « crépuscule du colonialisme » en Angola, nous croyons ne pas bien comprendre la signification de cette expression. Car si par colonialisme on entend besoin de capitaux, de cadres, de techniciens pour la construction des routes, des hôpitaux et des écoles, les plus élémentaires connaissances en économie politique nous montrent que le colonialisme doit encore subsister pour une longue période. Un autre colonialisme doit donc succéder. Le choix n'est pas immense. Dans le pamphlet inséré dans les « VU », écrit au nom des étudiants universitaires de l'Angola, du Cap Vert, de Guinée et du Mozambique, l'indépendance immédiate est aussi demandée. Fort habilement ils ne se retournent pas contre le Portugal, mais contre le Régime Salazar, tout en faisant croire aux esprits naïfs qu'un gouvernement de gauche n'aurait pas aussi fait une politique d'intégration.

...Ne parlant pas dans le vague, ayant derrière nous l'heureuse expérience du Brésil et un programme bien défini pour les années prochaines, nous nous sommes étonnés de constater dans cet article et souvent dans la campagne qui se dresse aujourd'hui contre le Portugal, l'absence de plans constructifs, de solutions et d'alternatives. Nous n'y trouvons, en effet, que la création d'un simple climat émotionnel défavorable. A la condamnation sans appel d'un système, rien n'est proposé en échange, sinon l'anarchie et la destruction, et c'est par ces mots que les auteurs terminent leur article : « la fuite et la force ».

En se faisant les représentants des idéaux de toute la nouvelle génération angolaise, ils commettent une erreur de calcul. Avec les populations autochtones nous construirons une nouvelle élite, en formant des cadres et des dirigeants et en cherchant partout à créer, comme au Brésil, une société multiraciale. Nous avons cependant l'espoir de voir ceux qui, à un moment, se sont écartés de notre chemin, collaborer avec nous dans cette nouvelle étape. Certes, cet article ne nous a pas atteint, car il s'adressait plutôt à l'homme de la rue. Or il n'y en a pas à l'Université. Nous nous devons de reprocher cet esprit.

Antonio et Albano Homen de Mello,
J.L. de Castro Caldas, F. Alves Ferreira,
J. Passanga, C. Vinhas.

VOIR LA RÉALITÉ

Reprocher l'anonymat d'un article écrit par des Angolais, c'est méconnaître les pratiques de la PIDE (police politique portugaise) qui n'aurait pas manqué de faire des difficultés aux familles de ces étudiants.

Insinuer l'influence cachée d'une organisation internationale déterminée (pourquoi ne pas oser dire communiste, en toute franchise ?) c'est faire croire que le COSEC de Leyde, que le Bureau international du travail que la Commission internationale de Juristes, que l'UNESCO, organisations dont proviennent l'essentiel de nos renseignements, sont communistes !

Nous n'avons pas la place ici pour réfuter toutes les allégations de cette « cohérence ». Contentons-nous de quelques points. Nous ne sommes pas atteints de délire quand nous affirmons que 99 % de la population noire d'Angola est analphabète ou presque. C'est un fait statistique, qui en dit long sur la politique de l'enseignement dans les colonies portugaises. Le fait que la situation intérieure de la métropole ne soit guère plus enviable n'est pas un argument. Au contraire.

Nous pensons que cette faille — car il faut appeler les choses par leur nom — est due à la politique portugaise qui, hier comme aujourd'hui, consiste à contraindre les Africains à se plier devant l'existence unique et incontestable de la civilisation occidentale, telle que les Portugais la conçoivent. Que ce soit par le mépris forcené, par le baptême ou même en accordant une participation politique partielle, les Portugais ont voulu transformer ces populations, les intégrer dans le « monde portugais » qui manifestait leur grandeur et celle de la civilisation dont ils se croyaient les témoins élus.

Il n'y eut donc pendant longtemps jamais de racisme dans les colonies portugaises, puisque les Africains pouvaient devenir Portugais en s'assimilant à la civilisation lusitanienne. En fait, c'est le

comble de l'orgueil européen puisque l'assimilation suppose l'absolue prééminence de tout ce qui est portugais, donc européen. Il a pour conséquence directe une insignifiance africaine totale. Il n'y aura plus de colonies, mais des territoires portugais en Afrique. En principe, tout Africain doit s'assimiler politiquement et culturellement et par là rompre avec un passé jugé répugnant. En attendant et en pratique, il est taillable et corvéable à merci.

L'assimilation est une entreprise systématique pour détruire spirituellement l'idée même de l'existence africaine.

Cette attitude, nommée le lusotropicalisme, cherche à créer un monde qui engloberait le Brésil, le Portugal et l'Afrique dans une même vision culturelle, religieuse et politique. Le lusotropicalisme est cependant une tromperie, car ce n'est pas une synthèse de deux traditions, mais l'extension abusive d'une culture à toute l'humanité. L'Africain n'est admis dans l'édification du monde lusotropical que dans la mesure où il prouve la valeur universelle de la civilisation portugaise.

Pour finir, seule une minorité entrait dans le paradis lusotropical, le reste crevait dans la misère du travail forcé, malgré les rapports du BIT, ou bien était assassiné à Sao Tomé ou au Cap Vert bien avant que l'opinion internationale ne s'en émeut.

Nous n'avons pas voulu vous répondre par des chiffres, car pour qui sait consulter une bibliothèque, ils sont faciles à trouver et chez des auteurs irréfutables. L'importance que les VU ont accordé à l'Angola n'est pas dirigée contre les Portugais, mais contre une politique qui court à l'abîme. Le peuple portugais et ses étudiants conservent toute notre estime, car comment pourrait-on leur en faire grief, à eux qui ne voient le monde qu'au travers d'une presse censurée.

Rédaction des VU.

5 % de réduction

sur présentation de
la carte d'étudiant

TOM

men's shop

F. Lehmann, propr.

Articles de bain,
Chemises et pull over d'été

RUE DE BOURG 11, LAUSANNE

LA VIE DANS LES AGES

NOUVEAUX COMITÉS DE SOCIÉTÉS

A Lausanne :
LEMANIA président : Philippe Schuler (droit)
 vice-président : Bernard Schuler (droit)
 secrétaire : François-X. de Preux (méd.)
STELLA VALDENSIS : prés. Pierre Boivin (méd.)
 vice-président : Christian Pühr (HEC)
 secrétaire : Pierre-A. Discrens (théol.)
ZOFINGUE : président : Bernard Chapuis (méd.)
 vice-président : Michel Henry (méd.)
 secrétaire : Jean-E. Balmat (HEC, SSP)

MOUVEMENT DEMOCRATIQUE DES ETUDIANTS :
 président : Heinz Gassmann (lettres)
 vice-président : Yvette Jaggi (lettres, SSP)
 affaires nationales : Maurice Ehinger (SSP)

A Neuchâtel :
BELLES-LETTRES :
 président-dictateur : Claude Haenggli (chimie)

FEN - Assemblée générale

Le 8 mai, les membres de la FEN se sont réunis en assemblée générale. Ils ont en particulier accepté des rapports sur l'introduction d'une assurance-accidents obligatoire pour certains risques et facultative pour les autres, sur l'augmentation de la cotisation versée à la FEN qui passe ainsi à Fr. 6.80 par semestre, sur l'introduction de la carte de légitimation internationale d'étudiant comme carte officielle de la FEN.

La suppression des finances de cours et d'examens a fait l'objet d'une motion (voir l'article en page 1), de même que la création d'une assurance-maladies universitaire nationale, soutenant en cela la position de l'UNES.

Malgré un ordre du jour peu alléchant, près de 200 étudiants ont participé aux débats et ont soutenu à des majorités frisant l'unanimité la politique du Comité de la FEN.

Ensemble avec les professeurs

Le président et le chargé de l'information de la FEN ont pour la première fois assisté officiellement à l'Assemblée générale du Syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur (section VPOD). Il est certain qu'entre la FEN et ce syndicat de larges possibilités de collaboration existent : recrutement des professeurs, régime des bourses et information, logement des étudiants et gymnasiens... Il est souhaitable que ces problèmes soient étudiés dans des commissions mixtes.

Collaboration romande

Grâce à la collaboration des Offices culturels des AGE de Lausanne, de Genève et de la FEN, il a été possible d'organiser un voyage à Lyon à l'occasion de la représentation du « Brave Soldat Schweik » de Brecht, par la Compagnie de Roger Planchon. Les participants, qui auraient pu être plus nombreux, ont aussi visité le couvent de la Tourette, construit par Le Corbusier.

Une expérience qu'il faudra renouveler.

EXPORTATION
HORLOGERE

VENEZIA

avise sa fidèle clientèle d'étudiants qu'il continue de lui accorder 10 % de rabais sur tous les articles

Expéditions et renseignements pour l'étranger
TUNNEL 11 - LAUSANNE
Tél. 23 75 08



DONALD

Grand choix de
DISQUES
TRANSISTORS et
GRAMOS

5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG, 5, rue du Tunnel
LAUSANNE



Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
St-Pierre. — Tél. 22 20 17

SPORTS

Championnat Universitaire de Volleyball 1962

Samedi 16 juin 1962, à Lausanne

Beau temps : Installations de plein air du Collège de Béthusy.
Mauvais temps : Pavillon des Sports de Beaulieu.
Début du tournoi : 14 h. 30 pour toutes les équipes.

HORAIRE DES MATCHES :

14 h. 30 : Genève — ETH : Lausanne — Bâle
15 h. 30 : Finale pour les 3e et 4e places.
16 h. 30 : Finale pour les 1ère et 2e places.

Responsables de ce numéro :

AGECITE: Malte Giovanoli — AGEFUL: Tristan Juillerat
FEN: Henri-Philippe Cart

MAISON SCHULER

Gd-Chêne 8

Réductions accordées aux étudiants
sur présentation de la carte AGE

Papiers peints 20 %
Tissus 5 %

NESTLÉ

offre poste intéressant et stable à

RÉDACTEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE

de formation universitaire (sciences ou médecine), de langue maternelle française, et possédant de bonnes notions d'allemand et d'anglais.

Veillez adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae et, si possible, photographie, copie de certificats et références à

NESTLÉ, Service du personnel, VEVEY

NESTLÉ

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO
+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

SÉMINAIRE DE L'AMITIÉ

„Le Séminaire de l'Amitié pour de jeunes ressortissants de pays en voie de développement et de jeunes Suisses" est devenu une tradition pour les Groupes universitaires de Relations internationales soutenus efficacement et discrètement par le Redressement national.

Du 29 avril au 5 mai, le Valais a servi de cadre au III^e Séminaire qui a groupé une centaine d'étudiants venus de toutes les Universités suisses et représentant 22 pays différents. Le centre d'intérêt était „Possibilités diverses de développement économique".

Le sujet est vaste, car la lutte contre le sous-développement comporte plusieurs fronts. Les conférences suivies de débats et présentées par M. Hans Dietiker, du Séminaire coopératif de Muttenz, M. Hohl du Département de l'économie publique, M. Gbikpi du Bureau international du Travail, puis les discussions par petits groupes ont permis de dégager certaines conclusions.

Le système coopératif :

Dès le départ, le système coopératif qui paraît destiné à jouer un rôle important dans les pays en voie de développement, avait le suffrage de tous.

Sa réussite et son extension aux proportions qu'il devrait atteindre nécessitent :

- la promulgation d'une législation sur la coopération adaptée aux conditions locales ;
- la création d'organes de crédit favorables ;
- la formation de cadres compétents ;
- et enfin une préparation psychologique efficace pour obtenir l'adhésion de tous les intéressés.

La formation des cadres :

M. Dietiker, surtout, a serré le problème de près. Il a constaté que l'élite s'embourgeoise et se détache de la masse d'où elle a émergé. Il a démontré la nécessité d'un enseignement de caractère national et d'orientation pratique, qui développe, chez les jeunes, l'attachement à leur cadre traditionnel et l'amour du travail et du progrès. Il a préconisé aussi la formation d'un corps de pionniers capables de provoquer l'enthousiasme des gens pour les réalisations constructives.

Le rôle de l'Etat :

Dans la conjoncture actuelle, l'Etat doit prévoir, planifier et très souvent financer, afin de mettre en œuvre les forces vives existantes, d'utiliser toutes les ressources et d'accélérer le relèvement du niveau de vie qui risque de s'empirer encore plus par une poussée démographique menaçante.

L'initiative de l'Etat apparaît nécessaire et bénéfique en attendant que l'initiative privée prenne la relève.

Pourquoi a-t-on choisi le Valais ?

Il est vrai que c'est la seule région de la Suisse qui puisse présenter certaines ressemblances, du moins par son passé pas très lointain, avec les pays en voie de développement.



Réception à Vissoie

(Photo P.-Ed. Boquet)

L'évolution de son agriculture, la reconversion de son économie méritent notre attention. Les organisateurs nous ont bien donné cette occasion avec la visite de l'école d'agriculture de Châteauneuf, la coopérative de lait de Vissoie et l'Usine d'Aluminium de l'A.I.A.G. à Chippis. Le système social très avancé de la fabrique Métalléger à Chippis a beaucoup intéressé. Une journée fut consacrée à la visite du barrage de la Grande-Dixence où M. Bonvin, conseiller national, fit un exposé sur l'économie du Valais.

Les plans d'aménagement en cours d'exécution dans cette région nous offrent des modèles réduits, par leur forme et leur contenu, des plans que préparent ou réalisent certains de nos pays.

Coopération et paternalisme :

Est-ce que l'évolution de l'économie suisse ou valaisanne nous offre un bon ou un unique exemple ?

Quelques individus, heureusement isolés, qui se recrutent parmi les Saint-Gallois, se sont proposés de nous convaincre qu'il est unique : « La Suisse est arrivée sans planification pourtant... » (ils ont omis de préciser dans quelles conditions et en combien de siècles). « L'aide communiste n'est pas désintéressée... » (nous soutenons quant à nous que toute aide n'est jamais désintéressée).

Mais cela n'a jamais affecté l'atmosphère d'estime et d'entente qui a dominé tout ce Séminaire. C'était la volonté de chacun de comprendre et de se faire comprendre pour mieux coopérer dans le futur. Et c'est dans cette perspective que le contact établi avec le peuple valaisan, réceptions et invitations dans des familles séduisantes, a été des plus utiles.

La bonne tradition continue !

Habib Bouzouita

Voyages Lavanchy S.A.



15, rue de Bourg, Lausanne

Voyages par avion, 2 semaines :

Palma	dès Fr. 406.—
Ibizza	dès Fr. 498.—
Costa Brava	dès Fr. 477.—
Costa del Sol	dès Fr. 627.—
Costa Blanca	dès Fr. 534.—

Déménagements, Transports Internationaux :
88, route de Genève, Lausanne

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

Mages SPORT

RUE HALDIMAND 13
RUE DE BOURG 29

Le spécialiste
du daim et du cuir

Serge Poliakov

HUILES - GOUCHES
GRAVURES

jusqu'au 9 juin 1962 :

GALERIE MELISA

Avenue du Théâtre 3
L A U S A N N E
Téléphone 22.36.01

Un „hobby" riche d'émulation :
la PHOTO ou le CINÉ

Votre spécialiste :

R. SCHNELL & Cie

4, Place St-François

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval
et l'équitation

Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871



VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 14ème année - Juin 1962 - No 7

EDITORIAL

L'AGECITE vient de reviser ses statuts. Nous ne parlerons pas de tous les désirs particuliers exprimés par l'autorité universitaire compétente qui a refusé de sanctionner certains articles. On a profité de ce renvoi pour adapter cette « loi fondamentale » aux exigences de nos jours. D'abord par la création d'un poste de « vice-président étranger », comme on le connaît à Genève depuis des années. On peut affirmer que la création d'un tel poste s'imposait dans une AGE, dont presque la moitié des membres se compose d'étrangers, sans que l'on tombe pour autant dans un « proportionalisme » sclérosé. En outre, on a modifié la structure de certains offices. Il s'agit là surtout d'adaptations résultant de la pratique.

A part ces adaptations somme toute mineures, les délégués viennent de voter une modification bien plus importante, et depuis longtemps souhaitée par tous ceux qui ont à se débattre avec des problèmes réels qui ne supportent ni rêves idylliques, ni mots d'ordre simplistes. Nous parlons du fameux article 3. La formule traditionnelle « neutre en matière politique » s'est révélée trop imprécise pour ne pas susciter de fréquentes et interminables disputes.

En simplifiant fortement, on se trouve en présence des trois positions : apolitique, politique, syndicaliste. La dernière est celle de toutes les AGE romandes.

Les dits apolitiques pensent que l'AGE doit s'abstenir de toute prise de position dès qu'une question touche le domaine politique (il est vrai que les avis divergent sur ce qui est à considérer comme politique). Sur ce point, ils sont diamétralement opposés aux « politiques » qui, eux, se targuent souvent du titre de syndicaliste. Ce qui distingue leurs vues du syndicalisme authentique, c'est qu'ils veulent mettre le syndicat au service d'une idéologie politique. Si l'apolitisme met souvent les responsables de l'AGE dans une situation fautive en les obligeant à choisir entre leur devoir et la lettre d'un article statutaire, les « politiques » risquent de discréditer irrémédiablement le syndicalisme étudiant. En partie, ils ont déjà réussi. On n'y échappe pas : la politique partisane mène tout droit soit à une scission de l'AGE en plusieurs syndicats et, par conséquent, à l'inefficacité complète, soit à un certain totalitarisme, perspective qui ne semble pas déplaire intimement à tout le monde.

Le syndicalisme étudiant préconisé par les AGE romandes n'est pas un simple compromis entre deux extrêmes, mais une position originale et authentiquement syndicaliste. Ce qui doit primer, ce ne sont pas des considérations théoriques, mais l'efficacité. Il faut se resouvenir du but véritable de l'AGE : unir les étudiants pour leur défense commune. Mais que sert-il d'être unis, si l'on esquive le combat ? Ce n'est pas à nous de choisir le terrain, qui parfois est celui de la politique. Alors, les étudiants n'auront plus qu'à se décider : regarder la difficulté en face, ou capituler au nom de l'apolitisme.

Prendre position n'est pas s'inféoder. La position que défend l'AGE dépend d'ailleurs essentiellement des étudiants, qui ont en tout temps la possibilité de suivre l'activité du bureau par l'entremise des délégués. La politique de l'AGE est celle de la majorité qui se dégage ; là, encore une fois, les absents ont tort. Mais une constante prime tout : dans tout ce qu'elle entreprend, l'AGE ne doit jamais perdre de vue son but, être au service des étudiants, défendre leurs intérêts. C'est dans ce sens qu'a été conçu le nouvel article 3.

Malte Giovanoli

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNES

Bâle, 7 et 8 juin 1962

Pour les plus optimistes, l'assemblée générale de l'UNES devait être une poudrière. Or, tout s'est passé dans le calme.

« Nous n'aurons pas à rougir de cette assemblée », telle fut la conclusion du président de l'UNES, vendredi après-midi, à l'issue d'une des assemblées les plus calmes et courtoises que l'UNES ait vécues depuis fort longtemps. On avait craint le pire.

Il faut dire que certains points de l'ordre du jour ne pouvaient manquer de susciter de vives réactions et des prises de position aussi catégoriques qu'opposées.

Problèmes sociaux

Le point qui devait provoquer la discussion la plus vive était celui des relations avec les pays de l'Est, conséquence de deux projets de l'UNES, soit un échange avec la Pologne et l'envoi d'un observateur au 7^e Congrès de l'UIE Leningrad. Pourtant, lors de la discussion de ce point brûlant, partisans et adversaires de ce projet gardèrent un ton fort modéré dans la forme, si ce n'est dans le fond de leur intervention. Ce projet, présenté peu après le retour de la délégation suisse de Yougoslavie, avait de prime abord toutes les chances de plaire aux délégués. L'échange avec la Yougoslavie avait été concluant. La plupart des sections avaient été favorablement impressionnées par la délégation yougoslave et d'utiles conversations plus privées qu'officielles avaient démontré la réalité de cet échange. D'ailleurs, tout le monde sembla se trou-

ver d'accord avec l'idée d'un échange semblable avec la Pologne. C'était dans la réalisation pratique de ce projet que les divergences apparurent. Certaines sections avaient eu beaucoup de peine, semble-t-il, à faire admettre l'échange avec la Yougoslavie à leurs étudiants et estimaient inopportun, parce que trop tôt, un nouvel échange avec un pays de l'Est.

Après une querelle de procédure, l'assemblée autorisa finalement le bureau à poursuivre ses démarches avec l'Union des Etudiants polonais, en se réservant de ratifier l'accord une fois conclu.

Pas d'observateur à Leningrad

L'exposé de Heinz Egli, vice-président international, avait pourtant été d'une modération extrême. Avec un grand sens des nuances, il avait démontré l'utilité d'une telle action, montrant que malgré les dangers d'une exploitation politique par le congrès, des contacts utiles pouvaient être noués par l'observateur avec d'autres délégations. A la fin des explications, les sections romandes avaient nettement l'impression qu'elles n'avaient rien à ajouter ni à retrancher et souscrivaient ainsi entièrement à la thèse du bureau. Une majorité de sections violemment anti-communistes fit bloc contre cette proposition, ainsi rejetée par 7 voix contre 6.

Dans le même ordre d'idées, le festival mondial de la jeunesse à Helsinki fut l'objet d'une motion soutenue par 9 voix contre 1 (AGEPUL) et 2 abstentions (Genève et l'A-

GECITE). Cette motion décidait de n'envoyer aucune délégation officielle à ce festival et recommandait à tous les étudiants suisses de ne faire partie d'aucune délégation officielle au festival. Il apparut en effet aux délégués qu'un festival, organisé contre la volonté des étudiants finlandais eux-mêmes, ne pouvait qu'aller à l'encontre du but de compréhension mondiale et d'amitié dont il se réclame.

Nous arrivons ainsi au terme de ce « point brûlant » que représentent les relations avec l'Est. Chacun était donc resté sur ses positions, mais les arguments avaient été donnés sinon échangés entre gens du monde.

Encore dans le domaine international, un point tenait fort à cœur les sections romandes : l'accueil des étudiants étrangers dans les Universités suisses. A ce sujet, l'AGE de Genève et l'AGECITE présentèrent la motion suivante :

Considérant le rapport publié par la Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers,

Considérant les problèmes causés par l'accueil des étudiants étrangers d'une part, par celui des étudiants suisses d'autre part, problèmes qui ne doivent pas être dissociés,

L'Assemblée Générale ordinaire de l'UNES, réunie à Bâle les 7 et 8 juin 1962,

demande au représentant des étudiants au sein de la Commission d'affirmer l'intérêt que portent les AGE et l'UNES à la rapide solution de ces problèmes et d'insister

(Suite en page 2).

APOLITISME

Les esprits primaires et non initiés aux subtilités de la science politique s'étonneront sans doute qu'une bagarre ait pu éclater à Toulouse entre les étudiants de l'U.N.E.F. et ceux d'une association apolitique, ceux-ci proclamant leur attachement à l'Algérie française, ceux-là défendant leur droit à déjeuner en paix.

C'est méconnaître la vraie nature de l'apolitisme. Comme me l'expliquait un jour un haut fonctionnaire, faire la po-

litique du gouvernement, ce n'est pas faire de politique du tout. Voyez la propagande européenne dans les écoles.

Il s'ensuit qu'en un régime dialectique ou évolutif comme le nôtre, l'apolitisme est essentiellement variable.

Que les jours de putsch l'U.N.E.F. accepte d'aider le général comme il le demande, elle est évidemment et louablement apolitique. Qu'elle se cabre contre les mises au pas et prétende sauvegarder les libertés universitaires, alors

il faut bien inventer la F.N.E.F.

Mais vienne le cesser - le feu et la F.N.E.F. se révèle dangereusement activiste, ce qui est de la pure politique, puisque le général a dit non.

Reste à inventer une autre N.E.F. provisoirement apolitique. Peut-être la nef des fous du vieux poète Sébastien Brant. De toute façon ce sera un bateau.

ROBERT ESCARPIT.

(Paru dans « Le Monde »).

ASSEMBLÉE DE L'UNES

(Suite de la page 1)

sur le rôle que les organisations des AGE doivent assumer dans le domaine.

demande aux AGE d'étudier sur le plan local la mise en place du dispositif d'accueil envisagé, et à l'UNES d'élargir l'action des AGE;

recommande aux organes intéressés d'inclure des représentants des étudiants en nombre paritaire dans les commissions d'accueil.

Problèmes sociaux

L'assemblée a été satisfaite d'apprendre que le problème essentiel de la politique sociale de ces dernières années était en voie de trouver une solution. Il s'agit bien entendu de l'aide fédérale en matière de bourses et à l'instruction supérieure. On se souvient que l'UNES avait déposé, en mars 1961, un mémoire auprès du Conseil fédéral, demandant la révision de l'art. 27 de la Constitution, afin d'établir les bases légales nécessaires à l'aide fédérale. M. le Conseiller fédéral Tschudi, chef du Département de l'Intérieur, a publié un message sur ce sujet, présentant un projet d'article 27 quater. Il fait bon accueil aux propositions de l'UNES qui n'est, répétons-le, pas le seul groupe intéressé à ce problème, mais la solution proposée semble aller dans une direction très semblable à celle que nous avons préconisée.

L'Assemblée générale, en présence de l'avant-projet du Département de l'Intérieur en vue de l'introduction d'un article constitutionnel « sur le régime des bourses et d'autres aides financières à l'instruction », a insisté une nouvelle

fois sur la nécessité, démontrée par toute étude approfondie, d'un appui de la Confédération à la relève et à l'accroissement des cadres universitaires et techniques du pays et a exprimé l'espoir que les Chambres feront preuve d'une même diligence que le Département de l'Intérieur pour adapter le projet et élaborer les dispositions d'exécution.

L'Assemblée unanime a décidé de soutenir l'actuel avant-projet d'article 27 quater de la Constitution fédérale.

Le problème, non moins important du logement que le congrès de Berne avait confié au bureau pour qu'il recherche les moyens d'établir une péréquation financière entre cantons universitaires et non universitaires et quelles étaient les aides fédérales possibles tout en dégagant les solutions les plus souhaitables au point de vue des étudiants suisses, a été un peu négligé. Il en est, hélas! de même en ce qui concerne le problème de l'assurance des étudiants. Sera-t-il possible d'établir une assurance pour tous les étudiants suisses ou de coordonner et de normaliser les différentes assurances universitaires? L'avenir nous le dira; espérons-le avant qu'il ne soit trop tard, car des solutions auront été trouvées entre temps sur le plan local.

La coopérative pour le service du tourisme universitaire vient de se fonder. L'assemblée s'en est félicitée, d'autant plus que cette nouvelle institution qui succède au STU va louer les bâtiments désaffectés du Sanatorium universi-

taire de Leysin pour le transformer en centre de vacances et de rencontres pour étudiants. Voilà une nouvelle propre à réjouir tous les Romands qui pourront bénéficier de semaines de ski à 100 fr. tout compris.

Problèmes culturels

L'Assemblée a invité le bureau à entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour rechercher une solution au problème des équivalences de diplôme sur le plan interuniversitaire, national, voire international, cela au vu d'un rapport magistral, œuvre de P. Flückiger, ancien membre du Bureau et membre de la commission de gestion.

L'Assemblée s'est penchée sur le problème de la participation de l'UNES à l'Exposition nationale de 1964. Possibilité d'établir un stand dans le secteur « Art de vivre » et de collaborer à diverses journées consacrées à la jeunesse. On envisage aussi la mise sur pied d'un « Festival du théâtre universitaire » dans le cadre de l'Exposition.

Différents postes ont été re-pourvus dans la commission de l'UNES pour l'Exposition nationale et le président de l'UNES a été appelé à diriger ces travaux.

Pour conclure, le bilan du travail de l'UNES, après une demi-année d'activité du bureau s'établit d'une façon très positive dans le domaine international. Nous aimerions peut-être voir les problèmes sociaux abordés avec un plus grand dynamisme, mais cela sera chose faite d'ici au prochain Congrès, le 43e, qui se tiendra à Leysin.

J.-L. P.
A. H.

Notre interview rafraîchissante

Les Universiades de Villars



MICHEL THONNEY

Curieuse idée, pensez-vous, que de parler à cette saison de l'Universiade d'hiver. Mais son importance et son succès en ont fait une manifestation qui mérite tout de même que l'on en parle dans un numéro de juin des V.U.

De tels jeux dépassent de beaucoup le cadre des rencontres internationales habituelles; non pas parce que cette vaste organisation fut parfaite — malgré les conditions difficiles que l'on sait — ni même à cause du nombre impressionnant de participants (22 nations), mais par leur portée, par la valeur des contacts que ces 330 étudiants ont eu entre eux pendant cette inoubliable semaine. (Willy Bogner n'a-t-il pas dit que ces courses avaient été les plus belles de sa carrière?)

3 étudiants et 2 étudiantes de notre Université participaient à l'Universiade de Villars: une Norvégienne, un Hollandais et 3 Suisses. J'ai demandé à deux d'entre eux de vous en parler. Il s'agit d'Astrid Sandvik, championne de Norvège de ski, et de Michel Thonney, un des meilleurs skieurs universitaires suisses.

— Qu'attendiez-vous de l'Universiade?

A.S.: Je me réjouissais surtout de l'ambiance générale, les rencontres après les concours (qui étaient plus sérieux que je ne le pensais).

M.T.: Une belle manifestation sportive, l'occasion de rencontrer des coureurs que l'on ne voit pas ailleurs, tels ceux des pays de l'Est.

— Qu'avez-vous retiré de l'Universiade?

M.T.: Plusieurs amitiés, en particulier avec les membres de l'équipe norvégienne.

— Quelle fut à votre avis la délégation la plus marquante?

A.S.: Les Hollandais, par leur amateurisme, les Russes, par leur nombre.

M.T.: Les Polonais, à cause de leur enthousiasme, leur entente, et aussi leur costume.

— Avec quelle délégation avez-vous eu le plus de contact?

A.S.: Personne en particulier. Peut-être les Suisses, mais je les connaissais pour la plupart avant.

M.T.: Les Norvégiens.

— Voyez-vous, maintenant, le sport universitaire sous un autre angle qu'avant l'Universiade?

A.S.: Je ne pensais pas que ce serait si sérieux et j'espère que ça ne le deviendra pas trop!

— Qu'auriez-vous pensé d'une Universiade sans les pays de l'Est?

A.S.: Ce n'aurait pas été une Universiade.

M.T.: Ridicule. — Certains voudraient exclure de ces jeux les skieurs appartenant aux équipes nationales des pays alpins, qu'en pensez-vous?

M.T.: Je ne suis pas d'accord, car ceux qui font partie d'équipes universitaires s'entraînent autant que ceux qui sont dans des équipes nationales, ils sont simplement moins doués. D'autre part, c'est l'occasion de se « frotter » à de plus forts que soi, que l'on ne rencontre pas dans les concours habituels.

— Quel est votre meilleur souvenir de Villars?

A.S.: Tout.

M.T.: La piste de descente des Bouquetins.

— Pensez-vous que le sport et la politique ont été mêlés comme certains le craignent?

A.S.: Je n'ai jamais entendu parler de politique à Villars.

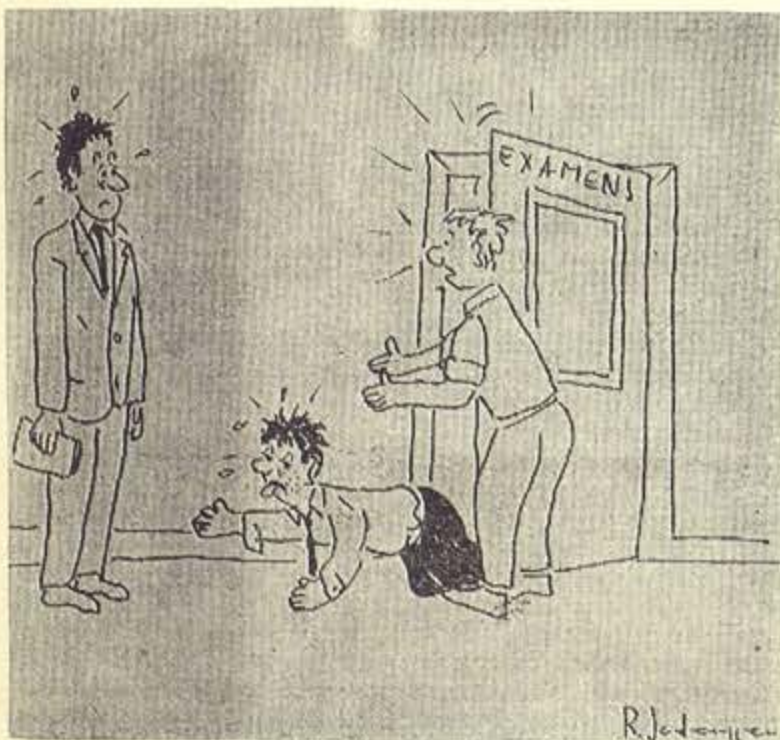
M.T.: Oui, le premier soir, par une mise en garde inutile contre les dirigeants des pays de l'Est et leur propagande, alors que nous cherchons des contacts avec les coureurs et non avec les dirigeants.

— Estimez-vous qu'il faudrait introduire d'autres sports dans une prochaine Universiade d'hiver?

A.S.: Non. Ce se ait trop grand, et pour les participants la manifestation perdrait de l'intensité.

M.T.: Eventuellement le patinage de vitesse.

J. W.



Bonne chance!

ARP
Collages - Dessins - Gravures
jusqu'au 14 juillet 1962
GALERIE MELISA
Avenue du Théâtre, 3
L A U S A N N E

BIBLIA
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

LIBRAIRIE
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THEATRE 1

Images SPORT
RUE HALDIMAND 13
RUE DE BOURG 29
Le spécialiste
du daim et du cuir

DONALD
Grand choix de
DISQUES
TRANSISTORS et
GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG, 5, rue du Tunnel
LAUSANNE

ARBEIT MACHT FREI

(* Le travail rend libre », slogan nazi, motivation cynique du travail forcé)



LE CAMP DE WAGNA

Non ! Notre propos n'est pas d'évoquer ici les camps de concentration de la dernière guerre et leurs cortèges d'horreurs...mais bien plutôt de parler de leur utilisation actuelle.

Si l'on vous demandait ce que sont devenus ces camps, vous répondriez certes qu'on les a rasés, incendiés, ou encore transformés en musées.

Eh bien non ! Aujourd'hui, vingt ans après la fin des hostilités, nombre de ces camps sont encore occupés, non par des prisonniers, mais par des hommes prétendus « libres ».

Voilà ce que nous avons appris de deux de nos jeunes amis rentrés du camp de Wagna, en Autriche. Notre curiosité éveillée, nous n'avons pu que leur demander quels sont ces hommes. Voici donc le résumé de notre longue conversation.

Les réfugiés en Autriche se répartissent en deux groupes ethniques :

— Les « Volksdeutschen », de souche et de langue allemande, faisant partie, avant la guerre, de communautés disséminées, en Europe orientale et principalement dans le bassin du Danube ; et

— les réfugiés de langue étrangère (Roumains, Hongrois, Serbo-Croates, etc.).

Quelles qu'aient été leur position ou leurs activités durant

la guerre, ils furent systématiquement expulsés de leur domicile lors de l'institution des nouveaux régimes. L'Autriche offrit asile à nombre d'entre eux. Ce sont eux qui peuplent aujourd'hui les anciens camps du Reich.

WAGNA

Wagna est un village composé de baraques en bois, entourées de jardins fleuris, dissimulant cependant mal la misère. Ces baraques, de quinze mètres sur huit, trop chauds en été et trop froids en hiver (la température passe de plus quarante degrés en été à moins vingt degrés en hiver), abritent chacun en moyenne 80 personnes. De plus, bien qu'alimentés en électricité, ils ne possèdent ni toilettes, ni eau courante.

Et pourtant près de 800 personnes y vivent, dont certaines depuis plus de quinze ans !

QUE FAIT-ON POUR CES REFUGIES ?

Le gouvernement autrichien construit à leur intention des bâtiments subventionnés, composés d'appartements de deux ou trois pièces. Seules les familles peu nombreuses peuvent ainsi y loger. Mais où la misère règne, les familles s'agrandissent souvent bien au-delà de la norme applicable

aux logements cités ci-dessus.

En outre, une grave crise de logement empêche leur installation en ville. Ces ménages sont-ils dès lors condamnés à végéter indéfiniment dans de telles conditions ? La réponse dépend en partie de nous autres jeunes !

WAGNA 1961

L'été dernier, de juillet à octobre, quelque deux cents volontaires (filles et garçons) provenant d'une dizaine de pays, ont travaillé, par groupes de trente, à la construction de petites maisons familiales. Ainsi, sept familles, soit environ septante personnes, ont pu quitter le camp grâce au travail accompli par ces jeunes dans un esprit de camaraderie remarquable. Ce qui nous amène à vous dire : **Votre travail c'est leur liberté !**

WAGNA 1962

Cette année, le travail en faveur des réfugiés sera poursuivi en Autriche, à Wagna notamment. Les volontaires, âgés de dix-huit ans et plus, s'engageront pour deux ou plusieurs semaines dans la période allant de juillet à octobre 1962. Celles et ceux que cette façon de servir — nous allions dire cette expérience humaine — intéresse, peuvent se mettre en rapport avec le Service constructif des Nations Unies, à son siège de Lausanne (Victor Ruffy 8), qui fournira tous renseignements désirés.

Willy Leiser



LA GALERIE NUMAGA

Les amateurs de bistrots sympathiques avaient beaucoup regretté la fermeture du restaurant de la « Croix Blanche », à Auvernier, sa terrasse sur les potagers et son filet de perches. Depuis un mois, cette maison a repris vie ; elle abrite la Galerie Numaga qui est descendue de La Chau-de-Fonds pour le plus grand plaisir des Neuchâtelois du Bas. Cette galerie de peinture moderne a été fondée en 1956. Son animateur, Gilbert Huguenin, poussé par une passion véritable de la peinture, est parti à la découverte des talents contemporains. Les « poulains » de la galerie sont aujourd'hui une bonne vingtaine et représentent presque tous les pays de l'Europe. Comme Gilbert Huguenin nous a avoué que trop souvent on s'applique à décrire une peinture qu'on devrait avant tout ressentir, nous ne tomberons pas dans ce travers et préférons recommander à chacun de rendre visite à la Galerie Numaga (ouverte tous les jours de 15 à 19 h., et le mercredi jusqu'à 22 h.). Au programme de cet été, signalons depuis le 16 juin une exposition de Rustin (de Paris), puis un accrochage général international, en septembre une exposition de Koren (Israël) et en octobre de Kolos-Vary (Hongrois de Paris).

Si, aux dires de Gilbert Huguenin, très peu de gens aiment vraiment la peinture moderne, et que souvent l'acheteur de tableaux obéit plus à une politique d'investissement dans des valeurs sûres qu'à une passion sincère, la Galerie Numaga n'en poursuit pas moins son rôle : elle permet au collectionneur comme au simple pékin de prendre connaissance d'une forme d'art qui, pour être abondamment commentée et sujette à controverse, est toutefois mal connue ou ignorée. Et les conversations, et les enthousiasmes apportent la preuve que cet effort n'est pas vain.

Et le réfractaire irréductible aura toujours l'occasion de se réconcilier avec l'amateur de peinture à « La Golée », le bistrot « typique » (selon la terminologie à la mode) où l'étudiant tâte le Goût des Moines au son de la Ronde des jurons ou de la Marche des Partisans, alors que le vigneron demande une marche redoublée de fifres et de tambours.

C.

AGECITE polycopiés

LISTE DES COURS

MC	Marché commun	Fr. 5.—
EPE	Economie politique été 61-62	Fr. 10.—
GBCE	La Grande Bretagne et le Commonwealth (Institutions politiques comparées), texte établi par M. le Prof. Bridel, été 61-62	Fr. 9.—
INT	Introduction aux études juridiques, abrégé du cours de M. le Prof. Gilliard, année 61-62	Fr. 10.—
DIPRE	Droit international privé, été 61-62	Fr. 9.—
ECFE	Economie financière, été 61-62	Fr. 9.—
DP	Droit pénal, Année 61-62	Fr. 12.—
FDE	Faits et doctrines économiques, été 61-62	Fr. 9.—
GEE	Géographie économique, été 62	Fr. 8.—

Moyens de commander un cours polycopié

- Verser le prix au Ccp. II 23 119 en indiquant au verso du coupon la cote du cours désiré, ainsi que le nom et l'adresse exacte.
- Commander et payer le cours au Bureau des Polycopiés de l'AGECITE, 2^e étage du FRU. Heures d'ouverture : de 10 à 12 h.

Le cours vous sera envoyé à domicile au fur et à mesure de sa parution.

le grand air! Vive le plein air!
Vive le camping!
la liberté! la liberté!
Vive le confort en plein air!
Vive la Placette!
Vive le camping!
en plein air!
Vive le camping!

**Vive le camping!
en plein air!**

Vive la Placette!

Grande exposition permanente
de matériel de camping
sur notre terrasse du 2^e étage.

Devenez champion d'économie,
achetez tout aux grands magasins

la **PLACETTE**

Rickli & Cie LAUSANNE ET MORGES

Quinzaine tunisienne:

Syndicalisme étudiant et développement économique

Sous l'égide du Club International des Etudiants et en coopération avec les jeunes typographes, les étudiants tunisiens ont organisé une quinzaine tunisienne du 2 au 12 mai.

Cette quinzaine a débuté par une conférence sur le syndicalisme étudiant en Tunisie, donnée au FRU par Mohammed Abdelkafi, étudiant à l'EPUL et ancien membre de l'exécutif de l'Union générale des Etudiants de Tunisie (UGET). En voici quelques extraits :

Le syndicalisme étudiant tunisien, « moyen d'expression collective du monde étudiant qui traduit leurs aspirations et agit pour les satisfaire », est né en pleine révolution pour la libération nationale et y a joué un rôle important à la mesure de la foi patriotique qui anime l'ensemble du peuple tunisien.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'UGET, il demeure une unité de combat dans l'édification de la Tunisie nouvelle et pour de meilleures conditions de vie et d'études en faveur des étudiants.

Le premier congrès de l'UGET a eu lieu à Paris en 1953, alors que la répression s'exerçait en Tunisie. Ce congrès s'est appelé le « congrès de l'espoir », l'espoir de réunir dans une grande organisation toute la jeunesse étudiante de Tunisie. Il s'est réalisé et l'U-

get a tenu son 9ème congrès national à Tunis en août dernier.

De cette période et de cette lutte, l'UGET a acquis ce réalisme et ce sens aigu des responsabilités qui l'ont depuis guidée dans l'accomplissement de sa mission définie dans la charte de l'étudiant en 1957 : « l'UGET a pour but de faire prendre aux étudiants tunisiens conscience de leurs droits et devoirs en leur qualité de jeunes travailleurs intellectuels et d'œuvrer en vue de leur assurer les meilleures conditions de vie et d'études. »

Syndicalisme ne consiste pas pour nous à réclamer aveuglément, mais à chercher d'une façon méthodique les solutions adéquates aux problèmes, des moyens qui nous permettent, étant donné la réalité de notre pays, de réaliser nos projets.

Tel est l'esprit syndicaliste de l'UGET. Quelles sont maintenant ces réalisations ?

Dans l'espace de quelques années la Tunisie s'est dotée des institutions universitaires et sociales nécessaires à offrir aux étudiants les meilleures conditions de travail et de réussite : bourses et prêts d'honneur (85 % des demandes sont satisfaites), cités et restaurants universitaires, clubs, séminaires d'orientation, brochures... Il y a 9 ans, rien n'existait de toutes ces facilités, de toutes ces formes d'aide dont dispose aujourd'hui l'étudiant. Ces réalisations n'ont pu avoir lieu que grâce à une étroite collaboration entre le gouvernement et les étudiants par l'intermédiaire de leur organisation.

Sur le plan international, l'orientation du mouvement étudiant est fondée sur l'équilibre et le non-engagement. L'UGET coopère avec toutes les Unions nationales d'étudiants conformément à certains principes :

- lutte contre le colonialisme,
- démocratisation de l'enseignement,
- amélioration des conditions de vie des étudiants.

Conformément à ces principes, l'UGET a des relations avec les deux organisations internationales d'étudiants : la CIE/COSEC et l'UIE. Grâce à cette orientation, l'UGET a joué un rôle important dans le concert international étudiant.

Sur le plan national, comme sur le plan strictement étudiant, à l'intérieur comme à l'extérieur, les étudiants tunisiens ont, en 9 ans, fait bien du chemin. La mission dont ils se trouvent investis, ils peuvent prétendre l'avoir accomplie au mieux. Cette mission, plus que jamais, ils se doivent de lui rester fidèles — fidèles à leur double vocation nationale et syndicale.

Autre activité de cette quinzaine, moins sérieuse mais tout aussi attrayante, la soirée du couscous national permit à deux cents invités d'apprécier ce plat célèbre et de déguster les bons vins tunisiens, aux rythmes du folklore tunisien. Et le trio Juvet mena la danse jusque fort tard.

Pour terminer cette suite de manifestations, on revient aux problèmes majeurs avec une conférence sur les aspects économiques et sociaux de la Tunisie. C'est un groupe d'étudiants qui, sur la base de documents récents, présenta un panorama complet de l'économie tunisienne.

Au lendemain de l'indépendance, tout l'appareil économique était étranger. Depuis 1956, la Tunisie a fait un grand pas en avant dans le sens de la tunisification et de la modernisation de son économie. Le gouvernement a tendu à la nationalisation des terres de colonisation, de l'é-

UNE

Un temps brumeux

Huit heures environ, le train quitte Lausanne. Un temps brumeux et lourd semble peser sur le paysage. Un silence mystérieux règne dans les compartiments. Cela se conçoit : en majorité étrangers, nous sommes plus occupés à admirer le pittoresque de ces régions au relief accidenté qu'à nous agiter ou à chanter. Formée d'une quarantaine d'étudiants et d'étudiantes, notre caravane ne manque pas de frapper par sa composition hétéroclite : dix-sept nationalités différentes, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, chaque continent a son représentant. Nos camarades suisses se sont constitués en guides occasionnels pour répondre aux questions qui ne manquent pas dans ces régions riches en sites touristiques et en accidents géographiques : les Dents du Midi, la cascade du Pissevache, les gorges profondes qui ouvrent une large plaie dans le rocher.

A Martigny, il tombe une pluie fine et persistante. Le car est là pour nous accueillir, une merveilleuse voiture de luxe, avec poste-radio et haut-parleur ; « Flèches du Val-des-Dix », elle porte bien son nom. Nous filons à toute allu-

re sur Riddes, abandonnant derrière nous un flot de musique déversé par le poste-radio.

Première escale

Nendaz, première escale de notre voyage. Un bâtiment carré au pied de la montagne sert de vestibule à une grande galerie, creusée au cœur même des rochers. C'est là que s'alignent comme des géants six groupes de turbines dotés chacun d'un alternateur. Infatigables, ces colosses assoiffés avalent l'eau pure de la montagne pour la restituer sous forme de flammes menées par un enchevêtrement de fils métalliques. Des transformateurs, des pilones, des câbles de haute tension, tout un mécanisme complexe. Dans la tour de contrôle, des milliers de boutons et d'aiguilles sur cadrans permettent à un seul homme de contrôler toute la marche de la centrale ; il s'agit d'une application de cette science psycho-technique dite ergonomie. Là-bas, deux boas géants, comme chassés par le froid, dévalent le flanc assez raide de la montagne et disparaissent soudain dans le rocher : ce sont les conduites forcées qui desservent ces monstres « Pel-tone » en aliment hydraulique.

Au-delà de l'accueil : échanger

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs groupements ont cherché à créer des échanges avec les étudiants étrangers. Citons ce qui, à notre connaissance, a déjà été réalisé :

Des forums, réalisés l'un par des étudiants africains qui traitent des problèmes économiques et sociaux en Afrique, et l'autre par les Jeunes Coopérateurs ; des colloques organisés par Zofingue ; les séances du Club de Midi et du Club des Jeunes de l'avenue d'Ouchy, les rencontres et les excursions du Club de la Rosiaz.

Ces derniers mois, le Club International des Etudiants a entre autres mené à bien une quinzaine tunisienne qui comprenait une exposition de photos, des films sur la Tunisie, une soirée folklorique et des exposés sur le mouvement étudiant et les problèmes économiques et sociaux en Tunisie. Une Quinzaine angolaise a suivi, au cours de laquelle il a été possible de voir des films sur l'Angola, d'entendre une conférence sur la situation politique et sociale, d'apprécier les chants et les danses présentées par les étudiants angolais de Lausanne.

Un bal et un concert sont encore venus enrichir ce programme qui s'est terminé par une participation à la kermesse internationale des étudiants à Genève. Les jeunes typographes ont collaboré à la réalisation de plusieurs de ces manifestations.

Accueil : terme technique.

Sur le plan pratique, un accueil d'étudiants ne peut se concevoir que s'il s'adresse à l'ensemble des étudiants. Le logement est un problème

qui touche tous les étudiants, suisses et étrangers, de même les assurances maladie et accident. On ne peut appliquer des barèmes différents aux Suisses et aux étrangers. Se pose aussi la question des responsabilités à prendre par les étudiants dans différents organismes d'accueil à créer, ainsi que le problème des locaux dont l'ouverture et la disponibilité doivent correspondre aux besoins des étudiants et des jeunes en général de se retrouver dans une atmosphère qui leur est propre.

Au delà de l'accueil : échanger

Lausanne, Université à pourcentage élevé d'étudiants étrangers, offre la possibilité d'échanges qui font que chacun trouve au contact de l'autre « l'équilibre ».

Les Occidentaux, fiers de leur civilisation et des moyens qu'elle a développés, abordent trop souvent les étudiants des pays anciennement colonisés avec condescendance. Cet esprit se fonde sur différentes raisons : une charité alliée au conformisme social, la peur simpliste du communisme, l'intérêt économique que les étudiants étrangers, futurs dirigeants dans leurs pays, représentent pour notre économie...

Ces « raisons » ne peuvent aboutir à l'esprit que nous aimerions voir se réaliser : l'esprit d'échange. Les étudiants qui viennent des pays en voie de développement veulent affirmer par leur présence leur spécificité, leur personnalité, sans faire appel, pour créer ce courant d'échanges, aux différentes tendances qui peuvent exister dans le pays où ils font leurs études.

Claude Lechat



Aux pyramides d'Euseigne

nergie, des transports, des mines, des industries et amis en application un tarif douanier national. Le commerce, réservé presque exclusivement à la France jusqu'en 1956, s'est étendu à plus de vingt pays. Un système bancaire national a été créé. Le 4 novembre 1958, le franc français disparaissait pour faire place au dinar (env. 10 francs suisses).

Les perspectives et le plan triennal sont les derniers en date des instruments destinés à rendre plus efficace encore ce qui a été fait. Le plan triennal a pour tâche de mettre l'économie tunisienne en situation de prendre son essor. Il doit :

- assurer la décolonisation, c'est-à-dire de rompre les liens de dépendance à l'égard de l'économie française ;
- mettre en place les réformes de structure nécessaires à la modernisation de la Tunisie, adaptation de l'appareil administratif, rationalisation de l'appareil de produc-

tion, et des circuits de distribution, organisation du pouvoir économique sur des bases démocratiques et populaires, extirpation de l'obscurantisme par la généralisation de l'enseignement, élévation des groupes sociaux les plus pauvres ;

— préparer, ce faisant, et grâce à l'expérience qu'il permettra d'accumuler, le plan de sept ans 1965/1971.

Cette conférence pleine d'intérêt donna lieu à un débat dirigé en partie par des membres de la délégation tunisienne à Genève. Plusieurs questions ont été soulevées : le domaine sanitaire où rien n'a été prévu, ce qui est évidemment une lacune à combler ; la poussée démographique qu'il faudrait contrôler...

Signalons pour terminer que pendant toute la quinzaine une exposition tunisienne avait lieu dans la cave du FRU.

Md. Abdelkafi.

FETE CONTINUELLE

Je dis enfin, car...

Nous quittons Nendaz pour la Grande Dixence. Il faut grimper là-haut à 2400 m. pour trouver ce véritable lac artificiel qu'est le barrage de la Grande Dixence. Après une heure de cheminement à travers ces reliefs mouvementés qui enchantent par la beauté de leur nature et enivrent par leur air embaumé, nous arrivons enfin à la Grande Dixence. Je dis enfin, car la faim se fait sentir et quelques-uns de nos camarades ont l'estomac dans les talons. L'appétit vient vite dans ces régions de montagnes. Le réfectoire, une immense salle bien aménagée avec un écran de cinéma et un juke-box ; le couvert est mis. D'aimables personnes nous souhaitent la bienvenue et, sans attendre, le dîner commence. « Quand la panse est garnie, la tête chaude » dit un proverbe. Nos camarades angolais, armés de guitares, de tam-tam et de flûtes, sèment la gaieté parmi l'assistance, en chantant quelques airs mélodieux de leur pays.

Après cette courte détente, nous gravissons les quelque trois cents mètres qui nous séparent du haut du barrage. Une visite sommaire des bâtiments nous permet de juger de la main d'œuvre qui a servi à l'édification de cette œuvre monumentale : des dortoirs d'une contenance globale de plus de 420 lits. Des escaliers de fortune, campés ça et là par des éboulis de neige, permettent d'accéder au couronnement du barrage. D'environ 300 m. de haut, de 150 m. d'épaisseur à la base et de 22 m. au couronnement, cette grande œuvre du génie humain force l'admiration. On s'amuse à laisser tomber d'énormes boules de neige pour entendre quelques instants plus tard le bruit mat de leur choc sur le fond.

Les Angolais battent

le record

Le car prend la direction d'Evolène. Evolène somptueusement installée au fond de la vallée, dominée par de superbes pics drapés dans une étoffe d'un blanc immaculé. A l'Hôtel-de-Ville, le maire nous réserve un accueil très aimable. Des fillettes, portant le beau costume du Valais et le tablier des grandes occasions, esquissent devant nous des danses valaisannes, qui demeurent, comme le patois, un patrimoine précieux du Valais. Puis le fendant commence à ruisseler, une tournée, une deuxième, une troisième... Le fendant aidant, nos camarades angolais deviennent maîtres de la scène ; un orchestre improvisé emplit la salle paroissiale de gaieté.

Dans le bar-restaurant d'à côté, nous nous régalons de cette spécialité du Valais : la raclette. Ce met est fort apprécié et on se dispute les

assiettes ; à qui de battre le record. Mon camarade vietnamien en est à sa...ième assiette.

Le menu terminé, on passe à la musique. Chacun présente le numéro de son pays. Les Angolais battent le record avec leur orchestre. Tout le

Les mots manquent pour qualifier ce voyage. Je ne trouve pas d'attributs assez expressifs. Le moins qu'on puisse dire est que le voyage a été une fête continue. Voyage technique, voyage d'agrément, voyage touristique, il a aussi et surtout été un voyage de



L'ensemble folklorique angolais

monde chante, danse, gesticule. Le petit bar est transformé en une vraie salle de bal. C'est la liesse totale.

Le lendemain, le groupe se scinde en deux : une moitié désire monter au glacier de Ferpècle, et l'autre veut rester à Evolène assister à un mariage qui justement a lieu. Peu avant midi, les deux mariés sortent de la petite chapelle, suivis par une file de jeunes filles, toutes habillées du costume traditionnel qui se porte ici quotidiennement. Notre orchestre improvisé salue les jeunes époux d'une salve de tam-tam.

Après avoir passé par La Forclaz, les Haudères et Ferpècle, nous descendons sur Sion. Nous commençons par la visite de l'église fortifiée du Chapitre de Sion, sous la conduite du directeur du musée. Nous avons entendu jouer le plus ancien orgue connu du monde, au château de Valère. Au musée des Beaux-Arts, des tableaux témoignent du génie varié des artistes suisses. Une perspective de route bordée d'arbres de Hodler m'a particulièrement frappé.

On traverse Sion en fanfare

On traverse la ville de Sion en fanfare. Nos musiciens ont pris place dans une Vespa 400 d'apparence pousive. La foule suit le cortège en chantant et en dansant. Dans le train du retour, notre voiture se voit transformée en salle de musique : fanfare, danse, claquements de mains, chansons de toutes couleurs jusqu'à Lausanne. Tous les voyageurs qui s'aventurent à traverser notre voiture se voient payer un tribut d'une danse ou d'une chanson pour péage de passage et d'assistance au spectacle.

contact entre des élèves d'une même école et qui pourtant se connaissent mal, contact avec le Valais, cette région riche en pittoresque par la beauté sauvage de sa nature et la beauté ancestrale de son costume et de son patois.

C'est au Club International, à la Commune d'Evolène et à son aimable président, et à son conservateur des musées valaisans que nous devons cette agréable tournée. Qu'ils en soient ici remerciés.

Bagdad Ould Henia

Mea culpa

Dans le numéro précédent des « VU », le chapeau de l'article sur l'Angola, dû à la plume d'étudiants portugais de Neuchâtel, a été omis et remplacé par un texte destiné à présenter un tout autre article. Nos lecteurs auront d'ailleurs rectifié d'eux-mêmes. Nous regrettons néanmoins que l'absence de ce petit texte où nous donnions les raisons qui nous avaient contraints à écourter la longue intervention des étudiants portugais, ait prêté à des confusions et à certains malentendus.

Le bonheur des uns...

La Compagnie coloniale de l'Angoche a son siège à Glaris. Cette société financière, qui est notamment intéressée à des entreprises dans la région de l'Angoche (Mozambique), a enregistré pour l'exercice 1961 des résultats particulièrement favorables. Elle distribue un dividende de 40 francs sur les actions de 100 francs et de 80 francs sur les actions de 200 francs, ce qui correspond à un dividende de 40 % contre 30 % précédemment.

(Agéfi).

Coopération technique

Le mercredi 6 juin, M. Mentha premier chef de section à l'Office fédéral pour la coopération technique, a donné une conférence au FRU à Lausanne. M. Mentha est chargé au sein de cet office d'établir le programme bilatéral de coopération technique et de mettre sur pied des projets intégraux. Cette conférence cherchait à faire connaître la façon dont la Suisse conçoit la coopération technique avec les pays en voie de développement.

Pour M. Mentha et l'Office qu'il représente, la coopération technique ne se situe pas dans le contexte du riche qui donne au pauvre, mais dans celui de l'échange. En effet, la technique occidentale qui dépasse l'homme et tend à le faire devenir une machine à produire, a beaucoup à apprendre des pays non encore industrialisés où l'homme est plus complet que chez nous.

La gravité de la situation présente dépend non seulement du péril atomique, de la guerre bactériologique, mais surtout d'un facteur dont l'importance croît de plus en plus : le sous-développement. A l'heure actuelle (où vous lisez les « VU » devant un café et des croissants), deux-tiers des hommes ont faim et la situation ne fait que s'aggraver. Le revenu national par an et par tête est de 2195 dollars aux USA, de 1250 dollars en Suisse, de 45 en Birmanie. En Suisse, il y a un médecin pour 700 habitants. Au Libéria, il y a un médecin pour 90 000 habitants et un lit d'hôpital pour 4000 habitants.

Pour guider son action, la coopération technique obéit à certains principes :

— l'efficacité : aussi ne faut-il entreprendre que des projets dont

on peut espérer qu'ils seront réalisés dans un avenir prochain.

— une coopération technique d'égal à égal avec le pays intéressé.

— une étude soignée et précise de tous les projets d'assistance technique.

La contribution de la Suisse en cette matière se répartit en assistance bilatérale d'une part, c'est-à-dire par une coopération directe avec les gouvernements des pays intéressés, et d'autre part en assistance multilatérale, c'est-à-dire par une collaboration avec des organismes internationaux tels que l'ONU, l'UNESCO.

Cette contribution est le fait d'organismes privés, ainsi que du gouvernement. L'évolution des subsides fédéraux est la suivante :

1952-56 : 100 000 francs

1957-59 : 300 000 francs

1960 : 1 million

1961 : crédits pratiquement illimités (20 millions).

Cependant, le problème de la coopération technique est en premier lieu un problème d'hommes et non une question financière. Il faut des techniciens capables d'utiliser efficacement l'argent et qui psychologiquement, puissent s'adapter à la mentalité des gens avec lesquels ils entreront en contact. Le problème du recrutement des techniciens et des experts est très difficile.

On a pris conscience des problèmes propres aux pays en voie de développement en 1950 seulement. Il faudra un certain temps pour les résoudre. En effet la sensibilisation doit devenir plus grande de part et d'autre.

M. L. Lechat

UN POÈTE ANGOLAIS

Gerardo Bessa Victor

L'enfant n'entra pas dans la ronde.

L'enfant noir n'entra pas dans la ronde
des bambins blancs — les bambins blancs
Qui dansaient tous une ronde vive
De joyeuses chansons, de rires francs...

L'enfant noir n'entra pas dans la ronde.

Et le vent arriva près des bambins
— et dansa avec eux et chanta avec eux
les chansons et les danses des brises suaves
les chansons et les danses des orages brutaux

L'enfant noir n'entra pas dans la ronde.

Des oiseaux, en bande, s'envolèrent en piaillant
sur les jolies petites têtes des enfants
et se posèrent tous autour. A la fin,
ils dansèrent leurs envolées, en chantant leurs chants...

Et l'enfant noir n'entra pas dans la ronde.

L'enfant noir n'entra pas dans la ronde
des bambins blancs. Désolé, absent,
il resta seul, arrêté sur un regard d'aveugle,
il resta seul, muet, avec une voix de mort.

ASPECTS DE LA YUGOSLAVIE

A la suite d'une convention passée entre l'UNES et l'Union des Etudiants de Yougoslavie, des groupes d'étudiants ont été échangés entre les deux Unions. Cinq Yougoslaves ont pris connaissance de notre pays et de l'enseignement supérieur en Suisse lors d'un périple de trois semaines qui les a menés à Zurich, à Berne, à Neuchâtel, à Lausanne et à Genève. Cinq étudiants suisses ont visité la Yougoslavie. Parmi eux, Michel Rousson (FEN) et Alain Modoux (AGECITE) qui livrent ici aux lecteurs des « Voix Universitaires » quelques-unes de leurs réflexions. Il faut souhaiter que cet échange très réussi de part et d'autre soit le départ d'une coopération plus étendue.

LA GESTION DÉCENTRALISÉE

L'intérêt majeur de la Yougoslavie actuelle réside dans sa tentative d'élaborer et d'instituer un modèle de démocratie socialiste original et très différent des stéréotypes habituels. La Yougoslavie a-t-elle pour autant renoncé au marxisme-léninisme ? Je ne le crois pas. Lénine a souvent affirmé dans ses discours la nécessité pour les ouvriers de participer à la prise de décisions directes et celle de les préparer à l'autogestion ouvrière. Tito et son équipe se sont engagés dans la voie du communisme avant les soviétiques, sans pour autant renier la phase de planification administrative.

A quoi attribuer ce pas en avant, cet assouplissement, cette décentralisation qui intéresse particulièrement les mouvements progressistes occidentaux ? Serge Mallet l'attribue à la rupture avec Moscou et à la nécessité pour la Yougoslavie désormais isolée, de trouver à tout prix une solution pour sauvegarder les bases du socialisme et corriger les effets désastreux de la centralisation administrative trop poussée. D'autres voient en outre le germe de la gestion décentralisée dans le fait que la Yougoslavie est un Etat multinational, avec de fortes minorités. Au moment de l'agression allemande, l'ancienne Yougoslavie avait éclaté de tous côtés et le PC avait joué la carte de l'Etat multinational, basé sur le respect des minorités pour assurer une certaine unité et une certaine force à la Yougoslavie. Peu importe. Une voie nouvelle est amorcée et, comme le dit A. Deleon, membre du Conseil central de la Fédération des Syndicats de Yougoslavie : «...l'émancipation de l'homme ne peut pas être achevée par le simple passage de la propriété privée des moyens de production dans le domaine de la propriété publique, si ce changement n'est pas accompagné d'un accroissement du rôle de l'individu, de son influence et de sa responsabilité dans le domaine de la production. » On a donc remis les entreprises à la gestion des collectifs de travail. C'est l'autogestion ouvrière, qui achève en ce moment sa dixième année d'existence. Si au début les attributions des collectifs de travail n'étaient guère plus grandes que celles de nos trop rares commissions ouvrières européennes, elles n'ont cessé de s'étendre et ne cessent de se développer en

même temps que l'économie yougoslave. Lentement, mais sûrement, on passe des simples vœux à la gestion opérationnelle, administrative et finalement politique et financière. Les entreprises travaillent de façon relativement libre dans le cadre du plan décentralisé qui ne prescrit que des normes de base. Ce plan est d'ailleurs établi sur la base d'un dialogue constant entre les différentes entités économiques, allant de l'entreprise à l'organisme du plan fédéral. Les ouvriers exercent leur pouvoir par l'intermédiaire d'un législatif élu et du comité de gestion, exécutif désigné par le législatif. L'institution du referendum et le fait que les membres des organes de gestion continuent à travailler à leur poste, font que les ponts ne sont pas coupés entre les travailleurs et les gérants. Un directeur, membre du comité de gestion, représente la communauté au sein de l'entreprise, car l'autogestion ouvrière s'inscrit dans le cadre de l'autogestion sociale, et l'entreprise est importante pour la communauté entière. Remarquons que le directeur est élu par les ouvriers. Son élection est ratifiée par la commune.

Nous venons de le dire, l'autogestion ne se limite pas aux entreprises. Elle est généralisée. Nous la trouvons également au niveau de la commune, de la république, de la région autonome, de l'Etat central, mais aussi au stade de l'Université et de l'unité de logements.

Insistons sur l'autogestion des facultés et de l'Université. Les professeurs, étudiants et représentants de la collectivité participent, à droits égaux, aux organes de gestion. Les étudiants ont été introduits avec prudence. Mais les résultats sont bons et leur représentation va en se renforçant. Leur pouvoir est effectif. Le président du comité de l'Université de Novi-Sad, président de la Cour suprême de Voïvodine et personnalité influente, nous a raconté comment il fut mis en minorité, à plusieurs reprises, à la suite de propositions d'étudiants. Il est cependant clair que ces pouvoirs ne concernent pas les questions strictement scientifiques, qui relèvent exclusivement de la compétence des professeurs. C'est normal. Mais les étudiants suisses vont envier leurs camarades yougoslaves.

LES UNIVERSITÉS EN YUGOSLAVIE

1. L'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur est donné dans les universités, les hautes écoles (ayant rang de faculté) et les académies d'art. Il y a six universités en Yougoslavie : à Belgrad, Zagreb, Ljubljana, Sarajevo, Skopje et Novi-Sad. Certaines facultés sont décentralisées. On en trouve par exemple à Zadar et Rijeka.

Toute personne qui est titulaire du baccalauréat peut s'inscrire à l'université ou dans une haute école de son choix. Les personnes ayant terminé leurs études dans une école professionnelle secondaire (école technique) peuvent présenter leur candidature dans une faculté ou dans une haute école correspondant à leur profession. D'autre part, chaque citoyen peut s'inscrire à l'université s'il remplit les conditions prévues par les règlements et les programmes d'examens et s'il démontre qu'il possède les connaissances qui lui permettent de suivre efficacement les cours.

En ce qui concerne les universités, il convient de mentionner que le développement de toute l'activité sociale et le changement de la condition sociale de la femme ont eu un effet favorable sur l'accroissement du nombre des étudiantes. C'est ainsi qu'en 1956-57, sur 62423 étudiants, on comptait 18515 jeunes filles, soit environ 30 %.

En Yougoslavie, l'enseignement supérieur est gratuit. Parmi les étudiants, 20 à 30 % reçoivent des bourses ; près de 40 % reçoivent des allocations familiales prévues par la loi pour les enfants dont les parents travaillent. Les allocations sont versées jusqu'à la fin des études ou jusqu'à 25 ans révolus. Les étudiants disposent en outre de nombreux foyers et restaurants universitaires, de même que les autorités mettent à leur disposition des cités universitaires. Ljubljana possède à cet effet une cité remarquable dont les bâtiments modernes, situés

Il serait bon de souligner encore les caractères psychologiques, socio-logiques et éthiques du système. Nous avons souvent remarqué une absence de complexes entre les différentes couches de la population. Mais nous ne pouvons nous étendre, car la place nous manque.

Nous avons examiné le problème à la façon historique, gaulliste, faisant abstraction des péripéties, des vagues de surface, de la rogne, de la hargne et du tracassin. Mais nous n'ignorons pas que la voie yougoslave se caractérise par un processus dialectique plein de convulsions, de résistances et de contradictions.

Michel Rousson

dans un cadre verdoyant, permettent à quelques 2500 étudiants de trouver gîte.

Cependant, comme partout ailleurs, il y a de nombreux problèmes et il faut citer parmi les principaux qui occupent à l'heure actuelle les organes compétents de la Yougoslavie : le problème de l'insuffisance des locaux scolaires qui demeure encore sérieux malgré les importants investissements effectués depuis la fin de la guerre ; la question du manque d'équipement dans les instituts et les laboratoires ; la question de la durée des études.

2. L'Union des étudiants yougoslaves.

La YUS (The Yugoslav Union of Students) est une organisation politique et sociale groupant près de 85 % des étudiants yougoslaves. Elle agit en vue de l'expansion de l'éducation socialiste, du développement et du renforcement de l'unité idéologique et politique des étudiants basée sur la lutte pour le développement du socialisme. Elle organise l'activité sociale des étudiants, travaille en vue de leur éducation sur les plans culturel, physique et technique et prend part à la résolution des problèmes touchant aux études et à l'instruction. Elle s'occupe enfin de la position économique de l'étudiant ainsi que de sa santé.

La YUS est donc une organisation politique qui, sur la base du programme de la Ligue des Communistes de Yougoslavie et de l'Alliance des Travailleurs Socialistes de Yougoslavie, organise l'activité sociale et politique des étudiants et tend à réaliser l'unité la jeunesse étudiante et du peuple dans le cadre du développement socialiste du pays. D'autre part, le système politique et social de la Yougoslavie devrait requérir en principe une large participation des gens dans la gestion du pays, cette nécessité constituant l'une des particularités fondamentales du système. De telles conditions, qui correspondraient aux aspirations et aux intérêts essentiels des étudiants et de la communauté, demandent une préparation des étudiants déjà durant le cours de leurs études et, dans ce but, l'autogestion a également été introduite dans les organisations universitaires.

A la lecture de ce programme, certains s'étonneront peut-être de voir autant d'étudiants adhérer à la YUS. Si les buts que poursuit la YUS sont essentiellement politiques, il ne faut toutefois pas négliger son activité économique d'aide aux étudiants et souvent ce dernier facteur peut être déterminant au moment de l'option. En effet, c'est par exemple le comité de faculté qui désigne

les bénéficiaires des subsides d'études. Enfin chacun comprendra aisément qu'une non-participation à la YUS peut aussi valoir à l'étudiant certains désavantages pour ne pas dire certains désagréments.

3. Le problème des bourses.

La Yougoslavie, au même titre que la plupart des pays, connaît actuellement de grandes difficultés quant à l'attribution des bourses d'études. Les conditions encore précaires de la plus grande partie de la population et l'élargissement de l'accès aux études posent aujourd'hui aux responsables étudiants de graves problèmes. L'urgence que leur accorde la YUS ne permettra toutefois pas à plus de 50 % des étudiants de toucher une bourse. A l'heure présente, ce pourcentage est de 20 à 30 % et le nombre des bourses insuffisantes est encore important. Jusqu'en 1960, une loi en limitait d'ailleurs le montant à 10000 dinars. Les entreprises et les institutions constituent les principales sources de bourses. Celles-ci ne sont pas accordées de façon tout à fait désintéressée puisqu'au terme de ses études le boursier se voit dans l'obligation de prêter ses services à l'entreprise donatrice pendant un temps au moins égal à celui passé à l'université (en général entre 5 et 8 ans. De plus, certaines conditions sont prises en considération, telle la condition sociale des parents, le lieu de domicile, la qualité de l'étudiant, les faits d'armes du père pendant la dernière guerre, etc. En général, le nombre de bourses est conditionné par le besoin en cadres de l'entreprise. Afin que les sciences morales ne soient pas délaissées, les organes gouvernementaux mettent à la disposition des étudiants plusieurs bourses permettant de subventionner plus particulièrement ces branches. Comme souvent les bourses ne sont pas suffisantes, on tente d'améliorer la situation de l'étudiant par l'octroi de subsides qu'attribuent les comités de faculté. Cependant, un nouveau système d'aide vient d'être inauguré dans certaines républiques de la Yougoslavie. Il consiste en la création d'un fonds de prêts accessible à tous les étudiants. Ces prêts sont remboursables sans intérêts dès la fin des études et dans le cas d'études brillantes, ne sont remboursés qu'en partie. Ce système n'est encore qu'à l'essai et il est actuellement difficile de se prononcer sur son efficacité.

En conclusion, au vu de l'urgence de la formation des cadres, seul un développement accru du système des bourses et des prêts permettra à la Yougoslavie de répondre aux nécessités de l'heure, sans pour autant renoncer aux sciences dites morales qu'une économie dirigée aurait pourtant tendance à défavoriser.

Alain Modoux

LA VIE DANS LES AGE

Collaboration romande

Dernièrement, les responsables de la presse étudiante romande (Voix Universitaires de Lausanne et de Neuchâtel et Action Etudiante de Genève) se sont réunis pour discuter de l'opportunité de resserrer la collaboration entre ces deux journaux et des moyens d'y parvenir. Les Genevois étaient prêts à proposer la fusion. Toutefois, à la demande de Lausanne et de Neuchâtel, un processus plus lent, mais peut-être plus sûr, lui a été pour l'instant préféré.

Dès la rentrée d'automne, les lecteurs des « VU » bénéficieront des premiers accords intervenus. Il faut espérer que ces premiers pas ne sont que précurseurs d'une coopération toujours plus étroite entre étudiants romands et qu'ils renforceront une identité de vues et de politique qui seule permettra au syndicalisme étudiant romand d'acquiescer une force certaine et de tenir efficacement son rôle.

ZURICH

Théâtre universitaire

Notre concours de pièces de théâtre, ouvert à tous les étudiants des Universités suisses, a eu un grand et surprenant succès : nous avons reçu en tout 20 pièces. Nous remercions tous les concurrents de leur travail. En même temps, nous les prions d'avoir un peu de patience, car nous nous efforçons à examiner les pièces en fond.

Les membres du jury sont :

- M. le prof. M. Wehrli, professeur de littérature allemande à l'Université de Zurich ;
- Mme E. Brock-Sulzer, Docteur-ès-lettres, critique de théâtre.
- M. P. Loeffler, docteur-ès-lettres, dramaturge au Schauspielhaus de Zurich ;
- M. Otto Tausig, acteur et metteur en scène au Burgertheater de Wien et au Schauspielhaus de Zurich ;
- M. Christian Jauslin, cand. phil. I, membre de notre groupe.

Le résultat sera publié au début du semestre d'hiver dans les différents journaux étudiants. Chaque concurrent sera averti en particulier.

NEUCHÂTEL

Un anniversaire à l'Université

Au début du mois, M. Paul-René Rosset, professeur de droit commercial et d'économie politique et directeur de la Section des Sciences économiques et sociales, a fêté ses 25 ans de professorat à l'Université de Neuchâtel. Cet événement a été l'occasion pour la Faculté de droit et la FEN de dire combien la personnalité de M. Rosset était appréciée et à quel point la Section des sciences économiques et sociales lui devait son développement actuel. Les « VU » tiennent à s'associer d'autant plus chaleureusement à cet hommage que M. Rosset a toujours montré la plus grande compréhension à l'égard de ses étudiants et qu'il a fait œuvre de pionnier en permettant aux étudiants, pour la première fois en Suisse, de participer très activement à l'élaboration des règlements et programmes de la Section.



Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
St-Pierre. — Tél. 22 20 17

EXPORTATION HORLOGERE

VENEZIA

avise sa fidèle clientèle d'étudiants qu'il continue de lui accorder 10 % de rabais sur tous les articles

Expéditions et renseignements pour l'étranger
TUNNEL 11 - LAUSANNE
Tél. 23 75 08

LAUSANNE

Haro sur le TUL

Dans son numéro du 20 juin 1962, la « Gazette de Lausanne », sous la plume de « reb », rendait hommage au travail de recherche du centre de lectures-spectacles du Théâtre Académique de Genève.

Il est cependant regrettable que l'auteur de l'article, péchant par ignorance et prolongeant certaines désillusions quant à l'activité des étudiants en matière théâtrale, ait cru bon dans sa conclusion de mettre tout le monde dans le même sac et de passer sous silence les efforts du Théâtre de l'Université de Lausanne. Ces efforts ont quand même permis la mise sur pied d'un cours d'art

Prix Rambert 1962

Le Prix Rambert, décerné par la Section vaudoise de la Société d'étudiants de Zofingue, a été attribué cette année à Catherine Colomb pour son dernier roman *Le Temps des Anges* qui paraît ce mois-ci chez Gallimard.

Le prix sera remis à l'auteur au cours d'une séance publique qui aura lieu à La Blanche-Maison, à Lausanne, au début du mois de novembre.

Rappelons que l'Université a décerné le prix Follope à Pierre-Alain Tâche, pour son œuvre poétique.

Aux deux lauréats, nos félicitations.

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

dramatique, d'un débat sur Brecht avec Benno Besson, l'organisation d'un voyage au Théâtre de la Cité à Villeurbanne et des deux lectures-spectacles mentionnées plus haut.

C'est certes encore insuffisant, mais il ne faut pas oublier non plus les problèmes posés par le difficile recrutement d'étudiants s'intéressant au théâtre et par le manque de salles permettant de présenter une pièce, les Faux-Nez étant justement réservés en priorité aux spectacles professionnels.

Tout n'est donc pas aussi simple et aussi négligeable que le négligent « reb » l'a laissé croire...

Lova Golovtchiner

Dernière heure

Lundi 25 juin, à 18 h., ont eu lieu les élections du nouveau bureau de l'AGECITE par l'Assemblée des délégués.

Le nouveau Bureau, élu pour 1962/63, a la composition suivante :

- Président : HOEFLIGER Antoine (Droit).
- Vice-président : GIOVANOLI Malte (S.S.P.).
- Vice-président étranger : BACCAR Mohamed (S.S.P.).
- Trésorier : SIBILLE Gérard (H.E.C.).
- Affaires extérieures : JEQUIER Nicolas (Droit).
- Travail : Vacat.
- Art et Culture : WALTJ Norbert (Lettres).
- Affaires sociales : RUFFY Victor (Lettres).
- Entraide : RUFFY Rodolphe (Médecine).
- Sports : WANNER Jack (Droit).
- Information : PERRET Jean-Luc (Droit).
- Polycopiés : STRAGGIOTTI Michèle (Lettres).

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

Un „hobby” riche d'émulation :
la PHOTO ou le CINÉ

Votre spécialiste :

R. SCHNELL & Cie

4, Place St-François

VOIX UNIVERSITAIRES

LAUSANNE 1, rue de la Barre CCP II 14 677 - Tél. (021) 22 35 40
NEUCHÂTEL 41, fbg de l'Hôpital CCP IV 23 01 - Tél. (038) 5 77 12

Administration :

J.-J. Borgeaud, Lausanne

Publicité :

M. Gueissaz, 25, av. Montchoisi. - Tél. 26 93 57 - C.C.P. II 196 65

Comité de rédaction :

AGECITE Malte Giovanoli
AGEPUL Tristan Juillerat
FEN Henri-Philippe Cart

Imprimerie des Affaires S.A. 25, Av. Vinet, Lausanne

Tirage : 6000 ex.

Abonnement : 1 an ; ordinaire Fr. 4.— ; de soutien : Fr. 10.—

MAISON SCHULER

Gd-Chêne 8

Réductions accordées aux étudiants
sur présentation de la carte AGE

Papiers peints 20 %
Tissus 5 %

Pour profiter des™ meilleures possibilités, pour bénéficier des prix les plus avantageux... faites comme tout le monde et prenez

tous vos

Billets d'avion et de train

auprès de



5 % de réduction

sur présentation de
la carte d'étudiant

TOM

men's shop

F. Lehmann, propr.

Articles de bain,
Chemises et pull over d'été

RUE DE BOURG 11, LAUSANNE

si douce...
la plus fumée
de l'année



F. J. Burrus Boncourt

Quelques aspects de la chirurgie moderne

Etes-vous curieux d'avoir quelques précisions sur certaines techniques que les chirurgiens d'aujourd'hui utilisent couramment ? Alors le reportage que voici vous apportera peut-être l'un ou l'autre des éclaircissements que vous aurez désiré.

Les « Voix Universitaires », par l'intermédiaire d'étudiants en médecine, ont rendu visite à un éminent chirurgien, le Docteur Jacques Hofstetter, chef de la Clinique chirurgicale à l'Hôpital cantonal et membre du Service de clinique universitaire du Professeur Saegesser. C'est avec une grande gentillesse que le Docteur Hofstetter a bien voulu se prêter à notre interview. Nous nous sommes efforcés d'orienter les questions sur certaines techniques nouvelles en chirurgie et qui sont actuellement en pleine évolution. Qui n'a entendu parler de circulation extra-corporelle ou de narcose par déconnexion du système nerveux ? N'avez-vous rien lu sur le révolutionnaire bistouri électrique ? Et cette fameuse hypothermie, dont tout le monde parle aujourd'hui et dont la renommée n'est plus à faire, étant donné les services énormes qu'elle rend journellement !

C'est donc sur ces domaines que le Docteur Hofstetter nous a donné, à votre intention, quelques explications, que nous avons voulu accessibles à tous.

Voix Universitaires : — Dans l'hypothermie profonde, associée à la circulation extra corporelle, on peut, paraît-il, abaisser la température en 1/4 d'heure de 37 degrés à 15 degrés et même moins. Pour quel genre d'intervention utilise-t-on l'hypothermie, et quels sont les critères requis chez un patient pour que l'on puisse appliquer cette méthode sans risques importants ? Enfin quelles méthodes employez-vous pour réaliser cette hypothermie ?

Dr J. Hofstetter : — L'hypothermie est utilisée chaque fois que l'on veut diminuer la sensibilité de l'organisme ou d'un organe particulier à l'asphyxie. Le froid diminue le métabolisme, en d'autres termes, un organisme soumis au froid a besoin de moins d'oxygène et produit moins de gaz carbonique.

C'est le cerveau qui est l'organe le plus sensible au manque d'oxygène. A la température normale, on admet qu'une interruption de circulation dans le cerveau de plus de 4 minutes détermine des dégâts irréversibles. A 30 degrés C, le métabolisme est diminué de moitié environ.

Chez l'homme, on utilise l'hypothermie modérée (entre 28 et 30 degrés) pour certaines opérations neuro-chirurgicales, pour les opérations sur l'aorte abdominale où celle-ci doit être clampée au-dessus du départ des artères rénales et surtout pour la correction chirurgicale à cœur ouvert des communications interauriculaires, les plus simples exigeant un arrêt circulatoire de moins de 8 minutes. Dans ce cas, on utilise la technique de refroidissement par immersion dans l'eau glacée. On endort le patient, puis on le plonge dans une baignoire pleine d'eau glacée. Quand la correction chirurgicale nécessite une interruption circulatoire plus longue, l'hypothermie seule ne suffit plus, il faut une circulation extra-corporelle réalisée au moyen d'une machine cœur-poumon artificielle qui remplace le travail du cœur arrêté et oxygène le sang veineux pris dans les veines caves et renvoyé dans le système artériel du patient.

Actuellement dans les opérations intra-cardiaques compliquées, on associe volontiers la circulation extra-corporelle et l'hypothermie en incorporant à la machine cœur-poumon artificielle un échangeur de chaleur qui permet de maintenir la température au niveau désiré. On peut descendre ainsi la température du corps jusqu'à 15 ou même 10 degrés. Cependant, les indications à l'hypothermie profonde sont rares.

En revanche, on utilise fréquemment de basses températures pour obtenir une cardioplegie, c'est-à-dire un arrêt complet du cœur en refroidissant la cavité intrathoracique par du sérum glacé et de la glace. Il est alors difficile de contrôler exactement à quelle température le cœur se trouve.

Les risques de l'hypothermie et de la circulation extra-corporelle sont multiples et il serait trop long de les énumérer tous. Ces méthodes exigent une équipe de médecins et d'infirmiers (ou d'infirmières) bien entraînés, qui ont chacun une tâche spéciale. Le succès dépend d'une quantité de détails dont la mise au point exige beaucoup de travail.

V.U. : — Selon les techniques actuelles, on n'endort plus le malade trop profondément. Pourquoi désire-t-on, après l'intervention, que le malade se réveille rapidement et seul, c'est-à-dire sans l'aide de drogues stimulantes ?

Dr J. Hofstetter : — Tout narcotique est en quelque sorte toxique et pour le bien du malade les doses doivent être réduites au minimum. A la fin de l'opération, le réflexe de la toux doit être de nouveau présent, afin que, si par hasard le patient vomissait, il n'aspire pas son suc gastrique.

Interview conduite par Marcel Capt et Roland Séchaud

V.U. : — Quelles sont les durées limites d'une anesthésie normale et d'une hypothermie que l'organisme humain peut supporter ?

Dr J. Hofstetter : — Il n'y a pas de limites précises à la durée d'une opération, ni d'une hypothermie. Les plus longues opérations (opérations cardiaques, neurochirurgicales, interventions sur l'œsophage, ou certaines greffes compliquées) dépassent rarement 5 à 6 heures.

V.U. : — Quel genre d'anesthésie emploie-t-on couramment ici à l'Hôpital cantonal ?

- I. Le penthotal,
- II. L'anesthésie par déconnexion du système nerveux,
- III. Ou l'anesthésie en circuit fermé se poursuivant pendant l'opération (avec le cyclo-propane ou le protoxyde d'azote).



Les auteurs de cette interview dans la salle aseptique de l'Hôpital cantonal de Lausanne

Dr J. Hofstetter : — En anesthésie, on combine en général un narcotique (par exemple les barbituriques comme le penthotal) avec un médicament provoquant un relâchement musculaire comme le curare. Le protoxyde d'azote est un bon narcotique, mais trop faible pour être employé seul. Il est en général combiné à l'éther. Le cyclo-propane est un excellent anesthésique, mais a l'inconvénient d'être explosif, c'est pourquoi il n'est pas utilisé à l'Hôpital Cantonal.

V.U. : — Quand emploie-t-on un bistouri électrique, et quel est son avantage par rapport au bistouri normal ?

Dr J. Hofstetter : — Le bistouri électrique est employé quand on veut en même temps couper et coaguler, en particulier lors de la section des muscles, où les vaisseaux sanguins se rétractent avec les muscles sectionnés. Dans la chirurgie de certains cancers, comme les cancers du sein, le bistouri électrique est largement employé. Les cellules cancéreuses sont ainsi détruites par coagulation.

V.U. : — Récemment on a pu lire dans la revue « Médecine et Hygiène » qu'un Italien âgé de 117 ans, avait subi l'ablation de l'estomac. L'opération fut une réussite totale. Si aujourd'hui on opère les patients à tout âge, existe-t-il toutefois avec les années un accroissement du risque opératoire tel que l'on soit obligé de renoncer parfois à une intervention, les risques étant trop grands ?

Dr J. Hofstetter : — Le vieillissement de la vie (l'âge moyen de l'homme est actuellement de 69 ans, alors qu'il était de 40 ans au début du siècle en Suisse) fait que le médecin voit de plus en plus de malades âgés. Il en est né un domaine de la médecine — la gérontologie — qui a pris un grand essor ces dernières années.

Il y a une vingtaine d'années encore, le chirurgien n'opérait les vieillards que dans les indications d'urgence, si la vie du vieillard était immédiatement en danger.

Actuellement la situation a bien changé. Le professeur Saegesser, dans sa leçon inaugurale sur la chirurgie chez les vieillards, a dit que l'on n'est jamais trop vieux pour être soulagé de ses maux. Les vieillards supportent relativement bien les opérations les plus longues, et se montrent relativement résistants. Alors qu'il y a 10 ans, on n'opérait pas une hernie après 65 ans, de nos jours fréquemment des vieillards sont tout heureux de se passer de bandages herniaires qui n'évitent pas toujours les étranglements herniaires si douloureux.

Les gens très âgés supportent fort mal l'alitement. Ils sont fréquemment bronchitiques et emphysémateux et font facilement des bronchopneumonies. C'est pourquoi la physiothérapie respiratoire doit être entreprise dès le début. On lèvera les vieillards tout de suite. En cas de fracture, la fracture du col du fémur par exemple, on opérera les vieillards en faisant un montage solide, pour pouvoir mobiliser précocement, et lever ces patients.

Récemment, une dame très connue a été opérée à Lausanne, à l'âge de 101 ans, de hernie et les journaux locaux en ont parlé. Des résections d'estomac se font couramment chez des patients âgés de 80 ans.

V.U. : — Qu'entend-on par choc opératoire ?

Dr J. Hofstetter : — En chirurgie, le « choc » a un sens très précis ; c'est un syndrome (ensemble de symptômes) dû à la diminution du volume circulant. Il se caractérise par la pâleur, l'augmentation du pouls, la diminution de la tension artérielle. Le plus souvent le choc est dû à une perte de sang, chez des blessés ou des opérés dont la perte de sang n'a pu être compensée. Chez les brûlés graves, le choc est dû à une perte importante de plasma à travers les surfaces brûlées.

On ne parle plus guère, actuellement, du choc opératoire, qui est un ensemble mal défini de facteurs tant psychologiques que physiques dans lesquels l'organisme est placé. Il y a l'émotion ressentie par le patient à l'idée d'être mis sur une table d'opération, la narcose, le traumatisme opératoire, l'alitement nécessité par l'opération, etc...

V.U. : — Eh bien, Docteur, il ne nous reste plus qu'à vous adresser, au nom de tous nos camarades étudiants, lecteurs des V.U., nos plus vifs remerciements. Nous sommes convaincus qu'avec les méthodes merveilleuses dont elle dispose, la chirurgie, qui est une science très ancienne, puisque son origine se perd dans la nuit des temps, est promise à un brillant avenir au service d'une des plus belles tâches qui ait jamais été confiée à l'homme : soulager les souffrances du prochain.

VOIX



30 9 523

UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

EDITORIAL

Le problème No 1 de la seconde moitié du XXème siècle est probablement celui de l'aide aux pays en voie de développement ! On peut considérer que partout dans les pays développés on a maintenant pris conscience du problème ; en a-t-on saisi partout l'urgence et l'ampleur ? C'est moins certain.

Assez tardivement la Suisse y est venue ; alors que d'autres pays, moins riches, consacraient des sommes considérables à cette aide, le principe en était encore discuté chez nous. Enfin, depuis 1955, l'évolution s'est précipitée et en 1960, d'après une évaluation de l'OCDE, la Suisse, par tête d'habitant, arrive à la seconde place dans le monde, derrière la France !

Voilà de quoi satisfaire notre orgueil national et de quoi faire taire nos consciences.

L'étudiant suisse doit-il s'en contenter et estimer que contribuant en tant que citoyen à cet effort des organismes publics et privés helvétiques, sa participation aux développements des nations arriérées peut en rester là.

Certes non l'étudiant ne doit pas borner ses efforts à cela, sa position crée pour lui des responsabilités particulières, essentiellement en ce qui concerne le développement cul-

L'étudiant suisse et les pays turel et de l'éducation. Une des clefs du progrès réside dans la formation des cadres, dans la scolarisation de plus en plus complète des masses des pays à développer ; cette tâche ne peut être réalisée qu'à l'aide des pays avancés.

Cet effort ne doit pas reposer sur les seuls gouvernements ; chaque étudiant doit sentir combien cette promotion des nations nouvelles le concerne et combien sa participation, son engagement direct est nécessaire.

Les associations d'étudiants n'ont pas ignoré ce problème et l'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse) ne l'a pas négligé. Lors du dernier Congrès, le 42ème, tenu l'automne passé à Berne, s'attachant à définir la politique générale de l'Union en matière internationale, les représentants des sections ont entre autres affirmé :

Le rôle important qui est imparti aux étudiants dans les pays qui accèdent à l'indépendance, et qu'il ne peut y avoir de souveraineté nationale et internationale véritable, si l'assujettissement économique subsiste.

et décidé : de donner la priorité dans l'action des étudiants de Suisse aux principes de la compréhension mutuelle, de la solidarité pratique (en dehors de toutes préoccupations idéologiques) et de la coopération avec les Unions nationales des pays en voie de développement et de ceux qui luttent contre le colonialisme, et de tout faire pour mettre en application rapidement et effectivement ces principes.

Ces deux textes permettent et invitent même l'UNES et par là-même les étudiants suisses à se préoccuper du problème du sous-développement et de l'aide aux étudiants de ces pays.

Les congressistes sont même allés plus loin, invitant le bureau et les sections à étudier les moyens pratiques de faire « coopérer les étudiants de Suisse avec les étudiants du Tiers-Monde ».

Ce n'était qu'un début, car le problème est vu dans une optique restreinte, notre aide se limite aux étudiants et à la coopération avec ceux-ci.

Ce stade a été dépassé rapide-

ment. Les étudiants zuricois contribuent au financement d'une école en Tunisie. L'exécutif, puis l'Assemblée des sections de l'UNES à Lausanne, puis à Bâle, ont étudié la possibilité d'une contribution efficace à la formation des cadres. Il s'agirait, pense-t-on, d'inviter les étudiants suisses avancés ou venant de terminer leurs études, à faire un stage en tant qu'enseignants, pendant deux ou trois ans, dans des pays en voie de développement.

La solution, d'application délicate, en est à l'étude préliminaire.

Est-ce suffisant ? L'étudiant suisse a-t-il ainsi, par le truchement des organismes le représentant, fait tout ce qui était en son pouvoir ?

Peut-il maintenant se désintéresser de la question ?

Nous ne le croyons pas, et c'est le plus difficile qui reste à faire ! L'étudiant est confronté avec le problème de son engagement personnel !

Les pays que nous voulons aider manquent de l'élément essentiel à tout développement : des cadres, une population instruite, apte à fournir une main-d'œuvre qualifiée ! Pour les former, il faut des enseignants en quantité et ils font cruellement défaut.

L'évidence est éclatante ! Il y a là-bas une tâche pour chaque étudiant suisse, soit comme cadre, soit comme enseignant. D'ici que les jeunes Suisses partent nombreux, les obstacles à surmonter seront multiples et très élevés.

Certains, et non des moindres, tiennent à nous ; que ce soient la perte de l'esprit d'aventure, la soif de confort et de réussite rapide, le goût pour l'avvenir immédiatement assuré, l'ignorance des besoins d'autrui ou que ce soit en un mot : l'égoïsme.

D'autres sont inhérents à la structure même des pays que l'on voudrait aider. Négligence à répondre, imprécisions sur les conditions offertes, méfiance devant le système d'enseignement en vigueur en Suisse, conditions politiques peu favorables, situation économique alarmante, etc.

Ces obstacles, nous ne voulons pas les minimiser, au contraire mieux on les aura repérés, plus il sera facile de les abattre. Souvent un peu de bonne volonté de part et d'autre suffirait.

De la part des responsables des pays que nous voulons aider un peu plus de sérieux, de rapidité dans les négociations, un peu plus de souplesse dans les conditions exigées et quelquefois des garanties sûres constitueraient la meilleure des publicités ! Et plus honnête que celle consistant à attirer des cadres ou des enseignants en leur faisant miroiter des salaires de « mercenaires » qui ne seront peut-être jamais payés !

De notre part, il faut surtout de l'abnégation et la conviction de remplir un devoir, une tâche exceptionnelle, dans des conditions exceptionnelles. Inutile de vouloir partir en recherchant ce qui peut se trouver ici ! Pour se recréer là-bas un petit univers « comme chez nous ». Il faut considérer une telle expérience comme une parenthèse dans notre vie d'Helvète moyen, c'est le don de quelques années, modeste contribution dans la vie d'un homme, à la tâche capitale d'aujourd'hui : la bataille pour le développement !

Jean-Luc Perret

L'UNIVERSITÉ A L'AGE DE L'ATOME !

De l'enthousiasme à l'amertume

D'année en année, le long cortège des nouveaux étudiants s'accroît, et c'est par centaines que le Secrétariat général de l'Université dénombre les immatriculations ; cette rentrée permettra peut-être de compter un millier et plus de nouveaux ! Si nous exceptons les étrangers, relativement nombreux, qui sont déjà des universitaires, pour qui l'arrivée dans notre ville est dictée par des nécessités financières, d'études, voire politiques, cette rentrée sera pour nos jeunes camarades un instant décisif de leur vie, l'accession à un but longtemps recherché à travers les années astreignantes du gymnase ou d'une dure préparation de maturité.

Surmonté le désarroi de la période des inscriptions, le flottement

qu'un titre et un beau papier (en y mettant le prix !) viennent récompenser son labeur ou consacrer une chance insolente.

Les mêmes questions reviennent l'assaillir au moment où il devra se colleter avec la réalité, et essayer d'y appliquer les théories et les méthodes qu'il vient d'assimiler.

Certains diplômés de l'Université en sortent amers, dégoûtés, et pensent y avoir perdu leur temps, car il leur semble que c'est maintenant qu'ils vont devoir tout apprendre !

Ils se font alors censeurs très sévères de leur Alma Mater et de leur Faculté, se répandent en critiques, la plupart du temps négatives, auprès de leurs jeunes camarades, nuisant par là même plus à l'Université qu'ils voudraient réformer, qu'ils ne contribuent à la recherche d'une solution.

Nous allons, dans cette page, tenter non la recherche d'une solution, ni même de poser un diagnostic, nous ne sommes pas presomptueux à ce point. Nous voulons sincèrement nous poser quelques questions sur le but de l'Université et sur la façon la meilleure de l'atteindre en nous aidant d'opinions diverses et nous appuyant sur quelques propositions émises dans des milieux fort différents.

Une double fonction

La première question qui se pose est naturellement celle du but, de la mission de l'Université, il s'agit de définir la fonction de l'Université. Cette fonction assurément a varié, la définition moyenâgeuse ou même celle du XIX^e siècle est incapable de nous satisfaire. L'Université est un repaire du traditionalisme, soit, mais qu'il n'en devienne pas sa victime ! M. de la Fournière et F. Borella, anciens leaders de l'UNEF, ont tenté de définir l'Université :

« L'Université n'est pas d'abord un organisme, elle est avant tout une activité. C'est par cette fonction qu'on peut le mieux la définir. Elle a deux missions : assurer la formation professionnelle des futurs cadres du pays et entretenir le patrimoine culturel et scientifique de la nation. Dans cette vue de l'Université, considérée comme une activité et non comme un monument c'est le travail universitaire qui est le fait essentiel, le travail des professeurs

et celui des étudiants. L'Université n'existe que par lui. »

L'intérêt de cette définition réside dans l'accent qui est mis sur la double fonction de l'Université, centre de formation professionnelle et foyer de culture.

Suivant les époques et les urgences, l'une ou l'autre des fonctions prend le pas sur l'autre ; ces dernières années, l'évolution nous conduit plutôt vers l'école professionnelle, ce qui est normal en un moment où le pays, pour ne pas parler du monde, manque tragiquement de cadres. L'évolution est frappante dans les Facultés scientifiques et à l'EPUL où l'enseignement devient purement technique.

La seconde fonction passe malheureusement à l'arrière plan, les nécessités actuelles aussi impérieuses soient-elles ne doivent pas conduire les responsables de l'Université à négliger cette mission, car nulle autre institution ne peut prendre le relais de l'Université dans ce domaine. Ici l'effort des étudiants est primordial, il leur appartient, pour beaucoup, de sauvegarder ce rôle de l'Université, par leur travail personnel, par l'étendue des programmes qu'ils choisissent ils peuvent avoir une action salvatrice.

On peut se demander si l'Université est même bien adaptée à la première tâche qu'on exige d'elle. La structure des Facultés, l'organisation de l'enseignement et sa conception remontent très haut dans le passé. Ce traditionalisme est-il compatible avec une formation adéquate des cadres ?

Les sciences morales sont probablement les plus en retard ; seules la théologie et les lettres, partiellement, débouchent sur une profession bien définie.

Si c'était au profit d'une formation permettant à l'étudiant de jouir d'une bonne culture générale, ce serait tout bénéfique ; il ne semble pas que ce soit hélas le cas.

Des propositions

Le remède semble résider dans la création d'un troisième cycle. Le problème est urgent pour qui sort du Droit, de SSP, des HEC et même des Lettres.

Voici une proposition schématique faite en France par l'UNEF, qui nous semble aussi valable chez nous : (Fin en dernière page)

VOIX UNIVERSITAIRES

15 ans de « Voix Universitaires » ! La Rédaction entend ne pas laisser passer cet anniversaire : son cadeau au journal, une nouvelle présentation !

Nos « VU » franchissent une étape importante de leur développement en adoptant une nouvelle présentation qui permettra d'augmenter la part réservée au texte d'une manière appréciable ; et par le moyen de l'uniformisation des formats d'inaugurer une collaboration avec l'Action étudiante » de nos amis de Genève. Dès décembre, les deux journaux étudiants de la Suisse romande seront complétés par un supplément culturel commun.

Nous espérons, amis lecteurs, que ces innovations seront de votre goût, et il ne nous reste plus qu'à souhaiter bonne chance aux « VU » nouveau style.

LA REDACTION.

des premiers jours passés à courir à la recherche des auditoires et même de certains bâtiments universitaires bien cédés par la topographie malicieuse de notre bonne ville, ils s'installeront dans la peau de l'étudiant de première année, libre de tout souci urgent quant aux examens.

Pour certains, nous pensons particulièrement à nos collègues de l'EPUL et de Médecine, ils retrouveront un régime passablement scolaire et auront, qui sait, la nostalgie de leur statut antérieur, leurs bienheureux (à leurs yeux du moins) camarades inscrits en sciences morales auront une existence plus proche de celle que la tradition prête à l'étudiant-type !

Ce sera alors le moment où l'on commence à se poser des questions, si on ne l'a pas fait avant d'y entrer, sur la mission, le but de l'Université, sur la valeur de l'enseignement qui y est dispensé, sur son efficacité et ses fruits.

Ces questions deviendront de plus en plus obsédantes pour l'étudiant avancera dans ses études.

Il atteint enfin le cap des premiers examens, le doublera pour en voir poindre d'autres à son horizon et ainsi de suite jusqu'à ce

SOMMAIRE

- ★ Des étudiants suisses en Tunisie. Notes de voyage et impressions rapportées par une délégation officielle de l'UNES de la Tunisie en été 1962. Pages 2 et 3.
- ★ Le Festival mondial de la jeunesse à Helsinki. Entreprise de propagande du communisme international ou manifestation sincère de la jeunesse mondiale sous le signe de la Paix et l'Amitié ? Nous vous soumettons 3 opinions différentes en pages 4 et 5.
- ★ La joie de chanter. Page 5.
- ★ Semaine d'entraide L'Université débauche le 14 novembre. A vous de vous faire embaucher pour la journée d'entraide et de travail, une façon sympathique et directe d'aider vos camarades en difficultés. Page 6.
- ★ Théâtre universitaire: une activité qui vous enthousiasmera. Page 7.
- ★ Les films que vous verrez cet hiver. Le programme complet du Ciné-Club. Page 7.
- ★ Les renseignements que vous cherchez. Orchestre universitaire, sociétés, photocopies, etc. Page 7.
- ★ Où vont manger les étudiants de l'EPUL ? Vous saurez où en est le projet de restaurant universitaire à l'EPUL en lisant l'article de la dernière page.

15 JOURS EN TUNISIE

Les relations entre l'Union générale des étudiants tunisiens et l'UNES sont anciennes et remontent presque à la création de l'UGET. Les positions des deux Unions nationales tendent à se rejoindre sur le plan international, les ressemblances nombreuses entre la Suisse et la Tunisie y sont pour beaucoup. (Petit pays, sans richesses naturelles, neutralité, etc.)

L'UNES a choisi l'UGET comme partenaire pour un des premiers échanges de délégations d'étudiants qu'elle a entrepris. C'est ainsi qu'en 1961, quelques étudiants suisses ont visité la Tunisie et qu'une délégation de l'UGET a parcouru la Suisse en automne 1961.

Cette expérience très profitable a été renouvelée partiellement cette année. Une délégation suisse d'une quinzaine de membres a été invitée par l'UGET pour deux semaines pour s'initier particulièrement aux questions de l'enseignement en Tunisie et prendre certains contacts pour préparer, si cela se révèle possible, une campagne de l'UNES invitant les étudiants suisses parvenant au terme de leurs études, à aller enseigner en Tunisie, le pays manquant d'enseignants comme tous les pays en voie de développement.

Nous vous reparlerons des conclusions auxquelles nous sommes arrivés et quelle suite sera donnée à ce projet. En attendant, nous vous invitons à lire les notes de voyages extraites du journal de bord de la délégation et un exposé sur la Tunisie au moment de la mise en œuvre de la planification.

Notes de voyage

Une forme de vie différente et que tout réalise au dehors, très pleine, antique, classique, établie pas de compromis encore entre la civilisation d'Orient et la nôtre qui paraît laide, surtout quand elle veut réparer.
ANDRÉ GIDE, Journal 1896.

Tunis, 25 août 1962.

Et aujourd'hui, soixante-six ans après qu'aurait été écrites ces lignes ? De toutes les impressions que, ces trois premiers jours, nous avons récoltées aussi bien en regardant, en goûtant qu'en écoutant, celle de nous trouver dans une civilisation solidement établie domine toutes les autres. Malgré les tentatives de compromis ou d'influence entreprises par le colonialisme durant la première moitié du siècle, et qui sont en effet souvent caractérisées par la laideur — pavillons style « banlieue parisienne », qui donnent aux abords de Tunis ou de Bizerte un aspect incohérent, hideux articles en plastique que l'on vend jusqu'au cœur des souks — c'est une atmosphère de vieil héritage antique autant qu'islamique que l'on respire ici.

Elle s'impose dès que l'on franchit les murs de la Médina pour pénétrer dans les quartiers arabes aux ruelles étroites, inégales sous les pas, et dont les noms évoquent à la fois une vie active et contemplative : Souk des Tapis, Impasse de la Prière, Ruelle de l'Argent, Impasse des Etoiles...

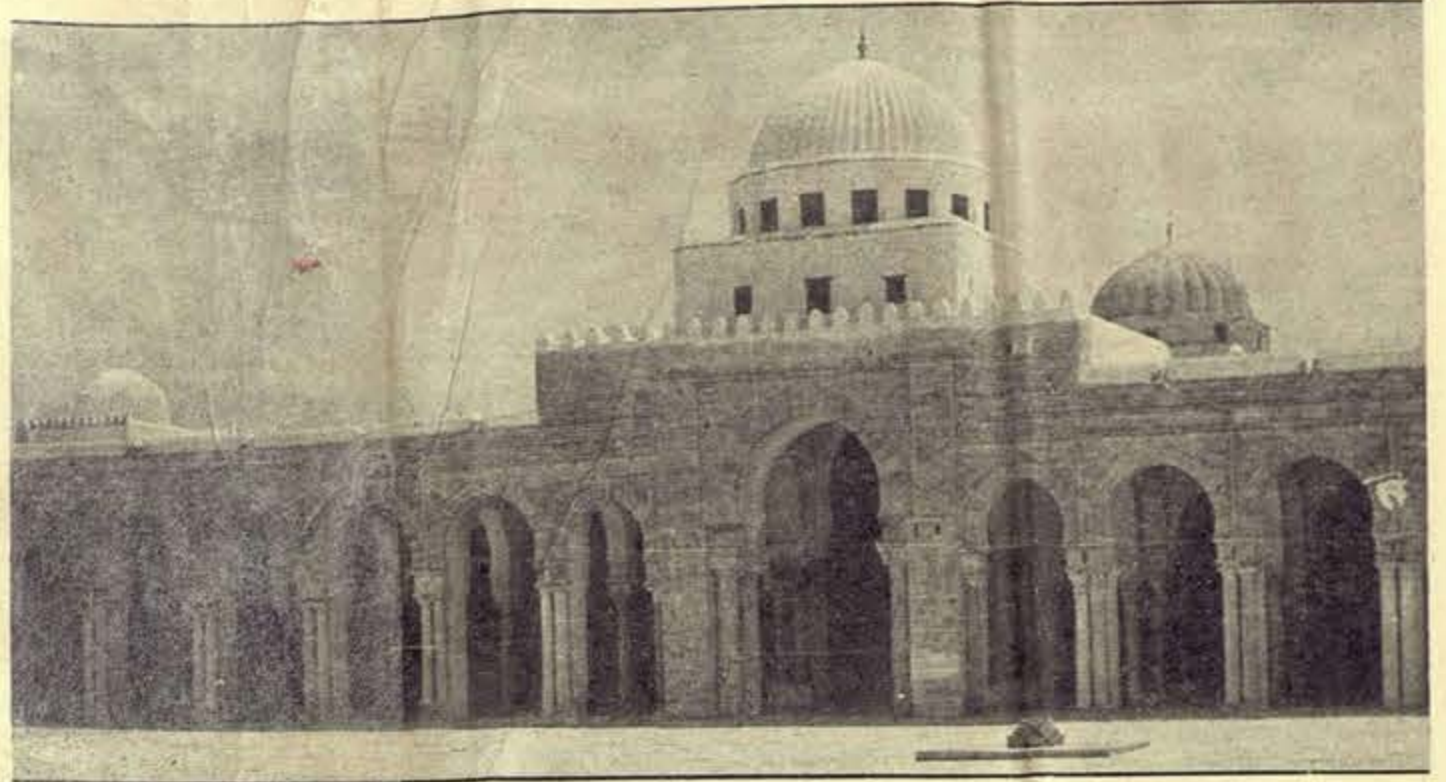
Persistance de la tradition

Ce qui, pour nous, symbolise le mieux cette tradition musulmane, ce sont les voiles blancs des femmes, tenus entre les dents quand les mains sont chargées de

paniers. On nous parle beaucoup de l'émancipation de la femme. Bien sûr, elle vote maintenant ; on enseigne un métier aux jeunes filles, dans quelques années, toutes sauront lire. L'an passé, on a fait de la première jeune Tunisienne qui a obtenu une agrégation — en mathématiques — une espèce d'héroïne nationale, dont l'exemple devait stimuler non seulement les étudiants, qui sont encore peu nombreuses, mais toutes les femmes, à s'émanciper et à participer de plus en plus activement à la vie publique.

Cependant, les vieilles traditions qui, pendant des décades, ont régi la vie de la femme, ne peuvent être abolies d'un coup. Le soir, par exemple, sauf dans quelques artères des quartiers européens, on ne croise pas de femmes dans la rue, et si beaucoup de jeunes filles sortent le visage découvert, nombreuses sont encore celles qui portent le voile. Le progrès qui, plus encore que dans les domaines techniques et économiques, doit avoir lieu dans la mentalité de la population, ne peut et ne doit pas prendre la forme d'un choc ou d'une révolution. Ce n'est qu'en tant que lente évolution qu'il pourra s'imposer.

Une des responsables de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie nous a parlé des difficultés avec lesquelles cette organisation, fondée au lendemain de l'indépendance, se trouve aux prises : très forte proportion d'analphabétisme qui oblige les assistantes sociales à faire du porte à porte pour introduire dans les familles des notions de base en hygiène et en travaux ménagers ; manque de cadres pour accomplir cette mission ; pénurie de matériel, de médicaments, d'in-



La grande mosquée de Kairouan

struments de travail. Ceci explique, autant que la résistance psychologique de la population, la trop grande lenteur du progrès.

Amilcar, 27 août.

Lutte contre le chômage et feuilles archéologiques

Les wagons cabotants du TGM (Tunis-Carthage-La Marsa) nous ramènent d'un pèlerinage à travers les ruines antiques. Etonnement ! Voilà le troisième contrôleur qui demande à voir notre billet : c'est la cinquième personne à qui nous avons affaire depuis que nous avons acheté notre droit de transport : il y a d'abord eu l'homme du guichet, puis celui du portillon du quai ; dans le train, le contrôleur-poinçonneur, puis le contrôleur-déchirure, qui en même temps vérifiait des numéros sur une grande liste ; dernier à nous troubler dans nos pensées, un employé qui doit être d'un rang supérieur à en juger par son uniforme bleu — tous les autres étaient en kaki — et le coup d'oeil qu'il jette sur les restes mutilés de nos tickets. Cette succession de personnages préposés à la même tâche, est une des manières de lutter contre le chômage.

Ce grand théâtre de Carthage d'où nous revenons ; l'amphithéâtre colossal d'El Djem, les ruines d'Utique : tout le long des routes du pays nous découvrons des vestiges antiques. Dans les musées nous revivons, par les statues, les poteries, les admirables mosaïques, les époques grecque et romaine, pour nous arrêter ensuite devant le profil de Justinien en effigie sur les monnaies byzantines. Notre imagination évoque les mille et une nuits en traversant les salles du harem du bey, dans son ancien palais du Bardo aujourd'hui transformé en musée. Finesse et opulence de cette architecture arabe : carreaux de faïence aux couleurs très vives, plafonds décorés de motifs délicats, dentelles de plâtre ciselé au-dessus des portes.

Cette Tunisie moderne qu'on nous explique en nous montrant des exploitations agricoles et des quartiers d'habitations à bon marché, nous ne devons pas oublier le rôle important qu'elle a joué dans l'histoire. Elle n'a d'ailleurs pas encore tout révélé de son passé : en effet, dans le domaine des fouilles archéologiques aussi la pénurie de cadres compétents empêche les découvertes d'être poursuivies au rythme que désiraient les savants.

Faut-il construire des maisons pour ceux qui vivent ou bien déterrer des ruines de civilisations anciennes ? Dans ce moment vital de son développement, la Tunisie a choisi sans hésiter.

Sidi Bou Said, 28 août.

Le cueilleur de figes

Voilà déjà longtemps que, assis en tailleur sur la natte recouvrant le banc de pierre de cette petite terrasse de café, le vieil homme nous observe. Il y a comme un sourire dans son regard ; par moments, aussi, une grande tristesse. Tout à l'heure, c'est nous qui l'avons regardé remettre son turban : incroyable dextérité avec laquelle il a enroulé la bande de toile blanche autour de la chéchia, avec pour tout miroir le bout de ses doigts qui rajustent, vérifiaient un pli, effleurant à peine.

Nous lui tendions notre cornet de figes. Il regarde au fond, y plonge la main, à notre étonnement, il tâte longuement les fruits, y sort un, le remue, se décide enfin et le délicate ment la pe-

lure violette. Il rit en expliquant à notre ami tunisien qu'il a travaillé longtemps à la récolte des figes et n'aime que les fruits parfaitement mûrs.

Rien que des hommes !

Autour de nous, à part quelques Européennes, rien que des hommes. Certains jouent au tric trac, ou bien fument le narguilé, lointains, muets. Presque tous ont un petit bouquet de jasmin qu'ils respirent doucement. Gide écrivait d'eux : « ils portent, la plupart, appuyée sur l'oreille, une petite touffe de fleurs blanches, de jasmin odorants, qui les grise ; elle revient contre la boucle de cheveux romantique et donne à leur visage l'expression d'une langueur voluptueuse. » Conquis dès le premier jour, nous avons adopté, nous aussi, cette manière silencieuse et parfumée de jouir de l'existence.

Cette douceur de vivre, nous l'avons retrouvée dans la musique du pays, que l'on écoute, au milieu de la foule du soir, en buvant de petits verres de thé aux pinions, très sucré. Combien nostalgique le son de la petite flûte, dans la nuit du jardin de Sfax : musique étrange, qui peut passer de la plus grande mélancolie à un rythme presque frénétique, comme celui des danses folkloriques exécutées à l'occasion de la cérémonie de mariage à laquelle nous avons été invités. (Il s'agissait plutôt d'une grande réjouissance de famille précédant de deux jours le mariage. Ici, en effet, on fête les mariés pendant une semaine avant la cérémonie soit par de grandes réunions de famille, ou par des soirées, entre hommes chez le fiancé, entre jeunes filles chez la mariée.) Seuls les hommes dansaient en les regardant. Nous avons participé à ces rondes endiablées, heureux ensuite de pouvoir reprendre notre souffle en écoutant le joueur de flûte, dans le jardin, en goûtant des gâteaux aux amandes, tout collants de sucre.

Gabès, 30 août.

Les tapis de Gabès

Il faut une semaine à une ouvrière pour faire un mètre carré de tapis, et certains de ceux que nous avons vus au Centre Artisanal de Gabès mesuraient bien quatre mètres sur cinq. Ouvrage de patience, noué par les mains maigres et tatouées des habiles Bédouines. Une bonne ouvrière, nous a expliqué le directeur, gagne 70 millimes (= 70 centimes) de l'heure.

Beaucoup de femmes employées au Centre étaient nomades ; elles ont peu à peu quitté le désert et l'on construit pour elles et leurs familles des habitations à proximité des ateliers.

Cet effort pour rendre les populations nomades sédentaires en leur fournissant un travail régulier — par exemple dans les filatures, les conserveries, les huileries — s'inscrit dans les vues du Plan, selon lesquelles la population tout entière doit participer au développement du pays.

Devant certains métiers sont assises cinq ou six petites filles, qui hésitent à répondre à notre sourire. Grandes mères folles, petites nattes serrées, elles apprennent à nouer la laine dès l'âge de douze ans. Elles s'appliquent, le modèle sous les yeux, alors que, les ouvrières plus habiles, connaissent le dessin par cœur ; certaines même travaillent selon une technique qui ne leur permet jamais de voir que l'envers du tapis.

Nouvelle vague

Ces petites filles font partie de la nouvelle génération, prise en main par les institutions du gouvernement presque dès l'enfance pour qu'elle devienne une génération productive. Il semble qu'une partie de cette jeunesse de la Tunisie nouvelle tende à se détacher des anciennes traditions. Ainsi, des jeunes gens rencontrés par hasard dans les rues de Sfax, et qui se sont spontanément offerts pour nous faire visiter leur ville et nous montrer leur maison, nous ont parlé avec une certaine ironie dédaigneuse des pratiques religieuses encore observées par leurs parents : prières cinq fois par jour, jeûne, abstention d'alcool. Pour eux, tout cela est dépassé, rend la vie trop compliquée.

Il faut d'abord remarquer que depuis la proclamation de l'indépendance certaines coutumes religieuses ont été assouplies, telle l'observance du jeûne pendant le Rhamadan. En effet, durant cette période d'environ un mois, l'activité économique du pays se trouvait considérablement diminuée, et ce ralentissement avait des conséquences néfastes dans tous les domaines. Fort de ces arguments, le Président Bourguiba a déclaré le jeûne facultatif, et cette réforme a tout de suite trouvé de nombreux adhérents. Toutefois, certains milieux particulièrement traditionalistes s'y sont opposés, de même qu'ils refusent l'introduction d'autres principes occidentaux, le contrôle des naissances par exemple, qu'ils considèrent comme incompatibles avec les lois du Coran.

Tunis, 4 septembre.

Bilan d'un voyage

Si l'on a pu prétendre que « Paris c'est la France », il serait faux de dire que « Tunis, c'est la Tunisie » ; nous en avons pleinement pris conscience à notre retour dans la capitale, la moins tunisienne peut-être des villes du pays.

(Fin en page 2)

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

- | | |
|---|------|
| 1. SCHWEITZER. Les grands penseurs de l'Inde | 3.60 |
| 2. WOOD. La pratique du yoga | 3.60 |
| 3. A. EPPLI. Les rêves | 4.80 |
| 4. ANGAS. Placements et spéculations en bourse | 4.80 |
| 5. HATZFELD. Histoire de la Grèce ancienne | 6.— |
| 6. FREUD. Introduction à la psychanalyse | 6.— |
| 7. BOCHENSKI. La philosophie contemporaine en Europe | 3.60 |
| 8. GROUSSET & DENIKER. La face de l'Asie | 6.— |
| 9. LORTZ. Histoire de l'Eglise | 6.— |
| 10. RISLER. La civilisation arabe | 3.60 |
| 11. ALEXANDER. La médecine psychosomatique | 3.60 |
| 12. RUSSELL. La conquête du bonheur | 3.60 |
| 13. WATT. Mahomet | 3.60 |
| 14. WERNER. La philosophie grecque | 3.60 |
| 15. ADLER. L'enfant difficile | 3.60 |
| 16. RÖPKE. La crise de notre temps | 4.80 |
| 17. CLFK. La préhistoire de l'humanité | 4.80 |
| 18. RUSH. L'origine de la vie | 3.60 |
| 19. EPSTEIN. Le judaïsme | 4.80 |
| 20. BRROW. Les Romains | 3.60 |
| 21. COHEN. Les origines de la physique moderne | 3.60 |
| 22. SEN. L'Hindouisme | 3.60 |
| 23. LE FLOC'HMOAN. La genèse des sports | 3.60 |
| 24. CHILDE. L'Europe préhistorique | 3.60 |
| 25. DORST. Les migrations des oiseaux | 6.— |
| 26. ROMER. La découverte de l'atome | 3.60 |
| 27. NETTL. Mozart | 3.60 |
| 28. FERECZI. Psychanalyse des origines de la vie sexuelle | 3.60 |

ÉDITIONS PAYOT PARIS - LAUSANNE

VOIX UNIVERSITAIRES

LAUSANNE 1, rue de la Barre CCP II 14 677 - Tél. (021) 22 35 40
NEUCHÂTEL 41, bdg de l'Hôpital CCP IV 23 01 - Tél. (038) 5 77 12

Administration :
J.-J. Borgeaud, Lausanne

Comité de rédaction :

AGECITE Jean-Luc PERRET
AGEPUL Jean GNAEGI
FEN Henri-Philippe CART

Imprimerie des Affaires S.A. 25, Av. Vinet, Lausanne

Tirage : 6000 ex.

Abonnement : 1 an ; ordinaire Fr. 4.— ; de soutien : Fr. 10.—

Publicité :

M. Gueissaz, 25, av. Montchoisi. - Tél. 26 93 57 - C.C.P. II 196 65

Partie centrale du Maghreb, adossée à l'Algérie, la Tunisie, à cause de la disposition de son territoire et l'orientation sud-ouest-nord-ouest de la dorsale, tourne davantage ses regards vers le cœur même du monde arabe et les prolongements de l'Italie, éloignée de 138 kilomètres que vers l'unité maghrébienne. Il n'est dès lors pas étonnant que ce pays allongé sur une distance de 500 kilomètres selon un axe nord-sud et large de 250 kilomètres environ ait été le théâtre de nombreuses invasions venant de l'Est et du Nord-Est. Les 1300 kilomètres de côte où l'abordage y est en général aisé, ont poussé les navigateurs conquérants à y fonder des comptoirs puis à coloniser l'intérieur. Bizerte, Carthage, Utique, Sousse, Gabès, construites par les Phéniciens, puis conquises par les Romains datent de plusieurs siècles avant notre ère. La pénétration du territoire est tout aussi facile par terre, du côté de l'Est, rien ne sépare la Libye de la Tunisie. Aussi les itinéraires des raids arabes au VIII^e siècle, puis au XI^e siècle ne présentent-ils aucune difficulté.

La région nord

Grande comme trois fois la Suisse (125 180 km²) la Tunisie se divise en trois régions. La première, celle du Nord, s'étend du rivage septentrional à la dorsale tunisienne constituée par l'extrémité de la longue chaîne nord-africaine des Atlas, culminant à la frontière algérienne (Djebel Champi 1544 m.) la chaîne s'abaisse régulièrement à mesure que l'on s'approche de la mer pour atteindre les 600 m. au Cap Bon. Dans toute cette région, massifs et principales vallées (Medjerda et Miliane) sont conformes à l'orientation de la dorsale. Plus qu'une frontière physique, cette chaîne établit une frontière climatique, précipitant les vents chargés de pluie qui viennent du Nord-Ouest et du Nord et absorbant sur sa face Sud-Est les vents desséchants du désert, elle permet à cette première région de recevoir annuellement en moyenne 400 mm de pluie, étant bien entendu que les régions les plus élevées peuvent bénéficier d'une moyenne montant jusqu'à 1 m. (K.oumirie). On ne s'étonnera pas dès lors de constater que le seul cours d'eau de Tunisie à rouler des eaux durant toute l'année (la Medjerda) se trouve dans cette partie du pays. Toutes les autres rivières ne sont que des torrents temporaires (oueds) qui, à la suite de pluies diluviennes, se gonflent en débordant souvent et en répandant une eau boueuse. Même la Medjerda n'échappe pas aux conséquences de ce régime des pluies, son débit moyen est de 23 m³/s, mais son minimum peut descendre à 3.2 m³/s et son maximum peut atteindre 91.7 m³/s en février et même dans des cas exceptionnels 2 500 m³/s. Abondance relative d'eau,

dépôts d'alluvions dans les plaines font de la région du Nord la seule véritablement boisée (chênes-liège, pins d'Alep, chânes-hermes) et la plus intensivement cultivée.

Région de la Steppe et du Sahel

La seconde région est celle qui va de la dorsale jusqu'au 34^e parallèle. D'altitude moyenne, moins élevée que la première (300 m. contre 400 m.), les montagnes de l'Atlas faisant place à des chaînons moins importants, cette région est beaucoup moins arrosée, tandis que du Sud l'influence du sirocco se fait sentir. Relief et influence de la mer sur le climat semblent subdiviser cette région en une zone de haute steppe à l'Ouest, de basse steppe au centre et d'une plaine (Sahel) en bordure de la mer. C'est la végétation qui les distingue particulièrement. Le Sahel, grâce à l'adoucissement des contrastes thermiques, à l'humidité relative de l'air permet aux hommes de se fixer et de pratiquer certaines cultures, celle de l'olivier spécialement.

Le seuil du désert

Quant à la troisième région qui s'étend à partir du golfe de Gabès et de Gafsa, c'est le seuil du désert annoncé par les immenses étendues sans végétation et le début des structures tabulaires typique-

Monastir, 130 dans l'archipel des Kerkena et 121 dans l'île de Djerba). Ce sont également ces côtes (Bizerte, Tunis, Sfax) que les 140 000 Européens (Français, Italiens) ont quittées depuis 1956, laissant derrière eux 110 000 de leurs compatriotes.

Une ancienne tradition agricole

Le 73 % de la population masculine est agricole. L'agriculture représente le 31,2 % de la production intérieure brute et plus de 50 % des exportations. Ces chiffres montrent l'extrême accaparement des forces par un secteur qui rend très peu, mais qui joue cependant un rôle important dans les exportations où l'importance de l'industrie naissante n'est que minime.

Cette vieille tradition agricole remonte aux Phéniciens. Arboriculteurs, ils avaient appris aux autochtones les traitements à appliquer aux oliviers ainsi que les procédés de culture sèche. Les colonisateurs avaient profité des crues des oueds pour inonder les champs. Alors que les Romains cherchaient encore à trouver au-delà de la Sicile de nouvelles terres à blé, ils découvrirent la Numidie et furent comblés. Orge, blé, furent cultivés particulièrement dans le Nord. Au III^e siècle, la Tunisie commence son commerce d'huile d'olive, commerce particulièrement florissant

- 3) modifier le climat et
- 4) restaurer des sols cultureux.

Quant au second problème qui touche les réformes de structures, le gouvernement semble avoir résolument opté après un certain temps d'expectative pour la formule généralisée des coopératives. Ce régime est d'autant plus justifié que la Tunisie souffre actuellement des microfundia, que le partage de gros domaines colons ou de régions nouvellement acquises à la culture ne ferait donc qu'aggraver la situation. En plus de cela, il faut ajouter le fait que le programme nouveau d'intensification agricole exige de tels investissements que seul le gouvernement, sinon des sociétés capitalistes peuvent se le permettre. Pour avoir vu au travail dans ces coopératives la jeunesse tunisienne et pour avoir échangé avec elle certaines idées, nous sommes convaincus que la forme coopérative est la plus judicieuse dans le contexte économique actuel.

Grâce au prolongement du socle continental fort avant dans la mer, engendrant des profondeurs qui ne dépassent pas 200 mètres jusqu'à 400 kilomètres du rivage, la côte orientale tunisienne apparaît comme l'une des régions les plus poissonneuses de toute la Méditerranée. De plus, le mouvement de la marée plus particulièrement marqué dans

Une industrie à son début

En 1960, la Tunisie importait une tonne de marchandises qui valait encore 5,2 fois celle qu'elle exportait. Ce rapport est l'indice manifeste d'une industrialisation très peu poussée, conséquence à la fois d'un régime colonialiste et d'une pauvreté très grande en énergie. En effet, la Tunisie est dépourvue de charbon, l'exploitation des gisements de lignite du Cap Bon, devenue trop coûteuse après la guerre, a été abandonnée. Les recherches pétrolières effectuées sur le territoire tunisien ont déjà coûté 20 milliards AF, sans résultat. Cependant, les quatre sociétés concessionnaires, dont l'ENI, continuent leurs recherches. Un gisement de gaz naturel, découvert au Cap Bon, assure l'alimentation en gaz domestique de la ville de Tunis. Quant à la production électrique, elle est surtout d'origine thermique 4/5 et elle devra rapidement augmenter pour permettre le développement de l'industrie (1961 : 290 millions Kwh.).

La Tunisie apparaît donc fortement dépendante de l'extérieur dans le domaine énergétique. L'achat du charbon (60 000 tonnes) et de produits pétroliers, représente, en 1957, 10,3 % des frais d'importation. Le grand espoir reste pour ce pays le pétrole saharien et à plus longue échéance l'énergie nucléaire.

Les industries extractives constituent une des principales activités d'exportation puisqu'elles représentent le 25 % de celles-ci. Cependant, l'impossibilité actuelle de travailler les minerais de fer et de zinc dans le pays réduit l'importance de ce secteur dans l'économie globale de l'Etat. En outre, l'éloignement des gisements et particulièrement des gisements de phosphates des ports permet à la concurrence étrangère, marocaine surtout, de gagner certains marchés plus facilement.

C'est dans le secteur des industries alimentaires (minoteries, semouleries, conserves, huileries) et dans le secteur des industries textiles et de l'habillement que le gouvernement tunisien cherche à porter un gros effort. Prolonger l'intensification agricole par des industries qui en découlent et parvenir à une espèce d'autarcie pour les biens de consommation courante sont les deux atouts à atteindre. L'extension des cultures de coton, la construction près de Sousse de l'usine de textiles la plus moderne d'Afrique, équipée de machines françaises et polonaises parviendra à diminuer l'importation dans le secteur textile et habillement qui représente encore le 15 % des importations totales. Les tentatives du gouvernement d'interdire l'exportation de peaux brutes relèvent des mêmes soucis de rendre indépendant le pays dans le domaine des objets de cuir et de développer ainsi une industrie nationale parallèlement au secteur artisanal.

Le pétrole reste le plus grand espoir industriel. Lorsque la raffinerie de Bizerte sera installée, un secteur nouveau s'ouvrira au pays. On sait le développement de la pétrochimie. On sait l'importance des dérivés du pétrole dans les différents domaines de l'activité nucléaire. Nul doute qu'avec cette nouvelle industrie la Tunisie va s'enrichir.

Nous ne voudrions pas terminer notre article sans relever l'ardeur au travail et la volonté générale de parvenir à un niveau de vie supérieur du peuple tunisien, ni sans relever l'attention et la bienveillance que les chefs d'entreprise et de coopération nous ont prêtés durant notre voyage. Nous pouvons leur souhaiter la réussite de leur plan, les y aider aussi ; ils le méritent ! J. Bernoulli. V. Ruffy

PERSPECTIVES TUNISIENNES

ment désertiques. Même si la présence de nappes souterraines provoque des cultures intensives des oasis à Tozeur, même si les oliviers et les palmiers poussent à Zarzis et à Djerba du fait de la proximité de la mer, il n'en reste pas moins que la plus grande partie de cette région, livrée aux influences du climat continental saharien ne reçoit pas plus de 100 mm. d'eau annuellement et que les hommes que l'on voit ne font que passer.

Une population qui augmente

En 1881 on dénombrait en Tunisie 1,5 millions d'habitants, en 1921 2 094 000, en 1956 3 783 000, en 1962 les 4 millions seront atteints. La progression frappe par sa rapidité. Le taux de natalité extrêmement élevé 40 pour mille, la diminution du taux de mortalité actuellement de 17 pour mille, contribuent à un accroissement annuel de 75 à 80 000 individus. Non seulement l'augmentation de la population, mais encore son âge surprenant, 49,5 % en effet des habitants ont moins de 20 ans, 43,6 % ont de 20 à 59 et 6,9 % seulement ont soixante ans et plus. Pas étonnant par conséquent d'appréhender que l'espérance de vie n'est que de 42 ans.

depuis la période du Protectorat, faisant d'elle la première exportatrice du monde. La région de Sahel, près de Sfax, s'est enrichie de 1920 à 1956 de 16 millions d'arbres. Cependant entre l'époque romaine et celle du Protectorat, il y eut celle des invasions bédouines qui ruina la vie sédentaire. Les troupeaux de moutons et de chèvres dévastèrent certaines régions pour des siècles, tandis que des terrassemens, des ouvrages d'irrigation étaient abandonnés et qu'une tradition agricole éprouvée disparaissait.

La nécessité d'une agriculture planifiée

Aujourd'hui pour la Tunisie comme pour tout pays nouvellement indépendant, le secteur agricole, secteur de base, pose deux sortes de problèmes. D'une part, il s'agit d'organiser l'intensification de l'agriculture, d'autre part, de fixer le statut de la population agricole, ses rapports avec la terre cultivée. En ce qui concerne le premier point, le gouvernement tunisien a, au cours de ces dernières années, étudié avec attention les possibilités d'accroissement de l'agriculture du pays. Le programme élaboré comprend les différents points suivants :

- 1) Construction de nouveaux barrages, recherche de nouvelles nappes d'eau souterraines.
- 2) Lutte contre la dégradation et l'appauvrissement des sols (Cours techniques).
- 3) Mécanisation pour augmenter les rendements (3,5 quintaux/hectare céréales, Suisse 27-28 quint./hectares). Il manque 7000 tracteurs à la Tunisie.
- 4) Lutte contre le vieillissement des oliviers. Extension des cultures d'arbres fruitiers, intensification des cultures maraichères.
- 5) Augmentation de la production animale.
 - 1) protéger les bassins versants,
 - 2) fournir une production en fonction des besoins de la consommation intérieure,
- 6) Reboisement pour

le golfe de Gabès (variation du niveau de l'eau : 2 m.) renouvelé quotidiennement l'eau et l'enrichit perpétuellement du plancton.

Aussi l'activité de la pêche remonte-t-elle dans cette région jusqu'à l'antiquité. Les poissons les plus variés, les scènes de pêche les plus diverses se retrouvent sur les émoouvantes mosaïques du Bardo et de Sousse, ainsi que sur les vieilles poteries de Nabcul. Heureusement peut-être pour le touriste, mais malheureusement pour les indigènes le caractère artisanal et arriéré de la pêche tunisienne l'empêche d'acquiescer la place qui devrait normalement lui revenir dans l'économie du pays. Au lieu de 13 000 personnes elle pourrait en employer 20 000, au lieu de 20 000 tonnes, elle pourrait en produire 40 000.

Pêche côtière pratiquée avec des engins rudimentaires et des embarcations de petits tonnages, pêche au chalut, mais avec des chalutiers trop légers pour passer la nuit en mer, pêche au feu, pêche au thon, toutes deux pêches saisonnières, pêches aux éponges ou encore pêche dans les lacs, toutes souffrent d'un manque d'équipement et d'un système de commercialisation inorganisé.

Renouvellement du matériel, achat de chalutiers, exploitation rationnelle des fonds marins, détection de fonds poissonneux nouveaux, formation de cadres techniques et équipement frigorifique sont les points sur lesquels le gouvernement tunisien va porter son effort ces prochaines années. Ce programme permettrait d'augmenter à la fois la production, de faciliter sa répartition dans le pays et de permettre sa distribution durant toute l'année. Car aujourd'hui, en Tunisie, parce que la possibilité de conserver en grand le poisson dans des congélateurs, n'existe pas, des conserveries ne travaillent qu'à mi-temps pendant l'hiver et refusent des excédents de poissons en été, situation surprenante dans un pays où la sous-alimentation sévit.



La Tunisie est un exemple de pays où le chiffre de la densité moyenne de la population ne signifie pas grand chose. Les trente habitants au km² (19.6) ne sont qu'une abstraction ; la densité de 10 dans le désert, de 35 dans les steppes et de 62 dans la région nord du pays précèdent davantage la situation, bien qu'il faille encore mentionner pour être tout à fait précis, que les maxima sont localisés sur les côtes (Plaines du Nord-Est du Tell 75 habitants au km², 139 dans le gouvernorat de Tunis, 75 et 100 dans les délégations de Moknine et de

Bilan d'un voyage (Suite de la page 2).

Nous étions venus pour prendre connaissance des conditions offertes aux enseignants étrangers en Tunisie ; nous repartons avec quelques renseignements à ce sujet, avec un exemplaire du contrat que devront signer ceux qui viendront y travailler, avec des statistiques sur l'agriculture et l'hydraulique, avec la volumineuse brochure du Plan.

Ce qui est plus important, c'est que nous avons découvert une autre manière de vivre, en quelque sorte depuis l'intérieur, et cela nous a permis un peu de comprendre avant de juger. En pénétrant dans des familles tunisiennes, en discutant avec des gens rencontrés au hasard, nous avons pu prendre conscience des problèmes difficiles que doit résoudre un pays en voie de développement. On ne peut qu'admirer la bonne volonté et la confiance de ceux qui travaillent à l'avenir du pays. Si nous n'avons pas été convaincus par tous les arguments du vice-président au Plan ou du chef des syndicats, il est une chose à laquelle nous n'avons pas résisté et dont nous emportons un souvenir inoubliable : l'accueil chaleureux que nous avons reçu partout. Françoise Chanel

5 % de réduction
sur présentation de la carte d'étudiant

TOM
men's shop
F. Lehmann, propr.

Pantalons coupe TOM
Grand choix de pull overs, cuir et daim

RUE DE BOURG 11, LAUSANNE

OLIVETTI LETTERA 22

La machine à écrire portable dont vous rêvez, avec tous les avantages d'une standard.

Réduction spéciale accordée aux étudiants sur présentation de la carte A.G.E.

FONJALLAZ OETIKER & CIE
LAUSANNE Tél. 28 55 55 ST-LAURENT 32

Banque Cantonale Vaudoise

40 succursales, agences et bureaux

EXPORTATION HORLOGERE

VENEZIA

avis sa fidèle clientèle d'étudiants qu'il continue de lui accorder 10 % de rabais sur tous les articles

Expéditions et renseignements pour l'étranger
TUNNEL 11 - LAUSANNE
Tél. 23 75 08

si douce...
la plus fumée
de l'année



F. J. Burrus Boncourt

Opinions divergentes sur le VIII^e Festival Mondial de la Jeunesse - Helsinki 1962

Paix et Amitié à Gogo
par Suzette Monod

Fondée en novembre 1945, par le Congrès de Londres réuni à l'appel du Conseil Mondial de la Jeunesse, organisme communiste, la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (FMJD) ne resta pas longtemps une organisation libre. Les nombreuses organisations non communistes qui avaient adhéré à la jeune FMJD l'abandonnèrent en 1946 déjà, quand il devint évident que tous les postes-clés étaient occupés par des communistes; et dès 1949, toutes les organisations non communistes s'étaient retirées de la FMJD pour fonder l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse. En 1951, la FMJD fut expulsée de Paris où elle avait son siège, et elle s'établit à Buda-Pest qu'elle quitta prudemment en 1956, pour Prague, où elle rendra, rayonnante, peu de temps après, dans les fourgons de l'armée rouge.

Organe spécialisé de la FMJD dont elle a été d'ailleurs un certain temps membre associé autonome, l'Union Internationale des Etudiants (UIE), née en 1946, a, elle, son siège à Prague. Comme dans la FMJD, les communistes y monopolisèrent très vite toutes les fonctions intéressantes, si bien que les organisations estudiantines non communistes n'eurent plus qu'à se distancer de l'UIE pour fonder à part, un secrétariat de la « Coordination des Unions nationales d'Etudiants ».

Pourquoi ce bref curriculum vitae des deux organisations qui sont la FMJD et l'UIE? Parce que ce sont elles qui se chargent d'organiser les festivals mondiaux de la jeunesse et des étudiants. Avec des « parents parrains », il n'est guère surprenant que ces festivals soient quelque peu orientés et unilatéraux. Oh! loin de moi l'idée d'affirmer que tous les participants officiels sont des communistes; ceci serait absolument inexact. Il y a, parmi les délégations de l'Occident et du Tiers-Monde, des jeunes non communistes — quelques-uns d'entre eux sont même partis en claquant la porte, à Helsinki — mais que peuvent-ils faire? Ou bien on joue sur leur ignorance, leur bonne foi, leur manque de sens critique pour les endoctriner, ou bien, s'ils manifestent le désir d'exprimer leur opinion, on interprète la liberté de parole et d'action d'une manière très restreinte...

Une mission sacrée

Dès lors se justifie la formation d'un Anti-Festival. Je n'aime pas ce nom; il sent le sabotage et le travail de sappe malhonnête, et il provoquera la juste indignation de ceux qui, anti-fascistes, anti-impérialistes, anti-colonialistes, pour reprendre les titres dont ils se glorifient, accusent l'anticommunisme d'être purement négatif... Vieille querelle byzantine!... Revenons à l'Anti-Festival, ou mieux, au Festival Libre.

Ceux qui en faisaient partie n'avaient pas pour rôle, comme d'aucuns l'ont dit, de semer le trouble et la haine dans le Festival officiel, mais simplement de défendre les valeurs occidentales, en tâchant de prendre la parole au cours des séminaires et des colloques, en organisant des rencontres et des discussions. Ils devaient encore entrer en contact avec les délégués du Tiers-Monde, afin de leur crier « casse-cou » et de leur prouver que ceux que l'on s'acharne à dépeindre comme des spécialistes du génocide et de l'exploitation savent aussi ce qu'est l'amitié, ce qu'est la paix et savent, en plus, ce qu'est la liberté. D'ailleurs, pour couronner certaines amitiés liées à Helsinki, le groupe romand du Festival Libre « Amitié et Liberté » a invité quinze étudiants du Tiers-Monde à parcourir la Suisse. Un de ces invités, un Gabonnais, a dû renoncer au voyage. Son passeport lui avait été « échangé » momentanément, à Prague, contre un laissez-passer « Prague-Helsinki et retour », et on refusait de lui rendre ses papiers pour qu'il puisse venir en Suisse.

Une sollicitude particulière

D'une manière générale, le Tiers-Monde était l'objet, à Helsinki, d'une surveillance particulière. Ainsi, par exemple, tels délégués africains se promenant dans les rues, étaient suivis, à quelques pas, par un « ange-gardien » communiste, qui surgissait brusquement, les poings en avant, si vous vous hasardiez à engager une conversation avec ses « protégés », ou qui interceptait au passage la documentation sur la Suisse que vous vouliez leur remettre. Notons, de plus, que



Le centre d'Helsinki : la gare et la cathédrale

L'UNES et le Festival

On peut se demander quelles ont été les raisons de l'absence d'une délégation officielle des étudiants suisses au Festival.

La position de l'UNES est logique et a été déterminée longtemps à l'avance; déjà le Congrès de Berne, en décembre 1961, acceptait à l'unanimité, une motion soutenant l'Union nationale des étudiants finlandais (SYL) à laquelle ce Festival était imposé.

Considérant que le comité préparatoire pour le Festival mondial de la jeunesse a décidé de le tenir à Helsinki contre la volonté des étudiants finlandais représentés par la seule organisation représentative, la SYL

Le Congrès de l'UNES :
condamne énergiquement ce mépris de la souveraineté d'une Union nationale d'étudiants.

confirme le principe admis depuis de nombreuses années selon lequel la libre détermination des Unions nationales d'étudiants doit être respectée.

La question de l'opportunité d'y envoyer une délégation pouvait tout de même se poser. Le Festival était, bien sûr, organisé par la FMJD et l'UIE avec laquelle l'UNES n'entretient point de relation, mais elle peut toutefois, selon l'occasion, avec l'accord des AGE, envoyer des observateurs à « un congrès ou à une autre manifestation de l'UIE ».

L'Assemblée générale de Bâle s'est prononcée sur la question et a adopté après un long débat la motion suivante :

- Considérant :
- que les initiateurs du VIII^e Festival Mondial de la Jeunesse organisent le Festival à Helsinki contre la volonté de l'Union Nationale des Etudiants Finlandais (SYL), seule organisation représentative, et de plus de 90 % des organisations de jeunesse finlandaises,
 - que les festivals antérieurs ont été utilisés à des fins partisanes unilatérales,
 - que l'organisation du Festival repose cette fois encore dans des mains communistes,
 - que pour cette raison le Festival ne permet pas d'atteindre son but avoué de compréhension mutuelle et d'amitié mondiale, mais qu'il en est la négation,

L'Assemblée Générale ordinaire de l'UNES, réunie à Bâle les 7 et 8 juin 1962, confirme la motion internationale 3 du Congrès de Berne 1961, qui apporte le soutien de l'UNES à la SYL dans sa position, décide de n'envoyer aucune délégation officielle au Festival, et recommande à tous les étudiants suisses de ne se joindre à aucune délégation prenant officiellement part aux manifestations du Festival. Acceptée par 9 voix contre 1 (AGEPUL Lausanne) et 2 abstentions (Genève et AGECITE).

L'attitude des romands face à cette résolution se comprend fort bien, elle est conforme à la longue lutte qu'ils mènent au sein de l'UNES pour obtenir une représentation du mouvement étudiant suisse auprès de l'UIE par l'envoi d'observateurs. La politique d'abstention n'est jamais la bonne. C'est chez les étudiants suisses allemandiques la même attitude que chez leurs aînés vis-à-vis de tout ce qui touche les pays de l'Est; on retrouve la même réaction passionnelle et franchement stupéfiée qui fait refuser de rencontrer des sportifs soviétiques, interdire un artiste de renom mondial, etc., en bafouant la neutralité suisse sous prétexte de la défendre!

Des étudiants suisses ont participé au Festival; cet affrontement de groupes rivaux en présence de la jeunesse mondiale est-il sain et bon? Ne vaudrait-il pas mieux qu'un ou plusieurs observateurs officiels participent, sans engager l'UNES, mais prêts à préciser et à défendre la position des Suisses vis-à-vis de telles manifestations?

Après coup, il est facile de dire qu'ils n'auraient rien pu faire de bon, noyés dans la masse des festivaliers, cela n'est pas prouvé et même si leur influence eut été quasiment nulle sur le déroulement du Festival, ils auraient au moins permis l'ace aux innombrables jeunes du monde rassemblés là-bas, d'affirmer la position du mouvement étudiant suisse, plutôt que de laisser certains groupes non représentatifs jouer de l'équivoque naissant de leur qualité d'étudiant, dans l'esprit de gens mal informés sur nos organisations helvétiques.

plusieurs délégations africaines étaient noyées, pour ne pas dire exclusivement constituées de noirs faisant leurs études à l'Université Patrice Lumumba de Moscou; et ce n'est qu'un exemple, parmi d'autres, de l'orientation du Festival.

Le règne de la mauvaise foi

Donner une vue générale de la cérémonie d'Helsinki paraît presque impossible. Comment assister aux quelque soixante manifestations et rencontres journalières? Toutefois, pour que vous ayez une faible idée de l'atmosphère qui régnait pendant les colloques, je ne peux m'empêcher de vous rapporter les propos suivants. D'abord, un soviétique, prenant la parole pour affirmer que l'URSS est une pauvre incomprise dont les efforts pour la paix et le désarmement sont réduits à néant par les fascistes et pour souligner d'autres vérités éclatantes, a

Dans la Boule de Neige
par Anne-Catherine Ménétey

Le Festival d'Helsinki a démarré en douceur, comme le train quittait le quai de la gare de Lausanne. Le Festival d'Helsinki, au fond, a fait boule de neige, et ceux qui trouvent quelque chose à redire ne devraient pas songer à s'en prendre à chaque flocon individuellement pour désintégrer la boule.

Ceux qui ne sont pas cocardiers partiraient comins nous, d'ailleurs, en douceur, tout drapeau rentré, et gardant loin sur les porte-bagages, les photos-témoins de la Suisse à distribuer sur les quais de gare — tout de même, c'est un peu bête d'avoir cédé à cette tentation sentimentale, sur la foi de témoignages divers...

Ceux qui ne sont pas chauvins auraient, comme nous, dessiné sur leurs lèvres un petit sourire — sans plus — devant l'énorme mal de costumes que la délégation emportait avec elle pour le grand défilé d'ouverture.

Ceux qui ne sont pas communistes se seraient rendus au Festival d'Helsinki exactement comme nous, sans parler de politique durant le voyage infiniement long, sans complotez, attendant simplement que les copains installés sur leur lit veuillent bien leur laisser la place de dormir.

Ceux qui ne sont ni communistes, ni cocardiers, ni chauvins, mais pourtant patriotes et convaincus des avantages de la démocratie — suisse — ils étaient avec nous, ils formaient l'essentiel de la délégation officielle suisse (hélas ou non) et c'est pour cela que nous savons comment ils allaient à Helsinki. J'en connais qui auraient bien fait de faire comme eux, simple histoire d'être logé quelque part dans la boule de neige inextricable dont nous parlions plus haut.

Des bals sur le quai !

A Vienne, première atteinte à votre confort de Suisse bien assis : on vous houscule, on vous piétine pour se précipiter à l'écoute d'une bande de farfelus guyannais formant orchestre. Acculés à l'audition, vous appréciez, vous dansez, vous êtes conquis. (Et j'ai des raisons de savoir que l'anti-festival aime aussi danser et être conquis!) « Comme c'est vrai, comme c'est simple! » De là à devenir un de ces « habitués

agitateurs de drapeaux rouges » dont parle la « Gazette de Lausanne », il n'y a qu'un pas, que vous ails à franchir, d'ailleurs, l'ouvreuse qui, pour certaines représentations, remet à chacun, en main propre, le dit petit drapeau sur lequel est imprimé le programme de la soirée.

A l'entrée en Hongrie, le drapeau suisse flotte à la fenêtre du train, sorti de sa cachette Dieu sait comment, et à la première gare, le bal s'organise sur le quai. Rien d'extraordinaire à cela, même les plus difficiles à dérouiller dansent avec un plaisir évident.

A l'arrivée à Helsinki, c'est le triomphe. Porté sur les bras de la foule enthousiaste (n'en déplaie, encore une fois aux correspondants de la « Gazette de Lausanne »), on se croit arrivé. On crierait vite des slogans : il s'en présente un, tout prêt : « Paix-Amitié », on ne risque rien, c'est facile. On est mitraillé par les appareils photographiques : le ton est donné.

On trouve au Festival ce qu'on veut y apporter

Mais surtout ne croyez pas que je tente de démonter par là que le Festival n'est rien, qu'il vous prend bêtement, superficiellement, pour rien. Ce n'est pas ainsi personnellement que je le vois et que je le considère. Ce que je prétends démontrer, c'est que ceux qui y participent honnêtement, ouvertement, ne sont pas auparavant d'ment cathéchisés, chapitrés, qu'ils n'ont aucune épreuve à affronter, qu'ils n'ont à sauter par dessus aucune barrière au delà de laquelle ils seraient reçus festivaliers en titre. Je prétends montrer que ce n'est pas difficile d'être pris, conquis par cet espèce de miracle que représente une telle réunion. En fait, chacun trouve au Festival ce qu'il veut y trouver, et surtout ce qu'il y apporte. Qui y apporte la propagande y trouve la propagande, qui le tourisme, la promenade folklorique. Le Festival est comme un chien : il n'est dangereux que pour ceux qui ont peur.

En fait, chacun est pris par le mouvement de la fête jusqu'à ne plus très bien suivre la marche des événements. Comme quelqu'un qui serait si égaré dans son bonheur qu'il ne pourrait plus voir que ceux qui l'entourent sont malheureux.

C'est pourquoi la délégation suisse s'est (Suite en page 5)

Festival et anti-Festival

par Nicolas Jequier

Pour la seconde fois dans son histoire, le Festival Mondial de la Jeunesse a été organisé dans un pays non communiste. Après Vienne en 1959, c'est Helsinki qui a accueilli cette année — bon gré, mal gré — les quelque 13 000 participants de cette gigantesque manifestation organisée par la Fédération mondiale de la Jeunesse Démocratique et l'Union Internationale des Etudiants, dont le siège est à Prague.

Quelles sont les raisons qui ont présidé à ce choix? Les six premiers Festivals, organisés dans les capitales de l'Est, avaient de ce fait une teinte politique trop marquée. Vienne a été le tournant vers un certain neutralisme, auquel devaient être sensibles les délégués du Tiers-Monde, pour qui le non-engagement est devenu une vocation. La Finlande, dont la situation rappelle beaucoup celle de l'Autriche, était théoriquement l'endroit idéal pour une manifestation de ce genre : la nature délicate de ses relations avec l'Union soviétique l'empêchait en effet de refuser le Festival.

Les caprices de la mémoire

Le choix de Helsinki s'est révélé être une grave erreur. L'opposition presque unanime des étudiants finlandais contre

le Festival semble avoir été sous-estimée par les organisateurs. Le peuple finlandais, pour sa part, n'a pas complètement oublié l'agression soviétique de 1939 et l'annexion subséquente des territoires de Carélie et de Petsamo, sur l'Océan glacial. Il suffit de visiter l'immense cimetière militaire de la capitale pour comprendre à quel point la présence soviétique était pénible aux Finlandais. Cette erreur de calcul des organisateurs est pour le moins étonnante; il est cependant probable qu'elle tient avant tout à l'ignorance. Au cours de nombreuses discussions avec des délégués communistes, et russes en particulier, nous avons été stupéfaits de voir qu'ils ignoraient tout de la trop célèbre Guerre d'hiver. Leur étonnement n'avait pas de bornes lorsque nous leur apprenions que la ville de Viborg, en Carélie, se nommait autrefois Viipuri et se trouvait en Finlande!

Malgré ce que de nombreux délégués pouvaient croire, l'hostilité de la population finlandaise ne visait pas les participants eux-mêmes, mais l'organisation du Festival, considérée à tort ou à raison comme une entreprise purement soviétique. Pour preuve, il suffit de rappeler qu'au cours des émeutes sur l'Avé- (Suite en page 5)

conclu solennellement son exposé en disant : « Et maintenant, si vous voulez discuter, faites-le avec nos arguments! La belle variété d'une telle discussion!... Mais surtout, superbe ironie, cette réponse d'un des organisateurs du Festival, le Tchecoslovaque Pelikan, à un étudiant qui demandait pourquoi le Tibet n'avait pas été représenté à Helsinki : « Nous estimons — dit Pelikan — que le Tibet est partie intégrante de la Chine; par conséquent la délégation chinoise représente le Tibet ». O trop heureux Chinois de n'être pas Portugais!

Mais laissons là la mauvaise foi trop évidente, le génie du mensonge et les dis-

cours hargneux. Tâchons d'oublier les propos de trop de renégats, pour nous souvenir d'un aspect positif du Festival : la prise de conscience de l'importance du Tiers-Monde! On serait tenté d'être découragé quand on voit la guerre psychologique qu'ils livrent les communistes et quand on entend certains Africains, certains Asiatiques se faire les haut-parleurs de Marx et de Moscou; mais on se souvient alors de ces étudiants indiens, cingalais, s'n galais ou tounisiens, remarquables par leur intelligence, leur pondération, leur honnêteté, et l'on ose reprendre espoir.

Suzette Monod

LA JOIE DE CHANTER!

AVEC LE CHOEUR UNIVERSITAIRE A L'EGLISE!

La chorale, phénomène social, ferment de l'unité confédérale, permet à chacun de rencontrer des amis et de satisfaire le besoin qui pousse chaque humain à chanter. Venez nombreux renforcer le chœur universitaire, vous y serez plus à l'aise pour chanter que dans votre baignoire!

Quand 3 suisses se rencontrent!

...Que font-ils? Ils fondent un «Männerchor». Ce phénomène social mérite que l'on s'y intéresse un instant, d'autant plus qu'on le retrouve même dans le milieu universitaire. Oui, malgré son comportement si étudié, si sublimé, l'étudiant à ce point de vue ne diffère pas du «non immatriculé»: il a le Chœur Universitaire (C.U.L.), qui est un chœur mixte il est vrai. Il doit bien s'agir là d'un besoin fondamental de l'espèce.

Si l'on considère le chant en tant que libérateur des tensions intérieures — au même titre que le rire, les pleurs, la parole et d'autres manifestations plus purement organiques — on reconnaît que l'étudiant, dont la psyché préoccupe les spécialistes d'hygiène sociale, en a autant besoin que le Confédéré qui chante le Rang des Vaches dans son bistrot favori. Mais l'étudiant ne peut pas sans déroger chanter le Rang des Vaches.

Plus élevée, plus socialement adaptée est la manifestation collective du chant. On pourrait même dire qu'elle est un facteur notable du progrès si l'on considère que la «chorale» est le premier groupe social (à part la famille) qui, en Suisse, ait accepté la femme.

Le C.U.L. remplit donc une double fonction de thérapeutique psychologique et de moteur du progrès social. A part cela, il fait de la musique.

L'art choral et les étudiants

Les étudiants mélomanes sont nombreux. Mais souvent leur électisme les oblige à se restreindre à l'unique contemplation. L'amateurisme en musique leur paraît une hérésie et ils ne sont que des amateurs. Ces étudiants ont raison. Mais nous pensons qu'il existe un moyen de concilier des scrupules de ce genre avec une participation active à la musique: le chant choral a toujours été, à part de rares exceptions, exécuté par des chanteurs non professionnels, voire de vrais profanes. Certains musicologues prétendent même que des voix trop travaillées, trop personnelles, nuisent à la spontanéité et au caractère d'expression de masse qui caractérisent le chœur dans une œuvre musicale. Nous ne retenons pas entièrement cette affirmation, spécialement en ce qui concerne les compositeurs modernes et contemporains qui traitent de plus en plus les voix comme des instruments de l'orchestre. Mais en revanche, nous pensons qu'un chœur de non professionnels peut puiser dans l'abondante littérature chorale classique et pré-classique des chefs-d'œuvre accessibles.

Une activité féconde

Le C.U.L. prétend donner l'occasion l'occasion aux étudiants de faire de la musique même s'ils n'ont pas passé une partie de leur enfance dans les studios d'un conservatoire. Un solfège d'école secondaire et une voix non déformée doivent suffire. Les autorités universitaires ont eu la générosité de mettre à notre disposition un chef éprouvé en la personne de Charles Dutoit. Si Dutoit montre sa parfaite maîtrise de la musique contemporaine en dirigeant nos grands orchestres suisses, il accepte avec beaucoup de simplicité et d'enthousiasme de faire revivre avec les chanteurs du C.U.L. des œuvres de la grande tradition chorale.



Le C.U.L. chante aux manifestations universitaires et organise un ou plusieurs concerts par année. En ce début de semestre, il met sur pied pour le Noël universitaire et pour un concert de l'Avent le Magnificat de Charpentier et la cantate «Waltz Gott mein Werk ich lasse» de Buxtehude. Il étudiera aussi une cantate de Bach, des motets de Schütz, etc.

De par la nature de son recrutement, le C.U.L. doit compléter son effectif chaque année. Il invite cordialement tous les étudiants et les étudiantes à venir grossir ses rangs. A part le travail de répétition, le C.U.L. conserve sa tradition de joutes annexes!

REPETITIONS: Tous les vendredis de 18 h. 15 à 19 h. 30, salle du cercle ornithologique, 12, Place de la Cathédrale. Première répétition le 2 novembre.

A. T.

Dans l'Eglise des premiers siècles, l'assistance des fidèles prit une part directe au culte en chantant des Hymnes, par exemple l'Amen et le Kyrie. Aux 6e et 7e siècles, l'introduction du chant grégorien supprima la participation des fidèles pour la confier à un chœur. Il ne resta au peuple que quelques privilèges, par exemple le droit de chanter le Kyrie à Pâques, auquel on ajouta, vers le 12e siècle, des sortes de cantiques. C'est vers cette époque que se développe le plain chant, basé sur l'égalité absolue de durée et d'intensité des notes. Les Mystères du 14e et du 15e s. contribuent au développement de l'art du chant choral. On possède toute une série de chants de Noël qu'il était d'usage de représenter à l'Eglise. Le drame biblique en faveur au Moyen-Age deviendra plus tard la Passion.

Influence de la Réforme

La Réforme, au 16e siècle, se trouva devant un grand nombre de cantiques spirituels. Luther en arrangea plusieurs, en traduisit en latin et donna sa première forme au choral tel qu'on le connaît aujourd'hui. Le choral, dont les origines remontent au 12e s., était d'abord interprété à l'unisson par l'assemblée, et fut harmonisé à plusieurs voix par la suite. La langue française réserve ce vocabulaire au chant protestant allemand, tel que l'ont créé Luther et ses contemporains, et qui a été harmonisé et porté à sa plus haute expression par Bach. L'idée de Luther était de donner aux fidèles des chants faciles à retenir par lesquels ils puissent intervenir dans la célébration du culte.

Une autre forme d'expression chorale, le Motet, est à l'origine une «petite chanson» qui se développe plus tard en un morceau à quatre voix ou davantage. Il ne faisait pas partie de l'Ordinaire de la Messe, mais pouvait s'introduire dans le service. Par l'intermédiaire de la musique orchestrale italienne et française, le Motet donna naissance, au 17e siècle, à la Cantate et à l'Oratorio.

Festival et anti-Festival

Suite de la page 4
nue Mannerheim — les Champs-Élysées d'Helsinki — ils ont toujours pu se déplacer librement sans être du tout molestés par la foule. Les délégués soviétiques pour leur part jugèrent plus prudent de ne pas arborer les insignes distinctifs de leur pays!

Des «portiers» énergiques

Si l'hostilité des Finlandais a été un problème délicat, la question du logement n'était pas moins. Beaucoup d'hôtels avaient refusé de loger des délégations étrangères et, à un dirigeant est-allemand qui se plaignait de cette situation, le premier ministre, M. Karjalainen répondit poliment que son gouvernement

La chanson d'amour à l'Eglise

Les mélodies des innombrables chorals de la Réforme n'ont pas été toutes composées pour la circonstance. On prenait les mélodies des chants profanes de l'époque, en y mettant des paroles sacrées. Ainsi une mélodie d'amour «Mon cœur est troublé», parue en 1601, fut reprise en 1613 sous forme de choral funèbre, et revint quatre fois dans la Passion selon Saint Matthieu. La chanson française, transmise par les troubadours, influença aussi la musique allemande. Mais il ne faut pas oublier que jusqu'à la fin du 18e siècle, musique profane et sacrée n'étaient pas aussi nettement séparées qu'aujourd'hui.

Nous avons vu rapidement l'influence de la Réforme sur l'art choral, pour en arriver aux grandes compositions de Bach.

La messe: un thème dramatique

La Messe du culte catholique romain joue également un grand rôle dans la musique sacrée. La Messe se compose de plusieurs parties qui changent suivant la période de l'année, mais dont cinq restent invariables et forment l'Ordinaire de la Messe. Ce sont le Kyrie, le Gloria, le Credo, le Sanctus, le Benedictus et l'Agnus Dei. A l'origine et jusqu'au 16e siècle, les parties de l'Ordinaire de la Messe n'eurent qu'une mélodie. La première Messe entièrement mise en musique, la Messe de Tournai, date du 14e siècle. Au 15e siècle, le répertoire s'enrichit de l'apport du style polyphonique. Après Palestrina, on introduisit d'une façon systématique l'orchestre pour accompagner le chœur. Les musiciens choisirent alors de préférence le Motet, qui leur laissait plus de liberté. La Messe se développa à tel point qu'elle ne put plus faire partie intégrante du service. Un grand nombre de musiciens classiques et romantiques s'y attaquèrent avec plus ou moins de succès. Le Requiem, ou Messe des morts, a été traité surtout par les musiciens modernes, parce qu'il permet plus d'effets dramatiques.

Paul Gaven

nombre des fuyards — environ un dixième du nombre total des délégués d'Allemagne orientale — est difficile à connaître exactement. En effet, ils sont immédiatement partis pour d'autres pays scandinaves, car en vertu du traité d'Etat de 1944 avec l'URSS, la Finlande n'a pas le droit d'accorder l'asile à des réfugiés politiques.

Déroulement du Festival

Le grand cortège d'ouverture à travers les rues d'Helsinki a défilé dans l'indifférence générale. Les spectateurs ne manquaient pas, mais seule la curiosité les avait attirés. L'enthousiasme, ou, pour être plus exact, le délire organisé des participants n'arrivait pas à leur arracher les cris de joie qu'on attendait. L'inauguration officielle au Stade Olympique fut cependant un grand succès, dû autant à un nombre de supporters venus de toute la Finlande pour l'occasion qu'à la qualité du spectacle présenté.

Les autres manifestations de masse tombèrent à plat. La visite des cosmonautes, annoncée comme le clou du Festival, se réduisit à la seule présence d'un Gagarine timoré qui passa presque inaperçu. Les discours prononcés à cette occasion restèrent sans écho, malgré les applaudissements rythmés généralement prodigués par force haut-parleurs. Même la claque échouait... Le cortège à travers les rues fut prudemment supprimé et au lieu de prendre la longue voiture décapotable qui l'attendait, Gagarine disparut dans un véhicule plus discret. La réception triomphale, prévue depuis de longs mois, n'avait pas duré vingt minutes.

L'impression générale, quatre jours après le début du Festival, était celle d'une lassitude générale, qui contrastait avec l'enthousiasme souvent sincère des débuts. Les contre-manifestants eux-mêmes semblaient en avoir assez!

Présence suisse

A côté de la délégation officielle suisse, forte d'environ 70 membres, deux groupes indépendants travaillant ensemble ont joué un rôle important à Helsinki. Il s'agissait de «Wahret die Freiheit» et «Amitié et Liberté». Le Centre suisse qu'ils avaient ouvert présentait une remarquable exposition sur notre pays et ses institutions. Le succès de cette action a dépassé les espérances les plus optimistes: les contacts personnels très nombreux avec les délégués du Tiers-Monde et particulièrement d'Afrique, ont montré l'intérêt porté à notre pays, à nos institutions et surtout à notre politique de neutralité. Les problèmes posés aux dirigeants des pays nouvellement indépendants sont très différents des nôtres et la neutralité suisse est un cas particulier qui diffère sensiblement du neutralisme. Il serait néanmoins regrettable de limiter par avance à la seule Suisse une politique qui a porté ses fruits. Si les problèmes diffèrent, les principes restent les mêmes. Le Festival d'Helsinki nous a montré à quel point l'expérience de notre pays jouissait d'une profonde admiration. Il ne tient qu'à nous d'être à la hauteur de cette réputation.

Est-ce le dernier festival?

Selon les rumeurs officielles, ce Festival est peut-être le dernier de ce nom. Les 25 millions de dollars qu'il a coûtés pourraient dorénavant être mieux dépensés ailleurs. Les quelques succès remportés par les organisateurs seraient loin de compenser leurs déboires. La déception semble s'être installée tant d'un côté que de l'autre. Il est évident que la formule actuelle du Festival est mauvaise. La liberté de parole n'y a trop souvent été qu'un vain mot et les espérances fondées par les délégués du Tiers-Monde ont été déçues.

Il faut cependant reconnaître au Festival la valeur d'un lieu de rencontre unique au monde. Pour des milliers de jeunes — souvent destinés à jouer un rôle important dans leur pays — c'est l'occasion rêvée d'établir des contacts avec l'étranger et d'acquiescer une certaine connaissance des problèmes d'autrui. Les discussions personnelles lors de ce Festival ont été une expérience inestimable et il serait regrettable de renoncer à ces rencontres à l'échelle mondiale.

Un responsable africain a lancé l'idée d'un Festival absolument neutre placé sous le patronage de l'UNESCO. Cette initiative séduisante mérite toute notre attention. Bien que les deux derniers Festivals eussent été organisés en territoire neutre, le financement de l'opération par les communistes devait forcément leur donner une tournure nettement marxiste. Un financement partiel par l'Occident et le contrôle de l'UNESCO rétablirait vraisemblablement l'équilibre et ferait du Festival un lieu de rencontre où chacun pourrait se rendre sans réticence.

Un Festival de Paix, d'Amitié mais aussi de Liberté, est peut-être la formule de demain. Nous ne pouvons que le souhaiter. Nico's Jequier

Dans la Boule de Neige

Suite de la page 4

trouvée si dépourvue lorsqu'elle a percé à jour les menées pourtant manifestes de nos zélés compatriotes. Elle a parfois mis du temps à comprendre ce qui se passait.

Ardents propagandistes helvétiques

Le soir de notre arrivée, par exemple, alors que nous prenions timidement et laborieusement (pour des raisons linguistiques) contact avec la jeune génération finlandaise, un avion survola la ville et notre résidence, portant l'inscription «Welcome to HISC». Et chacun de s'interroger sur le sens de cette mystérieuse inscription, les plus futés d'entre nous voyant en la dénomination «HISC» un nouveau «Helsinki» abrégé. Sur le Perron de la gare inondé d'arrivants enthousiastes, on saluait l'avion chaleureusement, sans savoir qu'il était frété par le «Helsinki International Student Committee», mais oui! c'est-à-dire l'organisation de l'anti-festival.

Même étonnement naïf et scandalisé lorsque, sur le quai du départ, une délégation suisse de l'anti-festival nous remit, sous l'éclair du flash, un plateau tunisien et un magnifique livre sur l'Afrique qu'elle avait été cueillir en notre résidence de la délégation tunisienne.

Mais si nous-mêmes avons été surpris de l'acharnement de certains de nos ad-

versaires à enfoncer des portes ouvertes avec des airs de conspirateurs ou de flics (comme le charmant jeune homme qui nous suivait pas à pas lorsque nous visions cette intéressante exposition du Centre suisse, montée sous leur égide), jugez de l'effarement de nos camarades africains devant l'assaut dont ils étaient l'objet, eux qui étaient pourtant habitués à notre pacifique cohabitation, puisque nous logions dans la même école. Or, ils se faisaient régulièrement agréder tous les vingt mètres par des énergumènes entreprenants, parlant de la Suisse et de la démocratie avec une belle conviction.

Nous savons que la politesse est devenue l'apanage de ces peuples barbares! Ils écoutent poliment le boniment qu'on leur fait, impénétrables, et reviennent vers nous avec un large sourire, d'un air de dire «mais qu'est-ce que vous foutez de laisser courir ces Suisses b'aux parleurs, depuis le temps qu'on boit avec vous chaque soir le verre de l'amitié? Bien sûr, d'ailleurs, où que nous les rencontrions, ils nous accueilleraient avec des rires. «Mon Dieu! ces Suisses, ils sont toujours fourrés partout, on ne peut plus s'en défendre!» me dit un jour un camarade, en guise d'accueil. Beau succès, en vérité? Ne vous disais-je pas en commençant qu'il valait mieux être intégré dans la boule de neige? que les premiers rencontrés, et le plus habituellement sont ceux qui sont les plus considérés? Ainsi la prochaine fois, vous

saurez qu'il vaut mieux entreprendre quatre jours de train que de se faire payer l'avion par l'industrie suisse, pas vrai?

Autres effarements, en peu partout, dans des rencontres ou des séminaires. Le plus étrange, dans un séminaire fantôme réservé aux médecins où l'un des nôtres se rendit un peu par hasard, et sans bien savoir où il allait. Il ne réussit pas à en saisir les objectifs, ni qui l'organisait, ni pourquoi. Tout cela restait vague, inutile, imprécis. Mais lorsqu'un Suisse se mit à décrire la situation mirabolante faite aux assistants-médecins en Suisse, il crut bon d'intervenir pour rétablir la vérité, et de quitter cette assemblée.

Une conception à reviser

Et l'on vient nous raconter maintenant que des contacts ont été pris par l'équipe de l'anti-festival, des invitations lancées et acceptées avec reconnaissance, comme si c'était un grand succès. La belle affaire!... Personne ne va à Helsinki pour refuser des contacts, quels qu'ils soient, ni des invitations, et cela prouve bien que personne n'est socialiste. Sérieusement, si un communiste vous faisait visiter la Chine, refuseriez-vous?

Vraiment, je crois que ceux qui s'opposent à ce Festival n'en ont pas encore compris le sens. Et, si j'ose le dire, ils n'ont encore ni le ton, ni la manière.

Ann-C. Ménetrey (Lettres)



14 novembre

II^e JOURNÉE D'ENTRAIDE



Pour la première fois, l'année dernière, l'Union des Étudiants Lausannois a organisé une journée d'entraide universitaire. Le succès qu'a connu cette grande manifestation de la solidarité étudiante veut qu'elle passe désormais dans les mœurs des étudiants lausannois. En quelques mots, voici pour ceux qui ne le savent pas encore, ou l'ont oublié, ce qu'est la journée d'entraide.

Pendant une journée, les cours sont suspendus par décision de la commission universitaire; les étudiants sont invités à effectuer divers travaux dans des entreprises industrielles ou commerciales de la ville, les services publics, ou chez des particuliers. Le revenu intégral de cette journée est directement versé par les employeurs au fonds d'entraide de l'UEL.

Une grande campagne publicitaire dans la presse, la radio, les cinémas et au moyen d'affiches, permet de faire appel au public lausannois qui est invité à employer des étudiants pour des travaux très divers. Parallèlement à cette action, les AGE sont chargées du recrutement des étudiants. Les offres et les demandes sont réunies et chacun reçoit un emploi à la hauteur de ses compétences (!)

La journée se termine par un bal qui permettra aux « travailleurs d'un

jour » de se remettre de leurs émotions dans une atmosphère sympathique où, espérons-le, l'entraide règnera toujours...

Pourquoi ?

Le but de cette journée est évidemment de fournir un apport financier au fonds d'entraide. Ce fonds, rappelons-le, est chargé du dépannage financier d'étudiants momentanément en difficultés; il accorde également un appui financier aux étudiants qui ne peuvent faire appel à d'autres organisations.

Les autres revenus du fonds d'entraide sont très peu nombreux; ils sont essentiellement constitués par les bénéfices du Bal de l'Entraide.

Les revenus proviennent donc en majorité de source privée; il paraît donc normal que les étudiants se procurent une fois eux-mêmes cet argent qu'ils réclament toujours !

Les réactions de la population ont été l'an dernier très favorables; c'est une excellente occasion pour l'étudiant de montrer qu'il n'est pas seulement bon à « user les bancs des auditoires », mais qu'il est également en mesure de faire face à d'autres situations. L'unité des étudiants doit montrer que la solidarité et l'entraide universitaires ne sont pas

des mythes, mais qu'elles peuvent prouver leur efficacité.

C'est aussi l'occasion pour l'étudiant de côtoyer pendant un jour des milieux non-universitaires; les questions qui lui seront posées par le public à la chasse d'explications sur un tel déferlement d'étudiants dans la ville, lui permettront de faire connaître sa situation. Pour beaucoup de personnes, l'étudiant apparaît ce jour-là comme un être très peu différent des autres, et non comme « une de ces créatures inqualifiables en qui on ne place que peu de confiance » !

L'an dernier

750 étudiants participèrent à la journée d'entraide et durent accomplir des tâches aussi variées qu'inattendues. Leur emploi pouvait être classique, comme le ramassage de feuilles mortes, le nettoyage de vitres et le rangement de bois, ou plus imprévu comme la rédaction d'un article dans un quotidien de la ville ou la réglementation de la circulation à St-François ! Plus de chance avaient ceux qui devaient faire une enquête pour un magasin de trousseaux auprès de jeunes filles à marier; bien que se trouver tout à coup face à une demoiselle octogénaire ou une religieuse complique la situation !

Une chose est certaine : la satisfaction a été générale, tant chez les « travailleurs » que parmi les employeurs. Beaucoup de Lausannois informés trop tard, se sont promis que l'an prochain ils embaucheraient eux aussi « leur étudiant ».

CETTE ANNEE, encouragés par la réussite de la première journée d'entraide, NOUS DEVONS OBTENIR LA PARTICIPATION DE TOUS LES ETUDIANTS pour cette action de solidarité.

Nos espérances ne sont pas utopiques, car avec un minimum de bonne volonté et d'enthousiasme, il ne doit pas être difficile à celui qui aspire à faire partie d'une certaine élite de la société, de se mettre pendant un jour dans les mêmes conditions que celui qui doit travailler pour vivre.

De la réussite de cette journée dépend évidemment les possibilités du fonds d'entraide et par là-même les études de plusieurs étudiants, mais c'est également le corps étudiant tout entier qui sera jugé ce jour-là. Il faut que chaque étudiant en ait pleinement conscience. Lorsqu'il décidera si le 14 novembre il veut profiter d'un jour de congé pour dormir un peu, ou s'il veut, en travaillant 8 heures, améliorer la situation de tous les étu-

diants, financièrement un peu, mais moralement surtout.

De même, lorsqu'il aura pris une résolution digne de lui, il faut qu'il la tienne jusqu'au soir; et au cours de la journée lorsque des personnes s'intéresseront à lui et lui poseront peut-être toutes l'une après l'autre les mêmes questions, il devra penser qu'il représente face à ces personnes, la masse entière des étudiants.

Jean Gnägi

Comment s'inscrire ?

au bureau de l'AGEPUL ou de l'AGECITE. On peut aussi téléphoner au 26 82 01 et au 22 35 40.

Ne tardez pas !

Pendant l'année 1961-62, la commission d'entraide a accordé environ 180 prêts d'une valeur moyenne de Fr. 150.— et 20 bourses non remboursables, représentant un montant mensuel total de Fr. 1600.—. Les revenus ont été les suivants :

Journée de travail : Fr. 10.000.—
Bal de l'Entraide : Fr. 21.000.—

Les 70 ans de M. Stucky

Le 27 octobre, dans la nouvelle salle de l'EPUL, l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique s'est réunie pour fêter le soixante-dixième anniversaire du grand directeur qu'est Monsieur Alfred Stucky.

En présence de M. Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, de Monsieur le Recteur Henri Zwahlen, Monsieur André Maire, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'EPUL remit à Monsieur le Professeur Alfred Stucky un recueil

d'articles dus à d'anciens élèves comme preuve de l'affectueuse reconnaissance qu'ils ont pour lui.

Monsieur Robert Fath, professeur honoraire, vint apporter les vœux de ses camarades de volée (1903). Monsieur François Guisan, ingénieur de la volée 1947, nous a montré comment Monsieur Alfred Stucky sut être à la fois ingénieur, professeur et directeur, tout en restant un homme qui ne négligeait pas les contacts personnels.

Ensuite, Jean-Marc Narbel, élève à

l'EPUL, vint dire l'admiration et la gratitude qu'ont pour leur directeur, tous les étudiants qui le connaissent.

Monsieur le professeur Alfred Stucky, prenant la parole, remercia les orateurs, sut en des termes adroits attribuer à l'Ecole tous les honneurs qui lui revenaient. Après un court historique de l'Ecole, il présenta la situation actuelle. Institution cantonale, l'EPUL a su, malgré ses ressources limitées, mériter son titre universitaire, ceci grâce aux recherches qui s'y poursuivent. Il définit également le futur, l'EPUL ne pouvant s'étendre aussi rapidement que l'exigerait le nombre des étudiants, devra se distinguer par la formation qui y est donnée, cette formation, comme l'a dit Monsieur Alfred Stucky, doit éviter la spécialisation, mais exige une révision des programmes en vue de leur adaptation aux conditions à venir.

Voici ainsi tracée la voie pour notre école par celui à qui elle doit sa rapide extension, sa renommée et son esprit.

AGEPUL

SSTE = STU

Voilà l'équation à méditer avant de partir en vacances ou en voyage; elle signifie que l'ancien Service du Tourisme Universitaire (S.T.U.) a pris le nom de Service Suisse du Tourisme pour Étudiants (S.S.T.E.), mais que, sous un nom différent, cette organisation continue à offrir aux étudiants :

1. — des transports par train, bateau et avion,
2. — des séjours de vacances,
3. — des voyages organisés.

Votre agence de voyage

Les succès remportés par le S.S.T.E. ont trois raisons : d'abord l'étudiant, par « curiosité professionnelle », aime voyager, ensuite le S.S.T.E. est un service, au sens propre du terme, qui pratique des prix sans concurrence, enfin les programmes du S.S.T.E., établis par des étudiants, sont adaptés aux besoins et aux intérêts des étudiants. Le voyageur soucieux de

son indépendance ne demande à l'organisation que des transports bon marché et arrange son séjour à sa guise; l'étudiant qui veut employer son temps efficacement profite des voyages organisés où il a le plaisir d'être en compagnie d'autres étudiants, ce qui facilite grandement les contacts.

Un programme alléchant

Le programme d'hiver 62/63 comportera de nombreux voyages en Europe, ainsi que des séjours de sports d'hiver à Davos, Saint-Moritz et surtout, nouveauté intéressante particulièrement les Romands, à Leysin.

Pour profiter de ces occasions, lisez les affiches, consultez les programmes lorsqu'ils paraîtront, passez au bureau de l'AGEPUL si vous êtes à l'EPUL, ou au bureau de l'AGECITE, où la secrétaire se fera un plaisir de vous renseigner et même de vous inscrire.

regardez

à deux
sous près...

...achetez aux prix

PLACETTE

Grands Magasins La Placette Lausanne et Morges

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

DONALD
Grand choix de
DISQUES
TRANSISTORS et
GRAMOS
5 % de rabais pour étudiants
J. RUEGG, 5, rue du Tunnel
LAUSANNE

Couscous
sur demande
et ses nouvelles spécialités
RESTAURANT DU CENTRE
rue Enning
Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
St-Pierre. — Tél. 22 20 17

Le plus moderne
des „4-couleurs“

CARAN D'ACHE

Construction remarquable Mécanisme inusable !

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic

Magas SPORT

Vous présente ses nouvelles collections de fuseaux, ensemble élastiss, vestes, auto-coats

Et comme toujours

Les marques les plus réputées de skis et de chaussures : Head, Allais, Attenhofer, Authier, Kneissl, Kästle, Blizzard, Molitor, Humanic, Henke, etc.

Comme
que, le C
pour les
avec le d
Précisions
de tous ce
core, que
connaître
soit de pa
nouvelle v
possibilités
que année
aux memb
Collège d
quinze jou
On devi
ant la co
estre lo
carte de
séances se
plémentair
A l'inte
des cartes
disponibles
Analysor
seront pu

Ce mar
voï sera
célèbre, r
LE COI
scénario,
Clouzet,
Chavances
te Leclerc
quey, etc
« Clouze
Avec cette
dira pas
tyrique, c

Voilà u
copiés do
tèche des
ne pussen
seignement
qu'absents
sons impé
die, néces
même),
de-ci de-l
et compl
pour but
peut, à
raltre de
notes pri
par cont
pas sur
auteur d
tes les
Il n'en
de l'AGE
tueuse op
fices con
caisse de
cours son
aussi mo
plus just
fournitur

MC
DL
EPH;
EFH;
DIPH;

DPH;
FDH;

GBCH
GEE

ACCB
Cette

LE CINÉ-CLUB VOUS PROPOSE

Comme chaque année à la même époque, le Ciné-Club Universitaire, CCUL pour les initiés, reprend son activité avec le début du semestre d'hiver. Précisons en quelques mots, à l'intention de tous ceux qui ne le sauraient pas encore, que le CCUL a pour but de faire connaître le bon et vrai cinéma, qu'il soit de papa ou de quelque ancienne ou nouvelle vague, dans les limites de ses possibilités et de ses moyens. Ainsi, chaque année, 12 à 15 films sont présentés aux membres et amis du Club à l'Aula du Collège de Béthusy, et ceci tous les quinze jours, les mardis à 20 h. 15. On devient membre du CCUL en payant la cotisation de Fr. 12.— par semestre lors de la première séance. La carte de membre donne droit aux sept séances semestrielles et aux séances supplémentaires extraordinaires. A l'intention des amis des membres, des cartes dites « d'amis » sont également disponibles : (4 entrées au prix de Fr. 10.—) Analysons maintenant les œuvres qui seront présentées à l'Aula de Béthusy :

anonymes qui empoisonnent la vie d'une petite ville française, correspondait trop à l'atmosphère malsaine régnant en France sous l'occupation, pour que le public ne réagit pas vivement devant le film. Accusé de calomnier certains personnages influents, il fut interdit pendant trois ans. Cela n'empêcha pas Clouzot de réaliser Manon, Miquette et sa mère, le Salaire de la peur, plus tard Les Diaboliques et Les Espions et dernièrement La Vérité, œuvres qui révèlent une des plus fortes personnalités du cinéma français d'après-guerre.

Changeant de genre, le CCUL présentera, le mardi 22 novembre, un film de John Ford, LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE, USA (1936) avec John Wayne.

John Ford, né en 1895, commence sa carrière comme assistant, puis devient réalisateur et se spécialise dans le western, ce cinéma américain par excellence. Il tourne d'abord Iron Horse (1924), très beau film consacré à l'épopée des voix ferrées. La patrouille perdue et Le Mouchard, font de lui un des plus grands noms d'Hollywood. Le film suivant, LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE est un classique où se fondent, dans un parfait équilibre, l'action et la psychologie, la description des aventures d'une diligence livrée aux périls du désert et l'étude minutieuse de quelques personnages momentanément réunis.

Avec les Raisins de la colère et L'Homme tranquille, Ford aborda l'étude de mœurs, mais ses grands succès restent les westerns. Citons encore La poursuite infernale et Rio Grande.

Dernière séance avant Noël, celle du 4 décembre n'en sera pas moins une des plus importantes ; deux films d'expression espagnole y seront représentés : LOS HURDES de Bunuel et COMME SUR UN BALCON VIDE de Jomi Garcia Ascot.

Il est inutile de présenter le très célèbre Luis Bunuel, rappelons simplement qu'après avoir fait ses premières classes chez les Jésuites et suivi les cours de la Faculté des Sciences de Madrid, il partit à Paris où il se lia tout de suite d'amitié avec les animateurs du groupe surréaliste dont il subit fortement l'influence. De ce contact naquit Un chien andalou qu'il fit en collaboration avec Salvador Dali, l'Age d'Or et Los Hurdes.

LOS HURDES « Terre sans pain », fut réalisé en 1932 d'après un scénario de Bunuel. Cet essai de « géographie humaine » décrit un coin de terre particulièrement misérable et ses habitants avec un réalisme objectif ; l'atrocité documentaire qui en résulte fait déboucher la critique sociale au cœur de la révolte. Pour Bunuel, l'amour du bizarre n'est pas une attitude esthétique, mais une démarche naturelle à la connaissance du monde. « Je trouve, dit-il, qu'il n'y a

pas de meilleur moyen que le cinéma pour nous montrer une réalité que nous ne touchons pas du doigt tous les jours. » COMME SUR UN BALCON VIDE est un film mexicain de Jomi Garcia Ascot, auquel la Fédération Internationale de la Presse Cinématographique a décerné son prix annuel au Festival de Locarno 1962. Tourné en 16 mm. par des réfugiés espagnols au Mexique, il évoque les souvenirs d'une femme pendant la guerre civile d'Espagne.

L'activité du CCUL reprendra à la rentrée dès le 22 janvier avec LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE de Jean Renoir (1946). Titre original : The diary of a chambermaid. Scénario de J. Renoir et B. Meredith.

Ce film est certainement le plus beau et le meilleur Renoir « américain ». Réalisé en 1946, pendant le séjour du cinéaste aux Etats-Unis (1941-1950), il précède La Femme sur la plage et Le Fleuve, tourné aux Indes, mais monté à Hollywood. Tragédie burlesque aux limites de la farce et de l'atrocité, LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE est une admirable synthèse du comique et du drame dans une unité de style chère à Jean Renoir.

Mais tout bon ciné-club se doit de montrer à ces membres ces pierres de taille, indispensables et solides éléments de base, que sont les grands classiques du cinéma muet. Parmi ceux-ci, LA GREVE de Serge Eisenstein occupe une place de choix.

Premier grand film du maître soviétique, il devait être également le premier d'une série illustrant l'histoire de la lutte des classes qui aboutit à la Révolution russe. Octobre et le cuirassé Potemkine complètent cette série. Film social donc, où, conséquences du suicide d'un travailleur injustement accusé, les méthodes utilisées par les mouvements révolutionnaires clandestins s'opposent à la brutalité de la police tsariste. Ce scénario donne à Eisenstein l'occasion d'appliquer les procédés qui lui sont chers, basés sur une chaîne de choix visuels dont il veut se servir pour produire et diriger l'émotion des spectateurs. Tout grand film du cinéma soviétique muet, LA GREVE sera présenté le mardi 5 février à 20 h. 15.

Ce semestre d'hiver 1962-63 se terminera avec la projection d'un film en première vision au Ciné-club universitaire. TOP HAT de Mark Sandrich, USA 1935, avec Fred Astaire et Ginger Rogers, musique d'Irving Berlin.

La comédie musicale est sans aucun doute l'apanage du cinéma américain. Le premier film parlant de l'histoire fut d'ailleurs un film musical tourné en 1926, Le Chanteur de Jazz, d'Allan Crossland. TOP HAT (« Le danseur du dessus »), est sans doute la plus réussie des comédies musicales d'avant-guerre par son humour, ses mélodies, et surtout, grâce au couple Fred Astaire-Ginger Rogers. Ces deux artistes donnèrent à ce genre de spectacle ses lettres de noblesse et firent du « musical » un des fleurons du cinéma US.

Mentionnons encore que la saison ne saurait être complète sans la traditionnelle séance du Bourg, où un film de la distribution commerciale sera présenté en séance privée et gratuite aux membres du CCUL. Gabriel Gabella

DANS LES SOCIÉTÉS LEMANIA

Comité pour le semestre d'hiver :
Président : Jean-Pierre GROSS (Droit).
Vice-président : Michel EPARS (Médecine).
Secrétaire : Jürg SCHMID de GRUNECK (Médecine).
Fuchs-Major : Jean-Louis PILLOUD (Méd.).
STELLA
Comité pour le semestre d'hiver :
Président : Jean MARTIN (Médecine).
Vice-président : François de MESTRAL (S.S.P.).
Caissier : Pierre-André GRANDCHAMP (E.P.U.).
Président de la Théâtrale : Daniel DELES-SERT (Droit).
Fuchs-Major : Claude GENTON, (Médecine).

Théâtrale annoncée pour le 30 janvier 1963, au Théâtre Municipal.

ZAO WOU-KI
Aquarelles - Gravures
Jusqu'au 17 novembre
GALERIE MELISA
Avenue du Théâtre, 3
LAUSANNE

Cours d'art dramatique universitaire

donné par Madame Blanche Derval, tous les mercredis de 18 à 20 heures, pendant le semestre d'hiver
Prix des 10 leçons : 20 à 25 fr. selon le nombre de participants.
Un minimum de 15 étudiants est requis.

S'inscrire avant le 8 novembre, date limite, à l'adresse suivante :

Théâtre Universitaire Agécité, 1, rue de la Barre, Lausanne

Avec le Théâtre Universitaire

Le Théâtre universitaire va vivre cette année une aventure prodigieuse : la création d'une pièce inédite en Suisse sur la scène du Théâtre Municipal. Lova Galovtchiner, animateur du T.U.L. vous dévoile ses plans et vous invite à y participer. Le T.U.L. se propose aussi de donner des spectacles style « cabaret » dans la cave du F.R.U.

Une activité confidentielle

Le Théâtre de l'Université n'a pas eu, l'an dernier, l'activité « publique » que d'aucuns lui souhaiteraient. A défaut d'un spectacle, il s'est contenté d'organiser un cours d'art dramatique destiné exclusivement aux étudiants, de mettre sur pied un entretien sur Brecht avec le concours du metteur en scène Benno Beson, entretien qui fut suivi quelques semaines plus tard d'un voyage à Lyon pour voir « Schwuyk dans la Seconde Guerre Mondiale » par le Théâtre de la Cité. Enfin, il a invité le Théâtre académique de Genève à présenter deux lectures-spectacles, lesquelles furent proprement boudées par les étudiants.

Ce bilan peut paraître maigre. Cependant, compte tenu de l'apathie générale et chevronnée qui règne à l'Université quand il s'agit de théâtre, il est nécessaire de modérer ses exigences. Un exemple entre plusieurs : trois étudiants, sur une vingtaine qui furent consultés, ont accepté de participer à un spectacle...

Du Théâtre Municipal à la cave au F.R.U. !

Il en faudra pourtant plus de trois pour que le projet de monter « Les Coréens » de Michel Vinaver puisse prendre corps. Cette pièce, dont nous aurons l'occasion de reparler ici même, sera

UN ORCHESTRE

Lacune dans l'ABC de l'étudiant, sous la rubrique « culture » ? Ignorance ? Les éventuels toujours-mécontents décideront. Le fait est que depuis quelque temps déjà, l'orchestre n'existe plus que dans le souvenir de certains aînés.

Soucieux de « faire fructifier les talents » de ses ouailles, l'Office d'Art et Culture envisage l'éventuelle formation d'un nouvel orchestre, mais aimerait auparavant savoir qui cette activité intéresserait.

Aussi, vous tous qui jouez d'un instrument quel qu'il soit, vous qui êtes chargés et qui retrouveriez avec plaisir chaque semaine d'autres instrumentistes pour travailler une œuvre de musique de chambre :

annoncez-vous au bureau de l'AGECITE, ou écrivez au chargé de

jouée sur la scène du Théâtre municipal à la fin du mois de février. Ce sera de toute évidence l'essentiel de l'activité du TUL cet hiver.

Mais il convient de présenter dès maintenant un autre projet, qui concerne l'aménagement de la cave du Restaurant Universitaire en théâtre-miniature. Le Comité de Direction du Foyer a d'ores et déjà donné son accord. Si tout va bien, il est très possible qu'à partir du 15 novembre, à raison de deux ou trois fois par semaine, soit offert aux étudiants et au public lausannois un spectacle de cabaret, dont la formule s'apparenterait, dans les intentions tout au moins, au style « rive gauche » de certains cabarets parisiens.

Il est prévu également une soirée par semaine consacrée au jazz moderne, avec le concours de musiciens amateurs qui comptent parmi les meilleurs de notre pays.

Il est clair que tout reste encore à faire avec une petite salle comme celle-ci. Une période d'essai, où alterneraient différentes activités artistiques, doit permettre d'équilibrer un programme susceptible de plaire au plus grand nombre et, à l'élaboration duquel, chacun est invité à participer. Conférences, débats, lectures de pièces pourraient trouver là une place idoine.

Enfin, le Théâtre universitaire met sur pied, cette année encore, un cours d'art dramatique, sous une forme renouvelée qui tient compte des expériences de l'an dernier.

Ces quelques lignes se veulent résolument positives. La voie du concret tentera-t-elle plus d'étudiants que par le passé à y engager quelques heures de loisir ? Nous le souhaitons vivement. L.G.

UNIVERSITAIRE

l'office, ou prenez contact avec lui. (Permanence tous les jeudis de 12 heures 30 à 13 h. 30.)

N.W.

L'ABC de l'étudiant

La première édition de cette brochure a connu l'an dernier un grand succès, aussi l'UEF se devait de la rééditer. C'est chose faite, et nouveaux ou anciens étudiants perceront les secrets de l'Université ou des AGE en la feuilletant.

Quelques erreurs s'y sont glissées ; le rédacteur s'en excuse et vous prie de les corriger. Ainsi sous « R » comme Réductions, il faut y lire que toutes les papeteries accordent 10 % de réduction, alors que les librairies n'accordent que le 5 %.

AGECITE. — A l'office des polycopiés

Voilà un an fut créé l'Office des polycopiés dont le but était de simplifier la tâche des étudiants, soit, qu'étrangers ils ne puissent comprendre parfaitement l'enseignement oral d'un professeur, soit qu'absents de l'Université pour des raisons importantes (service militaire, maladie, nécessité de gagner sa vie, examens même), ils en soient réduits à emprunter de-ci de-là des notes plus ou moins fidèles et complètes. L'Office des Polycopiés a pour but de remédier, autant que faire se peut, à ces inconvénients en faisant paraître des cours établis sur la base de notes prises par plusieurs étudiants liés par contrats à l'AGE, quand ce n'est pas sur les notes mêmes du professeur, auteur du cours. Ainsi sont réunies toutes les garanties possibles.

Il n'entre cependant pas dans les vues de l'AGECITE de monter là une fructueuse opération financière, dont les bénéfices confortables viendraient gossir la caisse de l'Association des étudiants. Les cours sont maintenus à un prix de vente aussi modéré que possible et calculé au plus juste selon le prix de revient des fournitures. Nous avons procédé ce se-

mentre au réajustement des prix rendu nécessaire et urgent par les expériences de l'année précédente, prix qui restent pourtant bien inférieurs à ceux des officines privées de polycopiés, dont la qualité est plus que douteuse.

On embauche !

Mais ces cours faits pour les étudiants sont aussi faits par les étudiants. C'est pourquoi, l'Office des Polycopiés engage des étudiants comme preneurs de notes. Ils s'engagent à suivre un cours durant tout le semestre et à donner leurs notes régulièrement à l'Office des Polycopiés, contre une rémunération fixe.

D'autre part, en cours de semestre, les cours étant tapés sur stencils, l'Office engage des étudiants pour relire ces cours, les tirer sur machine à polycopier et assembler les feuilles. Tous travaux pour lesquels les étudiants peuvent s'inscrire déjà maintenant à l'Office. Ainsi nous adresserons-nous à eux, une fois que les cours seront prêts à être tirés.

Tous les étudiants que ces propositions intéressent sont priés d'écrire ou de passer au bureau de l'AGECITE.

MC	Marché commun (Economie nationale)	6.—
DL	Littérature allemande. Hiver 61-62	11.—
EPH ; EPE	Economie politique. Hiver 61-62 ; été 62	12.— ; 12.—
EFH ; EFE	Economie financière. Hiver 61-62 ; été 62	11.— ; 11.—
DIPH ; DIPE	Droit International Privé. Hiver 61-62 ; été 62	11.—
DPH ; DPE	Droit pénal. Hiver 61-62 ; été 62	14.— ; 11.—
FDH ; FDE	Faits et Doctrines Economiques. Hiver 61-62 ; été 62	11.— ; 11.—
	Introduction aux études juridiques	12.—
GBCH	La Grande-Bretagne et le Commonwealth	
GEE	(institutions politiques comparées)	18.—
	Géographie économique. Eté 62	10.—
ACCBV	Anatomie comparée	15.—

Cette liste sera mise à jour au fur et à mesure des parutions.

UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE A L'EPUL

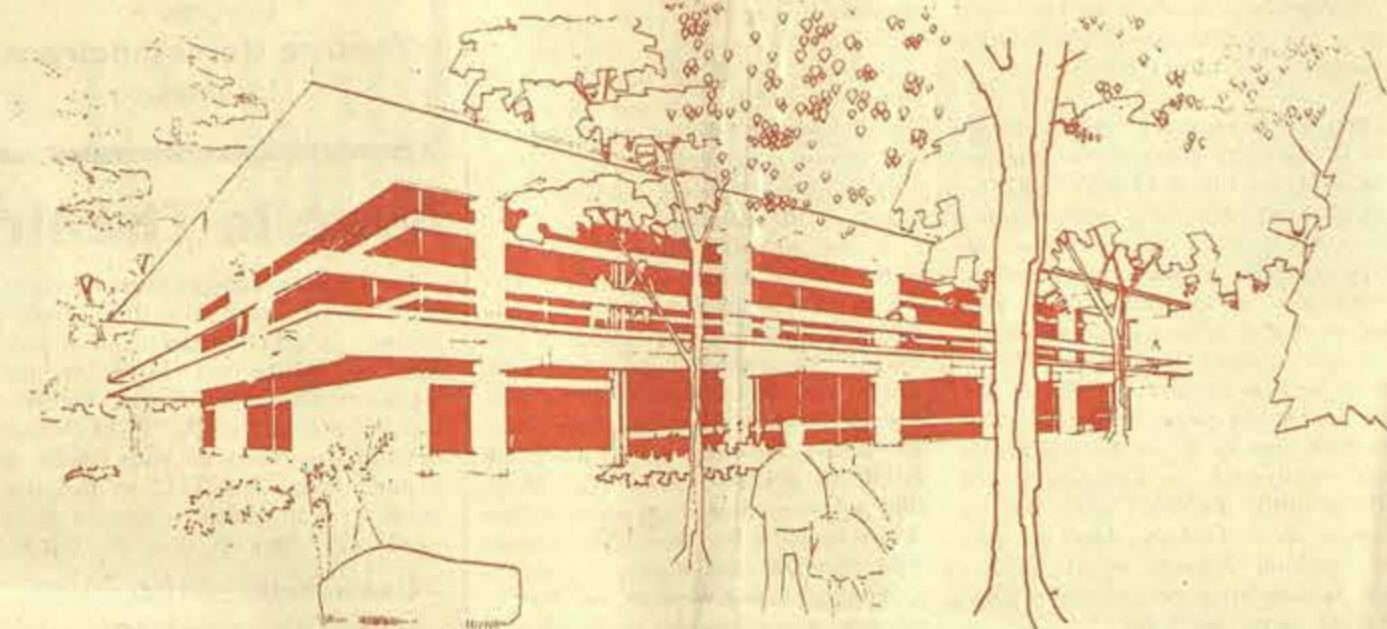
Notre vieille et sombre cave est fermée !

Plutôt que la pleurer, n'est-il pas mieux de songer à la remplacer ? Il y a six ans commencèrent les premières études en vue de la construction d'un foyer à l'EPUL ; Actuellement l'AGEPUL a remis le projet définitif aux mains des membres de l'AGEPUL (Association amicale des anciens élèves de l'EPUL) qui, par son influence, est plus à même de faire aboutir ce projet. Pour appuyer les démarches des membres de l'AGEPUL, les étudiants doivent manifester clairement leur intérêt pour ce foyer. Tous les espoirs ne sont pas perdus puisque l'Etat vient d'accorder son aide à l'agrandissement du FRU ; mais la gravité de la situation nécessite un avancement rapide du projet.

Pourquoi un foyer à l'EPUL est-il indispensable ?

Au moment où l'Université commence le regroupement des laboratoires autour de l'EPUL, et envisage la décentralisation de la faculté des sciences, il n'est pas nécessaire d'insister sur l'augmentation constante du nombre d'étudiants intéressés par un foyer restaurant à l'Avenue de Cour.

Le nombre actuel des étudiants inscrits à l'EPUL est de 1200 ;



en 1965, ce chiffre sera vraisemblablement de 1600. Or une enquête faite en 1958 par l'AGEPUL a montré que 63 % des étudiants mangeraient régulièrement au foyer restaurant de l'EPUL, s'il en existait un (43 % des étudiants avaient répondu). Actuellement un tiers des étudiants de l'EPUL mange régulièrement au FRU, malgré l'éloignement et la longue attente due à l'insuffisance actuelle des locaux. L'agrandissement prévu ne résoudra pas le

problème qui se pose aux étudiants de l'EPUL ; la fondation du FRU considère d'ailleurs comme très désirable la construction d'un foyer à l'EPUL.

Où en est le projet ?

Les bases du projet actuel sont dues à l'architecte J.-P. Mertz, diplômé EPUL, qui en avait fait son projet de diplôme, dans le cadre d'une cité universitaire pour l'EPUL. Conçu à l'origine pour 300

places, ce projet a été réétudié par un bureau d'architecture de Lausanne et l'ingénieur diplômé EPUL, J.P. Carroz. Sa capacité a dû être portée à 400 places, étant donné l'augmentation très rapide du nombre des étudiants. Ce projet a été étudié de façon à absorber le plus rapidement possible l'arrivée massive des étudiants à la sortie des cours, due à la proximité de l'EPUL.

Ce bâtiment serait situé dans le

parc de l'EPUL, au sud du bâtiment principal, et abriterait également un bar à café et des locaux pour l'AGEPUL.

Le coût du projet était en avril 1962 de 1,650,000 francs ; le chiffre sera, au moment de la construction, légèrement supérieur à ce lui-ci, étant donné l'augmentation rapide du prix de la construction. Mais comparé à la somme voisine de 750,000 francs nécessaire à l'agrandissement du FRU, il apparaît clairement que ce projet est pleinement réalisable. Rappelons que l'UDEL s'est toujours opposée à l'agrandissement du FRU ; le nombre de places gagnées n'étant effectivement que de 50, les autres places seront gagnées au détriment de la salle de lecture et du « salon vert ».

Je pense qu'il n'est pas utile d'insister sur la nécessité et l'urgence d'un tel projet. Le grand problème est évidemment de trouver une possibilité de financement. C'est la lourde tâche dont a bien voulu se charger une commission des membres de l'AGEPUL ; il est nécessaire qu'elle connaisse notre pleine gratitude et surtout notre solidarité.

Jean Gnägi

Les « Voix Universitaires » vous tiendront régulièrement au courant du succès que rencontrera ce projet.

L'UNIVERSITÉ A L'AGE DE L'ATOME !

Suite et fin de la première page

Il faut apprendre aux professeurs à enseigner, aux ingénieurs à diriger, ou à « inventer ». Cette spécialisation doit aller de pair avec une connaissance précise des conditions de travail, essentiellement faites d'ailleurs par l'ouverture de l'Université à la vie quotidienne et aux difficultés concrètes. C'est à ce stade que doit s'éveiller, au plus tard, la conscience sociale des individus d'une façon pratique.

La plus grande originalité du point de vue des structures pourrait être la création d'instituts d'universités post-licence, organisés autour d'un domaine de travail plus qu'autour d'une discipline. Des étudiants venant d'horizons différents pourraient recevoir néanmoins une formation commune. Un exemple illustrera cette pensée : l'organisation d'un institut du travail industriel où des psychologues, des sociologues, des juristes, des ethnologues, des économistes et des médecins se retrouveraient côte à côte. Les étudiants auraient à découvrir l'industrie du point de vue de leur discipline. Ils recevraient en outre une formation commune, les préparant à ce domaine commun. Tout un éventail d'instituts pour tous les ordres de pro-

fessions pourrait ainsi être mis en place très vite et très efficacement.

D'autre part, des équivalences et des passerelles nombreuses devraient se créer entre grandes écoles et facultés, pour permettre des réorientations aisées et la démocratisation de l'accès à toutes les carrières.

Il serait aussi indispensable qu'une information sur les besoins réels du pays vienne aider l'étudiant à faire un choix objectif, ce qui serait encore possible puisque ses études de licence n'auraient en rien déterminé fixement sa profession.

Enfin, un complément non négligeable serait donné par des « stages » : la liaison étudiants-entreprises, qui se développe de plus en plus, a pour but déjà de chercher des stages et de les faire connaître, mais surtout de trouver et de propager l'esprit de ceux-ci, complément de formation sociale et humaine et non gagne-pain de vacances.

Voici une autre proposition émanant de feu M. Rodolphe Rubattel, ancien Président de la Confédération :

1. Le plus grand péril auquel est exposé l'enseignement universitaire est celui de l'immobilité.
2. Le péril second est celui de l'établis-

sement ou du maintien de compartiments étendus, l'un comprenant la connaissance du passé et l'autre la méconnaissance de ce qu'il fut

3. Que sans chuter dans l'accidentel, le provisoire ou l'occasionnel, il convient d'aider les étudiants à entrer dans la vie.

4. En se conformant à ces données, l'Université a des chances accrues d'atteindre les deux objectifs qui lui ont été fixés : la formation d'intellectuels purs et le renouvellement d'une élite d'action.

5. En ce qui concerne les facultés libérales, une plus étroite collaboration hors des questions de personnes doit être recherchée entre les écoles relativement spécialisées et la Faculté mère.

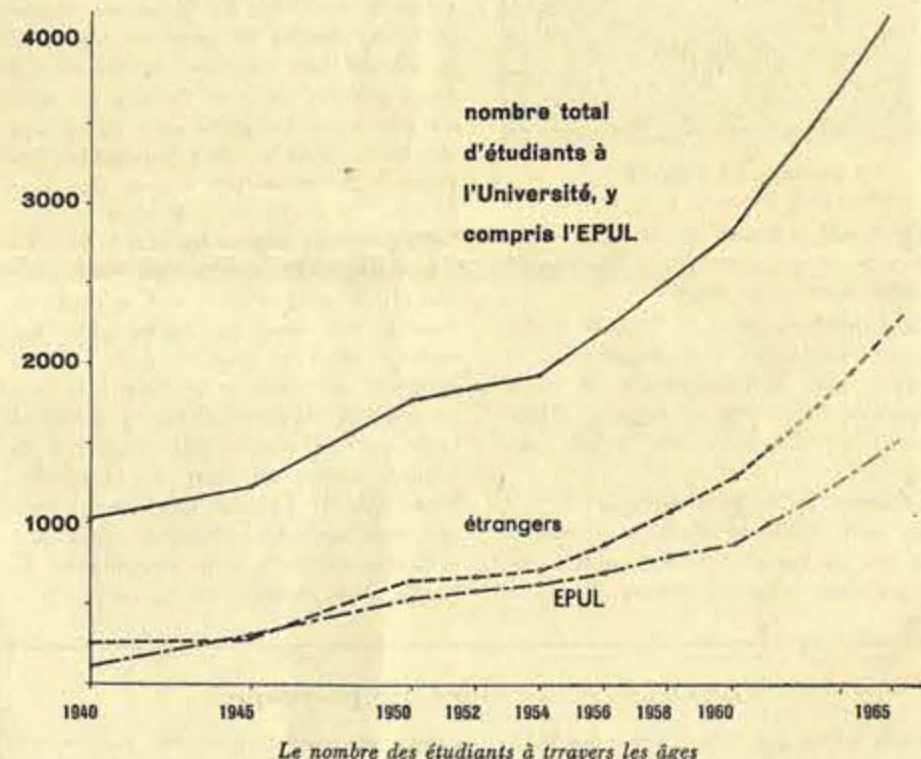
Conférence prononcée lors d'une Assemblée générale de la Société Académique vaudoise. (Reproduit par la N.L.R. du 15. 6. 61)

Nous citons pour l'intérêt historique l'opinion du Grand Conseil vaudois, lors de l'élaboration de la loi de 1890 sur l'instruction publique supérieure. Ce qui était vrai à l'époque, l'est toujours maintenant, et les raisons en ont considérablement augmenté.

« Il importe que chaque génération d'étudiants entre dans la vie moderne sans étonnement, qu'elle sache s'y reconnaître et s'y mouvoir... L'enseignement supérieur doit mettre sous les yeux des jeunes gens le mouvement de l'esprit pendant la dernière et la plus récente étape.

Une politique universitaire

Ce ne sont que quelques opinions parmi beaucoup d'autres ; elles démontrent que le problème ne laisse personne indifférent et qu'il devient urgent d'y apporter une solution qui ne sera pas définitive bien sûr. Le monde évolue très vite et l'Université doit suivre cette course sous peine de faillir irrémédiablement à sa tâche. Nous sommes persuadés qu'en haut lieu on se préoccupe



Les chiffres qui ont servi à l'établissement de ce graphique sont extraits des listes d'étudiants des semestres d'hiver. Les prévisions sont celles que les mathématiques les moins pessimistes nous ont données ; une fausse pudeur ne nous a pas permis de les pousser jusqu'en 1970...

de la réforme des structures universitaires. Monsieur le Recteur Guisan, en 1961, n'écrivait-il pas, dans l'ABC de l'étudiant :

L'Université de Lausanne...

« Vous y trouverez, sous des apparences parfois modestes, un passé vénérable, et sous des dehors peut-être peu spectaculaires, un esprit patiemment novateur. »

Nous souhaitons que cet esprit, patiemment novateur, devienne novateur tout simplement et une certaine impatience, non dans l'élaboration des réformes, mais dans le désir de les effectuer ne déplairait à aucun étudiant, loin de là.

Nous ne voulons pas aborder dans cet article les autres aspects du problème universitaire, nous nous bornerons à les rappeler ; laissons la plume à l'un de nos anciens Recteurs :

« L'Université a cessé d'être ce qu'elle était, une école supérieure, un centre de recherches. Ou plutôt, à ces fonctions premières, elle en a ajouté toute une série : les étudiants réclament d'elle des prestations variées : restaurant économique, assurances, facilités financières... Robert Matthey, « Voix Universitaires » novembre 1958.

Ceci pour bien préciser que c'est toute une politique universitaire qu'il faut entreprendre sur une base très large ; cela peut coûter cher, inutile de se leurrer sur l'ampleur du travail à entreprendre, le remettre à demain ne fera qu'aggraver une situation bien précaire dans certains domaines, alarmants dans d'autres (logement). Les « VU » feront prochainement des propositions pour une véritable politique universitaire.

Enquête VU J.-L. P.

Le vendredi 30 novembre
AU PALAIS DE BEAULIEU

L'Orchestre Angelo Rossi
 et ses 15 musiciens

AU BAL DE L'EPUL

GEORGES KRIEG
 ORGANISATION DE BUREAU
 IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
 PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

LIBRAIRIE
Maurice BRIDEL
 Beaux livres anciens et modernes
 Editions originales - Beaux-Arts
 Ouvrages sur le cheval
 et l'équitation
 Gravures modernes
 LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

YOGHOURT
Junior
 180 g
 PUR JUS de FRAISES
 YOGHOURT

Votrefleuriste
Charly Bodmer
 LAUSANNE Ile St-Pierre
 Caroline 2 tél. 22 67 25
 Rue Enning 8 tél. 22 67 06
 Toutes confections
 10 % aux membres de l'AGE

Un « hobby » riche d'émulation :
 la PHOTO ou le CINÉ
R. SCHNELL & Cie
 Votre spécialiste :
 4, Place St-François

VOIX

UNIVERSITAIRES

3 B 9523

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

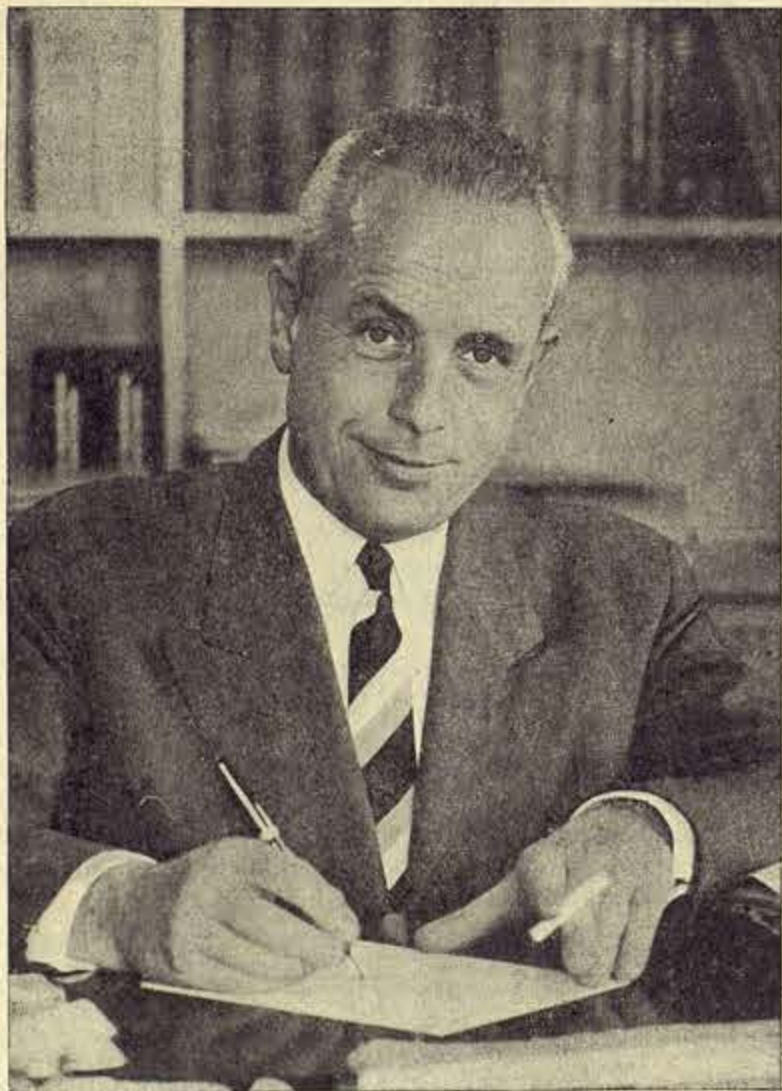
M. LE RECTEUR H. ZWAHLEN NOUS DIT:

Etudiantes et Etudiants,

Lorsqu'on parle de vous, ou qu'on s'adresse à vous, on a souvent tendance à généraliser, comme si vous formiez une collectivité homogène. En réalité, que de diversité parmi vous, en raison non seulement de vos différences de nationalité, d'origine, de milieu, de tendances et d'idées, mais en raison aussi de la façon dont chacun de vous conçoit sa vie et sa position d'étudiant. Conscient de cette diversité, je m'abstiendrai, pour aujourd'hui du moins, de toutes exhortations générales. Quoique je puisse dire, ce serait vrai pour les uns, mais faux pour les autres. Mon désir est d'apprendre à vous mieux connaître, et peut-être à vous mieux comprendre, non pas en tant que masse plus ou moins insaisissable, mais en tant qu'individus possédant chacun sa propre personnalité; non pas seulement par l'intermédiaire de vos représentants at-

titrés, mais aussi par des contacts directs, dans la mesure où ce sera possible.

Pendant ces deux prochaines années, nous aurons sans doute, vos représentants et moi, à confronter souvent nos idées, et nos vues, sur les multiples problèmes qui aujourd'hui vous préoccupent, et dont plusieurs sont aussi les nôtres. Je ne refuserai jamais ni de vous entendre, ni de discuter. Je saurai vous donner raison, en toute honnêteté, et vous appuyer avec décision, lorsque je serai sincèrement convaincu que vous êtes dans le vrai. Mais ne me demandez pas de vous donner toujours raison. Il arrivera peut-être que nous ne soyons pas d'accord. Je vous le dirai en toute franchise, sans céder ni à l'opportunisme, ni au désir de plaire, et en vous demandant de faire pour me comprendre l'effort que je ferai moi-même pour vous comprendre vous. N'est-ce pas ainsi que notre collaboration à laquelle je tiens beaucoup sera la plus fructueuse?



NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à Lausanne le 3 mai 1911.

Dès 1929, études à l'Université de Lausanne. Licencié H.E.C. en mars 1933, docteur en droit en juillet 1935, avec thèse sur « Les sociétés commerciales avec participation de l'Etat ».

Etudes complémentaires à Berlin en 1933/34, à Paris en 1939.

Chargé de cours à la Faculté de droit de Lausanne en 1937, pour l'enseignement du droit administratif. Professeur extraordinaire en 1939, pour l'enseignement du droit fiscal et de la législation sociale, en plus du droit administratif.

Professeur extraordinaire à l'Université de Neuchâtel dès 1943, pour l'enseignement du droit fiscal.

Fondateur en 1954 de la Revue de droit administratif et de droit fiscal.

Nommé professeur ordinaire à Lausanne en 1947.

Doyen de la Faculté de droit à Lausanne de 1947 à 1950.

De 1951 à 1953, Conseiller technique d'un Comité d'enquête institué par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale du travail.

A côté de ses publications, dont les plus importantes traitent de la juridiction administrative, un contrat de droit administratif et de la restitution de l'impôt payé à tort, a participé à l'élaboration de plusieurs lois fédérales et cantonales, principalement la loi vaudoise de 1937 sur le statut des fonctionnaires.

EDITORIAL

Monsieur le Prorecteur Gilbert Guisan lançait un véritable cri d'alarme à l'occasion de son discours de fin de Rectorat, lors de l'installation de son successeur. Il évoqua ses visites aux Universités de Bordeaux et de Dijon qui lui permirent de visiter les nouveaux bâtiments de ces deux Universités françaises qui font, après beaucoup d'autres, l'objet d'un gigantesque effort de modernisation. Le Prorecteur dit la colère qui, à chacun de ses retours en Suisse le saisissait, quand ayant encore présentes en mémoire les réalisations de nos voisins, il retrouvait les locaux trop exigus, souvent mal équipés, les pauvres laboratoires, les misérables bibliothèques de notre Université qui ne parvient plus à accueillir tous les étudiants qui désirent s'y instruire!

N'est-il pas paradoxal de devoir franchir le Jura pour aller admirer des Universités modernisées, et agrandies, cela dans un pays qui, s'il connaît maintenant une prospérité réjouissante (moins grande encore que la nôtre) a souffert de dépenses occasionnées par 20 années consécutives de guerre! Alors que dans notre Suisse regorgeant de biens matériels, épargnés des guerres, ne connaissant plus de crise sérieuse depuis 1936, on en est réduit à dénoncer la grande misère des Universités, menacées d'asphyxie par manque de place, de baisse du niveau de l'enseignement, faute de crédits pour la recherche.

Une statistique de l'OCDE dont on a peu parlé ici en Suisse, et pour cause! parue en 1961, dans le cadre d'une étude sur l'enseignement dans les pays de l'OCDE, permet de voir quelle est la proportion entre l'accroissement du revenu national et les dépenses pour l'enseignement. L'augmentation est normalement parallèle; si les dépenses pour l'ensei-

gnement augmentent plus vite, on est soit dans le cas où il faut rattraper un gros retard, soit alors dans le cas où l'on prévoit un développement accru de l'enseignement, véritable investissement collectif à long terme, cette situation est typique des pays scandinaves et de l'URSS.

La statistique présente trois tableaux: les classes d'âge de 6 à 14 ans, de 14 à 19 ans, et enfin de 19 à 25, période universitaire. Si la Suisse fait honorable figure dans la première, légèrement au dessus de la ligne d'équilibre (croissance proportionnelle) elle est un peu en dessous dans le second. Dans le troisième, la situation est franchement catastrophique, la Suisse est, sur les 15 pays de l'OCDE, le second plus mal placé, très au-dessous, juste après la Turquie!

Evidemment, la situation est meilleure ici qu'en Espagne, au Portugal, les pays qui nous précèdent, nous sommes bénéficiaires d'un haut niveau d'enseignement que nous devons aux sacrifices des générations précédentes, mais il apparaît clairement que nous mangeons notre capital, dans quelques années, le retard sera irrémédiable!

Cette statistique est confirmée par une autre. Si la Suisse est au 4ème rang pour son revenu moyen par habitant parmi les pays de l'OCDE + l'URSS, elle est par contre au 13ème sur 15 pour la part qu'elle consacre aux dépenses pour l'enseignement universitaire!

Monsieur le Prorecteur Guisan faisait appel à l'aide fédérale, si parcimonieusement dispensée aux Universités, relevant, à juste titre, que les cantons succombaient sous la tâche. Ce cri de détresse aura fait frémir bien des fédéralistes pour qui toute intervention de la Confédération dans le domaine de l'enseignement, bastion intégrale-

ment préservé de la souveraineté cantonale, risque de bouleverser tout le pays et le conduire aux pires catastrophes! Ne faisons rien! Laissons la Confédération dépenser quelques petits millions de temps à autre pour l'EPUL, voire pour l'EPUL, et soutenir le Fonds national pour la recherche scientifique avec la parcimonie qui est de règle aujourd'hui et la catastrophe viendra sûrement, et il sera alors trop tard pour demander une aide fédérale, car les moyens manqueront alors.

Nous ne désespérons pas, car il est un domaine où nous pouvons nourrir les plus vives espérances, il s'agit bien entendu de l'aide fédérale en matière de bourses d'étude. Le Conseil fédéral a présenté, le 26 novembre 1962, un message aux Chambres, préconisant l'adoption d'un article 27 quater dans la Constitution, donnant à la Confédération compétence pour aider la formation universitaire et professionnelle. Le Conseil fédéral reprend sur bien des points les solutions proposées par l'UNES dans son mémoire de mars 1961, l'alinéa 2 du nouvel article permettant une intervention directe de la Confédération nous satisfait pleinement et nous donne toutes les assurances quant à l'efficacité du système!

Nous faisons pleine confiance aux membres des Chambres fédérales; nous sommes sûrs qu'ils comprendront quelle importance a pour le pays l'adoption de ce nouvel article constitutionnel et qu'ils sauront, par là, donner le départ à une nouvelle ère dans laquelle la Confédération saura prendre les responsabilités qui lui incombent aujourd'hui, en matière d'enseignement supérieur, si l'on ne veut pas retrouver demain la Suisse au dernier rang des nations européennes.

Jean-Luc Perret

Le nouveau Bureau exécutif de l'UNES:

Président:

Wilfried Rutz, St-Gall

Vice-Président aux affaires internationales:

Charles Joye, Fribourg

Vice-Président aux affaires sociales:

Guido Pult, Lugano

Vice-Président aux affaires culturelles et universitaires:

Jacques Forster, Neuchâtel

Trésorier:

Urs Zwick, St-Gall

Commission de gestion:

Fulco Lock Lugano
Henri-Ph. Cart Neuchâtel
Johannes Fulda Zurich

Lire notre compte rendu du congrès en page 10

SOMMAIRE

- L'intellectuel, la politique et la culture, l'opinion des étudiants tessinois présentée par l'un d'entre eux, en page 2.
- L'assemblée générale de la FEN, à Neuchâtel, les étudiants ont élu leurs représentants. Page 3
- Les étudiants face à la crise du logement, le point de la situation à Neuchâtel et Lausanne, en pages 4 et 5.
- Echos de la vie universitaire à l'étranger, en Grèce: la grande mission des Universitaires, aux USA: 36 quotidiens sont rédigés par des étudiants. Page 6.
- Boulimie, le théâtre universitaire de Lausanne à monté à la cave du FRU un spectacle inédit. Page 7.
- L'œcuménisme et le chrétien d'aujourd'hui, la conférence annuelle des Associations chrétiennes d'étudiants. Page 8.
- Le 14 novembre, les étudiants ont travaillé pour leurs camarades, les résultats de cette journée en page 9.

L'opinion des étudiants tessinois

L'INTELLECTUEL, LA POLITIQUE ET LA CULTURE

Les universitaires tessinois prennent de plus en plus conscience du choix et des prises de position qu'implique l'importance du mouvement étudiant et de ses problèmes.

Federazione goliardica ticinese a été fondée en 1918. Son but a toujours été de créer de solides liens d'amitié entre les universitaires tessinois au delà des préjugés de partis politiques ou de religion.

L'apolitisme équivoque.

Le Goliardo d'aujourd'hui (c'est-à-dire l'étudiant), sans renier les idéaux des fondateurs, s'aperçoit de plus en plus que le terme statutaire d'«apolitisme» ne répond plus de façon satisfaisante aux exigences nouvelles et qu'il se prête trop souvent à des équivoques.

Cette évolution s'est produite à cause d'intérêts et de problèmes nouveaux qui se sont imposés par l'influence de récents mouvements novateurs de pays étrangers, tels que par exemple la Résistance et la «Néorésistance» en Italie et en France.

L'intellectuel responsable

Aujourd'hui, la situation a changé. L'intellectuel a compris ses responsabilités, il a rompu son silence, il est sorti de son indifférence, en vivifiant la culture au travers de la politique et en la mettant au service de la collectivité.

C'est donc sous l'influence de cette évolution que le jeune Goliardo a dû faire face aux problèmes que posent ses rapports avec la politique. Se dissimuler derrière un apolitisme amorphe n'est plus de mise; c'est le signe révélateur d'une certaine crainte ou incapacité de comprendre ses propres responsabilités.

D'autre part, il ne faut pas oublier que l'idéal politique du jeune étudiant

Les étudiants tessinois sont représentés à l'UNES par la Federazione goliardica ticinese (fgt). La plupart d'entre eux sont obligés d'étudier dans une langue qui leur est étrangère, et fréquentent surtout les Universités de Zurich et de Berne.

Les VU sont heureuses d'offrir l'hospitalité de leurs colonnes à Pierluigi Valli représentant de fgt à l'UNES.

se heurte quelques fois à un certain façon assez répandue de «faire de la politique», façon qu'il ne partage pas. Au fond, cette contradiction entre le postulat abstrait de liberté d'attitude et la nécessité concrète d'action correspond à celle existant entre la culture et la politique.

Deux problèmes devaient donc être résolus: d'une part élaborer une symbiose entre la politique et la culture; et d'autre part, changer le terme statutaire d'«apolitisme» en apolitisme, c'est-à-dire non plus désintéressé à l'égard de la vie politique, mais indépendance effective à l'égard de tout parti et de toute religion.

La journée d'études que Federazione goliardica ticinese a tenue à Lugano le 6 octobre 1962, trouve son origine dans ce besoin de discussion et de clarification. Le thème de la manifestation était «Politica e Cultura».

L'exposé principal avait été confié à M. Roberto Bobbio, professeur ordinaire de philosophie du droit à l'Université de Turin. Grand démocrate de la Résistance et homme de culture, M. Bobbio a magistralement exposé les divers concepts de politique et de culture, les rapports qui les lient et leurs tâches respectives.

Qu'est-ce que la politique ?

Selon la conception machiavélique, la politique est conçue comme pure conquête et conservation du pouvoir, pure force coercitive qui se réduit au seul calcul utilitaire. La conséquence en est le divorce irrémédiable entre la politique et la culture.

Une autre conception est la totalitaire. Elle conçoit la politique comme la pure éthique qui représente l'activité totale de l'homme total. L'état éthique hege lien dans lequel toutes les valeurs et toutes les vérités s'identifient, opère la fusion de la culture et de la politique.

et asservi par des ambitieux; avec le totalitarisme, comme une secte composée de fanatiques.

Ni l'une, ni l'autre de ces conceptions ne se préoccupent de la culture, sinon pour la bannir ou l'asservir. Toutes deux sont de perverses mystifications. Pour redescendre dans la réalité, il faut considérer la politique comme la technique par excellence de la cohabitation des hommes.

Le nécessaire dialogue entre idéologies

Comment opérer un choix entre ces buts ? quel en est le critère d'appréciation ? Nous voilà placés devant les différentes conceptions du monde, car ce sont précisément elles qui déterminent le choix des divers critères d'appréciation.

Le christianisme, l'humanisme late et historique, le marxisme, ces trois conceptions du monde posent des problèmes à la raison de l'homme, en ce sens qu'aucune d'elles ne possède le degré de vérité, de vérifiabilité que la science requiert pour ses affirmations.

Devant le choix problématique des conceptions du monde, l'attitude de pessimisme foncier comme l'attitude opposée de la foi aveugle, résout peu de chose. Une seule attitude doit être celle de l'homme de raison face au doute: celle du dialogue. Seul celui qui n'a pas renoncé à penser de sa propre tête, et qui méprise l'absentéisme autant que le dogme, en a saisi l'importance capitale.

C'est à l'homme politique de traduire dans les faits les idées ainsi surgies.

C'est là l'essentiel de l'exposé du professeur Bobbio.

Prise de conscience d'une évolution irréversible

Donc quand le jeune Goliardo, homme de culture en devenir, qui a reconnu que les problèmes de la société sont ceux des étudiants, et les problèmes des étudiants ceux de la société, recherche — quel que soit son point de départ idéologique — par la méthode du dialogue les buts de notre société et les moyens d'y parvenir, il fait nécessairement de la politique. Mais cette politique n'est pas politique de parti ou de religion, mais «politique de culture.»

Que le Goliardo ait pris conscience de cet état de chose, on l'a remarqué à l'exposé des deux Goliardi rapporteurs à cette journée d'études de Lugano. Courageusement, ils ont abordé un des problèmes essentiels du moment: la démocratisation des études, fondée sur le droit

constitutionnel à l'instruction, qui aboutit nécessairement à l'octroi du présalaire. (Rappelons que pour l'instant en Italie seulement, le droit au présalaire est en voie d'être reconnu sur le plan gouvernemental).

Une vigoureuse critique n'a pu manquer à l'égard du contenu et des méthodes d'enseignement dans les écoles supérieures tessinoises. D'ailleurs, l'enseignement supérieur et universitaire est partout en crise. On a à juste titre mis en relation les lacunes dans les moyens de formation avec l'absentéisme et l'impréparation idéologique et culturelle de notre jeunesse.

En outre, on a reproché avec véhémence au monde culturel tessinois un provincialisme stérile et complaisant d'une part, et au monde des partis politiques un affairisme étouffant l'intérêt public, une tendance à l'oligarchie et à l'immobilisme d'autre part. Il faudra que les étudiants tessinois tirent de ces considérations les conclusions qui s'imposent et qu'ils agissent en conséquence.

Cette journée nous a donc permis de présenter les points sur lesquels toute activité étudiante tessinoise doit se dérouler à l'avenir. La prise de conscience d'une évolution irréversible débouche sur l'affirmation que Federazione goliardica ne pourra tirer sa force et sa valeur que d'une action commune de ses membres et d'une efficace politique de culture sur le plan cantonal, et à travers l'UNES sur le plan national et international.

PIERRE-LUIGI VALLI

si douce... la plus fumée de l'année



F. J. Burrus Boncourt

EXPERIENCE SYNDICALISTE A GENEVE

Qu'est-ce que l'ASU ?

L'étudiant, dans le vent, au courant des dernières convulsions de la vie des AGE pourra vous dire plus que vous n'en apprendrez dans cette modeste présentation! Pour les autres, nous vous révélerons qu'ASU signifie le plus naturellement: ASSOCIATION SYNDICALE UNIVERSITAIRE.

L'ASU a vu le jour au début de l'année; elle a pour but de regrouper tous les étudiants syndicalistes de Genève ou s'intéressant au syndicalisme universitaire et d'agir sur le plan de l'AGE d'une façon constructive en participant à tous ses rouages (à condition d'y accéder par la voie normale de l'élection par les étudiants, bien sûr).

Ce désir de ne pas se cantonner dans le rôle d'une opposition éclairée ou de théoriciens imbus de leur assurance de détenir la vérité est des plus sympathiques.

Ces promoteurs ont aussi tenté d'éviter l'écueil du dogmatisme et ils veulent surtout porter leur action sur le plan pratique et aboutir à des réalisations concrètes plutôt que de se contenter de mettre au point de théories générales, aussi ont-ils cherché à définir des objectifs précis et surtout atteignables!

Ces deux objectifs principaux sont: — La démocratisation effective des études.

— La collaboration des étudiants aux décisions qui touchent à la vie de l'Université.

Voici comment l'ASU définit ces deux buts:

«En ce qui concerne la démocratisation des études, l'ASU réaffirme le droit absolu de tous à accéder aux études supérieures en fonction seulement des capacités réelles de chacun.

«La situation économique de la Suisse doit permettre l'exercice de ce droit, dont le pays sera lui-même le premier bénéficiaire. En effet, une démocratisation fondée sur les capacités de chacun ne peut être que favorable à l'Université elle-même, dont l'enseignement sera ainsi porté à un niveau plus haut. Et d'autre part elle mettra au service du pays des hommes plus qualifiés.

«Matériellement l'exercice de ce droit présuppose que l'étudiant puisse entreprendre et mener à chef ses études sans que des préoccupations économiques l'empêchent de mener une vie normale, c'est-à-dire la vie des travailleurs de son âge, de sacrifier son travail intellectuel et de priver sa famille d'une aide peut-être nécessaire.

«Les membres de l'ASU restent libres dans la façon dont ils veulent fonder ce droit de tous aux études supérieures. Mais que ce droit découle du fait que l'étudiant est considéré comme un travailleur intellectuel au sein d'une communauté qui, groupant professeurs et étudiants, coopère, directement ou indirectement à la production; qu'il découle du simple devoir de la société envers ses membres et envers elle-même, le système des bourses actuellement en vigueur ne répond pas aux exigences de justice et de respect de la personne que l'ASU prétend promouvoir.

concernent la vie de l'Université n'est

«La participation aux décisions qui pas demandée au nom d'une attitude antagoniste des étudiants à l'égard des autorités civiles et universitaires ou à l'égard du corps professoral, mais au nom de leur qualité de membres coresponsables de la communauté universitaire et de la société.

«Sans doute le mode de cette participation doit-il varier selon les domaines, mais il n'en est aucun où l'étudiant ne puisse, d'une façon ou d'une autre, contribuer au bien de la communauté universitaire par son apport propre.

«Les décisions venant d'une collaboration de ce genre seront à la fois plus adéquates et efficaces. Et l'étudiant, au lieu de ne considérer que ce qu'il peut attendre de l'Université, deviendra plus conscient de ce qu'il peut lui donner.»

Le succès de l'ASU a été rapide, son audience a rapidement augmenté au sein des étudiants genevois. Tous ceux qui ont un peu suivi la vie de l'AGE de Genève se souviennent de la mémorable assemblée générale à l'occasion de laquelle les étudiants étaient appelés à se prononcer sur le problème du syndicalisme; l'ASU contribua pour beaucoup à l'adoption des motions syndicalistes par l'intelligence de ses représentants face à l'attitude des mouvements extrémistes du style «Porte de Brandebourg».

Les élections du bureau de l'AGE furent la consécration, le Président et la quasi-unanimité des membres sont issus de l'ASU.

Une expérience nouvelle commence; comment les nouveaux dirigeants vont-ils pouvoir concilier leur rôle de représentants de la masse des étudiants avec celui de guide et de moteur ?

Ils ont l'occasion de mettre immédiatement en pratique leur programme ASU, en le faisant d'abord avaliser par leurs administrés, puis en le présentant aux autorités! Quelle sera la réaction ?

Les développements de cette expérience doivent être suivis par tous les étudiants de Suisse qui se veulent syndicalistes, car il y a là un banc d'essai qui nous renseignera sur l'avenir du mouvement étudiant et sur les chances de succès de son action.

VU

VOIX UNIVERSITAIRES

LAUSANNE 1, rue de la Barre CCP II 14 677 - Tél. (021) 22 35 40 NEUCHÂTEL 41, fbg de l'Hôpital CCP IV 23 01 - Tél. (038) 5 77 12

Administration: J.-J. Borgeaud, Lausanne Comité de rédaction:

AGECITE Jean-Luc PERRET AGEFUL Jean GNAEGI FEN Henri-Philippe CART Claude HAENGLI

Imprimerie des Affaires S.A. 25, Av. Vinet, Lausanne

Tirage: 7000 ex :

Abonnement: 1 an; ordinaire Fr. 4.—; de soutien: Fr. 10.—

Publicité:

M. Gueissaz, 25, av. Montchoisi. - Tél. 26 93 57 - C.C.P. II 196 65

Advertisement for florist Charly Bodmer and gallery Galerie Melisa. Charly Bodmer is located at LAUSANNE Ile St-Pierre, Caroline 2, Rue Enning. Galerie Melisa is located at Avenue du Théâtre, 3 LAUSANNE.

C'EST dans une Aula archicomble que le président sortant de la FEN, Michel Walter, a ouvert l'Assemblée générale de la FEN, jeudi 29 novembre. Plus de 250 étudiants avaient répondu à la convocation de leur association. Et le quorum d'un tiers des membres de la FEN, terreur de tous les comités, était largement dépassé.

Après avoir cédé la présidence de séance à Henri-Philippe Cart, ancien président de la FEN et de l'UNES, Michel Walter a résumé l'activité du comité sortant. Les activités de gestion : office du travail, office du logement débordé en début de semestre, accueil des nouveaux étudiants, Foyer des étudiants enfin réorganisé et placé sous de nouveaux organes de gestion, cours photocopiés florissants, assurances-accidents enfin sérieuses, entr'aide pour les étudiants en difficulté financière, activité culturelle féconde, réception de délégations étudiantes étrangères, sports un peu trop réduits, grande réussite du camp de ski, information des étudiants et du public largement intensifiée. Et les activités politiques, c'est-à-dire l'étude de solutions globales aux difficultés et problèmes partiellement résolus par le travail de gestion : démocratisation de l'accès aux études, problème du logement, organisation des études, et relations avec l'Union nationale des Etudiants (UNES). Ce rapport dont seules les têtes de chapitre sont rapportées ici, avait pour la première fois été envoyé à tous les membres de la FEN. C'est donc en toute connaissance de cause que l'Assemblée a donné décharge à l'unanimité au comité pour son activité.

Un message de M. Clottu

A la suite de plusieurs séances de travail fructueuses entre le chef du Département de l'Instruction publique, M. Clottu, et le comité de la FEN, M. Clottu a fait parvenir à l'Assemblée un message dans lequel il exprimait ses vues sur la démocratisation de l'accès aux études et la suppression des finances de cours et des taxes d'examen.

L'Assemblée s'est félicitée des bonnes relations entretenues cette année entre

la FEN et les autorités cantonales, et elle a pris acte avec satisfaction du fait que plusieurs postulats qu'elle avait précédemment émis, ont été admis. C'est ainsi que le droit à une bourse, à situation économique donnée et sous réserve de capacités intellectuelles suffisantes, tend à être reconnu. D'autre part, le montant des bourses universitaires est désormais déterminé selon des normes préalablement établies qui permettent d'apprécier objectivement les besoins financiers de l'étudiant. Ces normes sont et seront d'ailleurs élaborées conjointement par le Département de l'Instruction publique et la FEN. L'information des parents et des écoliers au sujet de l'aide financière aux études supérieures a été accentuée, notamment par l'envoi d'une lettre à tous les nouveaux bacheliers du canton.

Toutefois, l'Assemblée a rappelé son attachement au principe de l'examen automatique de la situation financière, des capacités et des désirs scolaires de tous les adolescents terminant leur scolarité obligatoire. Elle a donné mandat au comité de la FEN de veiller à la mise en application de l'article 59 de la loi sur l'orientation professionnelle qui, dans sa rédaction actuelle, permettrait l'introduction de cet examen automatique.

Elle a également demandé au comité de la FEN de poursuivre sa collaboration avec le Département de l'Instruction publique, en vue notamment de faire préciser de manière claire et par écrit la procédure d'attribution des bourses cantonales. Certains points de l'échelle de norme devront aussi être réévalués. L'information sur les possibilités de bourses doit être poursuivie, et le Comité de la

FEN répondra avec empressement à la demande que M. Clottu lui a faite, de rédiger un document explicatif à l'intention de tous les nouveaux étudiants.

Ces prises de position sur des détails (mais qui sont d'une grande importance) sont la preuve que la FEN a dépassé le stade des pures pétitions de principes, et qu'elle est maintenant confrontée aux problèmes de leur application. D'où une certaine technicité qui aura peut-être rebuté certains, mais qui est signe d'une réelle emprise sur la réalité.

L'unanimité contre les finances de cours

Si le chef du Département de l'Instruction publique voit de très nombreuses difficultés à la suppression totale des finances de cours et des taxes d'examen, l'Assemblée générale a toutefois estimé que ces obstacles étaient exagérés et elle a maintenu intégralement la revendication qu'elle avait votée lors de l'Assemblée générale extraordinaire de mai 1962 et qui demandait la suppression pure et simple de ces taxes. Elle s'est néanmoins plu à reconnaître qu'une diminution desdites taxes, ainsi que l'envisage le chef du Département de l'Instruction publique à l'occasion de l'instauration du régime de la taxe forfaitaire, représenterait un allègement certain des charges financières de l'étudiant, et elle a donné mandat au comité d'œuvrer à l'élaboration d'une solution rapidement réalisable.

Logement : une solution avant qu'il ne soit trop tard.

Prenant connaissance des résultats de l'enquête sur le logement des étudiants neuchâtelois, l'Assemblée générale a demandé au comité de poursuivre son étude avec diligence et de s'allier la collaboration à cette fin des directeurs des

écoles secondaires supérieures, ainsi que du syndicat VPOD du corps enseignant supérieur, secondaire et professionnel.

Des représentants étudiants aux conseils de faculté,

Un nouveau principe a été admis à l'unanimité de l'Assemblée, et c'est sauf erreur la première fois qu'en Suisse il est pris position à son sujet : l'Assemblée a souhaité qu'au moins un étudiant élu soit admis à siéger dans les Conseils de Faculté. Cette motion très importante marque une nouvelle étape dans la progression du syndicalisme étudiant neuchâtelois. (Voir ci-contre le texte de cette motion).

Pour une politique de présence à l'Ouest comme à l'Est

Les échanges de délégations d'étudiants organisées par l'UNES et les nombreuses querelles qu'ils ont soulevées en Suisse, ont incité l'Assemblée générale à affirmer clairement l'influence néfaste des simplifications arbitraires sur la résolution des problèmes internationaux (entendez par là le machinisme qui fait dire que le Paradis est à l'Ouest et l'Enfer à l'Est, ou vice-versa suivant les points de vue) et la nécessité d'une politique de présence, faite dans un esprit ouvert, pour favoriser la compréhension mutuelle. Et comme il est toujours plus enrichissant de dialoguer avec des gens d'opinion contraire qu'avec ceux qui partagent d'emblée la même opinion, l'Assemblée a engagé l'UNES à envisager de nouveaux échanges, notamment avec les étudiants des pays en voie de développement et des pays communistes. Ce n'est pas là une marque de préférence pour une idéologie ou une autre, mais la reconnaissance qu'au contraire les échanges d'étudiants doivent se faire sans distinction idéolo-

en voie de développement et les pays communistes.

Il est certain que cette motion, qui a suscité une vive discussion, reflète l'opinion de l'immense majorité des étudiants neuchâtelois. Seuls neuf étudiants en ont voté le rejet.

Revenant à des questions plus terre-à-terre, l'Assemblée a constaté la curieuse discrimination qui fait que les étudiants suisses-alsaciens et tessinois obtiennent 10% de réduction en librairie alors que les romands n'ont que 5%. Elle a demandé au comité de la FEN d'entreprendre toute démarche utile pour que les étudiants romands soient aussi bien traités que leurs camarades alsaciens, et d'envisager à la rigueur la création d'une coopérative étudiante du livre.

Elections disputées...

Pour l'Assemblée des délégués qui est l'organe législatif de la FEN entre les Assemblées générales, 42 candidats briguaient les 30 sièges. Dire que la lutte fut acharnée serait nettement exagéré. Mais le comité, auquel les statuts confient le soin d'établir les listes de candidats (dix étudiants ont aussi le droit de mettre en liste qui ils désirent), avaient veillé à suppléer à l'inertie de la « base » en cette matière, et avait proposé plus de candidats qu'il n'y a de sièges à l'Assemblée des délégués. C'est ainsi qu'en toute démocratie, les étudiants participant à l'Assemblée générale ont pu faire leur choix au bulletin secret. Afin que les délégués soient les dignes représentants de leurs électeurs, un nouvel article des statuts stipule que le délégué qui deux fois n'aura pas assisté à une séance et ne se sera pas excusé, sera déchu de son mandat et remplacé par un autre.

mais pas pour le comité

Les très nombreuses tâches qui attendent les membres du comité n'avaient pas poussé les étudiants à se porter massivement candidats, d'autant plus que l'Assemblée des délégués peut en tout temps destituer un membre du comité qui n'accomplirait pas son travail. Les vaillants candidats étaient ainsi plutôt poussés par le dévouement ou le sens civique que par l'attrait des honneurs.

Tous les postes ont été pourvus, à l'exception de la présidence que personne ne sollicitait, malgré les efforts de titan qu'avait déployés le comité sortant pour trouver l'oiseau rare à même de faire une majorité sur son nom et d'accomplir consciencieusement les nombreuses tâches qui pèsent sur le dos d'un président de la FEN.

L'élection du président dut être renvoyée à une assemblée de relevé qui, quelques jours plus tard, eut le plaisir d'élire Bernard Feller, étudiant en sciences politiques et économiques, qui dirigera le comité de la FEN et qui poursuivra avec les autorités civiles et universitaires, une collaboration dans l'intérêt des étudiants et de la société, dans l'optique syndicale qui est celle de la FEN depuis l'adoption de sa pétition de principes de 1958.

Le roi est mort. Vive le roi !
Et au travail.

Motions sur les relations autorités-étudiants et l'organisation des études

Considérant les bonnes relations entretenues cette année entre la FEN d'une part, et les autorités universitaires et cantonales d'autre part,

Considérant que les étudiants ont été consultés sur l'organisation des études et des examens à la Faculté des Lettres et à la Section des Sciences économiques et sociales,

Considérant que sur beaucoup de points les désirs des étudiants sont précisément ceux du corps professoral et des autorités universitaires,

Considérant que ces désirs seront soutenus avec d'autant plus d'efficacité que tous les membres de la communauté universitaire, quelle qu'y soit leur place, manifesteront une plus complète unité, face à l'Etat et à la Cité, l'Assemblée générale de la FEN, réunie en séance ordinaire le 29 novembre 1962,

Affirme le principe selon lequel les étudiants devraient être consultés par les autorités universitaires et civiles chaque fois qu'une mesure en discussion concerne les étudiants,

Souhaite notamment qu'au moins un étudiant élu soit admis à siéger dans les Conseils de Faculté,

Donne mandat au Comité de la FEN pour qu'il encourage la création de Comités de Faculté, afin que le dialogue entre professeurs et étudiants soit encore intensifié.

LE NOUVEAU COMITÉ DE LA FEN

Président :	Bernard FELLER	(sc. politiques)
Vice-président aux affaires sociales :	Jacques FORSTER	(économie)
Vice-présidente aux affaires culturelles :	Daphné MEAUTIS	(lettres)
Vice-président à l'information et aux VU :	Claude HAENGLI	(chimie)
Vice-président à l'intérieur :	Claude FUCHS	(théologie)
Vice-président étranger :	Habib BOUZOUTA	(économie)
Office des Cours photocopiés :	Jean-Pierre GHELFI	(économie)
Office du Travail et Logement :	Gabriel FRESARD	(économie)
Trésorier :	Pierre DUPOIS	(économie)
Commissaire aux Sports :	Blaise VIVIEN	(droit)

Action étudiante

Depuis cet été, vous avez eu l'occasion de vous familiariser avec le journal de nos amis de Genève « L'Action étudiante ». Dans leur désir de collaboration, les AGE de Genève et Lausanne ont décidé d'échanger leurs publications. Ainsi nos camarades genevois lisent les VU et nous pouvons nous repaître de l'PAE !

L'Action étudiante est indépendante du bureau de l'AGE ; elle est rédigée par un comité indépendant, a des fonds propres et est moins l'organe de l'AGE en tant que syndicat que les VU, mais davantage un journal à la libre disposition des étudiants. Une grande place est toutefois réservée aux nouvelles de l'AGE et aux communications du bureau.

L'ascension de l'PAE au firmament de la presse étudiante suisse a été foudroyante. En deux ans l'Action étudiante a passé de la petite feuille à tirage confidentiel, dans un style bulletin de société, à l'état de grand et abondant (à combien !) journal.

Aujourd'hui, Action et Voix Universitaires sont à la tête de la presse étudiante suisse ; ceci est tout à l'honneur des Uni romandes !

Vous pourrez lire régulièrement l'Action étudiante en alternance avec les VU tout au long de l'année universitaire ; il en sera de même à Genève.

Cet échange préfigure peut-être d'heureux lendemains qui verront une collaboration accrue entre AGE romande au bénéfice de l'efficacité des services qu'elles offrent aux étudiants, ainsi que pour la défense de leurs intérêts.

PAPETERIE
de ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

Le plus moderne
des „4-couleurs“

CARAN D'ACHE



Construction remarquable

Mécanisme inusable !

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Exercice 1962-63

Faculté des Lettres

1. Marlène Burri
2. Anne-Marie Eicher
3. Philippe Marguerat
4. Jacques Bychner
5. Alain Steiner
6. Charles Sunier
7. Alain Tissot
8. Richard Wilson

Faculté de Théologie

1. Théodore Buss
2. Lucien Daellenbach
3. Pierre-Henri Molinghen

Faculté des Sciences

1. Claude Béguin
2. Claude-Alain Emery
3. Christiane Gaschep

4. Michel Horisberger

5. Anne Humbert
6. Czaba Husza

Faculté de Droit

1. Charles-André Courvoisier
2. Sandra Frigerio
3. Geo-ges-Edouard Guillaume
4. Alexandre Jetzer
5. Jacques Ruedin

Section des Sciences économiques

1. François Béguin
2. Blaise Duvalnet
3. Jean-Pierre Gindroz
4. Denis Moillat
5. Francis-Bernard Matthey
6. William Mwinkou
7. Catherine Rousson-Gilliard
8. Michel Walter

FAITES DU JOURNALISME

Une offre qui intéresse tous les étudiants tentés de manier la plume, la machine à écrire ou de jouer avec le plomb !

Nous vous offrons 3 possibilités :

— Collaborez aux VU !

La réorganisation des VU et la nouvelle politique d'expansion entreprise par les responsables de l'information des AGE de Lausanne et Neuchâtel nous permet de disposer de beaucoup plus de place que par le passé et il y en aura bientôt encore plus !

— Profitez-en !

— Devenez correspondant du supplément culturel commun de l'Action étudiante (Genève) et des Voix Universitaires.

Les AGE romandes vont faire paraître un journal culturel commun qui sera joint à l'PAE et aux VU.

Pour qu'il soit viable, nous avons besoin de votre contribution éclairée !

— Pages Universitaires dans un grand quotidien lausannois.

Un grand quotidien lausannois offre de faire paraître de temps à autre des pages universitaires rédigées, montées entièrement par des étudiants en toute liberté.

Voici 3 occasions inespérées de vous familiariser avec le journalisme ! Profitez-en ; il y a là la possibilité de créer une véritable école, un centre d'étude des possibilités qu'offre le journalisme. Si suffisamment d'étudiants s'intéressent au problème, il sera peut-être possible de mettre sur pied un véritable cours, de demander à des professionnels de venir nous instruire de leurs conseils.

Si cela vous intéresse :

Ecrivez à la rédaction des Voix Universitaires, 1, Rue de la Barre, Lausanne.

A NEUCHÂTEL

LOGEMENT

La situation se détériore toujours plus

Dans les « Voix Universitaires » d'avril 1962, nous avons consacré un article au problème du logement et nous avons annoncé que la FEN était sur le point de faire une enquête à ce sujet. Cette enquête s'est déroulée pendant le semestre d'été. La FEN a envoyé à tous les étudiants un questionnaire qui devait être rempli et déposé dans une urne à l'Université.

Hors, une fois de plus, les étudiants ont fait preuve d'une passivité pour le moins étonnante. Pourtant le sujet ne manquait pas d'intérêt et était d'une actualité assez brûlante : Tous les jours au bureau de la FEN nous voyons des étudiants qui ne trouvent pas de chambre, qui ont des démêlés avec leur logeuse ou qui se plaignent du montant excessif des loyers. Malgré cela, seul le 35,6 % des étudiants ont cru bon de participer à cette enquête.

On pourra objecter que cette enquête n'intéresse pas les étudiants qui n'ont pas de problème de logement, c'est-à-dire ceux qui habitent chez leurs parents. Mais cette objection est purement égoïste et doit être écartée au nom d'une certaine solidarité qui devrait exister entre les étudiants : les résultats de l'enquête dépendent en effet de la connaissance des conditions de logement de tous les étudiants.

Malgré cette participation décevante, il s'est avéré en dépouillant les questionnaires que « l'échantillon » était tout

répartition avec celle qui nous est donnée par la réponse à la question : Quel est, selon vous, le type idéal de logement pour étudiant ?

38 % préfèrent la chambre individuelle, 54 % sont partisans d'un type communautaire de logement, c'est-à-dire la chambre individuelle dans une cité universitaire, ou telle qu'elle existe actuellement au Foyer des Etudiants.

6 % des étudiants préfèrent l'appartement partagé avec des amis ; ce sont justement ceux qui possèdent actuellement ce type de logement.

Enfin le 2 % seulement considère la pension comme le type idéal du logement étudiant. Nous avons remarqué que ce type de logement était plus particulièrement prisé par les étudiants d'origine anglo-saxonne.

Une première remarque s'impose : Si nous traçons un parallèle entre les conditions actuelles de logement et les goûts des étudiants, un profond déséquilibre existe entre la demande pour un logement type cité universitaire et les possibilités actuelles (le Foyer n'a que 10 chambres). Mais avant de tirer des conclusions, il convient d'étudier plus à fond les caractéristiques du principal type de logement étudiant : la chambre individuelle.

Augmentation de 31 % du prix des chambres :

En 1951, lors de l'enquête qui avait servi de base au « Mémoire social » de la FEN, il s'était révélé que le loyer moyen des chambres à Neuchâtel était

location est de plus en plus fréquemment interdite et que les travailleurs étrangers de plus en plus nombreux, concurrencent directement les étudiants sur le marché des chambres individuelles.

3. Les loyers des chambres indépendantes ne sont dans la grande majorité des cas, soumis à aucun contrôle de la part de l'Etat. De ce fait la loi de l'offre et de la demande joue à merveille dans un domaine où ses conséquences sont particulièrement néfastes, pour ne pas dire anti-sociales.

Signalons encore que le 42,8 % des étudiants payent un loyer supérieur à 80 francs et que les plus hauts loyers se situent aux environs de 150 à 160 francs.

Mais socialement parlant, il est clair que de tels chiffres n'ont pas une très grande signification car les budgets des étudiants sont loin d'être identiques. Pour avoir une idée plus claire de la situation réelle, il faut voir ce que représente le loyer dans le budget de l'étudiant. Nous avons admis que la proportion normale loyer sur budget était de 1/5 (c'est la proportion employée dans le calcul de l'indice suisse du coût de la vie). Pour 65 % des étudiants, le loyer dépasse le 1/5 du budget. Pour 30 % d'entre eux, il dépasse le 1/4 et pour 10 %, il dépasse le 1/3.

Ces chiffres nous fournissent l'occasion d'énoncer une lapalissade : ou les loyers sont trop élevés, ou le budget des étudiants est trop bas dans le 65 % des cas. Une étude détaillée de la proportion loyer/budget par classes de loyers, nous montre que les deux hypothèses sont à envisager. Souvent la proportion 1/3 est atteinte lorsque le loyer n'a rien d'excessif (entre 60 et 80 francs par exemple), dans ces cas-là, le budget est insuffisant. Mais lorsque le prix de la chambre dépasse 100 francs, ce dernier doit être tenu responsable de la haute proportion loyer/budget.

Au Foyer des étudiants, le prix des chambres varie entre 46 et 66 francs. Le loyer moyen s'établit à 52 francs. Il est vraiment exceptionnel qu'un loyer aussi bas grève excessivement le budget de l'étudiant. Nous n'avons pas rencontré de tels cas au cours de notre enquête.

Depuis 1958, les prix des chambres ont augmenté de 30 % environ. Rien dans la conjoncture actuelle ne laisse prévoir que cette hausse se ralentisse. D'autre part, le poste logement charge déjà trop lourdement le budget du 65 % des étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents. La conclusion est claire : Il faut fournir aux étudiants des logements à loyer modéré soit en établissant un contrôle du prix des chambres, et qui semble très difficile, soit en étendant les possibilités de logement dans des institutions du type Foyer des étudiants. Cette seconde solution est nettement la plus souhaitable et non seulement sur le plan financier ainsi que nous allons le voir maintenant.

La question du confort

En affirmant qu'une nouvelle solution devra être trouvée au problème du logement des étudiants, nous ne nous sommes pas seulement arrêtés à la question financière qui est certes essentielle, mais non pas unique.

Notre enquête est allée assez en détail dans la question de savoir quel était le confort des chambres et surtout quel était le rapport entre le confort et le prix de la chambre.

En nous attachant à certains critères tels que chauffage, eau courante, chambres indépendantes, mansardées ou pas, nous avons constaté que le confort croît régulièrement avec le prix à une exception près toutefois : les chambres dont le loyer est inférieur à 60 francs ne sont pas les plus inconfortables. Ceci peut s'expliquer par le fait que les gens qui louent encore des chambres en dessous de 60 francs (ils sont rares !) ne le font pas pour en retirer un gain, mais plutôt pour dépanner des étudiants.

L'étudiant aime bien que sa chambre soit indépendante, de manière à jouir

d'une plus grande liberté vis-à-vis de sa logeuse. Les chambres sont indépendantes dans le 59 % des cas. Le plus souvent les chambres indépendantes sont mansardées, ce qui signifie que le chauffage est souvent insuffisant. Ce problème du chauffage semble être le plus grave : 8 % des chambres n'ont pas de chauffage du tout, 28 % des chambres sont insuffisamment chauffées et il faut payer un loyer de Fr. 110.— pour être à coup sûr bien chauffé. Ceci est particulièrement gênant pour l'étudiant qui, après 22 heures, ne peut pas travailler ailleurs que chez lui (la bibliothèque de la ville est ouverte jusqu'à 22 heures, mais seulement trois soirs par semaine).

Le problème de l'eau dans les chambres est aussi assez aigü : dans 38 % des cas étudiés, il n'y a pas d'eau dans la chambre, ce qui est d'autant plus ennuyeux que 50 % des logeuses n'ouvrent pas leur salle de bains à leurs locataires. (Conclusion : 12 % des étudiants ne se lavent pas !)

Défense de fumer

En général, les étudiants disposent de suffisamment de liberté dans leur chambre (59 % sont indépendantes). Certes, il y a le cas authentique de celui qui n'avait pas le droit de fumer, mais cela est fort heureusement exceptionnel. En ce qui concerne les relations de la logeuse

avec son locataire, elles sont généralement bonnes. On remarque une tendance à la détérioration des relations lorsque le loyer augmente, mais ce n'est pas très sensible.

Une solution radicale

Cette enquête nous montre que depuis quatre ans environ, les conditions de logement des étudiants ont empiré (en ce qui concerne le loyer tout au moins). Or aujourd'hui rien n'indique que cette évolution ne se poursuivra pas. Du point de vue du confort, deux fois sur cinq des conditions élémentaires telles qu'un chauffage correct ou l'accès à une salle de bains ne sont pas remplies. Le problème du logement étant le corollaire du problème de la démocratisation des études auquel nos autorités sont attentives, il est temps qu'une solution radicale soit trouvée avant que nous n'en arrivions, comme les étudiants de Lyon, à camper sur les places publiques.

Sur la base de cette enquête qui, nous l'espérons, sera suivie d'autres études dans les gymnases et les écoles de commerce (car il y a aussi un problème à ce niveau de l'enseignement), la FEN s'efforcera d'esquisser un plan qui permettra à tous les étudiants de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.

Jacques Forster

Vice-Président aux affaires sociales de la FEN



A Zürich, les étudiants campent ! (Cliché obligeamment prêté par la Tribune de Lausanne)

de même assez représentatif de l'ensemble des étudiants et nous livrons à votre méditation les résultats que nous avons pu obtenir.

Où habitent les étudiants ?

Le 45,6 % des étudiants n'habitent pas chez leurs parents. Parmi ceux-ci, 68 % sont en chambre à Neuchâtel ou dans des villages environnants, 14 % sont dans des pensions, 10 % sont mariés et habitent des appartements, le 2 % environ loge au Foyer des Etudiants et le reste, soit le 6 % vivent dans des appartements avec des amis (qui sont généralement des étudiants).

Il est intéressant de comparer cette

de 61 francs par mois. Aujourd'hui, en effectuant un calcul similaire, nous arrivons à un loyer moyen de 80 francs environ (79,65 francs exactement). Il n'est pas nécessaire de s'étendre en détail sur les causes de cette augmentation, signalons simplement les facteurs les plus décisifs.

1. Augmentation de la demande due à l'augmentation des effectifs des étudiants et plus spécialement à l'accroissement du nombre des étudiants étrangers qui, par définition, n'habitent pas chez leurs parents.

2. Stagnation de l'offre de chambres due à la pénurie générale de logements qui sévit en Suisse, au fait que la sous-

Sous tous les horizons

CRISE DU LOGEMENT

Newcastle

Les conditions de logement des étudiants de Newcastle ont considérablement empiré au début de cette année universitaire. On parle d'un chaos total. Dans la plupart des cas, le bureau de logement ne peut simplement donner qu'un lit aux étudiants. Beaucoup de logements recommandés sont si mauvais qu'ils permettent difficilement la poursuite sérieuse d'études. D'autres sont si éloignés de Newcastle que les étudiants qui y demeurent sont pratiquement exclus de la vie universitaire. Souvent les prix exigés pour les chambres sont très élevés.

Paris

25 000 chambres d'étudiant manquent actuellement à Paris. 15 000 chambres dans les cités universitaires et 10 000 chez les particuliers sont à la disposition des 80 000 étudiants français et étrangers dont seulement 30 000 habitent dans leur famille, chez des parents ou des amis. Les autres doivent se contenter de solutions de fortune des plus primitives.

Marburg

La cité universitaire la plus moderne de la République fédérale a été ouverte en avril 1962 à Marburg. Les principales installations en sont un restaurant pour 900 personnes, des salles de conférence, des salles de club et une salle de séjour pour 400 étudiants. En outre, la première phase de la construction de la plus grande et de la plus moderne cité universitaire a été achevée. Lorsque tous les bâtiments prévus seront terminés, le 10 % de tous les étudiants de Marburg habiteront la cité étudiante.

Cologne

L'Association des étudiants de Cologne a demandé aux autorités de prendre des mesures afin de remédier à une crise catastrophique du logement que connaissent actuellement les étudiants de Cologne. Des chambres doivent être trouvées de toute urgence pour au moins 5000 des 16 000 étudiants inscrits à l'Université de Cologne. Le loyer des chambres pour étudiants monte en moyenne à 120 ou 150 DM, et même dans certains cas à plus de 200 DM pour les étudiants étrangers.

France

Les cités universitaires des villes de province bénéficieront de 3300 places supplémentaires d'ici quelques mois. De nouveaux centres s'ouvriront à Grenoble (192 places), à Bordeaux (484), à Lille (450), à Lyon (512), à Mulhouse (150), à Poitiers (446), à Pau (152), à Dijon (146) et à Brest (150). La capacité de toutes les cités universitaires de France est ainsi portée à 24 000 lits. D'autre part, la capacité des restaurants universitaires qui était de 32 000 places l'an dernier, va être portée à 39 000 places.

Aarhus

Afin de surmonter la crise aiguë du logement des étudiants de l'Université d'Aarhus (Danemark), dix baraquements en bois seront construits afin de pouvoir loger des étudiants. L'Association des étudiants va en outre organiser une campagne de presse pour inciter la population à donner des chambres aux étudiants. Chaque baraquement, dont le prix s'élève à 100 000 couronnes (61 000 fr.), comprendra 16 chambres. Ils seront construits à environ 6 km. de l'Université. Malgré cela, il manquera encore 150 chambres.

Lodz

Une maison étudiante de 10 étages pour étudiants étrangers est actuellement en construction à Lodz en Pologne. Le bâtiment contiendra en particulier des chambres, des salles de travail, un amphithéâtre de 500 places, un restaurant universitaire et une salle de club.

Munich

Au mois de juillet, l'Association chrétienne de jeunes gens a posé à Munich la première pierre d'un foyer étudiant international. A côté du foyer qui pourra loger 100 étudiants, s'élèvera un centre de loisirs. Le foyer étudiant sera terminé au début du semestre d'hiver 1962/63.

Le spécialiste de l'article et du vêtement chic



Vous présente ses nouvelles collections de fuseaux, ensemble élastiss, vestes, auto-coats

Et comme toujours

Les marques les plus réputées de skis et de chaussures : Head, Allais, Attenhofer, Authier, Kneissl, Kästle, Blizzard, Molitor, Humanic, Henke, etc.



Voyages Lavanchy S.A.

15, rue de Bourg Lausanne

CROISIERE EN MEDITERRANEE ORIENTALE

par le bateau de luxe "Stelvia" entièrement réservé aux participants de notre voyage, sous conduite scientifique de professeurs et historiens.

Durée : Trois semaines.

Départ : le 6 mars 1962

Plusieurs autres départs

Demandez le programme détaillé

ÉTUDIANT A LAUSANNE

Bilan d'une campagne

Devant le tas de lettres de nouveaux étudiants demandant des chambres pour le début du semestre d'hiver 1962-63 et devant le nombre toujours identique et toujours plus ridicule de chambres à disposition, le bureau décidait d'organiser pour la rentrée une action intitulée « LOGEZ UN ÉTUDIANT ». Grâce au concours de la presse et de la radio, grâce aussi à des affiches déposées dans les magasins, cette action devait inviter la population à faire l'inventaire des chambres disponibles et à nous les mettre à disposition. L'entreprise ne fut heureusement pas tout-à-fait vaine puisque ce sont, en effet, plus de quatre cents adresses de chambres qui nous sont parvenues depuis le début de l'action jusqu'à la fin du mois d'octobre. Si ce résultat a réussi plus ou moins à équilibrer le marché de l'offre et de la demande, il ne saurait cacher les défauts d'un système dépassé, ni masquer le fond du problème négligé, minimisé ou encore incapable d'être résolu par les autorités responsables.

Difficultés d'ordre matériel et social

Nous avons eu à intervenir dans plus d'une dizaine de cas où la location de la chambre paraissait excessive; une fois c'était une chambre avec demi-pension qui coûtait Fr. 420.—, une autre fois, c'était une chambre à deux lits où la logeuse exigeait Fr. 9.— par personne et par nuit (petit déjeuner compris). Pour résumer la situation dans ce domaine, disons simplement que le prix moyen de la chambre qui était de 100 francs l'année dernière est de 120 fr. actuellement. Tous les espoirs sont donc permis pour 1964, l'année de l'exposition. Quant aux difficultés d'ordre social; les premières sont les mesures raciales: les étudiants de couleurs ont plus de peine à trouver un logement que les autres. Il y a les pressions que font subir certaines logeuses sur leur locataire; il y a les exigences intolérables aussi, une offre ne nous est-elle pas parvenue ainsi rédigée: « Chambre pour étudiant, ne fumant pas, ne recevant aucune visite et s'absentant le samedi

et le dimanche, le tout pour Fr. 100.— dans la riche banlieue de Lausanne. (La chambre étant encore libre, les généreuses personnes doivent trouver les étudiants bien ingrats). Il y a finalement des gens qui n'exigent plus quinze jours, mais un mois comme délai pour annoncer son départ.

Nous n'avons pu malheureusement nous rendre chaque fois aux endroits où il y avait abus, mais nous savons cependant que des étudiants sont condamnés à vivre dans des conditions pénibles. La question est de savoir quand nous serons en mesure de leur en procurer de meilleures.

L'Etat et son programme

La réponse appartient à l'Etat. Qu'a-t-il fait? Que fait-il? Que lui reste-t-il à faire?

Nous savons la crise actuelle et générale dans le domaine du logement. Mais nous ne cachons pas que les étudiants sont particulièrement les victimes de cette situation. Les gérances n'ont-elles pas interdit à leurs locataires la sous-location dans les immeubles soumis au contrôle des prix? L'Etat n'a-t-il pas fait savoir aux gérances que désormais les jeunes couples du pays devaient être avantagés et n'a-t-on pas vu pour cette raison une quantité de baux, signés par des étudiants étrangers, ne pas être renouvelés? Finalement n'a-t-on pas entendu un chef de service dire devant une assemblée réunie en vue de la création d'une « Association pour le logement étudiant » que les responsables de son Département trouvaient l'initiative heureuse, mais qu'ils n'en étaient pas moins inquiets à l'idée que l'Association pourrait revendiquer des appartements à loyer subventionné? S'il n'y a momentanément rien à attendre du secteur général du logement, il n'y a pas davantage à attendre du secteur logement étudiant, car là, il faut l'avouer, rien n'a été fait. Il y a bien eu des encouragements à des associations, à des fondations privées,

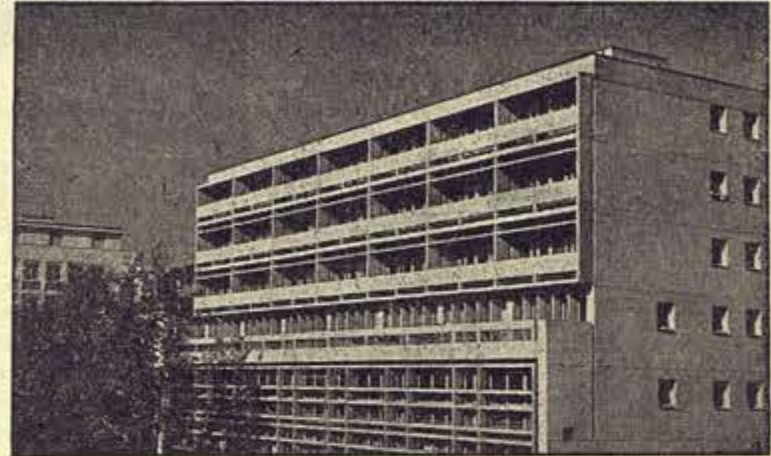
mais jamais il n'y eut véritablement de programme de la part de l'Etat. C'est la raison pour laquelle nous n'avons que quatre chambres au Foyer restaurant universitaire qui, après dix ans d'âge, doit déjà subir une transformation incroyablement coûteuse pour gagner une cinquantaine de places et seize chambres nouvelles. C'est la raison pour laquelle aussi, le seul bâtiment à offrir plus d'une dizaine de chambres (40) à des étudiants a été construit par une communauté minoritaire. Nous rentrons de l'inauguration du Foyer catholique de Grancy. Nous avons pu constater et admirer le dynamisme de sa conception et le soin de sa construction. Nous remercions les responsables de cette œuvre pour les services qu'ils rendent et qu'ils rendront aux étudiants. A la visite de cet établissement, nous ne regrettons cependant qu'une chose: c'était de savoir ce bâtiment unique alors qu'il nous en faudrait dix et le malaise que nous ressentions devant ce retard, nous l'aurions volontiers partagé avec d'autres participants officiels qui nous paraissent plus responsables que nous; car à part ces quarante-quatre chambres il n'y a actuellement rien. Le seul projet certain consiste en une autre transformation, celle d'un bâtiment consacré momentanément aux bureaux de l'Exposition nationale en hôtel étudiant. En 1965 nous pourrions disposer de 150 lits. Ce chiffre, qui aurait encore une valeur aujourd'hui, n'en aura qu'une très minime alors. Ceci pour affirmer que parallèlement aux mesures qu'il va falloir prendre pour parer au plus pressé, nos autorités devront élaborer les plans d'une construction beaucoup plus vaste et surtout définitive. Nous le demandons avec d'autant plus d'insistance que nous avons été conviés juste avant les élections à une discussion avec les représentants de l'Etat et les promoteurs d'un plan d'hôtel universitaire fort avancé, dit « Plan du Vallon » qui, depuis, est retombé dans un oubli profond, presque mystérieux. La mise en chantier d'un

tel plan ne saurait être remise à plus tard sans entraîner le foisonnement des solutions transitoires auxquelles on est acculé aujourd'hui. Ces solutions ne satisfont presque jamais complètement et elles ont la fâcheuse tendance à se perpétuer parce que ceux qui n'ont pas à en pâtir, s'en accommodent trop facilement; c'est la raison pour laquelle nous exigeons qu'à côté des prochaines constructions de baraquements, une véritable cité universitaire soit envisagée. Une fois encore nous offrons notre collaboration, aussi minime

soit-elle, pour une entreprise d'aussi grande envergure. Nous sommes fatigués de dépenser nos forces dans un travail accablant et souvent décevant par ses résultats.

Nous connaissons tous les modifications à apporter à la situation actuelle et si nous avons malgré tout tenu ces propos, c'est que dans les perspectives actuelles, nous prévoyons une impasse à brève échéance; nous voulons pouvoir alors dégager notre responsabilité.

Le chargé des Affaires sociales:
de PAGECITE
Victor Ruffly



Le foyer catholique pour étudiants et apprentis
Cliché obligeamment prêt par la „ Tribune de Lausanne ”

MAISON SCHULER

Gd-Chêne 8

Réductions accordées aux étudiants
sur présentation de la carte AGE

Papiers peints 20 %
Tissus 5 %

La fondation pour le logement des étudiants

La séance du 20 novembre 1962 a été, dans l'ensemble, réjouissante, dans la mesure où l'on s'efforce d'oublier que des mesures préventives auraient dû être prises beaucoup plus tôt par les autorités pour éviter la crise actuelle. La moitié du complexe de la Maladière pourrait être mise à la disposition des étudiants au printemps 1965. D'autre part, cette séance souligne le rôle que les étudiants entendent jouer dans l'élaboration et l'administration, des organismes mis à leur disposition.

Suivi d'une visite des locaux, un exposé précis d'un ingénieur nous a indiqué l'usage actuel des deux bâtiments de la Maladière, déjà équipés pour leur destination future, cerveau de l'entreprise de construction de l'Expo 64 à qui ils sont loués, et les travaux à effectuer pour transformer ces bureaux en « cellules » pour étudiants: par cloisonnage, ils seront divisés en deux ou trois pièces de 12 m² chacune environ, l'étage supérieur du bâtiment ouest étant réservé aux couples mariés; une « cuisine », 2 douches et toilettes pour chaque étage. La halle qui relie les deux bâtiments pourrait être aménagée en salles communautaires, cafeteria, salle de jeux, de conférence... Bien construits (le prix de plus de 2 millions en témoigne!) les bâtiments à structure métallique présentent, à notre sens, un défaut d'orientation, certaines chambres exposant leurs occupants aux rigueurs de l'été. Les bâtiments se faisant face, le vis-à-vis continu peut être gênant à la longue; des arbres pourraient remédier à ce défaut.

Nous avons noté avec plaisir la vive conscience des problèmes et la volonté de réalisation de M. le syndic Chevallaz, décidé à faire activer les travaux de transformation. A son idée, un premier bâtiment pourrait être prêt pour le printemps 1965, quitte à héberger en ville les derniers « liquidateurs de

currency, il s'agit de la volonté d'agir du DIP et de son chef, M. Oguey.

Réjouissant aussi la communication de M. le Syndic, faisant part du projet de la Ville d'implanter 5 baraquements (40 chambres) dans la région de Pierre-Plan (La Sallaz). Le terrain est disponible, les plans à l'enquête; les premières chambres pourraient être occupées au printemps 1963. D'aucuns trouveront très optimiste la mention d'une solution de portée restreinte. Il est pourtant satisfaisant (mais aussi surprenant) de constater que la Ville, la première, secoue l'immobilisme qui a permis d'arriver au marasme actuel.

Un gros point noir, c'est l'assurance donnée par M. Oguey, sans commentaires, que l'Etat prend en charge les 38 000 francs permettant l'amortissement des travaux d'agrandissement du FRU; d'autre part, nous ne nous laissons pas leurrer quand M. Oguey nous annonce avec satisfaction que des mesures peuvent être prises sans l'intermédiaire du Grand Conseil pour le FRU, considéré comme logement à loyer, modeste: le jeu n'en vaut pas la chandelle, ni le résultat escompté les gros investissements, pour un gain minime de chambres, une amputation des locaux communautaires (où, à certaines heures, il est déjà impossible de trouver de la place) et, peut-être, le sacrifice d'autres projets bien plus rentables.

Avec plaisir nous avons accepté la nomination de Victor Ruffly au comité de la Fondation et à la fonction de secrétaire à la place de J.-F. Rossier, démissionnaire. Elle marque le désir de collaboration de part et d'autre et la confiance des autorités: il est dès lors nécessaire que le responsable étudiant se sente autre chose qu'un pantin qui joue des coudes pour lui tout seul et qu'il se sache appuyé par ceux pour qui il travaille.



BOWLING

MONTBENON - RICHEMONT

12 pistes électroniques

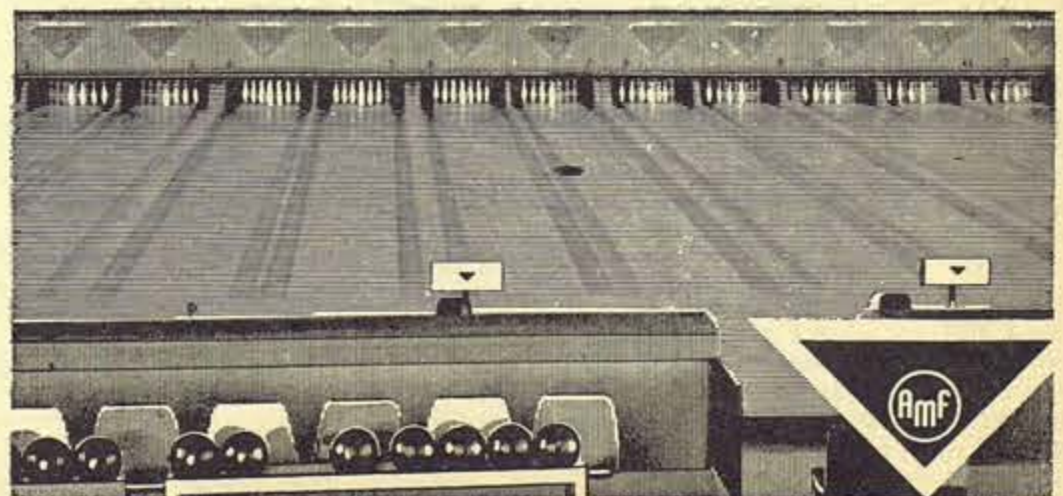
Ouvert jusqu'à minuit

RESTAURANT:

A la carte - Snack
Bar - Plat du jour

Abonnement pour étudiants

Ambiance des plus sympathique



La grande mission des Universitaires grecs

10 licenciés pour une demande d'emploi



Athènes
(Cliché obligeamment prêté par la „Tribune de Lausanne“)

Au début de cette année, la situation des Universités et des étudiants de Grèce a empiré à tel point que de nouvelles démonstrations se déroulent à Athènes et à Salonique. Les manifestations, à l'origine prévues pour exprimer les revendications étudiantes, prirent rapidement un caractère politique, après que la police grecque eut brutalement dispersé les premières démonstrations.

La misère universitaire grecque est caractérisée par le fait que des étudiants toujours plus nombreux affluent dans les universités et écoles supérieures bien qu'il y ait dans le pays un énorme prolétariat universitaire. Le nombre des candidats aux études dépasse de beaucoup la capacité des universités grecques. Toutefois, ceux qui ne peuvent étudier en Grèce essaient si possible de le faire à l'étranger. D'autre part, le rapport entre l'offre et la demande sur le marché du travail pour universitaires est de 1 à 10. Sur 1200 étudiants ayant passé à Athènes leur ex-

amen final en 1961, 130 trouvèrent un emploi. Malgré cela, un «numerus clausus» n'existait jusqu'à présent que dans les facultés de médecine des deux Universités d'Athènes et de Salonique, ainsi que dans l'École supérieure d'Athènes.

Toutes les mesures prises jusqu'à présent par le gouvernement grec se sont avérées sans effet en face de cet état de choses, qui conduisit à la création d'associations de «théologues sans travail», de «médecins sans travail», dont les présidents sont généralement les seuls membres qui trouvent un emploi. Le gouvernement leur offre un poste intéressant et espère ainsi souvent provoquer un changement de président et par suite paralyser ou freiner l'activité des associations. Malgré l'existence d'une «Association des professeurs sans travail», il y a dans les écoles du pays un professeur pour 100 à 200 élèves. Le gouvernement explique ce paradoxe par le manque de moyens financiers, empêchant la création de nouveaux postes.

Situation des juristes

A Athènes, il y a actuellement 6000 avocats, alors que les besoins réels en nécessitent au maximum 2000. Par mesure de protection, la chambre des avocats d'Athènes institua au début de cette année une liste d'admission étant donné que même des avocats de renom et possédant leur propre étude, n'arrivent à gagner que 250 à 300 francs par mois. Avec cet argent, ils doivent non seulement se nourrir eux-mêmes et leurs familles, mais aussi entretenir leur étude et acheter des livres spécialisés.

Un juge qui, selon la Constitution grecque, doit être mieux payé que les autres employés d'Etat, par suite de la dignité et de l'importance de l'indépendance de ses fonctions, gagne environ 400 francs suisses après de longues années d'exercice et en qualité de président de la Chambre.

Face à de telles perspectives, les licenciés en droit, tout frais émoulus, brûleront au mois d'avril leurs diplômes devant le Ministère de la Justice à Athènes, pour démontrer le manque de valeur de ces papiers.

Situation des médecins

La situation est aussi catastrophique chez les médecins. Sur 8000 médecins vivant à Athènes, 25 à 30% au maximum exercent leur profession.

Les instituts de médecine et les salles de l'Université n'ont plus été agrandis ou modernisés depuis des années, de sorte que les études de médecine sont considérablement freinées, car les étudiants doivent souvent attendre plus d'une année avant d'obtenir une place. Dans les Universités d'Athènes et de Salonique, 2000 bacheliers s'inscrivent annuellement pour passer l'examen d'admission de la Faculté de médecine; on en accepte 200 et souvent de bonnes relations sont plus efficaces que des aptitudes scientifiques.

Depuis les élections parlementaires de Grèce, en octobre 1961, la corporation médicale lutte afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et d'études. Comme tous les efforts entrepris auprès du ministre de l'éducation restèrent vains, la corporation fit une grève des cours de 4 semaines, qui toutefois resta sans résultat.

Situation des théologiens

Les théologiens, habituel élément concaveur des Universités, exprimèrent en Grèce le mécontentement le plus amer. Ils y furent poussés par un décret du Ministre de l'Education, M. Kassimatis, ancien professeur de droit de l'Université d'Athènes, réduisant de deux à une semaine l'enseignement religieux dans les écoles.

Lorsque les théologiens protestèrent, par peur de perdre leur emploi, le ministre déclara qu'ils devaient donner des cours de mathématiques, ce qui déclencha les protestations des professeurs de mathématiques pour les mêmes raisons que les théologiens. En face d'une délégation d'étudiants en théologie, le Ministre de l'Education déclara: «De nos jours, nous n'avons pas besoin de théologiens, mais de techniciens.»

Les conditions dans lesquelles les étudiants grecs commencent leurs études et celles dans lesquelles ils passeront leur examen final sont les raisons décisives des événements qui se déroulèrent tout au long de cette année et plus particulièrement en avril.

(Extrait de la Revue «EW-pays en voie de développement» de Bonn).



Banque
Cantonale
Vaudoise

40 succursales, agences et bureaux

Le bal de l'Entraide

Partant du principe qu'on est jamais mieux servi que par soi-même, Rodolphe Ruffy, responsable de l'Entraide pour l'AGECITE, a décidé de prendre en main personnellement l'organisation du bal!

Il s'est adjoint un dynamique vice-président en la personne de Raymond Vuillez.

Il a arrêté la date du 26 janvier 1962 pour le «great event» de la vie lausannoise qui aura naturellement lieu dans les somptueux salons du Palais de Beaulieu. Réservez donc d'ores et déjà cette date en établissant votre agenda pour l'an prochain. Prévoyez aussi une réserve dans votre budget passablement sollicité par les fêtes et les week-ends à ski.

Votre collaboration est également désirée; les bonnes volontés sont ardemment

recherchées, car il faut beaucoup de monde pour collecter les lots de tombola. Faire la tournée des vigneronis qui, chaque année, nous offrent les meilleurs échantillons de leurs crus (ils ont droit à toute notre reconnaissance), pour expédier les papillons publicitaires, coller des affiches, écrire des adresses, etc.

Les jolies étudiantes sont particulièrement invitées à nous offrir leur collaboration pour la vente des fleurs et pour constituer la parure des stands et des bars!

Bien sûr, les bons collaborateurs recevront des entrées gratuites!

Annoncez-vous auprès de Rodolphe Ruffy, médecine 3^{ème} semestre, ou au bureau de l'AGECITE aux heures d'ouverture.

Journalisme étudiant aux USA

36 quotidiens édités par les étudiants

Le soir tire à sa fin dans une grande Université américaine. Les étudiants rentrent après avoir été à leurs rendez-vous. Des discussions longues et diffuses s'interrompent. Les cours du soir et les rencontres de club sont terminés depuis longtemps. Les lumières brûlent dans beaucoup de chambres de la cité étudiante car on se prépare assidûment aux cours du lendemain.

Mais dans un grand bâtiment près de l'Université, un petit groupe d'étudiants a encore devant lui plusieurs heures de travail; ils sont occupés à une activité étudiante, connue pour ses longues heures de service à des temps inhabituels. Ils se parlent en criant au milieu du bruit des machines, ils notent des crochets sur des pages imprimées et s'efforcent de lire à l'envers l'image inversée des caractères. Ils mettent la dernière main à la prochaine édition du quotidien de l'Université. Dans quelques heures, 8500 exemplaires sortiront de la presse à imprimer et seront distribués aux points stratégiques dans toute l'Université pour les étudiants et professeurs, qui, dès le matin de bonne heure, se rendent dans les salles de cours.

Cette scène se passe à l'Université Syracuse, institution privée de 18 000 étudiants à Syracuse, New York. Le journal s'appelle «Syracuse Daily Orange» et est l'un des 36 quotidiens des USA, édités par des étudiants.

Pour les responsables étudiants, ce journal est un travail demandant 40 à 60 heures par semaine. Pour l'équipe de rédaction, c'est une activité lui coûtant autant de temps qu'elle est capable de lui en donner. Le journal est connu pour être la cause de baisse de résultats universitaires, de nuits d'insomnie, d'ulcères à l'estomac et de romances détruites.

Le Daily Orange est un journal purement étudiant; ses 8 à 16 pages de format Tabloid sont consacrées uniquement aux nouvelles de l'Université, des clubs, et aux événements sportifs. Dans quelques villes universitaires, le journal étudiant est le seul quotidien ou le seul journal du matin, c'est pourquoi il

tions sur la vie universitaire, mais également un aperçu des nouvelles importantes du pays et de l'étranger.

Le Daily Orange remplit plusieurs fonctions. Il publie chaque jour un problème de mots croisés, pouvant être résolu pendant les cours ennuyeux. Il protège les livres ou la tête contre la pluie ou contre la neige. En outre, il fournit un sujet de conversation toujours prêt; on peut toujours le critiquer, si l'on n'a pas d'autre idée en tête.

Aux yeux de l'Université, le journal a pour fonction essentielle, d'informer les étudiants et les professeurs sur tout ce qui se passe. Ses rédacteurs sont entièrement libres mais ils sont responsables juridiquement de tout ce qu'ils publient. Les étudiants sont responsables d'un budget annuel de 60 000 et l'on attend d'eux qu'ils agissent en conséquence. Le conseil d'administration, où sont représentés également étudiants et professeurs, a déjà adressé des remontrances à des rédacteurs, non pour leur politique de rédaction, mais pour leur manque de responsabilité financière.

Le journal a déjà mené plusieurs controverses. Au cours des deux dernières années, les rédacteurs ont déjà croisé l'épée dans l'article de fond avec deux leaders de la droite américaine, de même qu'avec plusieurs leaders étudiants, des employés universitaires et des membres du corps enseignant. Mais les rédacteurs ayant du succès ont toujours été ceux qui surent ne pas mêler les expressions d'opinion aux informations et les limitèrent à l'article de fond. Une politique de rédaction conséquente est respectée, mais des informations tissées de commentaires, attirèrent les soupçons sur le journal entier.

Une édition typique comprend 4 pages de nouvelles générales, deux pages de sports, une page de divertissements et de vie artistique et une page pour l'article de fond, les expressions d'opinion et les lettres de lecteurs.

Sir Hurlburt,
ancien rédacteur en chef du
Syracuse Daily Orange

AVISSS...



La Direction et le personnel des Grands Magasins La Placette présentent à tous leurs clients, c'est-à-dire à chacun d'entre vous, leurs vœux de bonheur pour 1963. Leur souhait le plus cher est de toujours mieux répondre à vos souhaits d'économie durant l'année nouvelle.

PLACETTE Grands Magasins La Placette
Reickle & Cie

Un spectacle de cabaret au TUL

BOULIMIE

Quand Lova Golovtchiner est venu nous parler, avec sa tranquille assurance, d'un projet de cabaret donné à la cave du FRU, l'affaire était déjà bien en train; l'imagination se laissait déjà aller à toutes les libertés sous le couvert du plus grand calme.

Une petite équipe a transformé en petit « sanctuaire » l'austère cave: juste ce qu'il faut pour en faire le royaume de la fantaisie et de l'humour (noir): le coup de chaux, quelques sources de lumière, un arsenal de cuisine sorti du domaine du Père Ubu, des tréteaux réduits à leur plus simple expression.

Tout était prêt pour ce festival du rire; facile à dire si l'on n'avait pas été témoin des imprévus de la dernière minute, des détails à régler, des scrupules du Comité de Direction du FRU. Même Golovtchiner avait perdu son calme et son invulnérable bonne humeur.

Avec l'obscurité et les accords puissants d'une fameuse symphonie, nous passons dans un autre monde, emportés par une fantaisie débridée, une causticité complotante, mais jamais déplacée, et l'humour. Humour souvent à froid, plus anglo-saxon que rabelaisien, qui ne se dégage pas de la grosse farce, mais d'un soin attentif accordé à « l'understatement », au sous-entendu habilement entretenu. L'humour glisse facilement au macabre, mais le ton et les poses de l'acteur restent ceux d'une réalité optimiste et à prendre avec le sourire. Le comique éclate du décalage entre les moyens mis en œuvre et le contenu des mots. Nous pensons à cette horrible histoire d'une jeune fille aux prises avec la réalité, combien fragile (!), de l'amour, où le rire se déchaine sous l'effet de cette exhortation « au miel » susurrée la larme à l'œil et du bout des lèvres, d'un coup frémissant d'émotion. Un courrier du cœur de 11 heures du soir... mais à la Barre.

Ce décalage subtilement entretenu, se retrouve par exemple dans un pastiche de Tino Rossi. Côté moyens le personnage est hallucinant dans son austérité de croquemort immobile, apparition fixe d'outre-tombe, cernée dans un halo de lumière blanche. Quant au contenu, il faut aussi qu'il soit exprimé de façon tout à fait neutre et inexpressive: du choc né dans ce climat de morgue jaillit le rire, quand cette statue se laisse aller aux épanchements sentimentaux et doucereux, puis, en opposition, à la chanson guillerette et sautillante.

L'opposition se résoud très souvent « en pointe »: l'atmosphère est habilement créée (ceci d'ailleurs pour tous les numéros, grâce à la nudité de la scène, et à la simplicité des poses et des mouvements stylisés) on participe au climat de tension (dans un sketch à la manière Antonioni) qui se résoud en

cette chute inattendue, tel un coup de griffe.

Entre les sketches à développement de rapides apparitions irrésistibles, qui ne laissent pas un moment de répit. On reste « sous le coup » d'un bout à l'autre. Et il y a des chansons, fines, pleines de sensibilité et de fantaisie, de la fraîcheur de l'enfance ou de l'air du large, un brin nostalgiques ou méchantes. Et dans d'autres, introduites subtilement mais avec beaucoup de logique, c'est l'amour de la vie, ses cruautés, l'esprit caustique et macabre du meilleur Villon. Chantées par une voix pareille, c'est très fort!

De ce heurt entre numéros et à l'intérieur même d'une chanson ou d'un sketch, il reste l'impression d'une grande richesse et d'une étonnante variété d'inspiration. Il faut en louer l'équipe qui nous a fait passer une excellente soirée.

Vous avez eu du plaisir à les voir et à les revoir (car on découvre à chaque fois des détails nouveaux): dans l'esprit des initiateurs, il s'agissait, non seulement de présenter une fois un spectacle de cette valeur, mais aussi de réveiller les gens et particulièrement les étudiants qui font trop souvent preuve d'une léthargie stupéfiante: alors, si vous aussi vous désirez agir, créer quelque chose, si ce spectacle a pu vous en donner le goût, participez à l'activité du TUL.

Et pour les inexcusables renfrognés qui n'auraient pas vu Boulimie, et pour ceux qui veulent le revoir, nous avons le plaisir d'annoncer que le spectacle sera repris pendant les fêtes et les samedis du mois de janvier. Il n'y a rien de meilleur pour se soulager après une journée chargée.

N. WALTI

Succès oblige

Le Théâtre Universitaire prolonge le plus divertissant des spectacles :

BOULIMIE

Supplémentaires : les 28, 29, 30, 31 décembre, les 1, 2 janvier, ainsi que tous les samedis du mois de janvier.

Faites connaissance avec la Cave de la Barre (sous le FRU) Etudiants: Fr. 2.50

Location à Discorama, Pont Bessières (Tél. 220185)

Et n'oubliez pas les soirées de jazz moderne qui remportent tous les jeudis, dès 20 h. 45, à la cave de la Barre, un succès chaleureux. Une cave et de la musique spécialement pour vous. Allez-y!

SPORT

SKI Cours organisés par la Commission Sportive de l'Université :

Week-end :
 Champéry : 18-20 décembre Fr. 60.—
 Leysin : 2-3 février : Fr. 25.—
 Marécottes 16-17 février Fr. 25.—

Semaines :
 Zermatt : 4-9 janvier Fr. 220.—
 St-Moritz : 17-23 mars et 24-30 mars Fr. 235.—

MARABOUT UNIVERSITÉ

LE PREMIER LIVRE DE POCHE EUROPÉEN ILLUSTRÉ EN 4 COULEURS VOUS OUVRE TOUTES LES PORTES DU SAVOIR!

- ** = Fr. 4.50 *** = Fr. 5.70 **** = Fr. 6.90.
- 1**** Encyclopédie universelle (Astronomie - Géologie - Météorologie - Climatologie - Géographie, Tome I).
- 2** Histoire de la peinture européenne, CH. WENTINCK.
- 3**** Le Livre d'Or de la Poésie française, PIERRE SEGHERS.
- 4** L'histoire de la terre, PROF. KUENEN et VAN DER WLERK.
- 5**** Le message des Evangiles, A. ALBERTI.
- 6** Huit siècles de costumes, F. VAN THIENEN
- 7**** Encyclopédie universelle (Biologie - Botanique - Zoologie - Anatomie, Tome 2).
- 8** Les grandes découvertes de l'Archéologie, ANNE TERRY WHITE.
- 9**** Notre-Dame de Paris, ALLAN TEMKO.
- 10**** Encyclopédie universelle (Médecine - Ethnologie Physique Chimie, Tome III).
- 11**** L'histoire de la médecine, K. WALKER.
- 12** Les religions d'Asie, Dr TH. VAN BAAR.
- 13**** Encyclopédie universelle (Mathématiques - Religions - Psychologie - Pédagogie, Tome IV).
- 14**** 25 siècles de guerre sur mer, (Tome I), JACQUES MORDAL.
- 15**** 25 siècles de guerre sur mer, (Tome II), JACQUES MORDAL.
- 16**** Encyclopédie universelle (Droit - Politique - Histoire - Sociologie (Tome V).
- 19**** Encyclopédie universelle (Technique, Economie, Tome VI).

La véritable université, de nos jours, c'est une collection de livres



LE BASKET-BALL

Bien des étudiants seront surpris d'apprendre que le basket-ball est le sport le plus répandu dans le monde. C'est même le sport national de bien des pays, par exemple aux USA, aux Philippines, etc... très bientôt en Chine.

Sport complet, aussi bien physiquement que moralement, il est aussi l'un des plus spectaculaires qui existent. Bien que les règlements (trop compliqués pour certains) n'autorisent aucun contact, excepté celui occasionné lors d'un saut, le jeu n'en reste pas moins viril. Il demande une condition physique très poussée pour résister à des efforts brusques, courts (sauts, course, etc.) mais très souvent répétés. C'est le seul jeu d'équipe, à ma connaissance, qui laisse autant de liberté d'action sur un aussi petit terrain (30 m. maximum) qui demande la participation de tous les joueurs (cinq sur le terrain) pour la réalisation d'un « panier ».

Les championnats universitaires américains (car ce sont incontestablement les rois dans ce domaine) jouent un très grand rôle dans le sport de ce pays. Il n'est pas rare de voir 10 000 spectateurs lors de joutes universitaires.

Ces basketteurs sont de véritables athlètes au même titre que des sprinters ou des sauteurs à la perche. Ils constituent en outre le magasin inépuisable des formations professionnelles.

Qu'en est-il en Suisse? Et bien, le basket reste hélas un sport inconnu, n'atteignant pas plus de quelques 3000 licenciés, recrutés presque exclusivement en Suisse romande, particulièrement à Lausanne et Genève. Le manque très navrant de salles (le basket est un sport exclusivement de salle) limite pour une grande partie son expansion.

Heureusement, le basket universitaire connaît un développement des plus satisfaisants, et il pourrait, c'est ce que

je souhaite vivement, grâce à ces nombreuses Uni réparties dans tout le pays, réaliser cette décentralisation que la fédération suisse n'a pas pu encore obtenir. En effet, les Uni allemandes sont en grand progrès et commencent à atteindre un niveau qu'il est faux de considérer à la légère. Par exemple, l'année passée Bâle remporta la deuxième place derrière Genève aux championnats suisses.

Le basket universitaire doit profiter de toutes les valeurs étrangères, particulièrement des Américains, des Hongrois par exemple, qui peuvent permettre au basket suisse de progresser un peu.

Le 15 décembre aura lieu à Zurich le tournoi national, joutes réservées aux étudiants suisses. Lausanne avait remporté la victoire il y a deux ans et Genève l'année passée.

Le 26 janvier, le championnat suisse se déroulera à Bâle. Lausanne qui avait conservé ce titre pendant plusieurs années de suite, l'a perdu l'année passée et fera l'impossible pour le reconquérir.

On remarque avec plaisir que le basket est le sport qui marche le mieux à l'Uni avec le football. En effet, la saison passée, on comptait pas moins de 15 équipes pour le championnat inter-sociétés (remporté par Belles-Lettres dans le groupe A et Ifriky dans le groupe B) et 6 pour l'interfacultés (remporté par les HEC). Ce dernier est appelé à jouer un rôle toujours croissant du fait de l'effectif et de sa plus grande représentativité.

En résumé, on peut se réjouir de cet épanouissement et espérer, en attendant que l'Etat mette à notre disposition un nombre suffisant de salles, que le basket-ball atteigne enfin le succès et la popularité qu'il mérite.

Erie Delapraz
membre de la commission sportive

SPORTS

Cross-Country

Résultats du Championnat universitaire lausannois disputé le 10 novembre au Chalet-à-Gobet :

Classement individuel

1. MERCIER Pierre	Droit SAS	14' 21"
2. STAUB Eric	HEC	14' 24" 4
3. ALTHAUS Jean-Pierre	SSP	14' 34" 2
4. BUJARD Jean-Louis	EPUL	14' 41" 2
5. CORAJOUN Bruno	EPUL	14' 41" 2

Classement inter-faculté :

1. EPUL I	44' 22" 4	4. EPUL III	49' 10" 6
2. EPUL II	47' 28" 4	5. MEDECINE I	49' 31" 2
3. Droit I	48' 30" 2	6. HEC	50' 29" 4

Classement inter-société :

1. SAS I	45' 48" "	4. Helvétia	51' 16" 1
2. Zofingue I	48' 53" "	5. Stella	51' 56" 2
3. Lémania I	50' 04" 4	6. Zofingue II	53' 37" 4

Prochaines manifestations :

Ping-Pong

Date : 19 décembre 1962
 Lieu : Ecole Polytechnique de l'Université, av. de Cour 33, 20 h.
 Epreuves : Simple messieurs et simple dames
 Inscriptions : Au plus tard 3 jours avant le concours, sur carte officielle blanche

Ski

Date : 23 janvier 1963
 Lieu : Les Paccots/Châtel-St-Denis, piste du Pralet, dès 9 h.
 Epreuves : Slalom — Slalom géant — Combiné deux épreuves
 Inscriptions : Au plus tard 3 jours avant le concours, sur carte officielle blanche.

Volleyball

Date : Début 29 janvier 1963
 Lieu : Pavillon des Sports pour la série A, Collège de Béthusy pour la série B
 Tournois : Entre les Sociétés d'étudiants. Entre les Facultés ou Ecoles de l'Université
 Inscriptions : Après des commissaires sportifs des Sociétés, des Facultés ou des Ecoles

Sociétés - Facultés

Ces concours comptent pour l'attribution du Challenge de l'AGE et de la CS, réservé aux Sociétés d'étudiants, ainsi que pour le Challenge de l'Université, réservé aux Facultés et Ecoles de l'Université. Pour les concours Nos 1, 3, 5, il y aura un classement individuel, un classement inter-sociétés et un classement inter-facultés. Pour ces épreuves, les trois meilleurs résultats individuels seront pris en considération pour le classement d'une équipe. Les Sociétés et Facultés peuvent classer plusieurs équipes.

Championnats suisses

Les étudiants et étudiantes qui désirent participer aux Championnats universitaires suisses sont priés de s'annoncer au maître de sports au début du semestre d'hiver.

Epreuves : Cross-country, Basket-ball, Ski, Volleyball, Handball, Boxe, Hockey

INSCRIPTION

Bal de l'Entraide

Je m'inscris comme collaborateur* collaboratrice* du bal de l'Entraide

Nom

Prénom

Adresse :

Tél.

Je dispose d'une voiture: oui * non *

Signature :

Veuillez envoyer ce bulletin d'inscription au Bureau de l'AGECITE, commission d'Entraide, rue de la Barre 1, Lausanne.

* Biffer ce qui ne convient pas.

Par delà frontières et religions

L'œcuménisme et le chrétien d'aujourd'hui

La Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants (FUACE) a tenu, du 4 au 15 août, sa conférence annuelle à Graz, en Autriche. Tous les pays européens à l'exception de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Hongrie et de l'Allemagne de l'Est, y avaient envoyé des délégations. Dans de nombreux séminaires, les participants étudièrent les différentes prises de position en face du thème de la conférence: "Qu'est-ce que l'homme? Le présence de Jésus-Christ à notre époque". Un membre de la délégation suisse fait ici part aux lecteurs des VU de ses impressions.

Quelques mots sur la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants (FUACE) expliqueront le contexte de la conférence de Graz. Créé en Suède il y a 67 ans par des groupements d'étudiants protestants scandinaves et anglo-saxons, le mouvement groupe aujourd'hui sur tous les continents, les membres de 77 pays, appartenant à presque toutes les confessions non-romaines. Issu de préoccupations missionnaires, il est dès son origine l'instigateur de l'œcuménisme: en 1911 déjà, des contacts étaient pris avec des étudiants orthodoxes. Les étudiants, réunis hier dans la FUACE, jouèrent par la suite un rôle non négligeable dans la création, en 1948, du Conseil Œcuménique des Eglises.

La FUACE relance son activité missionnaire en la repensant dans le contexte actuel, au moyen d'un vaste programme intitulé « Vie et Mission de l'Eglise ». Pour accompagner les présentes générations d'étudiants dans une plus large recherche sur la mission du Christ et sur les formes européennes qu'elle requiert dans le monde moderne, la FUACE a élaboré un vaste programme de conférences d'études sur « Vie et Mission de l'Eglise ». Ainsi la Conférence de Graz est la suite logique d'une assemblée mondiale tenue à Strasbourg en 1960, précédée elle-même par d'autres conférences régionales.

Œcuménisme et Mission de l'Eglise, tels sont les deux points cardinaux.

En présence de 350 délégués, dont 12 Suisses, de tous les pays de l'Europe de l'Ouest et de la plupart de ceux de l'Est, sans compter les nombreux délégués des autres continents, représentant toutes les grandes confessions protestantes, et comprenant en outre des Orthodoxes grecs et russes et deux délégués de « Pax Romana » (le mouvement des étudiants catholiques romains), ces deux préoccupations ont été au centre des débats. Notre emploi du temps en donnera le plus fidèle reflet.

Qu'est-ce que l'homme? Notre premier soin était de ne pas perdre de vue l'image de l'Homme par excellence que le Professeur Vischer, de Montpellier, nous a retracé matin après matin dans l'étude de quelques chapitres de l'Evangile selon saint Luc. Il sut tenir en haleine même le non théologien.

Les organisateurs de la Conférence avaient prévu une judicieuse répartition des délégués en petits groupes d'une douzaine de personnes, parlant la même langue, mais qui, sous la direction d'un chef de groupe et d'un rapporteur, étaient aussi internationaux, multicoïnes et multiconfessionnels que possible. Nous nous réunissions le matin avant l'étude biblique pour débrouiller le texte du jour, et après la conférence de l'après-midi pour en discuter. Les questions restées obscures étaient soulevées à qui pourrait nous éclairer.

Les orateurs de l'après-midi s'étaient déjà réunis l'hiver dernier pour harmoniser leurs thèmes. Cette minutieuse préparation a permis à tous les délégués de recevoir à l'avance une série de fascicules traitant les points fondamentaux, allégeant ainsi un peu la matière déjà bien copieuse de dix conférences.

Ces dix conférences gravitaient autour du thème de la sécularisation. Nous l'avons définie comme le retrait de certains domaines de la vie et de la pensée hors du contrôle de la religion — et finalement aussi de la métaphysique — et la tentative de vivre et de comprendre ces domaines par les concepts qui leur sont particuliers. Dans cette perspective, les cinq premiers exposés devaient nous aider à mieux comprendre quelques problèmes propres à notre civilisation actuelle, à mieux nous familiariser avec son langage. Partant de là, nous avons cherché à en tirer les conséquences pour la vie et la mission de l'Eglise, et à saisir mieux les exigences qu'impliquent ce contexte pour notre foi. La sécularisation comprise ainsi ne peut enrichir efficacement le message que le chrétien doit transmettre.

Les notions d'âge mythique, ontologique et fonctionnel restent liées à l'exposé du philosophe van Peursen de Leyde sur l'histoire de la pensée humaine. Le Dr Amelung de Marbourg nous montre comment la société des pays occidentaux actuels s'est différenciée à partir de types primitifs. Le Dr Berner, de Vienne, nous dépeint la prise de conscience de l'homme par lui-même, prise de conscience que la psychanalyse entraîna. Le professeur Dantine, théologien à Vienne, s'interroge pour nous sur la vraie révélation de l'homme et la trouve en Jésus-Christ. Il emprunte le terme familier à la conférence en disant que Dieu se sécularise lui-même en se révélant comme homme. Le Dr Molnar, de Prague, nous retrace l'histoire de la foi à travers trois étapes successives, au cours desquelles le statut public du chrétien a changé: l'ère préconstantinienne de l'Eglise persécutée, l'ère constantinienne de l'orthodoxie mise au service de l'Etat, et l'ère postconstantinienne. Cette dernière, actuelle, vit la dissolution de la chrétienté dans un athéisme généralisé dont le croyant se sent profondément solidaire.

La seconde série d'exposés commence par nous plonger dans un des problèmes les plus délicats pour l'Européen chrétien d'aujourd'hui: découvrir sa tâche au sein d'une civilisation technique anonyme qui submerge tous les continents. Le révérend H. Morton (Angleterre/Geneve), physicien devenu théologien, a témoigné de la nécessité d'une approche expérimentale de la vie, et a expliqué comment cela est possible sans trahir le ministère de l'Eglise. Le professeur Casalis, de Paris, se cantonne dans la

vie du monde séculier dont le ressort essentiel est la politique. Il faut que le chrétien se réconcilie d'abord avec celle-ci et qu'il sache que le dynamisme politique n'est pas exclusif du respect de l'adversaire. Ce qui est vrai dans le cadre d'une nation, l'est encore plus dans celui de nos relations personnelles. M. Dumas, professeur de théologie à Paris, compare la rencontre chrétienne à une contagion. Ce vocable, choisi dans l'arrière-plan culturel moderne, relaye le terme de mystère mis en vedette par saint Paul. Il appartenait au révérend Blackie, d'Edimbourg, d'approfondir la notion d'une discipline de vie chrétienne personnelle. La première série d'exposés se terminant par une sorte de regard sur le passé, le professeur Hromadka, de Prague, de conclure maintenant par un regard sur l'avenir, tout en gardant les yeux bien ouverts sur les côtés sombres de l'histoire contemporaine. L'Evangile nous apprend aussi bien la grandeur que la misère de l'homme. Mais nous savons que le Crucifié et le Ressuscité assume notre histoire, au delà de toute notre spéculation.

La conférence n'aurait pas été une expérience complète d'œcuménisme si nous nous étions bornés à une recherche intellectuelle, poursuivie il est vrai avec beaucoup de camarades de confessions différentes. L'office du second dimanche a réuni autour de la Table sainte les délégués de plusieurs églises évangéliques, luthériennes et anglicanes. Fait sans précédent, qui marque un pas dans l'histoire de l'œcuménisme, chacune des églises souennées avait un officiant dans ce service, alors qu'à l'assemblée œcuménique de New Delhi, tous les protestants ont bien pu assister à la Sainte Cène, mais présidée par les seuls ministres de l'Eglise anglicane. Rappelons que pour eux se pose toujours un problème délicat, celui de la succession apostolique que cette Eglise reconnaît à ses ministres.

A Graz, nous avons estimé qu'il suffisait que la Cène soit célébrée conformément à l'Evangile pour que chacun y puisse participer en toute bonne conscience. Ce résultat ne fut pas atteint sans peine: certains délégués à l'esprit prudent ont contesté l'utilisation de la Cène comme moyen de réaliser l'unité des chrétiens. Cette discussion s'est d'ailleurs tenue en pleine lumière, puisque nous avions été informés à l'avance sur la forme de ce culte et sur l'esprit qui l'animerait. Les officiants avaient l'autorisation de leurs églises respectives; chaque délégué que cette audace aurait inquiété, avait tout loisir de prendre conseil auprès de sa congrégation. Presque tous les délégués ont ainsi pu répondre à l'invitation du Seigneur qui se donne lui-même à nous, sans que les divergences de nos doctrines humaines aient pu nous séparer plus longtemps.

Claude Farron

AGEPUL - Office des photocopies

Depuis plusieurs années déjà, l'office des photocopies de l'AGEPUL se propose de simplifier la tâche des étudiants en leur évitant de relever tous les cours. L'utilité d'un tel office n'est plus à prouver, mais il règne néanmoins une certaine confusion quant à l'origine des différents cours qui sont utilisés à l'EPUL.

Ainsi il faut distinguer:

- Les cours édités par les professeurs; ces cours ont en général la couverture cartonnée et imprimée; ils sont en vente chez la concierge.
 - Les cours édités par l'AGEPUL, qui portent la mention « publié par l'AGEPUL », ou par la délégation des étudiants de l'EPUL lorsque leur édition est antérieure à la création de l'AGEPUL.
- Ces cours sont publiés avec l'assentiment des professeurs, qui fournissent les notes ou corrigent celles qui ont été relevées par un étudiant. Ces cours sont en vente exclusivement chez la concierge.
- Les cours édités par un groupe d'étudiants, appelés couramment « cours

pirates », car ils sont en général publiés sans l'accord des professeurs; leur qualité en est de ce fait assez douteuse, quant à leur prix, il dépend du bénéfice que fait l'officine qui les publie.

Comment publier de nouveaux cours? Le nombre des cours publiés par l'AGEPUL est certes assez grand, mais il est encore loin d'être suffisant. Deux causes à cette insuffisance: tout d'abord le travail très grand nécessaire à la publication d'un cours bien rédigé; et d'autre part il faut signaler que certains professeurs sont encore opposés à l'utilisation des cours photocopiés.

Lorsqu'un étudiant pense qu'un cours photocopié serait utile dans l'une de ses branches qu'il suit, il peut relever soigneusement ses notes de cours et les rédiger; il les apporte au bureau de l'AGEPUL, qui les lui paye, se charge de les faire corriger par le professeur et de les publier.

Liste des cours publiés actuellement

Cours :	Professeur :	Prix :
Barrages	Stucky	18.50
Vannes	"	6.50
Dessins de vannes	"	5.—
Conduites forcées	"	3.50
Chambres de mise en charge	"	2.70
Ecoulement sous et sur vannes	"	2.50
Extrait du cours	"	0.50
Palplanches	"	7.—
Transformateurs	Morf	5.—
Machines synchrotes	"	9.—
Complexe des fonctions	"	0.60
Circuit magnétique	"	1.60
Electro appliqué	"	9.50
Machines asynchrones	"	7.50
Electrotechnique appliquée 4 ^e s.	"	12.50
Résistance des matériaux 3 ^e s.	Derron	8.—
Hyperstatique 4 ^e s.	"	6.—
Statique 4 ^e s.	"	6.—
Statique 5 ^e s.	"	9.—
Béton armé I	Panchaud	8.—
Béton armé II	"	8.—
Béton armé III	"	9.—
Béton armé IV	"	9.—
Connaissance des matériaux pierreux I	Daxelhofer	8.50
Connaissance des matériaux pierreux II	"	9.—
Connaissance des matériaux pierreux III	"	5.—
Géotechnique	Bonnard	5.—
Navigation intérieure	"	4.50
Calcul hydraulique	"	10.—
Distribution d'eau	"	4.50
Exercices propé I	Vittoz	1.—
Exercices propé II	"	0.80
Mécanique 2 ^e s.	"	8.—
Feuilles atomiques	"	0.30
Génie civil I	Peitrequin	3.—
Génie civil II	"	7.—
Génie civil III	"	10.50
Construction de routes	"	6.—
Prix de revient	"	4.—
Législation industrielle été	Pelet	4.—
Législation industrielle hiver	"	4.50
Constructions en bois	Cosandey	4.50
Feuilles de cours	"	3.50
Matériaux électriques I	Goldschmidt	6.80
Matériaux électriques II	"	3.50
Matériaux électriques III	"	7.50
Matériaux électriques IV	"	5.20
Matériaux électriques V	"	5.20
Courants faibles	"	4.—
Photogrammétrie	Bachmann	4.—
Topographie	Howald	en préparation
Théorie des erreurs	"	1.50
Géologie I	Badoux	10.50
Géologie II	"	14.—
Pétrographie	Bersier	5.—
Coup de bélier	Bovet	—
Construction de machines électriques 7 ^e s.	Châtelain	10.—
Construction de machines électriques 8 ^e s.	"	9.50
Installations hydrauliques I	Gaden	7.—
Installations hydrauliques II	"	4.—
Optique ondulatoire	"	épuisé
Electrochimie	"	épuisé
Thermodynamique	Borel	3.50
Chauffage	"	20.—
Compléments installations électriques	Châtelain	0.80

Cours photocopiés de la FEN

Les cours suivants sont disponibles :

Droit des obligations, partie générale	Fr. 11.—
Procédure civile	Fr. 14.—
Droit international privé	Fr. 6.—
Poursuite et Faillite	Fr. 5.—
Exercices de statistique	Fr. 4.—
Service du personnel	Fr. 3.70
Bibliographie d'organisation industrielle	Fr. —.70
Droit administratif, chapitres 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 (vendus aussi séparément)	Fr. 16.—
En vente au bureau de la FEN, tous les jours de 13 à 14 h.	
Paiement comptant.	

OLIVETTI LETTERA 22



La machine à écrire portable dont vous rêvez, avec tous les avantages d'une standard.

Réduction spéciale accordée aux étudiants sur présentation de la carte A.G.E.

FONJALLAZ OETIKER & CIE

LAUSANNE Tél. 28 55 55 ST-LAURENT 32

Chemises Express

LAUSANNE
10, Rue Centrale
au bas de la rue St-François

tip-top

Lavage et repassage en 1 jour

DONALD

Grand choix de
DISQUES
TRANSISTORS et
GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG, 5, rue du Tunnel
LAUSANNE

Après la journée d'entraide

Tout était prêt, le « mardi les gars » de Radio Lausanne mettait un point final à la grande campagne de recherches d'emplois, tous les moyens avaient été utilisés, et nombreux étaient les Lausannois qui ont répondu à notre appel. Il ne manquait plus rien, sauf... des étudiants; eh oui, il faut le dire, ce sont les étudiants qui ont manqué de bonne volonté; c'est environ une centaine de travailleurs qu'il manquait pour satisfaire à toutes les offres.

Telle était la situation, lorsque le mardi après-midi, la Municipalité de Pully nous téléphonait pour nous demander 8 étudiants, afin de ramasser des feuilles mortes. Devant notre embarras, on nous répondait: « Cela ne fait rien, envoyez-nous ce que vous avez! » C'est alors qu'une note vint au bureau: il restait une dizaine d'étudiants sans emploi, voilà ce que nous avions! Après une brève explication au téléphone, 5 étudiants acceptaient et c'est ainsi que le lendemain 5 volontaires se présentaient au service de la voirie: évidemment le brave employé qui les reçut fut quelque peu surpris, mais il se laissa rapidement convaincre par la bonne volonté (ou le charme) des 5 demoiselles. Quoi qu'il en soit, il ne fut pas déçu, car si elles ne



Etudiantes et feuilles mortes
Cliché obligeamment prêté par la « Tribune de Lausanne »

savaient pas toutes ce qu'était une brouette, elles savaient ce que sont l'entraide et la bonne volonté; le savent aussi l'employé communal et le gérant du restaurant qui leur a généreusement offert le déjeuner.

Voilà un exemple de ce qu'a été la journée de l'entraide. Chaque fois que les étudiants ont manifesté une volonté effective de venir à bout du travail qui leur a été confié, l'employeur n'est pas resté indifférent et la journée d'entraide s'est déroulée dans une atmosphère de compréhension mutuelle. Autant de travaux bien faits, autant d'employeurs qui sont convaincus que l'étudiant n'est pas un être spécial, mais bien un jeune comme tous les autres.

Une manifestation de ce genre est une occasion quasi unique de créer un contact effectif entre les étudiants et la population. Près de la moitié des employeurs ont offert le déjeuner, montrant bien qu'ils tenaient à prendre connaissance de la situation de l'étudiant.

Devant le vif intérêt qu'ont porté envers nous tous ces employeurs, il est vraiment déplorable que seuls 700 étudiants, soit moins d'un sur quatre, aient participé à cette journée. Aucune raison valable ne peut justifier une abstention aussi massive à une telle action, si ce n'est un manque de courage et de volonté ou un désintéressement total pour leur condition d'étudiant. Certains sont même allés jusqu'à faire courir de faux-bruits quant à l'utilisation de la somme amassée. Nous tenons à rappeler une fois de plus à ce sujet que le bénéfice de cette journée est intégralement versé au fonds de l'entraide de l'UEL; ce fonds accorde des prêts et dépannages aux étudiants, quelle



Epülen dans la vigne

AU CENTRE DE LA VILLE

à deux pas de l'Université, les Grands Magasins Innovation S.A. vous offrent sous un seul toit tout ce dont vous pouvez avoir besoin ou envie:

100 rayons sur 5 étages depuis la confection jusqu'à la librairie-papeterie, du bar à disques au Super Marché, sans oublier un restaurant, un snack-bar et une agence de voyages.

Vous trouverez à l'Innovation un très vaste choix d'articles de qualité

Grands Magasins
INNOVATION
161. 23 11 11 LAUSANNE S.A.

Goût
Prix
Choix
Qualité
Service

que soit leur nationalité et les études qu'ils poursuivent, et en aucun cas cet argent ne sort du cadre de l'Université.

Nous tenons néanmoins encore à remercier vivement tous ceux qui, grâce à leur aide, ont permis cette journée. Monsieur le Recteur Henri Zwahlen, qui a bien voulu nous accorder son appui dans cette entreprise;

Monsieur le Professeur Alfred Stucky, Directeur de l'EPUL.

Messieurs les membres de la commission universitaire, qui nous ont accordé la suppression des cours.

Messieurs les Professeurs et Chargés de Cours.

Les employeurs et particulièrement ceux qui ont su trouver des travaux originaux et intéressants.

Les 700 étudiants inscrits et surtout leur bonne volonté!

Grâce à eux, l'entraide universitaire n'a pas été un vain mot, mais il tient à tous de faire de cette journée une tradition de la vie lausannoise.

Jean Gnägi

A tous ceux qui n'ont pas travaillé et pour tous ceux qui se sont « dégonflés »:

Le résultat de cette journée peut paraître réjouissant, mais il n'est vraiment pas à la mesure de ce que nous aurions pu faire...

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THEATRE 1

Bigla

GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

EXPORTATION

HORLOGERE

VENEZIA

avise sa fidèle clientèle d'étudiants qu'il continue de lui accorder 10% de rabais sur tous les articles
Expéditions et renseignements pour l'étranger
TUNNEL 11 - LAUSANNE
Tél. 23 75 08

5% de réduction sur présentation de la carte d'étudiant

TOM

men's shop
F. Lehmann, propr.

Pantalons coupe TOM
Grand choix de pull overs, cuir et daim

RUE DE BOURG 11, LAUSANNE

Couscous
sur demande
et ses nouvelles spécialités

RESTAURANT DU CENTRE
rue Enning

Spécialités nord-africaines
Menus dès Fr. 2.20
St-Pierre. — Tél. 22 20 17

Les cadeaux qui font plaisir:
Appareils de marques
et accessoires multiples

R. SCHNELL & Cie

4, Place St-François

DANS LES SOCIÉTÉS ZOFINGUE

Président : Jacques Moreillon, lic. jur.
Vice-président : Daniel Grivel, théol.
Caissier : Michel Henry, méd.
Secrétaire : Laurent Bonnard, droit
Archiviste : Ernest Weibel, SSP
Fuchs-Major : Nicolas Rivier, Sciences

La Théâtrale est fixée au samedi 9 février 1963, au Théâtre municipal.

L'Artisanat grec tient parole envers les Lausannois et ouvre sa propre exposition

Artisanat Grec

EXPOSITION PERMANENTE
PULLY-LAUSANNE
Av. Général Guisan 24
Tél. 28 70 40
Trolley 18, arrêt: Châtaigner
Parking privé

Secrétariat général de l'Association hellénique de l'Art populaire.

Sous l'égide de Sa Majesté la Reine, des jeunes filles de toutes les communes de Grèce tissent et brodent aussi pour le plaisir des Lausannoises...

Tous nos modèles exclusifs

créés par de grands artistes grecs.

Spécialités : Jupes tissées, brodées à la main, indispensables pour l'après-ski, le chalet et cocktails. Ensembles habillés - Tailleurs - Manteaux - Pantalons - Capes - Pullovers - Costumes grecs historiques - Tapis - Vieux cuivres - Toques de fourrure de l'Olympe, etc. - Poupées folkloriques - Bijoux antiques.

MAISON MÈRE: ATHÈNES - NIKIS 10.
GENÈVE: place du Cirque 4.
SAINT MORITZ: Boutique BIKI, Palace-Hôtel.
(France) BONNEVILLE: (Haute-Savoie), Mme R. de la Salle.

Ouvert toute la semaine jusqu'à 20 heures
Dimanche après-midi de 15 à 19 heures.

Dans votre journée

10 minutes

pour survoler le monde

Quand vous aurez fini vous me la passerez

Gazette de Lausanne

APRÈS LE CONGRÈS DE L'UNES

L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE SUISSE a ses dirigeants et ses théoriciens; il lui manque des historiens. Les premiers ont coutume de faire remonter à 1560 la période avouable de son histoire; c'est qu'ils ont été les artisans d'une réconciliation spectaculaire entre associations locales suisses-alsaciques et romandes, les auteurs d'un renouveau dans la doctrine et dans l'action de l'Union nationale. Quel que soit le verdict de l'historien, il est toutefois certain qu'il considèrera le Congrès de Lugano, en décembre 1960, comme une date décisive dans l'évolution du mouvement étudiant suisse.

L'éveil aux responsabilités de la masse étudiante, attesté par les grands mouvements d'opinion qui l'agitent (commerce avec l'Est, initiative anti-atomique...), l'intérêt des partis politiques pour

une clientèle étudiante, l'apparition dans les Universités de formations politiques et syndicales, s'est concrétisé à Lugano par

- la reconnaissance formelle des droits et des devoirs de l'étudiant envers la société,
- la mise sur pied d'un programme pratique et dynamique, d'une politique d'engagement dans les domaines social et international.

Une première année d'expériences concluantes permet de confirmer l'orientation nouvelle lors du Congrès de Berne en décembre 1961.

Le Bureau de l'UNES, qui avait à sa tête Michel Renaud, de Lausanne, a poursuivi dans cette voie et a bénéficié d'un soutien toujours plus large des associations locales, dont la FEN, l'AGECITE et l'AGEPUL.

23 500 étudiants représentés

A Leysin, du 6 au 9 décembre 1962, les délégués des AGE suisses, représentant 23 500 étudiants, se sont réunis en 43ème Congrès de l'UNES. Pour la première fois, ils dépassaient la centaine, et montraient ainsi le rôle grandissant que joue l'UNES. Des observateurs des Unions nationales d'étudiants de France, d'Allemagne occidentale, de Yougoslavie, des Etats-Unis, d'Iran, d'Israël, de l'Angola, des colonies portugaises, étaient venus apporter les vœux de succès de leurs organisations. L'entraide universitaire mondiale (EUM, WUS), le Secrétariat de coordination de la Conférence internationale des Etudiants (CIE/COSEC), le Mouvement international des étudiants pour les Nations Unies (ISMUN) se sont également intéressés au Congrès et y avait délégué un représentant.

30 heures de débats et de trames

Après une séance inaugurale à l'Aula de l'Université de Lausanne, où MM. Zwahlen, recteur de l'Université, Chevallaz, syndic de la Ville et Martel, chef de la Section au Département fédéral de l'Intérieur apportèrent le salut des autorités civiles et universitaires, les congressistes prirent place devant les tables du banquet offert par l'Etat de Vaud et la Municipalité de Lausanne.

Dès le jeudi après-midi, le Congrès se déplaça à Leysin inaugurer le nouvel hôtel universitaire installé dans les bâtiments de l'ancien Sanatorium universitaire. MM. Loeffler et Terrier, représentant la Fondation du Sanatorium, reçurent les félicitations de l'UNES.

Siégeant jusqu'à des heures tardives, les commissions connurent parfois des débats acharnés.

A quelques reprises, le Congrès a connu un affrontement des Suisses alsaciques et romands, mais chaque fois, une commune volonté de conciliation a évité que les discussions serrées ne tournent en polémique. Il y a cinq ans, il n'en

était malheureusement pas ainsi, et la moindre divergence d'opinion dégénérait facilement en opposition irréductible. Serait-ce dire que ce renversement de tendances extrêmes ont abdiqué? C'est plutôt les mistes qui a détendu l'atmosphère et permis une meilleure compréhension entre délégués de mentalités et de caractères différents.

Quand on parle de syndicalisme, nos camarades suisses-alsaciques ne voient plus rouge et savent reconnaître le travail qu'ont accompli les AGE romands tant sur le plan des réalisations que sur celui des idées et des conceptions générales. De même, les Romands se sont aperçus que le travail des AGE suisses-allemandes avait aussi sa valeur, ainsi celui de la «Wohnbaukommission» de l'AGE de Zurich.

Unanimité pour la modification de la Constitution fédérale

En mars 1961, le Bureau de l'UNES présentait un mémoire au Conseil fédéral en vue d'une modification de la Constitution qui permettrait à la Confédération de prendre diverses mesures en faveur de l'accès aux études. 20 mois plus tard le Conseil fédéral propose aux Chambres une modification de la Constitution (article 27 quater) qui attribue à l'Etat central quelques compétences en matière de bourses d'études et d'autres aides financières à l'instruction.

Bornons-nous aujourd'hui à mentionner que l'UNES a pris connaissance avec grande satisfaction du Message du Conseil fédéral et qu'elle lui donne son soutien entier et unanime. Le Bureau de l'UNES a reçu le mandat de prendre une part active à la campagne en vue de l'adoption de l'article constitutionnel par le peuple et les cantons. Un crédit de Fr. 5000.— lui a été octroyé à cet effet. Le Bureau a également été chargé de collaborer à l'élaboration et à la discussion des lois d'exécution dont l'efficacité de l'intervention fédérale dépend.

Logement et assurances à l'ordre du jour

Comme chaque AGE est confrontée au même problème, il a été décidé que les responsables locaux du logement se réuniront une fois par semestre pour échanger leurs expériences sous l'égide du vice-président aux affaires sociales de l'UNES. Le travail des AGE sera ainsi accéléré, et les études faites à double seront éliminées.

Le Bureau de l'UNES, en collaboration avec l'AGE de Bâle, avait déposé un volumineux rapport sur les prestations des assurances-maladie des différentes Universités suisses. Le Congrès a constaté que le caractère nettement insuffisant de certaines assurances était clairement démontré et que de ce fait les étudiants étaient obligés d'avoir une assurance personnelle pour se couvrir de tout risque. C'est pourquoi l'UNES continuera d'étudier cette question et les propositions qu'ont déjà faites les grandes compagnies d'assurance suisses.

Le Congrès s'est également prononcé en faveur d'un moratoire accordé aux étudiants pour le paiement des taxes militaires et d'une substantielle augmentation de l'allocation militaire pour perte de gain.

Réforme de l'enseignement

Dans plusieurs facultés, les étudiants et les professeurs se soucient d'adapter l'enseignement aux données actuelles. Aucune coordination n'existe encore. De même les rapports entre l'Université et l'économie n'ont pas suffisamment préoccupé l'UNES. C'est pourquoi le Congrès a décidé de confier l'étude de tous ces problèmes universitaires au vice-président aux affaires culturelles qui voit ainsi son titre s'allonger encore. L'élection de Jacques Forster au poste de vice-président aux affaires culturelles et universitaires permettra au bureau de l'UNES de se pencher sur des dossiers nouveaux qu'il était grand temps d'ouvrir.

Politique «Jeunesse»

Les Romands tiennent beaucoup à ce que le mouvement étudiant collabore avec les autres associations de jeunesse. Dernièrement l'UNES a adhéré au Cartel suisse des Associations de jeunesse (CSAJ). Si l'UNES peut apporter à cette organisation les fruits de son expérience, il est tout aussi évident que les représentants des étudiants ont beaucoup à apprendre des dirigeants des autres mouvements de jeunesse. Malheureusement la majorité du Congrès s'est montrée extraordinairement réticente à cette participation de l'UNES aux préoccupations et aux activités de l'ensemble de la jeunesse suisse.

Echange avec les étudiants polonais

C'est à l'unanimité que le Congrès a approuvé les tractations que le bureau sortant avait menées avec l'Union nationale des étudiants polonais. Cet échange permettra, au courant de 1963, à cinq représentants des étudiants suisses de se familiariser avec les problèmes de leurs camarades polonais, tandis qu'un nombre égal de dirigeants étudiants polonais seront les notes des AGE suisses et de l'UNES. Cet échange qui avait auparavant suscité des polémiques très violentes et quelque peu déplacées a été rendu possible grâce à l'absence de certains anciens délégués extrémistes, dont les positions absolument rigides avaient empoisonné les réunions précédentes de l'UNES et l'Union nationale des étudiants de Yougoslavie.

Un rôle de conciliation

Le monde étudiant international est divisé en deux centrales: la Conférence internationale des étudiants (CIE/COSEC) dont l'UNES fait partie et l'Union internationale des Etudiants (UIE) dont l'UNES n'est pas membre. Le Congrès a décidé de continuer sa collaboration au sein de la CIE et même de la renforcer, tout en demandant à la majorité de la CIE (anglo-saxonne et scandinave) de mieux tenir compte à l'avenir des opinions des minorités (essentiellement latines). Le bureau de l'UNES a reçu le mandat de jouer un rôle conciliateur entre ces deux grandes tendances.

L'UIE, dont le siège est à Prague, n'a pas les faveurs des étudiants de Suisse. Toutefois, les délégués romands ont insisté sur la nécessité d'une politique de présence et ont demandé que l'UNES assiste, dans la mesure du possible, aux conférences et aux séminaires de l'UIE. Le Congrès n'a pas rejeté cette proposition et a demandé au vice-président international sortant de charge, d'établir un rapport à l'attention de l'Assemblée générale de l'UNES de février 1963 sur les possibilités de discussions et de contacts qu'offrent les manifestations de l'UIE.

Treize à table

Jusqu'à présent, l'UNES groupait douze AGE. Le Congrès en a admis une treizième: l'Association des Etudiants de l'Ecole d'interprètes de Zurich.

Les AGE romandes auraient préféré que cette Association soit représentée à l'UNES par l'intermédiaire de l'AGE de l'Université de Zurich. Dans un souci de concorde et après avoir reçu l'assurance que la collaboration entre les AGE zuricoises était assurée, les AGE romandes ont voté l'admission de cette nouvelle section de l'UNES, tout en maintenant leur opinion quant

au fond de la question.

Par contre, le Congrès a décidé de ne pas admettre comme section l'Association des étudiants de l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales de Genève, aussi longtemps qu'un contrat de collaboration n'aura pas été passé entre cette association et l'AGE de Genève. Ce sera très certainement chose faite en février 1963.

Les élèves techniciens ont les mêmes problèmes

Pour la première fois dans l'histoire de l'UNES, des représentants des associations d'élèves des techniciens avaient été invités à participer aux travaux du Congrès de l'UNES. Le problème de leur affiliation à l'UNES ne se pose pas encore. Toutefois le Congrès s'est félicité de la participation de représentants de associations d'élèves techniciens de Genève, des Montagnes neuchâtelaises, de Berthoud, de Lucerne et de Winterthour. Il a été décidé que ces associations pourraient délivrer à leurs membres la carte internationale d'étudiants, qu'elles participeraient aux activités du Service suisse du Tourisme étudiant (SSTE) et que les AGE et le bureau de l'UNES devaient entretenir avec elles une étroite collaboration et les aider dans leur organisation.

Cette première prise de contact a fort réjoui les étudiants romands qui ont toujours cherché à déborder le cadre strictement universitaires.

Le nouveau bureau de l'UNES

Les élections sont toujours un sujet délicat, elles donnent régulièrement lieu à des discussions très serrées et à des joutes oratoires interminables. Grâce à l'attitude très fair-play du président de l'AGE de l'EPF qui a accepté de retirer la candidature de l'un des siens, l'élection du nouveau bureau a été faite à l'unanimité.

Après deux ans de présidence romande, l'UNES sera dirigée par un Saint-Gallois. Certains étudiants romands se rappellent les conflits qui opposèrent les AGE romandes à celle de Saint-Gall. Il en est aujourd'hui tout autrement. Bien entendu, nous divergeons encore d'opinion sur divers points, mais très souvent une large entente a été réalisée. En soutenant la candidature d'un St-Gallois à la présidence de l'UNES, les romands ont voulu montrer combien ils étaient sensibles au vent nouveau qui souffle en Suisse orientale.

Le nouveau bureau a une très grande tâche devant lui: remplir tous les mandats qui lui ont été confiés, mais surtout sceller définitivement l'unité de l'UNES par le dynamisme de son action.

Rédaction des VU

L'INAUGURATION DES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'EPUL

Mercrèdi 28 novembre, la nouvelle Aula de l'Avenue de Cour connaissait une présence inhabituelle, celle des députés au Grand Conseil venus assister à l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments de l'EPUL.

C'est Monsieur le Recteur Henri Zwahlen qui souhaita la bienvenue aux invités et précisa la position



de notre école dans l'Université. Des liens étroits les lient toujours, mais elle se caractérise par un esprit de novation. «L'Université dit-il, ressemble un peu à une vieille famille qui se réjouit de voir l'un de ses enfants bien tourner et réussir.»

Monsieur Marc-Henri Ravussin, Chef du Département des travaux publics, remet alors l'ensemble des bâtiments à Monsieur Pierre Oguey, Chef du Département de l'Instruction publique. Tous deux retracent l'histoire de l'Ecole et rappellent quelles ont été les difficultés, financières surtout, que l'accroissement rapide de l'EPUL aura soulevées.

Monsieur le Professeur Alfred Stucky, Directeur de l'EPUL, vint ensuite apporter la voix de l'Ecole et remercia l'Etat de Vaud, en son nom, pour le cadeau qu'elle recevait.

Fondée en 1883, ce fut la première Ecole d'Ingénieurs de Suisse, c'était une fondation privée. Lorsqu'en 1890, l'Académie se transforma en Université, l'Ecole devint

une section de la Faculté des Sciences. L'«Ecole d'Ing.» était déjà connue bien au delà de nos frontières, lorsque la crise économique de 1929 à 1939 faillit compromettre son existence. Mais les optimistes ne se laissant pas effrayer par le recul du nombre des étudiants ont heureusement cherché à donner à l'Ecole l'espace vital qui lui manquait, sachant qu'une Ecole ne peut vivre sur sa réputation.

1942 devait être une date décisive pour elle; l'achat des terrains de l'Avenue de Cour permettait de lui donner un cadre à la grandeur de sa réputation! Cette année-là, elle devint une section de l'Université indépendante de la Faculté des Sciences; elle fut également complétée par une Ecole d'architecture.

Depuis ont eu lieu les agrandissements successifs qui ont donné à l'EPUL son visage actuel. Ce visage, les députés l'ont vu lors de la visite des laboratoires; et si certains ont frémissés à la vue d'inscriptions du genre: «Attention, danger, Radiations»! d'autres se sont vivement intéressés au tra-



vail qui se fait dans les laboratoires, et tous sont convaincus (je le pense) que les millions qu'ils ont votés sont bien employés.

Mais si les bâtiments se sont multipliés à une très grande vitesse, il n'en reste pas moins vrai que le nombre des étudiants s'est accru encore plus rapidement. Ainsi cette année, ce sont les inscriptions de 150 étudiants qui ont été refusées; et les années prochaines, il faut

s'attendre à voir toujours plus d'étudiants à qui on refusera l'entrée à l'EPUL.

Ce fait montre bien que les auteurs de ces projets n'ont pas vu trop grand, et surtout que ces agrandissements ne constituent qu'une étape vers un stade futur qui ne sera d'ailleurs jamais définitif.

J.G.

(Clichés obligeamment prêtés par la «Tribune de Lausanne»)